TRADITION WALLONNE

LE HAINAUT II

ETHNOGRAPHIE / DIALECTOLOGIE / ONOMASTIQUE

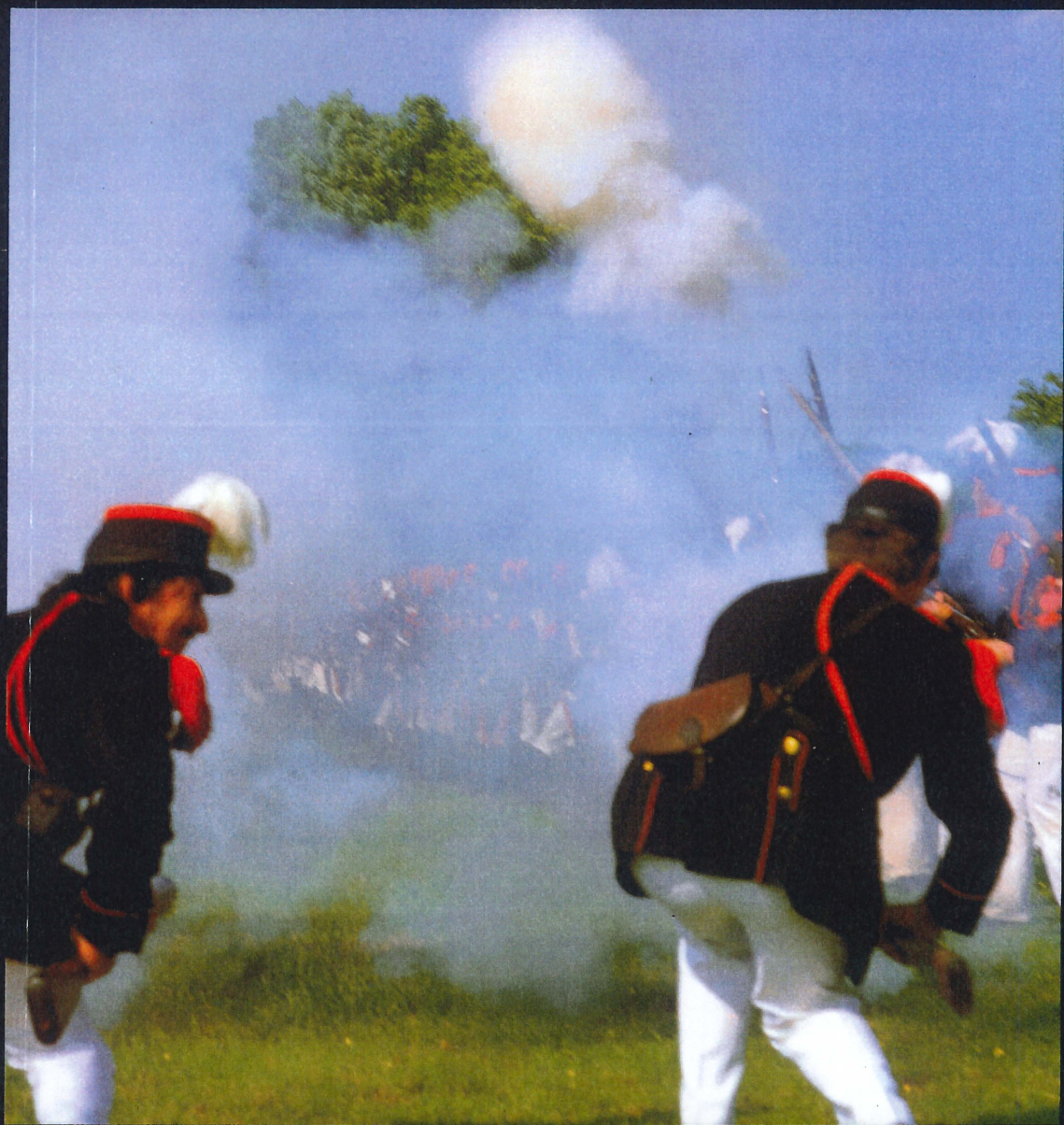

TRADITION WALLONNE

LES ANNIVERSAIRES
DE LA COMMUNAUTE
FRANÇAISE

En couverture : Le Tour Sainte-Rolende à Gerpinnes, 1988. Photo J.-J. Rousseau.

TRADITION WALLONNE

1990 7

LE HAINAUT II

Revue du Conseil supérieur d'Ethnologie
Direction générale de la Culture
du Ministère de la Communauté française,
éditée par l'ASBL Traditions et Parlers populaires
Wallonie-Bruxelles,
avec la participation du Conseil supérieur des Arts
et Traditions populaires et du Folklore

Comité de direction :
Jean-Pierre Ducastelle, Jean-Marie Duvosquel, Jean-Luc Fauconnier, Jean Fraikin
Directeur responsable de la publication : Jean Fraikin
Secrétaire de rédaction : Louis Demoulin
Administration : Traditions et Parlers populaires Wallonie - Bruxelles asbl
Galerie Ravenstein, 4 - B-1000 Bruxelles
Tél. : 02/513.94.40

SOMMAIRE

Pierre-Jean Foulon et Joseph Châtelain : Femmes et marches : un mariage difficile 7

Roger Foulon : Les joutes nautiques à Thuin 45

Samuel Glotz : *Soumonce* et *Soumon'za*, deux mots du lexique carnavalesque binchois 53

Roger Golard : Les «Marches» en Hainaut 89

† René Meurant et Jean-Pierre Ducastelle : Fêtes de Faubourgs et de quartiers à Ath 119

Serge Meurant : Témoignage sur la ducace d'Ath 169

Christiane Piérard : Le «triomphe» des étudiants lauréats, à Mons 179

Michel Revelard : Une rencontre avec le dernier cloutier du pays de Charleroi 197

Pierre Ruelle : Quatre contes borains 213

FEMMES ET MARCHES : UN MARIAGE DIFFICILE

par Pierre-Jean FOULON
Photographies de Joseph CHÂTELAIN

Nos contemporaines sont, il faut bien le dire, les victimes de cet état social contre lequel elles ne peuvent s'insurger; livrées à elles-mêmes, habituées à toutes les confusions des classes, des rangs et des mœurs, forcées à l'indulgence, aux compromis de dignité et de conscience, elles subissent la morale courante qui les entraîne parfois plus loin qu'elles ne voudraient aller; leur vie est par là même désorbitée, déséquilibrée, sans centre, ni pondération; elles tombent, en conséquence, dans le meilleur *ou dans le* pire. *Les femmes de ce jour sentent qu'il n'est plus de bon goût de cacher ses péchés, de voiler son âme et d'abriter ses sentiments dans le nid tendre et intime des choses frileuses et délicates; la plupart, tout en affichant par mode des vices qu'elles n'ont pas, des extravagances superficielles et contraintes, demeurent en secret des incomprises, des révoltées contre la cuistrerie envahissante, des attristées de cette existence pour elles si banale, si vide, si creuse et si désespérante.*

Octave UZANNE, *La Française du siècle*, Paris, 1886.

Pour Georges-Henri Rivière, une des «activités majeures» de la vie folklorique est «la fête populaire». Dans un article publié en 1948[1], l'ethnologue français décrit ses principales expressions : «familiale, celle-ci offre déjà son repas ponctué de chansons; professionnelle, son banquet de moisson, de vendange, d'entreprise artisanale, ses assemblées au café et à l'église; juvénile, ses bals, ses jeux, ses feux, ses amis, ses charivaris, ses déguisements; religieuse, ses processions, ses pèlerinages communaux, ses spectacles, ses fanfares, ses agapes, ses défilés...». Dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, la *marche*, c'est un peu tout cela, pour autant que, par ce terme, on entende, comme aujourd'hui dans les conversations et les discours locaux, une manifestation plus vaste et plus complexe que la mise sur pied d'une escorte armée improvisée. Une *marche*, dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, serait donc maintenant un ensemble hétérogène de

1. L'article, paru dans *Notre Temps*, est cité par Françoise LAUTMAN, *La fête locale. Mise en scène? Mise en œuvre?* dans *Ethnologie française,* t. 17, n° 1, janvier-mars 1987, p. 39.

rites festifs très divers dont Georges-Henri Rivière énumère les principales composantes : défilé, procession, mais aussi repas, banquets, jeux forains, bals, soirées... Certes, cette récente acception du terme *marche* dépasse largement celle que Joseph Roland lui reconnaissait dans son ouvrage fondamental consacré aux escortes armées[2], mais déborde également celle que nous lui donnions dans un texte publié en 1979 à l'occasion d'une enquête menée à propos des tabliers brodés des sapeurs[3]. Ainsi donc, la *marche*, à la suite d'un élargissement du sens, désignerait l'ensemble de la fête et non plus seulement le fait de revêtir un vêtement à caractère militaire et porter une arme pour former l'escorte d'honneur d'une procession religieuse. Quand, dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, on s'entend dire : «Alors, tu viens à la marche?», cette invite — adressée aussi bien aux filles qu'aux garçons — est une proposition à s'associer à l'ensemble de la pratique communautaire : aussi bien au plaisir des autotamponneuses qu'à la vénération des reliques, aussi bien à la frénésie de la «boum» du samedi soir qu'à l'éventuelle location d'un costume chez le «louageur». Bref, la marche est ainsi aussi bien plaisir que rituel, réjouissance que célébration[4].

Garçons et filles, femmes et hommes sont donc concernés par la marche. Dès lors, l'interrogation de ce texte est la suivante : dans quelle mesure la marche est-elle perméable à l'élément féminin? Quel rôle y joue — ou peut y jouer — le «deuxième sexe», au moment où s'affirme plus que jamais, dans la culture savante dominante, un féminisme désormais triomphant?

Il semble bien, en effet, que l'idée de l'égalité des sexes se soit largement imposée dans bien des couches de la population. S'il demeure des poches de résistance fidèles au concept de la supériorité masculine, il est évident qu'on est loin, en ce qui concerne le travail surtout, de la division des rôles réservant obligatoirement à la femme ce que Simone de Beauvoir appelait les tâches d'immanence (eau, cuisson des aliments, couture, lessive) et que Giordana Charuty, Claudine Fabre-Vassas et Agnès Fine structurent en six catégories servant de têtes de chapitre à leur ouvrage *Gestes d'amont*[5] : «Nourrir les hommes; Soigner les bêtes; Enfanter,

2. Joseph ROLAND, *Escortes armées et marches folkloriques. Étude ethnographique et historique,* Bruxelles, Commission royale belge de folklore (section wallonne), 1973.

3. Pierre-Jean FOULON, *Les tabliers brodés portés par les sapeurs des marches de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Bilan d'une enquête,* Bruxelles, Commission royale belge de folklore (section wallonne), 1981.

4. Sur le thème de la fête-célébration et/ou réjouissances, voir Albert PIETTE, *Les jeux de la fête. Rites et comportements festifs en Wallonie,* Paris, Publications de la Sorbonne, 1988, pp. 14-21.

5. Cité par Françoise LOUX, *Les femmes et leur corps (comptes rendus),* dans *Ethnologie française*, t. 12, n° 4, octobre-décembre 1982, p. 398.

Fig. 1. La châsse de sainte Rolende portée et escortée par les pèlerins. Gerpinnes, marche Sainte-Rolende, 1985.

Fig. 2. Avant le départ de la procession pour la «rentrée». Gerpinnes, Sartia, marche Sainte-Rolende, 1984.

emmailloter; Forêts, champs et jardins; De fil en aiguille; Amarginer (aller garder les vaches), aller à l'école; Travailler au village».

Cette victoire du féminisme, même si le terme est créé au siècle précédent, si la Première Guerre mondiale en favorise l'appréhension, si la Constitution française de 1946 en consacre les revendications en réservant un article à l'égalité des sexes, est un événement remontant à peine à une génération : précisément au seuil des années septante, moment où, à la suite de mai 1968, le mouvement des femmes s'affiche internationalement et s'affirme à travers des structures telles que le célèbre M.L.F. En 1987, dans *L'histoire de la vie privée*, le professeur Antoine Prost peut ainsi écrire : «Le succès du féminisme tient à la revendication d'une totale égalité entre les femmes et les hommes. Plutôt qu'une guerre des sexes, il s'agit d'une lutte contre les discriminations sexistes, et elle rencontre un très large écho, même en dehors des jeunes générations où elle s'impose comme une évidence : ce n'est pas parce que l'on est femme que l'on doit faire ceci et ne pas faire cela; le sexe, par lui-même, n'impose aucun comportement spécifique. Les rôles de sexe ne doivent plus avoir cours : ils empêchent la personne de s'affirmer et de s'exprimer»[6].

Cette affirmation égalitaire violente la mode : elle se désagrège et, plus qu'une manifestation de la «classe des femmes», la mode devient expression de l'individu qui exhibe sa propre personnalité. Par ailleurs, l'expression véritable au travers du vêtement de mode se raréfie et l'on découvre les valeurs de l'universel vêtement unisexe, le *jean*, dont la production quadruple de 1970 à 1976.

Cette prise de conscience de la possibilité de porter n'importe quel costume à n'importe quel moment, associée à la quasi-disparition de la spécificité des rôles des femmes dans la culture savante, n'est pas sans larges conséquences dans les marches actuelles : les femmes y voient la possibilité de s'affubler en toute liberté d'uniformes traditionnellement réservés aux hommes et, de ce fait, de s'intégrer dans un processus folklorique dont elles avaient été exclues depuis toujours. La fête et le jeu, surtout militaires, n'apparaissaient pas en effet domaines de femmes dans la civilisation traditionnelle.

Certes, le folklore — avec, bien entendu, la danse — ne peut être étranger à l'élément féminin : mais ce dernier se manifeste surtout dans des rites quotidiens, où travail et famille demeurent valeurs primordiales. Et Martine Segalen affirme ainsi : «La sociabilité féminine est liée au travail»[7]. Quand il s'agit de fête ou de jeu, et souvent alors de transgres-

6. Antoine PROST, *Frontières et espaces du privé*, dans *Histoire de la vie privée*, t. 5, Paris, 1987, p. 138.

7. Martine SEGALEN, *Mari et femme dans la société paysanne,* Paris, 1980, p. 154.

Fig. 3. Marcheurs sur le parvis de l'église. Thy-le-Château, marche Saint-Pierre, 1986.

sion ou de renversement des valeurs, la femme, traditionnellement, doit se tenir à l'écart. Une attitude de participation féminine apparaît dès lors tellement singulière qu'elle suffit, à elle seule, à justifier l'intérêt des ethnologues, telles Giordana Charuty et Claudine Fabre-Vassas — déjà citées — bâtissant étude et article lorsque *les femmes de Cazelles jouent aux quilles*[8]. «Si, autrefois, écrivent ces deux chercheurs — le mot «chercheuse» n'est pas encore entré dans les mœurs scientifiques! — cette solidarité des femmes dans le jeu constituait une mise en garde adressée aux autorités religieuses, politiques ou familiales pour les dissuader de tout excès dans l'exercice de leur pouvoir, elle apparaît maintenant comme une forme de résistance active contre leur propre solitude et contre la mort du village»[9].

Aujourd'hui, en Europe occidentale, la fête folklorique (ou «fête locale») se présente dans bien des cas comme la survivance d'une culture marginale à l'intérieur d'une trame sociale quasi entièrement dominée par la culture savante. En d'autres termes, une fête est en quelque sorte un retour aux sources, même si ce dernier est tempéré par des compor-

8. Giordana CHARUTY et Claudine FABRE-VASSAS, *Les femmes de Cazelles jouent aux quilles,* dans *Ethnologie française,* t. 10, n° 1, janvier-mars 1980, pp. 89-108.

9. *Ibidem*, p. 103.

Fig. 4. Avant la retraite aux flambeaux du samedi. Thuin, marche Saint-Roch, 1989.

tements dictés par la modernité. Ainsi apparaissent souvent les marches de l'Entre-Sambre-et-Meuse, mais aussi bien des carnavals. Dans ces manifestations, les femmes jouent actuellement un rôle ambigu, indéfini, difficile, portées qu'elles sont par le désir — légitime aux yeux de la culture savante — d'exprimer leur présence à travers les principaux moments de la fête, écartées et rejetées qu'elles seraient par des nécessités de morale et d'habitude sexuelles trouvant leur origine dans la culture populaire.

Ce phénomène est rendu très perceptible dans les carnavals hennuyers par la présence — ou l'absence — de gilles féminins. D'après M. Samuel Glotz, il existait dès avant Quatorze quelques femmes-gilles dans la région du Centre. Mais ce n'est que récemment que le nombre de femmes a augmenté en des proportions considérables dans les groupes carnavales-

Fig. 5. Retraite aux flambeaux du samedi. Thuin, marche Saint-Roch, 1989.

ques du Centre. Depuis peu, à La Louvière notamment, une parade à cette grande prolifération de gilles féminins a vu le jour : se sont constitués, au sein des sociétés de gilles, des groupes de «dames» déguisées «en fantaisie» et accompagnant les hommes lors des sorties. A Binche, où le poids de la tradition est fort et marqué, les habitants reconnaissent aux seuls hommes le droit de danser. Il n'est pas question de modifier ces usages et d'ailleurs, paraît-il, la plupart des Binchoises ne revendiquent pas le droit — ou le plaisir — de faire le gille. En revanche, dans les sociétés-pastiches étrangères au Hainaut, les femmes-gilles sont très nombreuses. À Alost, la moitié de la société de gilles est constituée de femmes.

Le carnaval de Bâle, quant à lui, semble bien s'être ouvert définitivement aux femmes. Si, au départ, ces dernières étaient exclues des groupes

carnavalesques, il existe, depuis une vingtaine d'années, trois types de sociétés : les sociétés regroupant uniquement des hommes (où toute présence féminine est alors catégoriquement refusée), les sociétés mixtes et celles constituées essentiellement de femmes[10].

L'ambiguïté provoquée aujourd'hui par la présence féminine dans les marches de l'Entre-Sambre-et-Meuse ne va pas sans provoquer des conflits au sein des participants à la fête populaire ni sans poser des problèmes au folkloriste, qui s'interroge alors sur la notion de tradition. Si l'on s'en réfère à cette dernière, la femme, dans la marche, apparaît entièrement au service de l'homme marcheur. Les clichés abondent : lui, soldat d'un jour, portant barbe et fortes moustaches — surtout lorsqu'il est sapeur —, fidèle à la tradition martiale des ancêtres, «ayant conscience de son rôle et le remplissant de manière admirable..., continuateur consciencieux des habitudes indéracinables de ses aïeux..., sur qui, en temps de trouble, on peut compter»[11]; elle, maîtresse du foyer, épouse aimée, confectionnant l'uniforme, brodant le tablier, taillant la vareuse, façonnant le plumet[12], «cordon bleu» préparant le repas de fête, «toujours prévenante, apportant des victuailles à son mari, ses frères, ses fils, miliciens d'un jour»[13], gardienne de la mesure, veillant à la sobriété de son marcheur, à sa dignité lorsque, le soir, la marche terminée, le cabaret ne désemplit pas. Rôle tutélaire, donc, chez la femme, rôle d'abnégation, de service et d'intendance. Rôle consacré par un poème de Gilbert Anrijs, sergent-sapeur de la marche de Fromiée (Gerpinnes). Publié en 1964 dans la revue *Le marcheur de l'Entre-Sambre-et-Meuse*[14], ce poème, long d'une cinquantaine d'alexandrins populaires, est dédié à «celles qui dans l'ombre, se sacrifient bien avant, pendant et après les Marches et contribuent à leur réussite». Il s'intitule *Honneur aux femmes*. En voici quelques extraits :

> Marcheurs! devant vos femmes, présentez haut les armes!
> Ne soyez pas hostiles, taisez vos cris d'alarme;

10. Renseignements aimablement communiqués par M. Samuel Glotz. Voir en outre le catalogue publié par ce folkloriste et intitulé *Tradition carnavalesque de Bâle,* Mons, 1979.

11. Extraits du discours de Ph. Passelecq, président du *Comité de réception des Marches militaires de l'Entre-Sambre-et-Meuse* constitué en 1911, à l'occasion du *Tournoi des marches* organisé dans le cadre de l'*Exposition de Charleroi.* Cf. Léon FOULON, *Les marches militaires*, dans *Le livre d'or de l'Exposition de Charleroi en 1911,* t. 1, Liège, s.d., pp. 257-258.

12. Voir le rôle de Mme Bolle, dans P.-J. FOULON, *Les tabliers brodés...,* pp. 86-87.

13. Extrait d'un article paru dans *Le Rappel*, de Charleroi, le 19 mai 1907 et intitulé «Nos bonnes vieilles coutumes : la procession de la Trinité à Walcourt». Cité par Roger GOLARD, *Chroniques des marches passées*, Gerpinnes, 1985, pp. 198-199.

14. Gilbert ANRIJS, *Honneur aux Femmes,* dans *Le Marcheur de l'Entre-Sambre-et-Meuse*, n° 13, septembre 1964, pp. 20-21.

Fig. 6. Cantinières et marcheur des *Chasseurs-carabiniers*. Thuin, marche Saint-Roch, 1987.

Fig. 7. Cantinière des *Zouaves français*. Thuin, marche Saint-Roch, 1989.

Sachez le reconnaître et sans forfanterie,
D'elles, vous dépendez pour chaque cérémonie.
[...]
Couturières, buandières, repasseuses et lingères
Sont les grades éminents d'une bonne ménagère
Dans leur armoire à linge bien compartimentée
Elles trouvent ce qu'il faut pour bien vous habiller.
[...]
Et votre fièvre tombe tout naturellement
En voyant sur une table en plus des sous-vêtements
Le beau pantalon blanc, les bas, mouchoir et gants,
Le tablier brodé qui forme un contingent.
[...]
Elles ont tout mis en œuvre, et elles vous voient partir;
Recommandations fusent et à n'en plus finir,
Appréhendent le retour d'une belle sortie
Qui quelquefois ramène un vil pantin sans vie.
Et vous, pendant ce temps, femmes, vous assumez
Le travail pour deux, la garde des mioches
Tandis que vos époux sont à vous oublier
Ils paradent, ils défilent, ils ne sont pas fantoches.
Nobles femmes, au grand cœur, faites de sacrifices
Vous soutenez nos marches, avec toute votre ardeur
Sans y évoluer vous êtes nos bienfaitrices
Nous le clamons bien haut, qu'il vous soit fait honneur.

Mis à part les «hypothétiques marcheuses» relevées par C. Quenne en 1894 et rappelées avec d'expresses réserves par Joseph Roland[15], nulle femme, autre que la cantinière, n'était traditionnellement admise dans les rangs de l'escorte armée sambro-mosane. Cette cantinière, dans la marche, trouvait évidemment son origine dans ses homologues militaires[16].

Selon Luce Riès[17], «c'est à l'époque du Roi-Soleil» que remonte la véritable origine de la cantinière ou vivandière. En général, elle était l'épouse du vivandier et son rôle principal était le blanchissage et l'entretien des effets des soldats». Sous le Consulat ou sous l'Empire, la profession était devenue officielle. En 1814, le roi des Pays-Bas Guillaume I^er^ signe un décret admettant un certain nombre de cantinières par régiment. En 1831, les organisateurs de l'armée belge octroient un statut aux cantinières, qui sont appelées «femmes de compagnie». Elles devaient être l'épouse d'un militaire de grade inférieur à celui de sous-officier. Elles

15. Joseph ROLAND, *op. cit.*, pp. 119-121.

16. A propos des cantinières, voir notamment A. BALÉRIAUX, *Des cantinières d'hier aux volontaires féminins d'aujourd'hui ou l'armée au féminin,* dans *Militaria Belgica*, 1986, pp. 3-23.

17. Luce RIÈS, *Les cantinières ou les dessous de la gloire*, dans *Uniformes*, n° 67, mai-juin 1982, p. 8. Voir également Jean FIVET, *Petite histoire des cantinières,* dans *Folkmina*, n° 19, novembre 1979, s.p.

Fig. 8. *Mousquetaires du Roy* dans le porche de l'église Notre-Dame d'el Vaulx. Thuin, marche Saint-Roch, 1987.

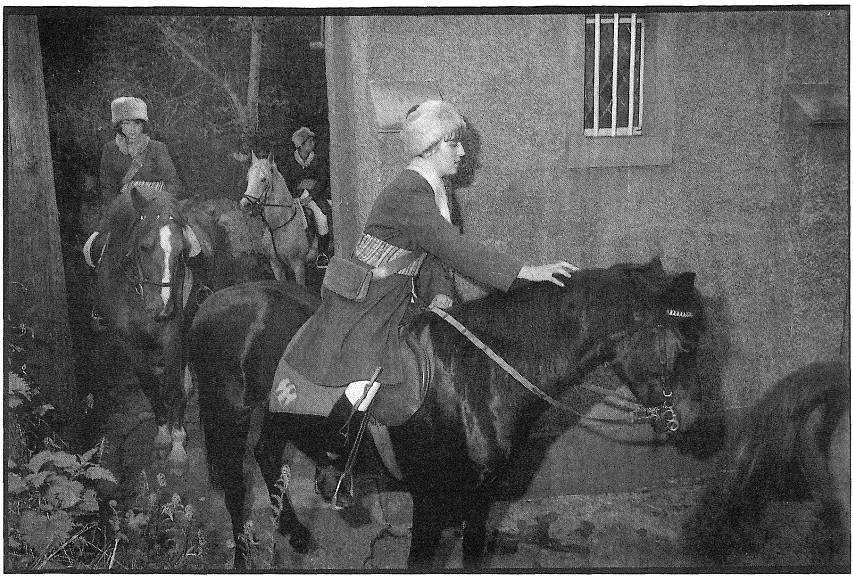

Fig. 9. *Cosaques* effectuant le tour de la chapelle Saint-Roch. Thuin, marche Saint-Roch, 1986.

servaient de blanchisseuses et pouvaient vendre du café et du «bon genièvre absinthé».

Dans un numéro paru en 1913, la revue *La vie militaire* décrit en ces termes une cantinière belge de 1870, «la mère Jacob», affectée au *2e chasseurs à cheval*. «Au moment où éclata la guerre franco-allemande, elle suivit son régiment mobilisé, prête à donner à ses compagnons d'armes ces soins si précieux qu'une femme sait prodiguer, prête à remplir son rôle d'ange consolateur auprès de ceux qui sont tombés, blessés, et qu'un mot, un sourire, une pression de main réconfortent»[18]. L'auteur (anonyme) continue ainsi : «Qui n'a admiré la vaillance, l'audace et surtout l'infinie bonté de ces femmes qui apparaissaient sur le champ de bataille, encourageant ceux qui allaient se battre, relevant et soignant comme une mère l'aurait fait, leurs compagnons, leurs «enfants» blessés».

Par ailleurs, en 1882, «l'abonné Mirouge», un lecteur de *La Belgique militaire*, décrit ainsi, dans la revue, le rôle des cantinières :

> Voyez ces femmes courageuses qui suivent le troupier dans les longues marches faites par une pluie battante ou par des chaleurs tropicales à travers la bruyère et le sable, et qui, pour la modique somme d'un sou, viennent verser la goutte qui réconforte, ranime et fait oublier la fatigue.
>
> Elle se charge en outre de tartines, d'œufs, etc., et le soldat au repos, et bien souvent l'officier, sont contents de trouver un morceau qui trompe la faim.
>
> D'autre part, un homme tombe-t-il malade ? Elle se précipite, cette brave femme, pour lui donner les premiers soins en attendant l'arrivée du docteur, et le soldat est content de rencontrer des soins donnés par une main féminine, qui lui rappelle soit sa mère, soit sa fiancée absentes![19].

Les cantinières furent supprimées en France en 1890 et, en Belgique, vers 1892. Copie ou souvenir idéalisé des anciennes troupières, la «Madelon» sambro-mosane est chargée de vendre la goutte aux marcheurs du peloton. Elle est alors vêtue d'une jupe ou d'une robe dont le caractère féminisé à l'extrême contraste avec les autres uniformes à très forte connotation masculine ceux-là, à l'exception toutefois du tablier brodé du sapeur. Et les clichés sont toujours présents : la cantinière de Devant-les-Bois, défilant à Fosses en 1893, est «jeune et accorte»[20]; en 1876, à Châtelet, «il s'en trouvait de charmantes au point de vue de la mise, de la sémillance du geste et de la crânerie du port»[21]; dans son ouvrage

18. *Une cantinière de 1870,* dans *La vie militaire*, 2e année, n° 5, 5 août 1913, pp. 149-150.

19. L'abonné MIROUGE, *Les cantinières,* dans *La Belgique militaire,* 1882-2, n° 599, p. 153.

20. Cité par R. GOLARD, *op. cit.*, p. 35.

21. *Ibidem.*

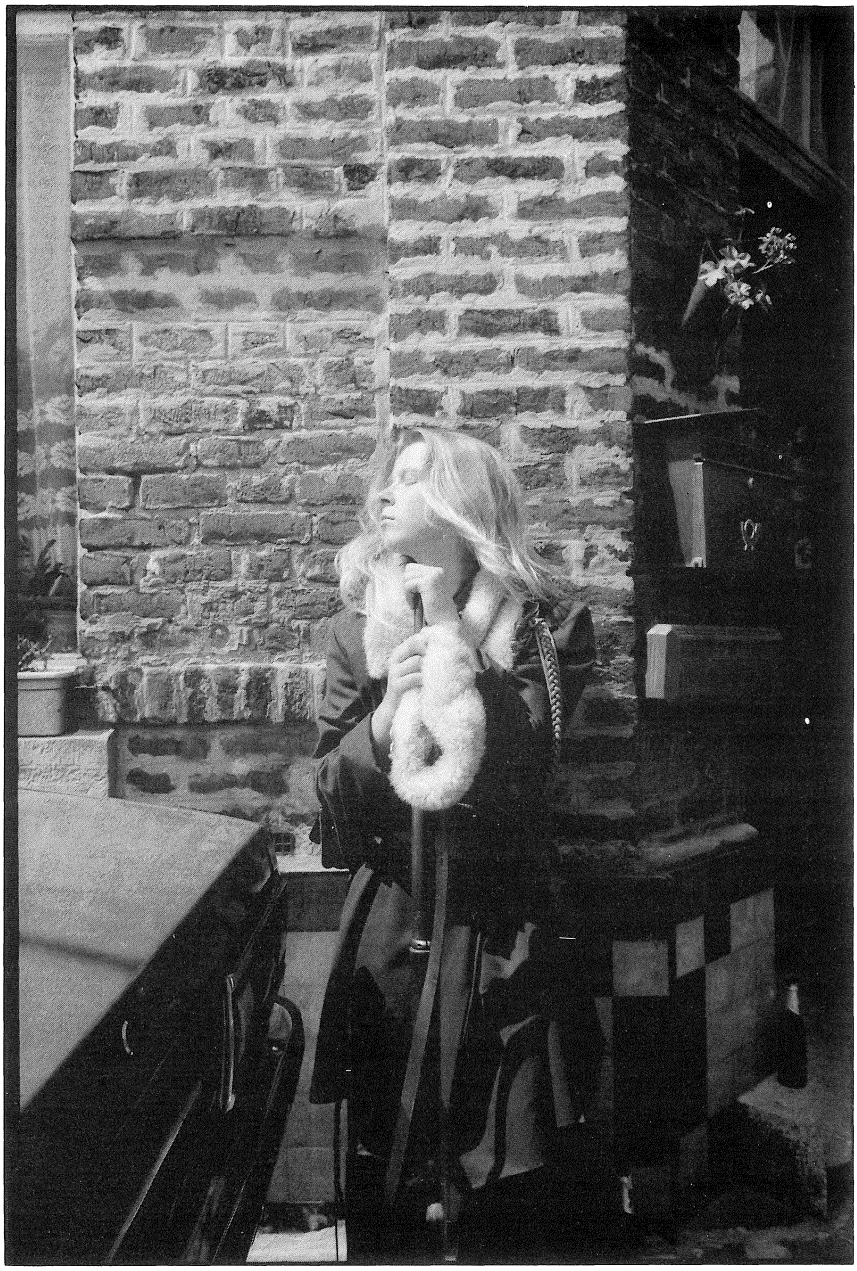

Fig. 10. *Cosaque*. Thuin, marche Saint-Roch, 1989.

consacré à la marche de Fosses, Joseph Noël décrit ainsi «les modernes Madelons» : «Accortes et presque infatigables, elles suivent partout leurs compagnons. Un coquet tonnelet appendu sur le côté gauche, à la hauteur de la hanche, trois ou quatre verres entre les doigts, elles vous arborent gracieusement leurs colifichets, leurs sourires...»[22]. En 1966 encore, Tamboury, chroniqueur du *Marcheur de l'Entre-Sambre-et-Meuse,* trouve les cantinières «jolies à croquer»[23].

La présence de jeunes femmes distributrices d'alcool dans les rangs des soldats improvisés n'alla pas toujours sans problèmes. Soucieux d'une certaine moralité publique, des représentants du clergé s'interrogèrent et parfois s'indignèrent, à tel point qu'en 1876, l'*Union de Charleroi*, gazette locale, rapporte le fait suivant à propos de la marche d'Ham-sur-Heure : «Les Compagnies étaient nombreuses et bien disciplinées. Sur l'invitation qui leur avait été faite par Monsieur le Curé de la part de l'Evêché, elles se sont présentées sans cantinières. Une seule commune, celle de Mont-sur-Marchienne, a voulu faire exception...»[24].

Vingt-cinq ans plus tard, en 1901, dans la *Gazette de Charleroi* cette fois, un autre chroniqueur relate l'incident suivant, encore survenu à l'occasion de la Saint-Roch d'Ham-sur-Heure :

> C'est une histoire de cantinière qui faillit gâter l'affaire. Toujours la femme! Les Compagnies armées avaient aussi la prétention de compléter leur effectif par une ou plusieurs cantinières. Le clergé qui n'aime pas le jupon des autres, menaça de se fâcher et de priver la Marche de son concours si on maintenait celui des cantinières. L'Administration communale offrit de prendre la place du clergé dans le cortège. Finalement tout s'arrangea, curé et bourgmestre marchèrent ensemble dans les rangs dont les cantinières, cause initiale de tout ce bruit, disparurent sans tambour ni trompette[25].

Aujourd'hui, dans les escortes armées de l'Entre-Sambre-et-Meuse, les cantinières sont en revanche très présentes. Même si certaines compagnies, assez rares, refusent encore catégoriquement la présence de femmes en leur sein, beaucoup aiment avoir dans leurs rangs une, voire plusieurs dames ou jeunes filles chargées de distribuer le *pèkèt*. Soucieux d'accorder une place plus importante aux femmes désireuses de marcher, certains groupes (notamment dans la région de Charleroi) ont multiplié à l'excès les cantinières et, dès lors, ont créé de véritables pelotons de vivandières — tel est le terme utilisé — habillées de longues jupes, coiffées de charlottes et portant au bras un petit panier contenant on devine quel viatique.

22. Jos. NOEL, *Les processions et la marche militaire de saint Feuillen à Fosse*, Fosses, s.d., pp. 65-66.

23. *Le Marcheur*, n° 19, avril 1966, p. 12.

24. Cité par R. GOLARD, *op. cit.*, p. 129.

25. Cité par R. GOLARD, *op. cit.*, p. 174.

Il existe différentes manières de devenir cantinière dans une compagnie d'Entre-Sambre-et-Meuse. L'une d'elles consiste à payer sa charge, souvent alors mise aux enchères et offerte à la plus offrante. Cette année, la *Nouvelle Gazette* (de Charleroi) du vendredi 7 avril titrait en gros : «Jacqueline a dû monter à 110 000 francs pour rester la cantinière de Daussois». L'article poursuivait en ces termes : «Ce n'est pas la première fois que Jacqueline Moreau, de Fraire, fait l'événement dans notre quotidien, au titre de cantinière de la Marche Saint-Vaast de Daussois. Cette année, elle a dû monter à 110 000 francs pour avoir l'honneur d'être la seule cantinière et savourer le plaisir de vendre les petites gouttes, pendant les quatre jours de la Marche. L'escalade devient cependant vertigineuse pour cette blonde et accorte personne de 37 ans, puisqu'elle avait emporté l'enchère à 40 000 francs en 85, 49 000 francs en 86, 33 000 francs en 87 et 85 000 francs l'an dernier»[26]. De telles sommes peuvent toutefois s'expliquer en partie du fait que la cantinière garde pour elle-même l'argent provenant de la vente d'alcool.

Les revendications féministes des années septante n'ont pas eu pour seul effet, dans les marches de l'Entre-Sambre-et-Meuse, de multiplier, parfois à l'excès, le nombre de cantinières ou de vivandières; dans certaines compagnies, les rôles masculins ont été ouverts aux filles et aux femmes. Elles revêtent alors les costumes traditionnellement réservés aux hommes, portant pantalons blancs, guêtres et vareuses, et se coiffant de képis, colbacks ou casques. Ainsi, le major à cheval de la marche Saint-Jean de Cour-sur-Heure est régulièrement une femme. C'est là toutefois une exception, car les rôles d'officiers sont encore tenus habituellement par des hommes. Plus souvent, on rencontre des femmes dans les fanfares, où elles jouent de divers instruments, ou dans les batteries, où elles jouent du tambour et du fifre. Porter les armes à feu est un geste accepté par certaines femmes, bien que la symbolique apparaisse évidente — consciemment ou inconsciemment — aux yeux de beaucoup[27]. Par ailleurs, il est rare de rencontrer une femme-sapeur, ce rôle particulier —

26. *La Nouvelle Gazette*, vendredi 7 avril 1989, p. 8.

27. Le terme «décharge» utilisé dans l'Entre-Sambre-et-Meuse au lieu du mot «salve» en accentue la perception. Cette symbolique du langage n'est pas propre aux marches. L'ensemble des manifestations de la vie folklorique est d'ailleurs, on le sait, un domaine de prédilection des psychanalystes. Voir à ce sujet Ernest JONES, *Psychanalyse et folklore,* dans *Psychanalyse, folklore, religion*, Paris, 1973, pp. 9-25. Une symbolique langagière apparentée à celle que l'on découvre ici a été analysée par G. Charuty et C. Fabre-Vassas dans un paragraphe de leur article déjà cité (cf. note 8). Ce paragraphe, intitulé «Autour du jeu, la parole», comprend la remarque suivante : «La polysémie des termes du jeu [de quilles] favorise les métaphores à partir de verbes-clés dont le sens dénotatif appartient souvent au monde du travail tandis que le sens connotatif évoque une sexualité masculine, active et productive» (p. 98).

Fig. 11. Cantinières et officiers de la «zouaverie» de la *Compagnie Saint-Roch*. Thuin, marche Saint-Roch, 1989.

surtout dans les compagnies recherchant l'authenticité des uniformes — étant la plupart du temps dévolu aux hommes les plus virils : l'image du sapeur (parfois faussement) barbu est donc encore très enracinée dans l'Entre-Sambre-et-Meuse.

Bien qu'elles soient très remarquées, les femmes défilant au sein des compagnies sambro-mosanes ne représentent encore cependant qu'un faible pourcentage dans l'ensemble des quelque dix mille marcheurs de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Les débats que cette présence suscite chez les marcheurs sont toutefois nombreux et parfois virulents. Les «féministes» emploient les arguments désormais traditionnels dans leurs rangs ; les adversaires des femmes dans la marche émettent généralement les réflexions suivantes : la tradition de l'Entre-Sambre-et-Meuse ne le permet pas (pour Lucien Saint-Huile, une femme dans une compagnie,

Fig. 12. Zouaves de la *Jeune Compagnie (Compagnie Saint-Roch)*. Thuin, marche Saint-Roch, 1989.

est un «faux marcheur»)[28]; quand bien même l'usage le permettrait, les femmes ne disposeront jamais de la résistance physique que nécessite une marche (on oublie ainsi que les cantinières «résistent» fort bien), provoqueront des «disputes» dans les rangs ou, surtout, se couvriront de ridicule en s'affublant d'un costume réservé aux hommes. Ce refus de ce

28. Pierre-Pascal DELIZÉE, *Les marches de l'Entre-Sambre-et-Meuse : la raison d'être de Lucien Saint-Huile,* dans *Le Rappel*, 10 avril 1989. «M. Saint-Huile, écrit P.-P. Delizée, tient beaucoup au respect des traditions. Pour lui, un bon marcheur est celui qui est né dans et se rallie à la tradition; à cet égard, il émet de nettes réserves à l'égard de nouveaux habitants d'une localité qui souhaitent marcher : *Il y a le vrai et le faux marcheur.* De même, il est opposé à toutes ces dames qui marchent; sont tolérées uniquement celles qui assurent le rôle de cantinière!». M. Lucien Saint-Huile, actuellement âgé de 69 ans, est trésorier de l'Association des Marches de l'Entre-Sambre-et-Meuse depuis 1960, date de sa fondation.

que d'aucuns appellent le «travestissement» est l'argument le plus fréquemment avancé[29].

La marche Saint-Roch de Thuin est depuis plusieurs années largement ouverte aux femmes. La prendre comme terrain d'enquête est donc fort utile si l'on s'intéresse aux relations entre femmes et marches sambro-mosanes. Considérée comme une des marches les plus traditionnelles[30], la Saint-Roch regroupe aujourd'hui quelque quinze cents marcheurs rassemblés au sein de sociétés locales ou parmi trois ou quatre compagnies dites «étrangères» (c'est-à-dire extérieures à la localité) invitées aux festivités par le comité organisateur. L'histoire et la structure de la marche thudinienne ont déjà été évoquées dans différentes études[31]. On rappellera brièvement que, si la légende fait remonter son origine au milieu du XVII^e siècle, la marche Saint-Roch de Thuin renaît en 1866, au moment où une épidémie de choléra sévit dans la région. Organisée officiellement depuis cette date par l'Administration communale, la marche a connu, en un peu plus d'un siècle d'existence, bien des vicissitudes, dont une des plus importantes a toujours été la réticence manifestée par le clergé à propos de festivités souvent considérées par lui comme source d'abus et de désordres. Depuis 1973, cependant, un regain de ferveur religieuse s'étant manifesté grâce à une restructuration de la fête[32], le clergé s'associe un peu plus volontiers aux festivités du lundi.

La marche Saint-Roch de Thuin se déroule traditionnellement le troisième dimanche de mai. Même s'il s'agit d'une fête à vocation religieuse, il ne fait nul doute que le choix de la date, en 1866, a été lié — inconsciemment sans doute — à de lointaines réminiscences de ce que Van Gennep appelle le «cycle de mai»[33]. En ce milieu du XIX^e siècle, les

29. Dans les fanfares participant aux marches de l'Entre-Sambre-et-Meuse, il arrive souvent que les femmes portent des jupes blanches, contrairement aux instrumentistes masculins qui portent des pantalons blancs.

30. Une reconnaissance officielle de son caractère «traditionnel» lui a été octroyée récemment par le Conseil supérieur des Arts et Traditions populaires. Une quinzaine d'autres marches étaient reconnues de la même manière. Ces «reconnaissances» ont suscité débats et parfois indignation au sein de la communauté des marcheurs. Cf. *Le Marcheur*, n° 112, 29^e année, juillet 1989, pp. 1, 2, 31.

31. On trouvera mention de ces études dans Pierre-Jean FOULON, *La Compagnie Saint-Roch de Thuin : retour et naissance d'une tradition*, dans *Tradition wallonne*, 4, 1987, pp. 221-250. Aux ouvrages mentionnés dans cet article, on ajoutera toutefois celui de Michel CONREUR, *Les processions Notre-Dame d'el Vaulx et Saint-Roch. Essai de chronologie*, Thuin, 1989.

32. Cf. P.-J. FOULON, *op. cit.*, p. 228.

33. Arnold VAN GENNEP, *Manuel de folklore français contemporain*, t. 1, vol. 4, Paris, 1949, p. 1421 et ss.

Thudiniens unissaient ainsi la reconnaissance au saint thaumaturge[34] à des cérémonies exaltant le retour de la sève[35]. Et de fait, à Thuin, la Saint-Roch est perçue par beaucoup, aujourd'hui encore, comme une sorte de «sacre du printemps». Quelle que soit la date de sa célébration, la fête patronale tombe nécessairement, à Thuin, juste après les «Saints de glace» tant redoutés des cultivateurs[36]. Un chroniqueur, jadis, ne s'y était pas trompé, qui écrivait dans un article paru le 11 mai 1873 dans le *Journal de Charleroi* : «Il faut savoir qu'à l'occasion de la fête de Saint-Roch, une espèce de pèlerinage avait lieu chaque année, qui attirait d'autant plus de monde à Thuin que ce pèlerinage était, pour ainsi dire, la fête du printemps...»[37].

Aujourd'hui, la Saint-Roch se déroule sur près de cinq jours. Dès le vendredi soir, des batteries de tambours sillonnent les différents quartiers. Le samedi est le jour des préliminaires officiels : sorties de tambours, visite aux officiers et aux notabilités, premier tir des «campes»[38], retraite aux flambeaux. Le dimanche est le jour de la procession proprement dite. C'est uniquement ce jour-là que les sociétés dites «étrangères» participent aux festivités.

Jour de la messe militaire et du «tour de la Maladrie», le lundi est réservé aux groupes locaux. Le mardi, quant à lui, est consacré au traditionnel «raclot», au cours duquel bon nombre de jeunes marcheurs infatigables, en civil ou déguisés, organisent, au son du tambour, un cortège informel se rendant de café en café jusque très tard dans la nuit.

À Thuin, les festivités de la Saint-Roch réunissent hommes et femmes. La participation féminine est réglée par des usages dont la nature, depuis quelques années, a été fortement bouleversée à la suite de l'intégration de plus en plus prononcée des femmes dans la vie sociale. Jusqu'en 1982, les femmes, dans la Saint-Roch thudinienne, jouaient un rôle purement extérieur : intendantes au service des marcheurs masculins, elles confectionnaient les uniformes, habillaient les soldats improvisés, préparaient

34. La fête patronale de saint Roch, dans le calendrier liturgique, est traditionnellement fixée le 16 août.

35. Une tradition orale rapporte que le «tour Saint-Roch», au XIX[e] siècle, était celui des Rogations. Sur les Rogations, survivance d'anciens rites agraires, voir A. VAN GENNEP, *op. cit.*, p. 1637 et ss.

36. Saint Mamert le 11, saint Pancrace le 12 et saint Servais le 13.

37. Cité par R. GOLARD, *op. cit.*, p. 169.

38. Les «campes» sont des cylindres de métal creux bourrés de poudre et de papier. Mises à feu, elles produisent un vacarme similaire à celui du canon. Les «campes» sont préparées par un artificier désigné par l'Administration communale ; son nom figure sur le programme officiel de la marche Saint-Roch. Au cours des festivités, l'artificier boute le feu à 27 «campes» : 9 le samedi soir (allumées de concert avec des personnalités locales) et 18 le dimanche.

Fig. 13. Cantinière de la «zouaverie» de la *Compagnie Saint-Roch*. Thuin, marche Saint-Roch, 1989.

les repas, laissant aux hommes seuls le soin de défiler, de participer aux agapes[39] et aux réjouissances. Les femmes acceptaient ainsi le schéma à

39. Le banquet, ou repas pris en commun, est un élément très important de la vie associative traditionnelle. Expression généreuse de la solidarité, il est en général réservé aux hommes. Ainsi, dans les confréries de Charité normandes étudiées par Martine Segalen, «les femmes sont admises parmi les membres, mais elles ne remplissent aucune des fonctions dévolues aux «charitons» : elles ne participent pas aux enterrements et sont exclues des repas statutaires que prennent ensemble les frères à plusieurs moments de l'année» (Martine SEGALEN, *op. cit.*, p. 155). Par ailleurs, il existe actuellement à Thuin une *Confrérie du Saint-Sacrement* comprenant douze membres masculins. Chaque année, le Jeudi Saint, les confrères se réunissent obligatoirement chez un de leurs collègues pour participer à un repas rituel. Les épouses sont strictement tenues à l'écart. Seule la maîtresse de maison (qui prépare le banquet) est autorisée à s'asseoir à la table des confrères.

Fig. 14. «Porte-colback». Thuin, marche Saint-Roch, 1989.

forte prédominance masculine qui — on l'a vu — était de règle partout ailleurs dans l'Entre-Sambre-et-Meuse. Les seules dames participant jusqu'il y a peu au cortège de la Saint-Roch étaient dès lors les quelques cantinières accompagnant différents pelotons masculins. A ces dernières, on peut ajouter les jeunes filles qui, au siècle dernier et sans doute encore au début de celui-ci, faisaient partie de la procession religieuse associée à l'escorte armée. Un chroniqueur de 1875 parle en effet «des essaims de jolies demoiselles et de belles petites filles préparant leurs robes blanches et leurs couronnes de fleurs»[40].

40. Cité par R. GOLARD, *op. cit.*, p. 169.

Aujourd'hui, les dames thudiniennes continuent certes à s'occuper d'intendance au moment de la marche. Une mère de famille rapportait cette année avoir cuit plus de vingt tartes pour recevoir les marcheurs amis de ses enfants. Les dames revendiquent néanmoins de plus en plus le droit de participer activement à toutes les expressions et manifestations de la fête. Bien plus, elles tentent, parfois avec succès, d'accéder aux divers niveaux de pouvoir et de décision régissant l'organisation de la Saint-Roch.

La marche thudinienne, on l'a vu, est mise sur pied depuis 1866 par l'Administration communale. À ce titre, c'est en définitive le bourgmestre de la localité, assisté du collège échevinal et du conseil communal, qui est responsable du bon déroulement des festivités. Si la ville de Thuin n'a pas encore connu de «mayeur» féminin, en revanche, depuis les élections de 1982, des femmes-échevins ont fait leur apparition au sein du collège, ce qui n'a pas été sans poser quelques problèmes aux membres du *Comité Saint-Roch*.

Le *Comité Saint-Roch*[41] est, à Thuin, l'institution à laquelle l'Administration communale délègue ses pouvoirs en tant qu'organisatrice de la marche. Placé sous le patronage du Gouverneur de la province de Hainaut, composé d'un comité d'honneur comptant une trentaine de membres et d'une commission organisatrice réunissant un président, deux vice-présidents, deux secrétaires, trois trésoriers, dix-huit commissaires[42] et un délégué de l'Administration communale — en 1989, l'échevin masculin ayant le folklore dans ses attributions —, ce comité regroupe des notabilités, des membres de certaines sociétés de marcheurs (à titre privé) et quelques folkloristes. Le *Comité Saint-Roch* ne possède pas de statuts écrits. Tout y est réglé par tradition orale et transmis par les «générations successives». Interrogé, un des deux secrétaires du comité[43] a rapporté que, selon la tradition, il était «exclu que les femmes en fassent partie». Les épouses des membres du comité ne sont par ailleurs pas autorisées à participer au banquet clôturant les festivités de la Saint-Roch, le lundi après-midi. Devant cet état de fait, les épouses ont, depuis une quinzaine d'années, décidé d'organiser leur propre banquet. Ce dernier se tient en général en dehors de Thuin, souvent à l'Abbaye d'Aulne, de telle manière qu'aucun contact ne soit établi entre le banquet des maris et celui des épouses.

La tradition existant d'inviter les édilités communales au banquet des messieurs du *Comité Saint-Roch*, un problème s'est évidemment posé dès

41. À propos du *Comité Saint-Roch*, voir P.-J. FOULON, *La Compagnie Saint-Roch,* p. 230.

42. Les chiffres sont ceux de l'année 1989.

43. Il s'agit de M. Jean-Marie Lannoy, auquel s'adressent nos plus vifs remerciements.

le moment où, en 1982, deux Thudiniennes avaient été nommées échevins. Le comité décida finalement, après bien des hésitations, de ne pas suivre la «tradition» et se déclara en faveur de la présence, au banquet, des échevins féminins, qui, selon les années, acceptèrent ou déclinèrent l'invitation.

L'*Amicale folklorique de Thudinie*[44] réunit en son sein des délégués de la plupart des compagnies de marcheurs thudiniens. Elle tâche — quand faire se peut — de maintenir une bonne entente entre les différents groupes. Cette année 1989 a vu naître d'âpres discussions entre les représentants de différentes tendances de cette association à propos de l'admission éventuelle au sein de l'Amicale d'une nouvelle société constituée essentiellement de femmes : le groupe des *Sœurs grises*, dont il sera question plus bas. En fin de compte, les *Sœurs grises* ont été acceptées au sein de l'association.

En 1989, la marche Saint-Roch de Thuin regroupait quatorze sociétés locales totalisant plus de mille participants. Parmi ceux-ci figurait un certain nombre de «marcheuses» dont, en l'absence d'un recensement réalisé pendant le défilé lui-même, il est difficile de déterminer la proportion exacte. Les femmes ne semblent pas, cependant, atteindre dix pour cent des effectifs totaux. Elles ne se répartissent pas davantage d'une manière égale dans les quatorze sociétés locales.

Prenant pour critère l'admission des dames et jeunes filles au sein des associations de marcheurs thudiniens, on peut établir quatre catégories de sociétés. La première comprend les groupes où les femmes sont catégoriquement refusées; la deuxième réunit les sociétés où les femmes sont acceptées seulement en tant que cantinières ou vivandières; la troisième regroupe les associations où les femmes peuvent occuper des rôles traditionnellement masculins; la quatrième catégorie concerne une seule société, constituée exclusivement de femmes.

Dans la première catégorie, se rangent les *Zouaves pontificaux,* les *Pompiers de la Ville-Haute* et le *Second régiment des Grenadiers à Pied de la Garde impériale*. Leurs statuts sont formels : aucune femme, même cantinière, ne peut faire partie de la société. Les deux banquets annuels de la compagnie des grenadiers sont, quant à eux, strictement réservés aux hommes, même si ce sont des dames qui sont chargées du service des tables. Aucune femme ne figure jamais parmi les invités d'honneur de ces repas. Néanmoins, à l'occasion du centenaire de leur société, en 1988, les grenadiers ont tenu à associer leurs épouses au cours d'agapes mixtes qui suivirent de quelques semaines le fastueux «banquet du Centenaire», réservé aux hommes comme il se devait.

44. À propos de l'*Amicale Folklorique de Thudinie*, voir P.-J. FOULON, *La Compagnie Saint-Roch,* p. 230.

Fig. 15. Cantinière des *Volontaires de 1830*. Thuin, marche Saint-Roch, 1989.

Pour justifier le refus d'accueillir les femmes à quelque activité que ce soit, les arguments avancés par les marcheurs appartenant à ces sociétés «sexistes» sont ceux que l'on entend formuler partout dans l'Entre-Sambre-et-Meuse : danger de querelles, incongruité du comique troupier en présence des dames ou, tout simplement — et en dernier recours —, «la tradition», considérée alors comme inébranlable et définitive.

La deuxième catégorie comprend trois sociétés thudiniennes où, seules, des cantinières — ou assimilées — évoluent en tant que «marcheuses» : les *Zouaves français*, les *Chasseurs-Carabiniers* de la Ville-Basse et les *Flanqueurs de la Garde* de Ragnies.

Malgré plusieurs demandes allant dans le sens d'un élargissement du recrutement aux femmes et aux jeunes filles, les *Zouaves français* ont

Fig. 16. Cantinière des *Voltigeurs du Premier Empire*. Thuin, marche Saint-Roch, 1989.

toujours refusé leur présence au sein de leur société. Bien entendu, une exception était faite pour la cantinière, l'infirmière et deux chevrières. La cantinière des zouaves est aujourd'hui la doyenne d'âge des « marcheuses » thudiniennes. Elle vient d'être décorée pour ses cinquante années de marche, distinction rare chez les hommes eux-mêmes. Interrogée, la dame a manifesté son désir de voir se perpétuer la situation actuelle : les membres de la compagnie doivent être des hommes et les cantinières porter des costumes féminins. Des femmes vêtues d'uniformes masculins, « ce n'est pas beau », déclare-t-elle.

Par ailleurs, depuis une génération, les épouses des *Zouaves français* sont régulièrement invitées aux agapes de la compagnie : d'abord, elles furent conviées à prendre la tarte et le café ; puis, finalement, à participer

à tout le repas. Aujourd'hui, une dizaine de femmes seulement répondent positivement, alors qu'une cinquantaine d'invitations sont adressées par le comité[45].

La présence de cantinières est inscrite dans les statuts des *Chasseurs-Carabiniers* : en 1868, à la fondation de la société, il y en avait trois ; à partir de 1956, on décida d'en admettre quatre. Les statuts de 1868 ajoutaient que, pour être cantinière, il fallait avoir entre seize et dix-huit ans, être célibataire et n'avoir aucun lien de parenté avec la troupe. Aujourd'hui, ces conditions ont été abolies : les quatre cantinières sont mariées. D'un autre côté, si les épouses des chasseurs ne sont pas invitées au banquet de la Saint-Roch, elles le sont depuis vingt ans lors du banquet de la Sainte-Barbe[46].

La compagnie des *Flanqueurs de la Garde*, fondée en 1989, possède des statuts écrits. Il y est stipulé que cinq femmes seulement ont le droit de figurer dans les rangs de la société. Elles doivent d'ailleurs y exercer des fonctions précises : «porte-chapeau» du tambour-major, cantinières et vivandières. Aucune femme ne peut porter les armes : dans cette compagnie vouée à la recherche de l'authenticité, le contraire apparaîtrait comme une contrevérité historique[47].

À l'exception des *Flanqueurs de la Garde*, les sociétés thudiniennes regroupées au sein de ces deux premières catégories caractérisées soit par l'exclusion des femmes, soit par une différentiation très nette des rôles attribués aux deux sexes, comptent parmi les plus anciennes de la ville de Thuin. Les *Chasseurs-Carabiniers* ont été fondés en 1868, les *Zouaves pontificaux* en 1871, les *Pompiers de la Ville-Haute* en 1886, le *Second régiment des Grenadiers à Pied de la Garde impériale* en 1888 et les *Zouaves français* en 1890[48].

La troisième catégorie est constituée par les sociétés où les femmes peuvent jouer des rôles traditionnellement réservés aux hommes. Cette catégorie regroupe les *Pompiers des Waibes,* les *Enfants de sainte Barbe*, de Ragnies, les *Mousquetaires du Roy*, les *Cosaques,* les *Voltigeurs du Premier Empire,* les *Volontaires de 1830* et la *Compagnie Saint-Roch*. Dans ces sociétés, tantôt les rôles masculins tenus par des femmes sont limités en fonction de coutumes ou de statuts écrits ; tantôt les femmes sont autorisées, sans limitation d'aucune sorte, à exercer n'importe quelle fonction.

45. Renseignements aimablement communiqués par Mme François Vandamme.

46. Renseignements aimablement communiqués par M. Alfred Michot. Chaque année, la Sainte-Barbe est fêtée par l'ensemble des marcheurs thudiniens le premier dimanche de décembre.

47. Renseignements aimablement communiqués par M. Claude Rochet.

48. Cf. M. CONREUR, *op. cit.*

Chez les *Cosaques*[49], société de cavaliers créée en 1982, les femmes représentent la moitié des effectifs : ce sont essentiellement des jeunes filles de douze à dix-huit ans. Il n'est nullement exclu qu'un jour, il puisse y avoir plus de femmes que d'hommes. Le seul critère d'admission au sein de la société est le suivant : savoir monter à cheval et, plus précisément, «savoir quitter et réintégrer un peloton au galop en s'arrêtant net». Pour l'instant, aucune femme cosaque n'exerce les fonctions d'officier; rien ne s'y opposerait cependant. Le lundi de la Saint-Roch, les *Cosaques* défilent à pied. La troupe est alors armée de fusils loués dans l'Entre-Sambre-et-Meuse. Les jeunes filles portent des pétoires qu'elles chargent de «16 grammes de poudre» chaque fois qu'il s'agit de tirer une salve. Celles-ci sont fréquentes et fort appréciées des tireurs. Au banquet du lundi après-midi, les *Cosaques* invitent leurs conjoints.

Chez les *Enfants de sainte Barbe*[50], société de pompiers fondée à Ragnies en 1869, il n'est nullement fait mention des femmes dans les statuts. Jusqu'en 1970, la seule dame figurant dans les rangs était la cantinière. Aucune autre femme n'avait jamais sollicité son entrée dans la compagnie. Vers 1970, le tambour-major proposa d'adjoindre à la clique des tambours dits «de lansquenets», c'est-à-dire de hautes caisses sans timbre destinées à marquer le rythme et frappées par des mailloches à gros bout de feutre[51]. Ces nouveaux tambours furent confiés à des jeunes filles, au cours d'une réunion houleuse où partisans et adversaires des femmes dans les rangs s'opposèrent assez violemment. À partir des années quatre-vingts, sous la pression d'un certain nombre de marcheurs, les femmes furent admises dans tous les pelotons à la condition, cependant, qu'elles portent des jupes et non des pantalons.

49. Renseignements aimablement communiqués par M. Jean-Pol Deburges. Selon ce dernier, les *Cosaques* représentent un escadron du deuxième régiment des chevau-légers polonais de la Garde impériale. Cet escadron formait, en son temps, l'escorte personnelle du prince Poniatowski, maréchal d'Empire. Sur le «2e chevau-légers de la Garde», voir Frédéric MASSON, *Cavaliers de Napoléon*, Paris, 1896, pp. 299-304; sur Poniatowski, voir Georges SIX, *Dictionnaire biographique des généraux et amiraux français de la Révolution et de l'Empire (1792-1814)*, Paris, 1934, p. 323.

Lorsque la société des *Cosaques* fut créée, l'intention de quelques fondateurs était de faire paraître, pour une fois, dans les marches de l'Entre-Sambre-et-Meuse, les «ennemis de Napoléon» en présentant des cosaques russes. Les organisateurs de la marche Saint-Roch laissèrent entendre aux candidats marcheurs qu'une telle perspective ne serait pas de nature à favoriser leur intégration dans le défilé et qu'il valait mieux adopter des uniformes à référence impériale et un style «à la française». Ce qui fut fait et explique ce choix curieux et ambigu.

50. Renseignements aimablement communiqués par M. Louis Derenne.

51. Cette fantaisie n'est pas toujours considérée de bon aloi par les autres batteries thudiniennes qui reprochent à la formation de Ragnies «son côté cavalcade».

Fondée en 1988, la compagnie des *Volontaires de 1830* accepte les femmes dans ses rangs[52]. Sur les quatre-vingts membres actuels, il a été convenu, cependant, que seuls vingt pourraient être féminins. Ces dames se répartissent de la manière suivante : quatre cantinières (dont une exerçant les fonctions de chef), quatre vivandières et douze fusils. Dans la batterie, aucune femme ne joue du tambour ; on y trouve en revanche un fifre féminin.

Créés en 1987, les *Voltigeurs du Premier Empire* admettent volontiers les femmes au sein de leur compagnie. Leur batterie est mixte et les deux fifres sont des jeunes filles.

Lors de sa fondation en 1984, la *Compagnie Saint-Roch*[53] voulait réagir contre les velléités d'authenticité historique obsédant certains marcheurs et en revenir à des uniformes portés traditionnellement dans l'Entre-Sambre-et-Meuse. Dès le début, d'innombrables discussions concernèrent la présence des femmes au sein de la compagnie. Le rôle de cantinière fut admis d'office. Par ailleurs, dans les tout premiers temps, certains banquets eurent lieu «avec les femmes». Rapidement, cependant, il apparut que les tenants d'une convivialité sexiste prirent le dessus.

Le 26 juin 1985, les «décisions prises à l'unanimité par le Corps d'office»[54] stipulaient : «Par tradition, aucune personne de sexe féminin ne pourra évoluer dans le corps d'office. Dans les pelotons, seules les fillettes de moins de dix ans, les cavalières et les cantinières feront exception». Ces décisions, qui entrouvraient la porte aux femmes, furent confirmées par l'Assemblée générale du 29 septembre 1985[55]. Trente-cinq membres émirent alors un vote au sujet du «problème des fillettes» et de leur maintien ou de leur limitation au sein de la *Compagnie Saint-Roch*. Vingt-quatre personnes — soit près de septante pour cent — se déclarèrent en faveur du système mis en place par le Corps d'office. Dix marquèrent leur préférence pour le refus de nouvelles inscriptions de fillettes. Une seule personne vota pour l'éviction pure et simple des petites filles.

Le 23 octobre 1988, la *Compagnie Saint-Roch* se dota de nouveaux statuts, rendus nécessaires par la création de «sections» indépendantes à l'intérieur de la société. Ses rangs s'étant largement étoffés — en 1988, la compagnie avait rassemblé quatre cents marcheurs —, cette dernière

52. Renseignements aimablement communiqués par M. Jacques Deflandre.

53. Cf. P.-J. FOULON, *La Compagnie Saint-Roch, passim.*

54. *La Compagnie. Décisions prises à l'unanimité par le Corps d'office. 26 juin 1985.* Texte photocopié. Archives Pierre-Jean Foulon.

55. *La Compagnie Saint-Roch. Thuin. Compte-rendu de l'assemblée générale du 29 septembre 85,* dans *Aroc, bulletin de liaison de la Compagnie Saint-Roch Thuin,* n° 3, [Thuin, 1985], non paginé.

Fig. 17. Le «réveil» du lundi (5 h du matin).

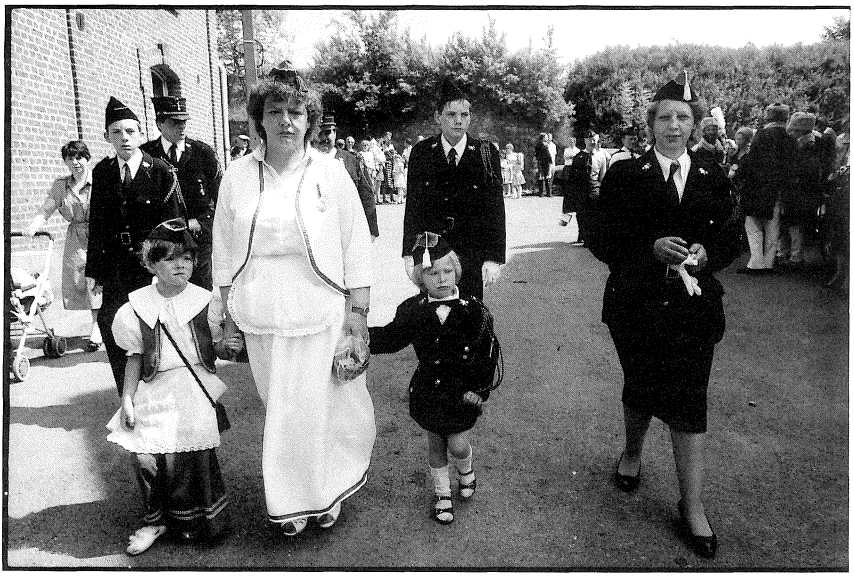

Fig. 18. Cantinière des *Enfants de sainte Barbe*. Thuin, marche Saint-Roch, 1989.

avait dû en effet se fragmenter en plusieurs sous-groupes autonomes : une compagnie d'enfants, dite *Jeune Compagnie*, une «zouaverie»[56], un escadron de cavaliers et une compagnie d'adultes à caractère traditionnel[57]. Peu avant la Saint-Roch de 1989, certains sapeurs de la compagnie d'adultes créaient à leur tour une cinquième section indépendante : la «saperie»[58].

L'article trois des nouveaux statuts, par ailleurs extrêmement complexes[59], règle le problème de l'«admission». Le point deux spécifie : «La Compagnie Saint-Roch est ouverte à tous les hommes sans restriction d'âge. Les femmes admises dans la compagnie sont les cavalières, les cantinières, les infirmières, les nounous, les petites filles jusque l'âge de douze ans»[60].

On le voit, les décisions de 1985 avaient été quelque peu modifiées dans le sens d'un élargissement modeste du recrutement féminin : l'âge-limite, pour les fillettes, était augmenté de deux ans; quant aux «nounous», c'est-à-dire aux femmes adultes chargées de pouponner dans les rangs de la *Jeune Compagnie*, il s'agissait d'une innovation s'inscrivant par ailleurs tout à fait dans le conformisme traditionaliste : ces dames chargées de veiller au confort des jeunes marcheurs continuent aujourd'hui le rôle de service et de protection dévolu aux femmes dans les modèles anciens. Ces derniers déterminent aussi l'uniforme des «nounous», qui portent obligatoirement des jupes ou des robes.

56. Depuis lors, la «zouaverie» comprend elle-même un peloton de «sapeurs-zouaves», une batterie de tambours et fifres ainsi que des zouaves porteurs de fusils ou de tromblons; l'ensemble est commandé par un adjudant, appelé «commandant».

57. Cette compagnie comprend les traditionnels sapeurs porteurs de tabliers brodés, des tambours et fifres ainsi que des tireurs.

58. Cette «saperie» regroupa des sapeurs porteurs de tabliers brodés et, fait non en usage dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, des «sapeurs-tireurs». En mai 1989, la *Compagnie Saint-Roch* divisée en cinq sections autonomes regroupait quelque quatre cent cinquante marcheurs.

59. Il serait intéressant d'étudier l'évolution des relations et du pouvoir au sein de la *Compagnie Saint-Roch*. Ayant voulu, au moment de sa création, calquer son système relationnel sur celui, très populaire, des compagnies villageoises traditionnelles de l'Entre-Sambre-et-Meuse, la *Compagnie Saint-Roch* en est rapidement arrivée à se doter d'institutions complexes. D'association de type populaire qu'elle voulait être au départ, la *Compagnie Saint-Roch*, vite prise en mains par ceux que d'aucuns appelaient les «intellectuels», est inéluctablement devenue un groupement caractérisé par une structure savante empruntée aux organisations sociales et politiques les plus contemporaines. Ce changement des relations au sein de la *Compagnie Saint-Roch* traduit à merveille les problèmes que pose, dans le domaine du folklore actuel, la rencontre antithétique des cultures savante et populaire et, au-delà, la fatale remise en question de la «tradition».

60. *Projets de statuts soumis à l'approbation de l'assemblée générale de la Compagnie Saint-Roch du 23 octobre 1988,* deuxième feuillet, dans *Aroc, Bulletin de liaison de la Compagnie Saint-Roch,* s.d.

Dans la *Compagnie Saint-Roch*, c'est donc dans les rangs de la *Jeune Compagnie* — compte tenu de la présence de filles jusqu'à l'âge de douze ans — que l'on rencontre le plus grand nombre de «marcheuses». La batterie, elle, est pourtant composée exclusivement de tambours et de fifres masculins. Gérée par les instrumentistes eux-mêmes[61], cette batterie est constituée d'une dizaine de tambours, de trois fifres, d'un tambour-major[62] et d'une cantinière. La moyenne d'âge est d'environ quinze ans. Vivant dans une famille de marcheurs — un de ses frères exerce la fonction de premier tambour dans une autre section de la *Compagnie Saint-Roch* —, la cantinière aimerait ardemment jouer du tambour au sein de la batterie de la *Jeune Compagnie*. Avant la Saint-Roch de 1989, deux faits s'y opposaient : d'une part, les statuts généraux de la *Compagnie Saint-Roch*; d'autre part, un vote intervenu quelques mois avant les festivités au sein de la batterie, vote au cours duquel deux membres de la formation s'opposèrent — la règle étant alors celle de l'unanimité — à l'admission de tambours féminins. Néanmoins, lors des «présorties», la cantinière troqua de temps à autre son rôle de pourvoyeuse pour celui de tapin.

Lorsqu'on envisage les sociétés de marcheurs thudiniennes sous l'angle de la participation féminine, la quatrième et dernière catégorie est constituée par une seule société, au sein de laquelle ne sont admises que des femmes. Il s'agit de la société des *Sœurs Grises*, «créée en 1988[63], ainsi que l'affirme l'article un des statuts[64], pour fêter et honorer saint Roch». La première participation effective des *Sœurs Grises* à la marche thudinienne a eu lieu un an plus tard seulement, en 1989.

La création de cette société a fait, à Thuin, l'objet de bien des débats et des remarques, certains marcheurs ou responsables s'opposant à la présence, dans le défilé, d'un groupe féminin aussi particulier, d'autres prenant parti pour ces dames ou ces jeunes filles désireuses de s'associer, en tant que femmes, aux divers rites et pratiques de la Saint-Roch. Il fallut plus d'un an de négociations, contacts et réunions diverses pour aboutir, à ce sujet, à un consensus dans la communauté folklorique thudinienne.

61. Les jeunes instrumentistes sont actuellement occupés à se doter d'un système d'élection du tambour-major, du premier tambour et du premier fifre. Ce procédé de nomination va à l'encontre de ce qui se pratique traditionnellement dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, où c'est le tambour-major déclaré tel lors de la cérémonie du cassage du verre (en général, à la suite d'enchères) qui recrute *ses* tambours et *ses* fifres.

62. Le tambour-major de la *Jeune Compagnie* choisit lui-même son «porte-colback».

63. Les premières prises de contact entre futures *Sœurs Grises* eurent lieu dès après la Saint-Roch de 1987.

64. *Statuts des Sœurs Grises*. Deux pages dactylographiées. Archives Mme Marie-Paule Coppée.

La solution acceptée par les *Sœurs Grises*, le *Comité Saint-Roch* et le reste des marcheurs fut la suivante : les «religieuses» étaient acceptées dans le cortège à la condition qu'elles figurent non pas dans l'escorte armée accompagnant la statue du saint thaumaturge, mais seulement à la suite de cette dernière, parmi les pèlerins et après le Clergé et l'Administration communale. L'*Ordre du cortège*, programme officiel distribué par les membres du *Comité Saint-Roch* aux spectateurs massés le long du tour énumérait ainsi les différents groupes : «... 18. Les Zouaves Pontificaux (Thuin)[65]; 19. Saint Roch; 20. le Clergé; 21. l'Administration communale; 22. Sœurs Grises, Pèlerins et Cercles équestres». Pourtant, lorsqu'elles sont interrogées sur la question, les *Sœurs Grises* se considèrent bien comme des «marcheuses».

Les *Sœurs Grises* ont été fondées par un groupe de femmes décidées à participer, comme les hommes, aux festivités de la Saint-Roch. Si elles déclarent[66] ne pas former un groupe féministe, elles excluent toutefois catégoriquement les hommes de leurs rangs. L'article deux des statuts[67] stipule : «La société est composée essentiellement de membres féminins portant l'habit des Sœurs Grises».

Le choix de cet «uniforme»[68] n'a pas été adopté d'emblée. Il fut d'abord question, chez certaines, de créer une société d'«infirmières» destinée à venir en aide aux marcheurs en cas d'éventuel besoin. D'autres, en revanche, suggérèrent la constitution d'un groupe armé. Cette dernière idée fut rapidement abandonnée, car, comme se plaisaient à le souligner bien des futures *Sœurs Grises*, les femmes n'ont jamais porté les armes dans les troupes d'autrefois. On retrouvait ainsi, dans ces conversations

65. Une tradition en vigueur à Thuin, depuis de très nombreuses années, accorde aux *Zouaves Pontificaux* l'honneur de «porter saint Roch». De ce fait, les zouaves figurent en dernière position dans l'escorte armée. Certains zouaves pontificaux ont craint que ce privilège ne soit remis en question par l'arrivée des *Sœurs Grises*. C'est pourquoi ceux-ci émirent de graves réserves à propos de l'introduction du groupe de religieuses dans le cortège. Des privilèges tels que celui défendu par les *Zouaves Pontificaux* sont très fréquents dans les marches. À Walcourt, la compagnie de Daussois est toujours en tête; à Thuin, les *Sapeurs et Grenadiers* défilent les premiers, tandis que les *Chasseurs-Carabiniers* sont toujours en avant-dernière position. Tantôt, ces privilèges sont perçus comme des traditions équitables par l'ensemble des marcheurs; tantôt ils sont considérés, par une certaine partie de la collectivité, comme des dispositions vexatoires.

66. Renseignements aimablement communiqués par Mme Marie-Paule Coppée, présidente, et par Mme Catherine Ceulemans.

67. Cfr note 64.

68. Le terme «uniforme» n'apparaît pas dans les statuts. Il est toutefois mentionné dans le *Contrat d'engagement* dressé entre la «présidente de la société des Sœurs Grises de Thuin» et la «postulante». Cette dernière s'engage à verser une certaine somme «en payement de la location de l'uniforme qui lui est fourni et qui reste propriété de la société».

Fig. 19. *Sœurs Grises*. Thuin, marche Saint-Roch, 1989.

Fig. 20. Spectatrices à la «rentrée». Thuin, marche Saint-Roch, 1985.

préliminaires, un souci d'authenticité historique similaire à celui que l'on rencontre chez bien des marcheurs actuels.

La proposition de créer un groupe de *Sœurs Grises* vint plus tard. Cette idée de constituer un groupe d'essence religieuse renouait ainsi — inconsciemment sans doute — avec la vieille tradition rurale française selon laquelle — c'est Martine Segalen qui le souligne — « les rares associations féminines sont essentiellement religieuses et fonctionnent dans l'orbite de la vie catholique, s'assignant avant tout des fonctions de dévotion »[69].

Influencé par l'historicisme inspirant bien des marcheurs de l'Entre-Sambre-et-Meuse, le choix des *Sœurs Grises* fut déterminé par des recherches menées à travers les annales thudiniennes. Les fondatrices de la future société féminine constatèrent ainsi à la suite de la lecture d'un ouvrage consacré aux établissements religieux de la ville de Thuin[70], qu'au XVII^e^ siècle, une communauté « des Sœurs Grises du tiers-ordre de saint François d'Assise » s'était établie dans un couvent situé dans le quartier de la Ville-Haute afin de s'adonner à l'éducation des jeunes filles et aux soins des malades. On appelait ces religieuses *Sœurs Grises* en fonction de la couleur de l'habit qu'elles portaient à l'époque.

Dès lors, la décision fut prise d'adopter le costume gris des anciennes religieuses thudiniennes après toutefois avoir eu l'assurance que celui-ci n'était plus porté de nos jours. Les fondatrices écrivirent également à la *Compagnie des filles de la Charité de saint Vincent de Paul*, à la rue du Bac, à Paris. La sœur archiviste trouva leur but très « louable »[71]. Ces encouragements furent confirmés par ceux du clergé thudinien[72] et par les *Sœurs de Notre-Dame* de Thuin[73].

Malgré une évidente volonté de respecter leur caractère religieux, ou tout au moins sacré, les *Sœurs Grises* thudiniennes n'excluent nullement l'amusement, voire la dérision. Une certaine ambiguïté prévaut donc dans ce groupe, dont l'homogénéité n'existe que sur la base d'un consensus relativement fragile ménageant tendances et opinions diverses.

69. M. SEGALEN, *op. cit.*, p. 158.

70. Emmanuel BRACONNIER, *Notice sur les établissements religieux de la ville de Thuin,* dans *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. 23, 1876, pp. 243-254.

71. L.a.s. de sœur DELORT, archiviste. Archives des *Sœurs Grises*.

72. En 1989, lors de la messe du lundi de la Saint-Roch, le sermon du doyen de Thuin fut intégralement consacré à la mise en valeur de la nouvelle société des *Sœurs Grises*, qui obtenaient ainsi une reconnaissance ecclésiastique officielle.

73. Les *Sœurs de Notre-Dame* ont longtemps occupé le couvent des *Sœurs Grises*, devenu institution d'enseignement libre. Depuis 1982, elles se sont retirées dans une petite demeure voisine du couvent.

Le fascicule intitulé *Elles*[74], que deux *Sœurs Grises* ont publié peu avant la Saint-Roch, souligne ce caractère.

Rédigé sous forme d'une bande dessinée humoristique où le lecteur découvre notamment une «sœur grise grise», l'ouvrage débute néanmoins par un très sérieux plan de Thuin en 1789 et un extrait du texte historique inspirateur de la société. Les pages suivantes basculent aussitôt dans l'humour narquois et la caricature burlesque avec, notamment, l'aventure des *Sœurs Grises* et des *Cosaques* au pied du beffroi de Thuin ou encore l'image railleuse d'un certain «concile de Thuin au cours duquel le Comité Saint-Roch admit la venue des Sœurs Grises (1988)».

Les statuts du groupe sont cependant formels : au cours du défilé, le plus grand sérieux est de rigueur. Le règlement stipule d'ailleurs que «le costume ne peut être porté que pendant la marche» et que «chaque membre[75] est tenue de se changer dès la rentrée du cortège»[76]. Néanmoins, en 1989, les *Sœurs Grises* ont participé «en uniforme» à leur banquet, le lundi après-midi. Ces agapes furent strictement réservées aux consœurs : aucun homme ne put y prendre part.

Lors de la Saint-Roch de 1989, quarante femmes et jeunes filles «marchaient» dans les rangs des *Sœurs Grises*. On rapporte qu'une dame qui aurait ardemment souhaité adhérer au groupe n'a pu le faire à la suite du refus catégorique de son mari. Il semble pourtant que, dans sa grande majorité, la population locale ait réservé un accueil très favorable à ce nouveau groupe féminin.

La marche Saint-Roch de Thuin est aujourd'hui à un moment crucial de son histoire. Un peu plus d'un siècle après son remaniement dû à sa «reprise» par l'Administration communale, la marche connaît de nouveaux changements, brusques et rapides : étonnante multiplication des sociétés de marcheurs et volonté manifeste, chez les Thudiniennes, de s'intégrer au rituel festif.

Dans la vieille cité sambrienne de Notger, aujourd'hui devenue petite bourgade entourée de noyaux ruraux, la tension que les femmes provoquent au sein de la marche Saint-Roch se double ainsi d'une crise «d'excroissance» suscitée par une génération quasi spontanée de nouveaux

74. *Elles*, [Beaumont, 1989], 25 p. La page de titre porte les mentions suivantes : «Les Catherines Ceulemans présentent Sœurs Grises Story. Texte et dessins de Catherine Ceulemans. Lettrage de l'autre Catherine Ceulemans».

75. Cette féminisation du mot «membre» n'est pas attestée par le *Trésor de la langue française*, t. XI, Paris, 1985, pp. 612-614.

76. Il a été prévu, cependant, que les *Sœurs Grises*, à la fin du cortège, porteraient un badge sur leur vêtement civil afin de marquer la cohésion du groupe grâce à une possibilité d'identification immédiate.

groupements de marcheurs difficilement canalisés par les pouvoirs en place. La proposition actuelle (en juin 1989) de créer une nouvelle société de «légionnaires en képi blanc» est la suite logique de ce mouvement de multiplication et de diversification des associations folkloriques locales. Nul doute que la collectivité devra réagir vis-à-vis de cette suggestion et juger de la légitimité d'une telle présence dans les rangs d'une escorte armée destinée à exalter les valeurs de l'Entre-Sambre-et-Meuse.

Séduit par les femmes, exalté par le nombre, le folklore thudinien est donc en ébullition. Très présent dans la grande métropole carolorégienne voisine, le monde savant marque ainsi fortement son emprise sur les traditions et les gestes locaux : Thuin ne rassemble plus seulement des «gens de village». Malgré les «retours aux sources» et les plaisirs de vivre «une culture folklorique»[77], les valeurs y basculent vite dans le camp des systèmes savants et des modes modernes.

Ce désir de participation des femmes à la marche n'est pas propre à Thuin : il apparaît dans toute l'Entre-Sambre-et-Meuse, avec une inégale acuité selon les lieux et les moments. Où que ce soit, cependant, le mariage est difficile. Coutumes populaires et usages savants s'opposent et s'affrontent : un consensus nouveau doit alors s'établir, l'ensemble de la collectivité locale jouant le rôle de censeur et de garant d'une «tradition» perpétuellement en déséquilibre.

Les solutions aux problèmes posés par l'inéluctable intégration du «deuxième sexe» aux différents aspects et moments de la marche sont très diverses : tantôt, les rôles essentiellement féminins sont multipliés, parfois à l'excès; apparaissent ainsi, de plus en plus nombreuses, des cantinières, mais aussi des vivandières, des infirmières, des buandières, des chevrières, des nourrices... parfois groupées en «pelotons»; tantôt, les rôles masculins sont ouverts aux femmes; elles deviennent alors instrumentistes, tambours, fifres, mais aussi cavalières, tireurs, officiers; tantôt — et c'est là une nouveauté introduite par les *Sœurs Grises* de Thuin — elles constituent un groupe strictement réservé aux femmes, excluant tout homme de la pratique festive; dans ce cas, elles renouent paradoxalement avec les modèles sexistes prônés par certaines sociétés masculines figées dans le respect inconditionnel des usages anciens. Si, à Thuin, les *Sœurs Grises* ont été — après bien des tergiversations — acceptées telles quelles par les hommes qui détiennent encore largement le pouvoir dans l'organisation de la marche Saint-Roch, c'est bien sûr à première vue parce qu'elles adoptaient un costume féminin excluant *de facto* toute présence masculine. Cependant, loin d'avoir été laissé au hasard ou aux inspirations

77. Sur le terme «culture folklorique», voir Michel LAUWERS, *Religion populaire, culture folklorique, mentalités. Notes pour une anthropologie culturelle du moyen âge,* dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, vol. LXXXII, n° 2, avril-juin 1987, pp. 221-258.

passagères, le choix de ce costume semble avoir été dicté par des usages, profondément enracinés au sein des traditions rurales, usages engageant les femmes à s'associer au sein de groupes à caractère religieux. Et si, par ailleurs, la population locale a réservé un accueil favorable aux *Sœurs Grises*, c'est en fait parce qu'elle voyait, à travers ces femmes costumées en religieuses du XVII[e] siècle, une renaissance de la traditionnelle procession religieuse associée à l'escorte armée et disparue aujourd'hui à la suite de la désaffection tout intellectuelle du clergé pour le rite ancien. Auparavant, en effet — et certains s'en souviennent encore — «joncheuses» et communiantes accompagnaient les autorités ecclésiastiques revêtues de leurs vêtements sacerdotaux d'apparat. Reste à savoir si, dans ces conditions, ces femmes sont bien les «marcheuses» qu'elle déclarent être et si — exception faite de leur appropriation d'un certain vocabulaire sambro-mosan et de leur désir ou pratique d'une certaine transgression — leur présence à forte connotation ecclésiastique et historiciste n'est pas inévitablement récupérée par une «tradition» exagérément normative que, paradoxalement, elles prétendent combattre.

On le voit, à Thuin, comme dans tout le reste de l'Entre-Sambre-et-Meuse, les femmes n'ont pas fini de chercher expressions et d'inventer justifications à leur désir de «marcher». Refusant les rôles ancillaires, elles réclament un partage de la fête comme, dans la modernité quotidienne, elles revendiquent une égalité des droits et des tâches. Dans le grand théâtre populaire des marches, elles exigent de quitter les travaux — et les rires — des coulisses pour tenir tous les rôles assignés aux hommes par la tradition ou, simplement, par l'usage, même si, «pour faire le beau»[78], elles doivent porter les culottes, se noircir les ongles et se salir les mains dans la poudre, même si, pour rendre à l'homme la pareille, elles doivent l'exclure en jouant à prendre le voile le temps d'un cortège.

Désormais, le vers de Gilbert Anrijs : «Elles ont tout mis en œuvre et elles nous voient partir» n'a plus de portée et face aux dames qui «marchent», aux filles qui tirent, qui «sifflent» ou qui «tambourent», on s'interroge sur cette phrase de Georges Roupnel : «l'âme rurale a en elle toutes les fondations; elles est riche de toutes les successions. Elle accumule sans détruire jamais. Elle contient toutes les origines et tous les résultats. Elle siège au-dessus de cet entassement de dépôts sacrés; et c'est du sommet de cette colline inspirée qu'elle contemple les voies nouvelles»[79].

78. Ce mot est de Claude Rivière dans la préface au livre d'A. PIETTE, *Les jeux de la fête,* p. 6. «Qui joue le *Gille* à Binche fait le beau, et faire le beau, c'est parfois faire de la beauté qui nous manque».

79. Gaston ROUPNEL, *Histoire de la campagne française,* Paris, 1981, p. 401. Une 1[re] édition était parue en 1932.

LES JOUTES NAUTIQUES À THUIN

par Roger FOULON

À plusieurs reprises, Maurice-A. Arnould s'est intéressé à la navigation sambrienne. En 1958 notamment, il signe une étude intitulée *La navigabilité ancienne de la Sambre, note de paléographie*[1]. Dans cette étude, l'auteur cite entre autres un extrait des statuts de la frairie des bateliers de Namur de 1328 fixant les redevances perçues par la corporation sur les bateaux qui remontent la Sambre. Ceux-ci possèdent quatre lieux d'escale : Floreffe, Châtelet, Marchienne-au-Pont et La Buissière. Ils empruntent donc la rivière au-delà de Thuin. M.-A. Arnould mentionne aussi qu'en 1372, trois bateaux mouillent à la Buissière, attendant la venue de Marguerite de Brieg qui se rend à la cour impériale d'Aix-la-Chapelle rejoindre son époux, le duc Albert de Bavière, régent du Hainaut. On navigue donc beaucoup sur la Sambre en ce XIV^e^ siècle.

Mais bien avant, à l'époque romaine, il existait déjà une «flotte de la Sambre». Le personnel de cette *classis sambrica* faisait partie, dans la Gaule, de l'armée d'occupation. Des auteurs signalent qu'au IV^e^ siècle, le *praefectus* de cette flotille résidait à Quartes ou Hargnies, vers l'origine de la Sambre, plus haut que Maubeuge[2]. Les premières écluses, rudimentaires, datent du XVI^e^ siècle. C'est à l'époque que les moines d'Aulne font effectuer des travaux (pour quelque trois mille florins) afin d'améliorer le courant et «garder les cultures riveraines»[3].

Cependant, il faudra attendre la canalisation de la rivière pour que la navigation s'y développe. Ces travaux sont décidés en 1823. Le 1^er^ janvier 1829, bien qu'ils ne soient pas terminés, la Sambre transformée est ouverte[4]. Une dizaine d'écluses d'alors existent toujours entre la frontière française et la région carolorégienne. Cette canalisation va permettre l'essor de l'industrie batelière sur les berges de la Sambre, spécialement à Thuin, où des chantiers de construction de bateaux se créent en divers endroits, notamment de part et d'autre de l'embouchure de la Biesmelle.

1. Maurice-A. ARNOULD, *La navigabilité ancienne de la Sambre, note de paléographie,* dans *Mélanges Félix Rousseau*, Bruxelles, 1958, pp. 47-69.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*

4. Jules de SOIGNIE, *Histoire des voies de communication par terre et par eau, spécialement au point de vue du Hainaut*, Mons, 1874.

Fig. 1. Une passe.

À l'époque, de nombreux mariniers ont des attaches thudiniennes. S'ils naviguent beaucoup et sillonnent les fleuves, rivières et canaux de Hollande, d'Allemagne, de France et de Belgique, ils reviennent à Thuin, où ils font souvent escale, lors des grands événements familiaux (naissances, mariages, décès, etc.). Par eux, on peut donc dire que la ville de Thuin a été dès la seconde moitié du XIX^{e} siècle en contact avec l'Europe occidentale. Il n'est pas présomptueux d'affirmer que certaines habitudes de vivre, de parler et de s'amuser des Thudiniens doivent beaucoup aux bateliers. Le folklore aussi s'est enrichi de ces contacts. Les joutes nautiques qui font partie des coutumes thudiniennes ont sans doute été révélées à la région par des mariniers ayant vu pratiquer ce jeu dans la vallée du Rhône, sur les bords de la Méditerranée et dans le Languedoc. Cette coutume remonte loin dans le temps. Elle est vraisemblablement née des tournois des chevaliers au moyen âge. Mais au lieu de se dérouler sur la terre ferme et de mettre en présence deux cavaliers munis de lance, les joutes nautiques se passent sur l'eau, les montures étant remplacées par des barques. On pratique ce jeu en de nombreux endroits, en France, à Sète, Marseillan, La Peyrade, Frontignan, Agde, Balarue, etc. Ce sport était aussi en vogue, plus au nord, à Dole, dans le Jura. Le romancier Bernard Clavel conte d'ailleurs une rencontre de jouteurs dans les pre-

mières pages de son roman *Le tambour du bief*[5]. La tradition des joutes provençales a été étudiée notamment par Hélène Tremaud, conservateur au Musée des Arts et Traditions populaires, à Paris[6]. Les joutes languedociennes ont également fait l'objet de recherches[7].

En France, cette coutume remonte à plus d'un siècle. On conserve en effet le palmarès du *Pavois d'or*, épreuve au cours de laquelle s'affrontent les champions des régions méridionales. Le premier vainqueur signalé est Jean Joseph, d'Agde, en 1903[8]. Plusieurs milliers de spectateurs assistent chaque fois à ces rencontres qui ont lieu, à Sète, notamment, sur le canal de la Civette. Les adversaires prennent place au bout d'un tremplin en pente fixé à une barque mue à la rame par une dizaine d'hommes. L'extrémité du tremplin est donc fortement exhaussée par rapport au bordage de l'esquif. Les jouteurs sont munis d'une lance et d'un bouclier. Il s'agira pour chacun d'eux de toucher le bouclier de l'adversaire avec sa lance et, à la force des muscles, de le basculer dans l'eau. Il existe une barque rouge et une barque bleue qui doivent uniquement à leurs rameurs et barreur leur trajectoire et leur vitesse.

Des joutes nautiques se pratiquent aussi en Allemagne. Voici quelques années, des jeux de ce genre opposèrent à Munich les pompiers de la vallée du Rhin à ceux de la vallée du Danube. Les barques étaient d'assez frêles esquifs et les concurrents s'affrontaient, sans bouclier, avec une lance munie d'un tampon amortisseur.

Sur la Sambre

On joute depuis longtemps aussi sur la Sambre, spécialement à Thuin, mais également à Lobbes et à Erquelinnes et, en France, à Ors, à Haumont, etc.

La tradition orale conserve le souvenir de joutes nautiques à Thuin, dès la fin du XIX^{e} siècle et au début du XX^{e}. Mais, à l'opposé de la technique méridionale, les barques sambriennes sont obligées de suivre une trajectoire déterminée par des câbles tendus d'une berge à l'autre de la rivière ou d'un bateau amarré jusqu'à une autre péniche.

5. Paris, Laffont, 1970.

6. Hélène TREMAUD, *Les joutes provençales,* Paris, G.P. Maisonneuse et Larose, s.d.

7. Hélène TREMAUD, *Les joutes languedociennes*, Paris, G.P. Maisonneuse et Larose, s.d.

8. F.A., *Soixante-huit champions s'affrontent dans le 50^{e} Tournoi du Pavois d'or,* dans *Midi Libre,* 25 juillet 1971, p. 23.

Fig. 2. Des responsables des Sauveteurs-Jouteurs.

Les barques de joutes — une rouge et une bleue, comme dans le Midi — sont munies d'un long tremplin à la poupe : une planche flexible de quelques mètres solidement attachée et nantie, en son extrémité d'un «patin» où le jouteur devra nécessairement se tenir. Ce tremplin n'est guère placé plus haut que le bordage. Chaque barque est dotée à l'avant et à l'arrière, d'une petite poulie à gorge chargée de guider le câble de touage. Lors des rencontres, trois, voire quatre «tireurs» prennent place dans chaque esquif. En exerçant une traction sur le câble-guide, ils donnent impulsion puis vitesse à la barque. Les jouteurs ont pris place en bout de tremplin. Ils sont armés d'une lance en bois munie d'un tampon et, à l'autre extrémité, d'un bois légèrement courbe qui permet l'appui

Fig. 3. Un mariage de jouteurs.

sur la cuisse. Tout un cérémonial préside à ces «passes». Naguère, et encore actuellement dans les tournois importants, un petit orchestre ayant pris place sur le ponton, agrémentait les rencontres. Il jouait des airs dont quelques-uns étaient traditionnels. A présent, c'est souvent un pick-up qui est utilisé.

La première «passe» ne donne pas lieu à combat. Les deux jouteurs se dirigent l'un vers l'autre, placent leur lance à l'horizontale, mais, au moment de se toucher, la relèvent à la verticale. C'est le «salut».

La deuxième «passe» est réelle. Le jouteur précipitant l'adversaire dans la rivière est déclaré vainqueur.

Si les deux jouteurs restent en équilibre, on recommence la passe. Trois fois de suite. Puis, les adversaires doivent se placer, pieds joints, en bout de patin. Il est rare que l'un ou l'autre ne tombe pas alors dans l'eau. Quand les deux jouteurs sont déséquilibrés, c'est celui dont la lance touche l'eau en dernier lieu qui est déclaré vainqueur.

Les rencontres se jouent avec éliminatoires, demi-finales et finale. On établit un classement pour les juniors et un autre pour les seniors. À Thuin, chaque année, un «challenge» est mis en compétition.

De la Nervienne aux Sauveteurs-Jouteurs[9]

Si l'on joutait déjà à Thuin à la fin du XIX^e^ siècle, c'est en 1925, le samedi 22 août exactement, que fut créée la première société de joutes structurée. Trente-cinq sportifs répondant à l'appel affiché en ville par MM. Octave Gantois (de la société de Gymnastique «La Thudinienne»), Jules Hermant (commissaire de police) et François Dubois se rassemblèrent dans un café géré par M. Pierre Piron, sis en bordure de la Sambre (ce café a été démoli par un bombardement, le 14 mai 1940). Un comité fut créé sous la présidence de M. Octave Gantois. Vingt-huit nageurs et jouteurs constituèrent le noyau initial.

L'enthousiasme des fondateurs fut tel que le lendemain, 23 août, une délégation de la Nervienne, composée de seize jouteurs se rendit à Erquelinnes et y remporta des succès. Le 3 septembre 1925, la société comptait déjà cinquante-neuf membres. Un uniforme fut choisi : maillot blanc, sans manches, ceinture de flanelle bleue, pantalon blanc, béret blanc avec pompon bleu (les couleurs de la ville de Thuin). Les statuts de la Nervienne précisaient les buts poursuivis : organisation de fêtes à Thuin et ailleurs, participation aux concours de joutes ou de natation. Estimant, en outre, que la natation est une nécessité sociale, la Nervienne décidait aussi d'apprendre à nager aux jeunes gens et de leur donner des leçons de sauvetage. La société s'affilia bientôt à la Fédération belge de natation et de sauvetage. On fit aussi l'achat du matériel suivant : deux barques de joutes, une barque de transport et de sauvetage, une bouée, des perches, lances et cordages ainsi que douze peignoirs en tissu éponge. Un comité médical fut également créé.

Bientôt, les tournois se succédèrent, à Thuin, certes, mais également à Lobbes, Aulne, Dinant, Erquelinnes, Charleroi, Jeumont, Huy, etc. Le 22 juillet 1928, la Nervienne se rendit à Liège.

9. André MIOT, *Les «Joutes lyonnaises» sport nautique traditionnel en Thudinie,* dans *La Nouvelle Gazette,* Charleroi, 19 février 1962.

En 1929, la présidence fut confiée à M. Hubert Hachez qui s'intéressera aux joutes nautiques jusqu'à sa mort survenue en 1962.

La Nervienne compta bientôt dans ses rangs de fameux champions tels que Vital Dupont, Marcel Myaux, Edmond Lemoine, Norbert Michot, dit le Montois, Germain Naise, Paul Blanchart, etc. Ils s'imposèrent partout jusqu'en 1940.

Après les hostilités, M. Max Dethier relança les joutes. À sa société, il donna le nom de «Maka Club». (On sait que les habitants de la ville-basse, à Thuin, sont surnommés les «makas», en raison des travaux métallurgiques de jadis nécessitant l'usage de *makas* — marteaux pilons à bascule actionnés par une chute d'eau). On rejouta pour la première fois à Thuin le 29 août 1948.

Bientôt, le «Maka Club» prit le nom de «Sauveteurs-Jouteurs de Thudinie». Depuis lors, cette société continue d'organiser à Thuin et dans la région des joutes nautiques. Elle participe aussi à des rencontres dans des localités belges et françaises. Elle a sacré des champions, tels Hubert Molord, Franz Monnom, Florimond Debaere, Oscar Vinet, etc. Elle a été longtemps présidée par M. René Gardey qui lui a adjoint une clique, inaugurée le 25 juin 1966.

En 1971, grâce à une aide de la Fédération du Tourisme du Hainaut, deux nouvelles barques furent acquises par la société. Elles furent inaugurées en grandes pompes le 13 juin. Dénommées «Renée» et «Odette», elles furent bénites par M. l'Abbé Skipers, aumônier des bateliers. Lors de ce baptême, on distribua de petits sachets de dragées puis, on étrenna les barques lors de joutes «libres» auxquelles chacun put participer.

En 1988, «Renée» et «Odette» ayant bien vieilli, on les a remplacées par d'autres embarcations. Mais, progrès oblige, elles sont cette fois en matière plastique.

Soulignons encore qu'à diverses reprises, lors d'inondations, les «Sauveteurs-Jouteurs de Thudinie» ont pris part activement aux opérations de secours et d'aide aux sinistrés.

Ainsi donc, folklore, sport et philanthropie continuent à être le triple objectif des jouteurs thudiniens.

SOUMONCE ET *SOUMON'ZA*, deux mots du lexique carnavalesque binchois

par Samuel GLOTZ

Les deux termes analysés dans cet article contrastent par leur aire de diffusion, large ou réduite. Le premier, *soumonce*, dialectal, équivaut au français «semonce». Il est issu du latin *sŭbmŏnēre*, qui, dans le domaine gallo-roman ou même roman, a remplacé le verbe simple *mŏnēre*, dont il a repris le sens d'«avertir». La forme dialectale *soumonce* est un archaïsme qui s'est conservé dans le parler de maintes localités. Sa signification commune s'apparente à celle du verbe simple *mŏnēre*, «avertissement», d'où «convocation, invitation».

À une époque que je ne sais préciser, Binche[1] a oublié ou converti le sens originel du mot, connu dans maints dialectes romans et en français. Il lui a ajouté une signification carnavalesque.

Le modèle festif binchois, on le sait, a inspiré des copies. Avec ces emprunts qui, depuis une centaine d'années, se multiplient, le mot, dans son acception carnavalesque, s'évade, de Binche, vers les localités voisines du Centre, gagnant le pays de Charleroi, le Borinage, le Namurois. Liège même a vécu, d'une manière éphémère, ainsi que Louvain-la-Neuve, des *soumonces*, sortes de *guindailles*, animées par des étudiants de Binche et du Hainaut, plutôt que véritables usages relevant d'une tradition. Le terme ne s'est pas enraciné non plus en France, sauf peut-être pour Maubeuge et ses gilles qui le connaissent. Alost ou Aalst, en Flandre-Orientale, lui, a forgé un substitut flamand, *vooroptocht*, qui traduit le substantif binchois. J'en ignore la diffusion réelle parmi les Alostois.

Le second, *soumon'za*, n'a pas eu un succès comparable, malgré la magnificence d'une finale aux sonorités apparemment italiennes ou plutôt, pour les habitants de la ville de Marie de Hongrie, castillanes. Cette création savante est récente. Le néologisme date d'un siècle. Il reste confiné à la ville ancienne. Il arrive que le substantif soit incompris par

1. Dans le présent article, lorsque je parlerai de Binche, il s'agira de la ville ancienne, laquelle compte 9 000 habitants environ. Autour d'elle, la création d'une entité administrative a groupé les communes de Bray, Buvrinnes, Epinois, Leval, Péronnes, Ressaix, Waudrez. Chacune de ces localités a gardé son autonomie carnavalesque. Les finances de l'entité n'interviennent que peu ou indirectement dans l'organisation des fêtes. Ce ne sont pas elles qui les font vivre artificiellement. Seules les mesures habituelles d'ordre, de sécurité ou de police sont du ressort de l'autorité communale.

Fig. 1. Binche. Une *soumonce* en musique (1979). Photo G. Fournier. Les jeunes gens qui forment la société (sans doute, «Les Paysans») et qui ont plaisir à danser en première ligne, devant l'orchestre, ont revêtu de beaux travestis du dernier Dimanche gras. D'autres travestis, en arrière, sont assez divers. Aucun déguisement dépenaillé, aucun masque dans ce groupe de jeunes!

les jeunes. Ceux-ci le confondent avec «cagnotte». Ils ignorent les nuances qui différencient les deux termes. Par contre, *soumon'za* me semble employé à bon escient, dans les milieux traditionalisants solides. Contrairement à *soumonce*, le néologisme n'a pas été emprunté par les localités voisines ou les imitateurs éloignés.

Mon article souhaiterait rappeler l'étymologie ou l'histoire de ces deux mots, en évoquant aussi les usages festifs gravitant autour d'eux.

*
* *

À Binche, le sens originel, commun au français et à maints dialectes romans, d'«avertissement, convocation, invitation», s'est estompé. Il se devine toutefois caché derrière la signification folklorique. La *soumonce* dénomme aujourd'hui les sorties dansantes des sociétés carnavalesques, celles qui regrouperont, le Mardi gras, les Gilles, les Paysans, les Pierrots,

Fig. 2. Binche. Une *soumonce* en musique (1979). Photo G. Fournier. Il s'agit visiblement, comme pour l'illustration précédente, d'une des deux sorties précédant le Dimanche gras 1979. Beaucoup de travestis, parfois luxueux, portés, pour la première fois, lors de la Quinquagésime ou Dimanche gras 1978, sont réutilisés à l'occasion de ces sorties préliminaires. À côté d'eux, des travestis apparemment plus modestes. Mais plus aucun masque !

les travestis dits «de fantaisie». Ces sorties préliminaires «annoncent» en quelque sorte celles, solennelles, des Jours gras. Elles «avertissent», «invitent» ou «convoquent» les sociétaires. C'est du moins une acception, dérivant de celle de *mŏnēre* ou des autres formes romanes ou françaises, que l'on soupçonne masquée derrière celle de «sortie dansante d'une société carnavalesque, préliminaire aux Jours gras». Ces sorties, à Binche, s'échelonnent suivant un calendrier qui s'est harmonisé au cours des dernières décennies et que la pratique a fixé, sans intervention d'une autorité quelconque. Elles ont lieu le dimanche, à partir de 15 ou 16 heures. Le carnaval, suivant les localités, ne se célèbre pas toujours aux vieilles dates de la stricte tradition, à savoir les Jours gras autour de la Quinquagésime, et la Quadragésime. Par conséquent, ces jours de sortie différeront souvent selon les villages. Par ailleurs, des localités préféreront par exemple, le samedi, au dimanche. Ce choix différent facilitera la multiplicité des prestations des batteries et des orchestres, qui sont sollicités un peu partout dans la région. Il offrira, en outre, aux danseurs

l'avantage de pouvoir, le cas échéant, se reposer le lendemain et d'éviter la perte d'une journée de travail. Le choix du samedi permettra aux supporters de ne pas manquer le match habituel de football. Le calendrier des *soumonces* s'étalera davantage s'il s'agit de carnavals récents, parfois encore instables, et dont les fastes se célèbrent à des époques variées, en Carême, à Pâques, à la Pentecôte, et jusqu'en septembre.

La période binchoise des *soumonces* commence le cinquième dimanche avant le Mardi gras. Elles s'amplifient, se colorent, s'animent à mesure que l'on s'avance vers la Quinquagésime (ou Dimanche gras). Cette période est précédée de deux dimanches réservés aux *répétitions de batterie*.

Autrefois, en ces deux premières soirées précédant les jours de *soumonces*, on ne sortait que tard, du café, souvent le local de la société, où se tenait la *répétition*. Dans ma jeunesse, l'essentiel restait l'audition de la batterie. Sur ce fond martial s'engageaient des discussions animées au sujet de son rythme, des roulements à proscrire à cause des exagérations. Ne convenait-il pas de remplacer tel batteur mal adapté à l'équipe ? Puis tombait le verdict des sages. Le comité signait l'engagement des tambours pour le carnaval. Alors, presque en catimini et sans solliciter l'autorisation d'une police bon enfant, on sortait, s'arrêtant dans un ou deux cafés, avant de s'en retourner au local pour un ultime *tour de billard*.

Aujourd'hui, si la dénomination consacrée pour ces deux premières soirées subsiste, la réalité a évolué. La *répétition de batterie* n'a plus sa raison d'être de jadis. Les responsables de chaque société renouvellent le contrat qui les lie aux tambours et aux cuivres, des mois avant le carnaval. Parfois même, il existe un tel climat de confiance et de satisfaction qu'on signe le rengagement dans les jours qui suivent le Mardi gras. Les experts de la société connaissent leur batterie et sa manière de jouer. Souvent ils sont fiers de leur choix ! Parfois si, d'aventure, se révèlent des incompatibilités d'humeur, le comité prend les mesures adéquates. On change de batterie ou le chef de celle-ci renouvelle les équipiers indésirables. Ces conflits sont rares. Souvent l'amitié, la camaraderie, le doigté, la psychologie des uns et des autres les apaisent. Le nouveau contrat actera les inévitables adaptations des salaires horaires, le remboursement des frais supplémentaires de boissons, de certaines prestations, etc.

La dénomination *répétition de batterie* n'a donc plus de véritable justification. Elle ne se distingue des *soumonces* que par l'heure tardive de la réunion au local et du départ, ainsi que par la durée de la prestation, officiellement courte. Auparavant le danseur ne revêtait aucun élément vestimentaire carnavalesque. Aujourd'hui on ne sait plus trop comment s'habiller. Suivant les sociétés, la coutume varie. Les uns gardent leurs

Fig. 3. Binche. La batterie d'une *soumonce* (1979). Photo G. Fournier. Six tambours et une «grosse caisse» animent les danseurs qu'on ne voit pas parce qu'ils sont devant la batterie. Derrière, on devine quelques rangées de personnes, en «civils», qui participent à la danse sans appartenir à la société.

vêtements civils. D'aucuns se munissent du *ramon*, substitut de l'ancienne tête de balai du ménage, et non emblème phallique ou faisceau du licteur comme le voient des écrivains imaginatifs. Certains encore chaussent ces sabots qui sonnent bien sur le pavé et ceignent l'*apèrtintaille* dont les sonnailles tintinnabulent au rythme de la danse. Les traditionalistes restent fidèles aux vêtements civils.

Après ces deux dimanches, viennent les quatre dimanches de *soumonces*. Pendant les deux premières sorties, la batterie seule anime la danse. D'où le nom de *soumonces en batterie*. Jadis, c'est-à-dire jusque dans la période qui a suivi la première guerre mondiale, on portait volontiers le masque ou le déguisement, si la tradition le permettait. Celle-ci autorisait la mascarade à partir de la Chandeleur (2 février), une des dates européennes du début de la mascarade précarnavalesque. Aujourd'hui, le déguisement est rarissime. On se contente d'un travesti. Souvent on reprend des éléments ou des costumes d'une année précédente, éléments vestimentaires ou costumes propres, remis à neuf, impeccables.

Les deux dimanches suivants voient les orchestres se joindre aux tambours. Du moins jusqu'à une heure convenue, par exemple 21 heures. Ces *soumonces* sont dites *en musique*.

Comme je l'ai signalé déjà, la coloration des sociétés est plus vive à mesure que l'on s'avance vers les Jours gras. L'animation et l'effervescence préparent à cette période festive et y introduisent. Si le temps n'est pas exécrable, les Binchois et leurs amis des environs participent à la danse des sociétaires, derrière les tambours ou autour des groupes.

Chaque société sortira ainsi trois fois pendant cette période, soit un dimanche sur deux. Quant à la ville, elle connaîtra cette fièvre, six jours durant. Le calendrier des *répétitions* et des *soumonces* est établi par la pratique et satisfait la douzaine de sociétés binchoises. Les comités choisissent leurs horaires et itinéraires. Rien n'est imposé de l'extérieur. Le danseur est le seul maître. Les groupes possèdent souvent des habitudes et des obligations. Ils ont des amis cafetiers chez qui ils aiment s'arrêter après une vingtaine de minutes de danse.

Il est assez constant que ce soit les deux dernières *soumonces* avant le Dimanche gras (ou Quinquagésime) qui rencontrent le plus de succès. Les sorties précédentes ont fait fondre les hésitations, les indécisions, les ukases ou considérations financières. Les amis se retrouvent. Il y a, dans chaque société, une extraordinaire ambiance de camaraderie et de convivialité qui, si elle existe durant toute l'année, retrouve, en cette période, une ardeur nouvelle. On rejoint les responsables, les piliers du groupe, les amis de la *cagnotte*. En ces cinquième et sixième dimanches, le travesti est de règle. Souvent d'ailleurs, celui du Dimanche gras précédent, remis à neuf. Ou, cela devient rare, le danseur, plutôt que le travesti rutilant, ceint *l'apèrtintaille*, brandit le *ramon*, chausse les sabots. L'évolution a enrichi l'aspect des *soumonces* sans toucher à leur esprit. Dans ma jeunesse, parfois, le danseur s'habillait d'une tenue, aujourd'hui disparue à Binche, le *sarrau* ou blouse de toile bleue, la casquette de soie noire, le mouchoir rouge à pois blancs noué en foulard autour du cou, les sabots, l'*apèrtintaille*. Cette tenue est devenue obsolète, anachronique. Elle s'est enrichie, individualisée, personnalisée, sans aucune directive ou pression artificielle. L'artifice eût abouti à une sorte de stéréotype, bien éloigné de l'esprit carnavalesque. Des sociétés non binchoises n'ont pas échappé à cette banalisation. Lors de leurs sorties locales ou de leurs prestations extérieures, elles trouvent séant et pratique d'adopter une tenue uniformisée, empruntée à l'une des anciennes tenues binchoises que je viens de décrire (sarrau, casquette, foulard, *apèrtintaille, ramon,* sabots). Cette uniformisation est sans doute due, en partie, à feu Fernand Liénaux, un Louviérois fervent, qui aimait beaucoup les usages binchois qu'il prenait d'ailleurs comme modèles et références. Ses annotations personnelles

Fig. 4. Binche. Une *soumonce* de vers 1900 (oblitération postale de février 1904). Photo G. Fournier. Quelques déguisements ou des travestis. Sur un total de 15 danseurs, on compte cinq masques (à gauche et à droite de la société, à l'arrière-plan) et plusieurs sarraus de toile bleue. À gauche, un personnage assez gros serait Maxime Gallez, qui termina sa carrière comme général du service de santé (pharmacien). Il fait *èl marchand d'pourciô*, le marchand de cochons, avec sa casquette, le mouchoir autour du cou, le sarrau, l'*apèrtintaille*, les culottes d'équitation, les guêtres, les chaussures.

accompagnées d'un croquis forment un dossier. Elles incitent à supposer cette influence. Contrairement à ce que croyait Fernand Liénaux, le sarrau n'a jamais, à Binche, été le seul travesti des *soumonces*, la «tenue classique» comme il l'écrivait entre 1950 et 1960. Ses explications et ses commentaires historiques, tels que je les ai lus dans son manuscrit, sont erronés. Ami de Binche et de son carnaval, Fernand Liénaux, ignorant les sources écrites anciennes, s'est laissé entraîner par son imagination et fourvoyer par des racontars simplificateurs.

La presse, en 1989, nous prodigue des témoignages sur les fêtes populaires. Il n'en était pas de même au dix-neuvième siècle où les relations de celles-ci restent rares et laconiques. Le carnaval, rappelons-le, n'était guère prisé par le bourgeois, l'intellectuel, le notable, pour qui la presse était conçue. On le considérait comme grossier, vulgaire, naïf. Celui de Binche échappe à cette mise au ban qui perdurera jusque dans le vingtième siècle. Ce qui explique le nombre des allusions, des mentions, des relations de nos fêtes. Mais celles-ci restent souvent succinctes, s'attachent au Mardi gras. Le plus souvent le chroniqueur lui consacre quelques

lignes, en soulignant son originalité, si l'on considère la banalité des cavalcades ou la vulgarité des mascarades d'autres localités, notamment des grandes villes. Il exalte le pittoresque, la fraîcheur des costumes et de la danse, l'animation bariolée d'une ville en effervescence, qui s'associe avec la dignité et la gravité, étonnantes dans une coutume populaire. Les témoignages, sauf l'une ou l'autre exception à la fin du dix-neuvième siècle, laissent insatisfait. Quant à la documentation officielle, elle n'a pas à faire état des *soumonces*, puisque ces sorties, organisées par des particuliers, ne requièrent pas de subsides communaux, ni, au début, de mesures d'ordre particulières.

Ainsi, malgré une renommée régionale puis nationale bien établie, faudra-t-il attendre 1873 pour qu'un quotidien montois[2] évoque les *soumonces*. Le substantif, sous la plume du journaliste, semble synonyme d'enrôlements. Quel crédit attacher à ces lignes? Sont-elles dues à un correspondant binchois à la plume malhabile ou à un journaliste incompétent? «On nous écrit... que depuis quelque temps, déjà, ont commencé les *sémonces*, c'est-à-dire les enrôlements à 20 frs par tête pour les différents groupes de Gilles, de Paysans, de Pierrots et de Dominos, et que ces enrôlements n'ont jamais été si nombreux...»

Deux erreurs autorisent d'attribuer ces lignes à un non-Binchois. On y parle de *sémonces* et non de *soumonces*. Quant aux Dominos, ils n'ont jamais formé un groupe, exigeant un orchestre et le paiement par les sociétaires d'une contribution financière, la *mise*, destinée, en ordre principal à rémunérer les instrumentistes et les tambours. La définition sommaire de la *soumonce* apparaît donc comme imprécise. Il convient sans doute de la corriger en la présentant comme la sortie dansante d'une société carnavalesque, à l'occasion de laquelle on invite les participants éventuels à s'enrôler en payant la mise. Celle-ci paraît élevée. Vingt francs équivalent à 3 ou 4 000 francs actuels. Il est difficile d'apprécier. D'une part, les batteries et orchestres avaient des prestations moins longues qu'en 1989. De l'autre, les sociétaires étaient peu nombreux : une société de 30 membres constituait un beau groupe!

En 1875, une allusion de la revue *L'Illustration européenne*, de Bruxelles, paraît fondée sur des témoignages binchois[3]. «Dès que le nouvel an est passé, on n'a plus ici qu'une préoccupation : le carnaval! Toutes les

2. *La Gazette de Mons*, 1873. La date de l'article que j'avais inscrite sur mes fiches, en 1936, est erronée, sans doute. Je préfère ne pas la mentionner. Je n'ai pu la vérifier à Mons, à la bibliothèque de l'université de l'État. En 1873, le Mardi gras tombe le 25 février. La vérification serait donc facile.

3. Don ESTEVAN, sans doute le pseudonyme de Marcellin LA GARDE, *Les Gilles de Binche,* dans *L'Illustration européenne*, Bruxelles, 5e an., n° 14, 13 février 1875, p. 110. L'article n'est pas sûr pour l'ensemble de son témoignage. Il est d'un intérêt inégal.

Fig. 5. Binche. Une *soumonce* en musique (sans doute, un Dimanche gras), au début du vingtième siècle. Photo G. Fournier. A l'arrière-plan, on voit des instrumentistes. La photo a été prise, à l'avenue Wanderpepen, devant les murs de la chocolaterie Levie, créateur de la marque «Unicol». Au premier rang, on compte six danseurs travestis en officiers français aux vareuses différentes, louées chez Fondu ou, plutôt, chez Graux. Vu de dos, avec un parasol, un Chinois dont la tresse pend. Au second rang, quelques masques féminins, des *mam'zèles* fort modestes en comparaison de celles de 1990. Quelques «chics types» au costume civil et au chapeau de paille. De dos, un sarrau, foulard et *apèrtintaille*.

têtes se montent, le sang bouillonne, les sociétés se forment, et il se fait, dans des locaux privés et même en pleine rue quand le temps le permet, des répétitions appelées *soumonces*». Dans ces lignes, on reconnaît une allusion aux *répétitions de batterie*, qui se tiennent dans les cafés. L'ambiance est bien évoquée avec la préparation affective indispensable à toute fête populaire, avec la constitution des sociétés qui, à dire vrai, doit commencer beaucoup plus tôt mais dont l'activité se manifeste davantage dès le Nouvel An. En 1875, ces sociétés n'ont pas encore de structure permanente. Elles sont, pour beaucoup, sous la dépendance du cafetier qui, avec l'un ou l'autre, prend l'initiative de la former. Leur existence est parfois éphémère. Une mésentente avec le cafetier-factotum entraîne le groupe vers un autre café. Les dénominations fournissent toujours le nom du cafetier. Par exemple, les Gilles de chez Alexis, de chez Pathey, les Princes binchois de chez Debaise ou du *Crôlè*.

Un hebdomadaire, *Le Progrès de Binche*, dans son numéro d'après le Mardi gras 1877, sous le titre *Mardi gras*[4] emploie le terme *soumonce*, d'une manière, pour nous, insolite. L'article ne cite pas le Dimanche gras. Pour lui, et c'est normal, à l'époque, les deux journées importantes sont celles du Lundi gras et, surtout, du Mardi. Le texte n'est pas clair et j'ignore à quel jour renvoient les lignes sur la *soumonce*. «D'abord, à tout seigneur, tout honneur; nos Gilles! et quels Gilles!

Non jamais, au grand jamais, nous n'avons pu contempler *soumonce* mieux réussie! costumes élégants, chapeaux splendides, *appertentailles* sonores, puis, ce qui ne gâte point le paysage, beaux hommes, des hommes à faire rager feu le grand Frédéric de Prusse!»

Le contexte dans lequel on fait aussi allusion aux Pierrots «qui vous inondent de son et de sciure de bois», aux Marins, et à la multitude des masques, semble renvoyer plus spécialement au Mardi gras. Le mot *soumonce*, dans l'article, désignerait ainsi la sortie, ce jour-là d'un ou de plusieurs groupes de Gilles.

En 1885, les jeunes gens catholiques, futurs Gilles, sortent avec un orchestre, pour danser et s'amuser. Cette *soumonce* a eu lieu le lundi soir 12 janvier[5]. Comme elle se plaçait avant la Chandeleur (2 février), les participants ne portaient ni masque, ni déguisement.

Les dix commandements d'un bon Gille sont signés d'un pseudonyme «La Binchoise». Ils sont rédigés en vers prosaïques, ou caraméliques, et ont été publiés dans *Le Patriote*, du 14 mars 1886[6]. «Par des *soumonces* tu t'exerceras, à danser convenablement», recommande-t-on.

L'hebdomadaire catholique local, *Le Binchois*, du 6 mars 1892, sous le titre «Les carnavals», dont le pluriel marque encore l'influence du patois sur la langue écrite, évoque la dernière *soumonce* de toutes les sociétés, le Dimanche gras[7]. Aujourd'hui, on n'emploie plus ce substantif pour dénommer la sortie de ce jour, qui, depuis plusieurs décennies, est

4. L'article anonyme du *Progrès de Binche,* du dimanche 18 février 1877, hebdomadaire libéral binchois, a été reproduit par *T'Avau Binche*, hebdomadaire socialiste binchois, 31e an., n° 1520, 19 février 1977, p. 1. Je n'ai pas lu l'original de 1877. Ma citation est reprise de *T'Avau Binche*.

5. *Le Binchois,* hebdomadaire catholique local, 7e an., n° 3, samedi 17 janvier 1885, p. 2. Le Mardi gras tombait le 17 février. «Provocations. - Lundi soir, nos jeunes gens catholiques faisaient une sortie avec musique, une *soumonce* comme nous disons ici... Nos futurs Gilles ne songeaient qu'à danser et à s'amuser, quand... Pourquoi au moins un agent n'accompagnait-il pas la *soumonce* pendant toute la durée de la sortie?...»

6. Et repris par *Le Canton de Binche*, du samedi 23 février 1924, p. 1.

7. Le Dimanche gras, toutes les sociétés font «une dernière *soumonce*. L'animation était grande en ville...».

devenu, avec des particularités et une tonalité spécifiques, une journée faste à part entière comme le Mardi gras.

Le 30 janvier 1894, *Le Petit Journal belge* publie une remarquable description des *soumonces*. Elle tranche sur la concision des allusions précédentes[8] et insiste sur la gravité et la dignité du rituel chorégraphique, sur l'émoi qui s'empare de tous.

> Les dimanches et les lundis, Binche, entre huit et onze heures du soir, offre un spectacle unique.
>
> De la place de Battignies, à la clarté du gaz, là-bas, l'on aperçoit, encombrant la grand'Rue, les formes noires d'un cortège.
>
> Arrive bientôt une fourmilière de bambins. Puis des tambours qui résonnent nerveusement. Et voici, pêle-mêle, très graves, attentifs et quelques-uns la pipe aux dents, des négociants, des fonctionnaires, vieux et jeunes, une tête de balai à la main et les reins ceints d'une *apertintaille*, ou lanière de cuir garnie de longues sonnettes. Des musiciens suivent.
>
> Dès qu'ils jouent, la colonne ondule, danse face en avant, face en arrière, les yeux au ciel, et les balais ensemble se lèvent, redescendent à hauteur de poitrine, s'inclinent, s'avancent, reculent et parfois soulignent d'un arrêt brusque tel passage accentué par les cuivres. Des adolescentes accortes, bras dessus bras dessous, épanouies et ivres de plaisir, sautillent sur les flancs et derrière le cortège.
>
> Aux instruments qui cessent soudain, succède un roulement de tambours, la foule, alors, semble raser le sol et, aux tintements discords des *appertintailles,* bat le pavé sonore d'un pas léger, rythmé, y mettant la grâce, la précision et la physionomie qu'y apporterait le meilleur corps de ballet.
>
> Enfin éclate, bruyante, une reprise des clarinettes et des pistons : cortège, passants, famille dans un lumineux entrebaillement de porte, bébés aux bras des bonnes, marchands dans leurs comptoirs, tout bouge, se soulève, redanse. L'effet est irrésistible, et l'expliquera qui pourra, mais nul n'y résiste, je vous assure.
>
> Ces *appertintailles,* ces balais, ces citoyens les mieux rentés de la ville, c'est la *soumonce* qui passe, sérieuse, enfiévrée, infatigable, elle s'engouffre, à la lumière rouge de ses falots, dans les rues noires conduisant vers Waudrez.
>
> La *soumonce* c'est la sortie obligatoire d'une société carnavalesque. Celle-ci a un local, une caisse, un budget, un corps de musique, un subside de la municipalité! Après s'être exercée à huis clos sous l'œil humide des anciens, conservateurs d'usages qui remontent à la tenue du concile des Estinnes, elle descend dans la rue et s'y soumet, malgré le froid, la neige et la pluie, à un entraînement qui va croissant jusqu'aux jours gras. Zola écrirait que la population s'allume, et ce mot peindrait d'un trait la période préparatoire au Mardi-Gras, période la plus originale, la plus antique et la plus joyeuse qui soit.

8. J'ai publié ce texte remarquable, à plusieurs reprises, notamment dans le *Bulletin d'information*, ronéotypé, *de la Société d'Archéologie de Binche*, de janvier 1971, et dans l'hebdomadaire *Mercredi-Presse*, 1re an., n° 19, 19 janvier 1972, pp. 1 et 3.

Répondant à une question mal posée par un lecteur anonyme, E.D.S., la revue *Jadis*, mars 1897[9], définit bien la coutume et évoque l'étymologie latine du nom, venant de *sŭbmŏnēre*, avertir. La réponse est pertinente.

> *semonce* (I, 24). En dialecte binchois, *soumonce*. Dans les mois qui précèdent leur grande exhibition du Mardi gras, les Gilles font la *soumonce*. Celle-ci consiste dans une sortie en ville qui a lieu une ou deux fois la semaine ; les sociétaires marchent à la suite d'une grosse caisse fidèlement et sempiternellement battue selon le rythme de l'air des Gilles. A notre avis, la *semonce* est tout simplement l'annonce du carnaval. Dans les anciens tarifs paroissiaux de Tournai, il était inscrit une rétribution pour le bedeau chargé de faire à domicile la *semonce* de certaines solennités. Ce mot doit être dérivé de *submonere*, prévenir en particulier. D.G.

Cette réponse est suivie d'une remarque signée d'un pseudonyme, « Un Ophélète » : « Sont-ce bien les airs des Gilles et autres masques qui portent ce nom ? Comme le croyait le lecteur, E.D.S., interrogeant ! N'est-ce pas plutôt une cérémonie qui se fait 15 jours avant la fête pour l'annoncer ? Alors l'étymologie serait latine, *sŭbmŏnēre* = avertir ». On notera dans la première réponse, l'ordre décrit : d'abord la batterie, que D.C. traduit erronément par « grosse caisse », puis les danseurs. Ce qui semble conforme à la réalité (cf. la relation précédente, de 1894, et, par exemple, le dessin original de l'Allemand Léo von Elliot, au Cabinet des Estampes, de la Bibliothèque Royale de Belgique, qui date de vers 1877). Les répondeurs ne sont pas, sans doute, Binchois. Des impropriétés de terme ou des inexactitudes le montrent : « exhibition », « une ou deux fois la semaine », « grosse caisse », « cérémonie ».

Feu Paul-Clovis Meurisse[10], qui fut le conservateur du premier musée communal et l'un des animateurs de la Société d'Archéologie de Binche, a écrit, en février 1922, une brochure de vulgarisation. Voici comment il définit les *soumonces*.

> Le carnaval, c'est la vie, c'est l'essence même de la cité binchoise ; c'est vers ce but que convergent l'activité et les efforts de tous pendant une bonne partie de l'année. Les Binchois sauront ajouter des heures de travail supplémentaires à leur journée, ils sauront se refuser bien des plaisirs, bien des douceurs pour faire le Gille. Aussi, plusieurs semaines à l'avance déjà, dimanches et lundis, les sociétés de Gilles font des sorties ; il s'agit de s'entraîner, de se réhabituer à la cadence si particulière et au port des sabots. Les Gilles ont autour des reins une large ceinture de cuir chargée de grelots et de clochettes, appelée *appertintaille*, et aux pieds de jolis sabots richement décorés et ornés de nœuds de rubans multicolores. Toute la soirée ils dansent, précédant la *batterie* qui joue les airs traditionnels (M. Paulin Gaillard en a noté jadis une vingtaine). De temps à autre, ils entrent dans un café pour se rafraîchir, puis font quelques *tours de billard* en marquant le pas au son des caisses et des tambours, et se retirent. Ces répétitions ont nom *soumonces*....

9. *Jadis*, 1er volume, n° 3, mars 1897, p. 24, pose la question du lecteur E.D.S. Le numéro suivant, n° 4, avril 1897, p. 32, fournit les deux réponses que je reproduis.

10. P.-Cl. MEURISSE, *Binche, son carnaval, ses Gilles. Notes de folklore*. Binche, Bibliothèque choisie, février 1922, 13 p. Le texte cité figure à la p. 2.

Fig. 6. Binche. Une *soumonce* en musique (1934). Photo G. Fournier. Les costumes ou travestis sont loin d'approcher du luxe ou de l'originalité de 1990. A l'avant-plan, une *mam'zèle* qui a revêtu, comme cela se voyait parfois, des accoutrements de grand-mère. D'autres travestis très simples : à l'extrême gauche, un domino avec un bonnet d'Ecossais ; au centre gauche, un «chic type» ventru, au chapeau de paille et à la lavallière, brandit une canne à pommeau de corne.

Après la première guerre mondiale, on abandonnera le lundi comme jour de *soumonces*. Pour les ouvriers tailleurs, la grande industrie de la ville, le lundi, avant 1914, marquait une pause dans le travail, la couture des vêtements à domicile. On aimait fêter *saint Lundi*, comme aujourd'hui la pause hebdomadaire commence, pour beaucoup, avec le vendredi soir. Ce qui explique, en partie, le choix du lundi pour les *soumonces*, avec d'ailleurs le dimanche qui convenait mieux à tous. L'abandon du lundi se fera progressivement dès le début de la période de l'entre-deux-guerres. Quant au calendrier des *soumonces* tel qu'il est actuellement, il ne se fixera que dans les années cinquante.

Après le carnaval de 1930, l'hebdomadaire *Le Binchois*[11] reproduit un bon article, signé Sésame, paru, avant le Mardi gras, dans *La Gazette de Charleroi*.

11. *Le Binchois*, 9 mars 1930, reprend un article paru dans *La Gazette de Charleroi*, à une date non précisée. En 1930, le Mardi gras tombait le 4 mars.

Le soleil, la légende, et les journalistes aidant, la réputation de féérie du Carnaval à Binche a gagné les frontières les plus lointaines. Le rondeau final des Gilles empanachés est une des merveilles que tout citoyen des Etats-Unis d'Europe, doit avoir vu dans sa vie!

Pourquoi ne dirons-nous pas que les répétitions dans la coulisse, ne manquent pas elles-mêmes d'une certaine et sombre grandeur? Point de costume, point de chefs emplumés, mais des sonnailles, la gigue claquée des sabots sur le pavé, les musiques frénétiques appellent le Carnaval qui se fera attendre quelques jours encore.

Imaginez une vieille cité moyenâgeuse, au temps où l'on pendait des quinquets aux potences, imaginez des rues tortueuses, une obscurité que la neige qui tombe finement comme un grésil rend laiteuse. Et tout à coup alors, dans la nuit, paraîtrait un cortège inattendu, imprévu, enjoué, nerveux et souple et auquel feraient escorte des porteurs dont les torches jetteraient des lueurs sanglantes.

C'est un peu de ce spectacle que Binche offre ces soirs-ci. Les sociétés de Gilles sortent encadrées de torches médiévales. Une grosse caisse, un bombardon rythment le pas et les sonnettes répètent leur mélodie burlesque et cependant mélancolique. Des mamans attentives aident leurs *petits* ceinturés de sonnettes et qui risquent leurs premiers pas à côté de quelques parents plus occupés de bien danser que de surveiller le marmot. La tradition, ce n'empêche, s'établit ainsi, on entretient les jeunes générations dans la coutume.

C'est à la lueur de ces torches qu'il faut aussi voir les masques de Binche. Ici, l'intrigue n'est pas morte! Le jour du Mardi-Gras, la foule anonyme, l'affluence considérable rendront impossibles ces mystifications parfois cuisantes, mais toujours inoffensives.

Les masques vont de groupe en groupe et leur voix de fausset ricane, répétant aux uns et aux autres, les cancans, les boutades; et les *intrigués* sans vengeance ne peuvent que reprendre la litanie : – Oui, bonjour, beaux masques!

Parfois au coin d'une rue, ces torches qui flambent autour d'un passant «torturé» et du masque inconnu, reportent à des scènes du passé et donnent un aspect tragico-comique à ce duel de la fantaisie et de l'instinctive frayeur à laquelle ne peut se soustraire celui qui tout de même redoute un peu qu'on... sache.

Etrange spectacle, ce carnaval aux torches! Ce n'est pas encore la folie bruyante qui est maître du pavé! On pense à la farce osée du répertoire classique; les lueurs rouges prêtent une atmosphère irréelle et l'imagination venant en aide, on se représente sous les traits déformés des masques, quelques mauvais génies lutinant de pauvres âmes... qui n'ont pas toujours eu le temps de s'assurer l'absolution des derniers péchés. SESAME.

En 1951, l'hebdomadaire socialiste local *T'Avau Binche* évoque l'animation donnée le dimanche par six *soumonces en batterie* et propose une meilleure répartition[12] de ces sorties de manière que le contraste ne soit pas trop grand entre les dimanches où dansent beaucoup de sociétés et ceux où il y en a moins.

La journée des six *soumonces* en batterie. Bien sûr que six *soumonces* étaient annoncées pour ce dernier dimanche... Mais on avait tout de même un peu peur

12. *T'Avau Binche*, 4e an., n° 266, 13 janvier 1951, *De-ci, de-là*, p. 2.

Fig. 7. Binche. Une *soumonce* dans la rue de la Triperie (1936). Photo G. Fournier. Les travestis restent modestes. Au centre, Gilles Navez, ainsi prénommé à cause du jour de sa naissance. A gauche, en tenue d'officier français dont la vareuse est fleurie de mimosas, Gabriel Jadot, qui revêtira toujours cet uniforme loué puis acquis chez Graux. A droite, un travesti qui tend au déguisement, puisque le chemineau en chapeau melon porte perruque, moustache et barbichette.

du résultat. Pensez donc, on parle tellement de choses, les temps que nous vivons sont si troublés, qu'on se demandait si tout de même Binche allait entrer, sans rechigner, de plain-pied, dans son carnaval de 1951... Eh bien, ceux qui doutaient n'ont plus qu'à se voiler la face : à quatre semaines des trois jours gras, notre ville a connu une journée de tonnerre de Zeus, placée tout entière sous le signe de ce qui fait la fierté de tous les Binchois et Binchoises : son carnaval unique au monde.

Dès 3 heures et demie, des roulements de tambours se faisaient entendre dans tous les coins; quelques heures plus tard, une foule énorme, parmi laquelle on notait déjà pas mal d'étrangers, déambulait de-ci, de-là, dans nos rues du centre de la ville, et souvent dansait derrière des batteries qui résonnaient diantrement bien grâce au temps sec dont nous avait gratifié St Ursmer. (Il paraît tout de même vouloir encore s'occuper de nous!).

Batterie par-ci, batterie par-là! Les amateurs n'avaient que l'embarras du choix et j'en connais plusieurs qui ont dansé des heures et des heures derrière les six batteries, pour le plaisir bien sûr, mais aussi pour pouvoir comparer, rythmes à l'appui, les mérites respectifs de ces dernières.

En ce qui me concerne, j'ai été loin de donner ma part au chat... J'ai ouvert toutes grandes mes oreilles et je me suis laissé aller aux rythmes ensorceleurs de

notre carnaval. Une puissante impression domine : toutes nos sociétés de Gilles ont fait, cette année comme toujours, un grand effort, de manière à fournir à leurs membres des batteries bien au point. J'ai interrogé des *f'seu soumonce* de plusieurs sociétés : tous, ils m'ont déclaré être enchantés de «leur» batterie.

Et d'ailleurs, il n'était nécessaire pour s'en assurer, que de regarder le visage des danseurs... Ils étaient tout souriants. Oui, la joie de vivre s'est manifestée dans nos murs, à plein bord, en ce beau dimanche de soumonces! (...)

Et ce dimanche?

Il paraît certain que l'enthousiasme binchois ressemblera à une sinusoïde, comme chaque année, au cours des semaines qui précèdent les grands jours.

Nous avons eu six soumonces en batterie dimanche dernier; nous n'en aurons donc plus que deux ce prochain dimanche. Quinze jours avant les jours gras, nous connaîtrons sans doute encore six soumonces en musique, pour retomber à deux le dimanche suivant.

On a déjà souligné ces «hauts» et ces «bas». On a déjà demandé une meilleure répartition des soumonces. Il semble bien qu'aucun résultat n'ait été atteint.

Ah! ce caractère individuel de nos concitoyens; cette soif de liberté envers et contre tout; cette crainte instinctive de la discipline...

C'est après tout ce qui fait notre caractéristique et nous ne serions plus des Binchous si nous étions... comme tout le monde.

L'année suivante, dans *T'Avau Binche*[13], un bel éditorial signé T.B. rappelle cette indispensable préparation affective qui se matérialise dans les sorties préliminaires aux grands jours.

Voici le Carnaval... Dans quelques jours, les forains quitteront la Grand'Place. Pour nous, Binchois, c'est le signe traditionnel que Carnaval approche à grands pas. Déjà, de nombreuses répétitions de batterie ont eu lieu. On a dansé autour des billards, dans les cafés, dans les rues aussi.

L'âme binchoise que l'on pourrait croire assoupie pendant presque toute l'année s'est réveillée en sursaut, au bruit des premiers roulements du tambour. Comme chaque année, dans les mêmes circonstances, les Gilles, d'une même société se sont déjà retrouvés. Des amis d'autres groupes se sont joints à eux, incapables d'attendre la semaine suivante pour danser à leur tour, ce pas étonnant du Gille qui ne se rythme qu'à Binche. C'est que dès les premières mesures, ils avaient senti en eux ce mystérieux frémissement qui vous attire, vous enjôle, vous oblige à danser.

D'ici quelques jours, les *soumonces*, prémices du Carnaval, seront pour les Gilles de Binche, l'occasion tant désirée de marteler au rythme des tambours les pavés de nos vieilles rues de leurs sabots de bois. *Soumonce* en batterie, *soumonce* en musique, elles attirent derrière les Gilles qui dansent toute cette population binchoise trépidante et enthousiaste.

Les futurs Gilles ont déjà méticuleusement arrêté toutes leurs dispositions. D'autres se résignent mais beaucoup capituleront le samedi soir et parviendront en moins de 24 heures à rattraper le temps perdu. Les dirigeants des sociétés s'affairent partout, rien ne sera laissé au hasard. Que dire des organisateurs du Carnaval, du bourgmestre en particulier, qui doit tout prévoir, diriger, coordonner. Emissions à la radio, éditions d'affiches, invitations officielles, communiqué à la presse, mise au point du service d'ordre, tout cela dès à présent est soigneusement mis au point.

13. *T'Avau Binche*, 19 janvier 1952, p. 2.

Fig. 8. Binche. Danseurs d'une *soumonce*, vers 1952. Photo anonyme. À côté de deux officiers français brandissant la badine, un Écossais au béret et au kilt caractéristiques, un officier de la police montée canadienne coiffé d'un large feutre, et, à gauche, une espèce d'Auguste au chapeau haut-de-forme. Les danseurs sourient, tout à leur joie.

> En un mot, Binche se prépare à célébrer dignement, comme l'exige une tradition plusieurs fois centenaire, son Carnaval de réputation mondiale. Elle le fait de toute son âme, de tout son cœur. De ce cœur binchois qui déjà bat plus rapidement et dont les pulsations iront en s'accélérant au fur et à mesure que les grands approcheront.
>
> *Soumonces* à Binche ! Cela sent déjà le Carnaval !
>
> Les discussions intestines s'apaisent. Les Binchois oublient leurs querelles pour se consacrer uniquement au culte du Gille, ce héros de la légende binchoise auquel la ville, cette année, consacrera un monument.

Et, pour clore cette partie réservée à la description des *soumonces* telles qu'elles sont vécues à Binche, voici encore un texte paru en 1966, dans *T'Avau Binche*[14]. Des allusions à des situations vécues s'y mêlent à des détails maintes fois soulignés.

> *Soumonces* binchoises.
>
> Binche, l'une des capitales européennes du carnaval traditionnel, bruit à nouveau du rythme des tambours. Depuis la fin de décembre, le rideau s'est levé et les

14. *T'Avau Binche*, n° 972, 22 janvier 1966.

acteurs sont entrés en scène. Les *répétitions de batterie* ont rassemblé dans les cafés, locaux des sociétés, les comitards et les membres. On a bavardé. Quelques amis se sont entretenus en cachette, évoquant le travesti choisi pour le Dimanche gras le désopilant costume de *Trouille de Nouille* que l'on utilisera en cette nuit devenue fameuse du lundi 14 février. Mais surtout on a écouté religieusement la batterie, discuté de son rythme pas assez ou trop rapide aux dires de certains; on a décelé des failles chez le nouveau venu parmi les tamboureurs... Bref, Carnaval a repris les Binchois sous son emprise... et, après quelques roulements, membres et comitards n'ont plus pu tenir en place. On a saisi le rond de bock qui traînait sur la table, ou la canne, ou le parapluie, et on s'est pris à danser autour du billard, dans les intervalles des tables. Comment résister au rythme envoûtant, à l'appel de la lointaine tradition issue de la brume des âges que matérialise si bien le tambour viril, énergique, aux sonorités mâles et presque guerrières.

Voici maintenant venir le temps des *soumonces*. Si les *répétitions de batterie*, en principe du moins, ne sortent guère des locaux où elles ont lieu, les *soumonces* sont itinérantes, parcourant la ville, de manière à lancer à tous les échos l'appel de la tradition. Nombreux sont ceux que touche ce message. On a beau se jurer, *uxore adjuvante*, que, cette année, on ne fera pas le Gille : «la vie est si chère!; il y a la communion solennelle du cadet ou le mariage de l'aînée. Il faut être sage et supprimer ces frais apparemment superflus du carnaval!» On a beau prendre les plus belles des résolutions, les plus sérieuses, les plus raisonnables... quand résonnent les tambours, tout est remis en question. Déjà, les camarades sont là dans la société et vous appellent de leurs *ramons* brandis, des clarines sautillantes des *apertintailles*, de leurs visages radieux. Comment résisteriez-vous plus longtemps? Votre épouse si sage a choisi pour vous. Son cœur de Binchoise a vibré à nouveau. Sa décision, votre décision à tous deux est prise. On va quérir la ceinture de sonnailles, le *ramon*, le sarrau et on se met à danser avec les camarades, avec ses enfants ou ses neveux, entourés de la foule des parents et des amis.

Cette partie du cycle carnavalesque binchois est méconnue. Souvent on n'assiste qu'à la dernière partie, à l'apogée des usages carnavalesques, au Dimanche gras bariolé de centaines de travestis, au Mardi gras empanaché des plumes d'autruches des Gilles. Les Binchois aiment à répéter pourtant que cette apogée n'est guère compréhensible si l'on ignore ces semaines d'usages, moins spectaculaires sans doute, mais si révélateurs de l'authenticité profonde des coutumes binchoises. Pour comprendre le sens de ce carnaval, l'un des rares carnavals traditionnels qui existent encore en Europe, il faut assister à l'une ou l'autre de ces *soumonces*, il faut danser derrière les tambours avec les Binchois et leurs hôtes des environs. Le carnaval de Binche, avec ses usages qui se prolongent durant six semaines, n'est pas uniquement un spectacle; il est avant tout et surtout le déroulement sans doute unique de coutumes lointaines qui ont gardé ici à Binche, par un privilège merveilleux, un écho, une résonance rituelle unique.

Dans la région du Centre (La Louvière) — où l'on a coutume de célébrer le carnaval à des dates différentes de celles de Binche — depuis quelques décennies, la dernière *soumonce*, celle qui précède le carnaval à venir, prend un éclat particulier. En ce samedi (c'est souvent le jour préféré), toutes les sociétés carnavalesques de la localité sortent et dansent en rue. Cette dernière sortie dansante se dénomme, à cause de cela, *soumonce générale*, terme inconnu à Binche car cet usage ne s'y pratique pas. À Beaumont, où le carnaval récent connaît un succès variable auprès

Fig. 9. Binche. Danseurs d'une *soumonce* du Dimanche gras (1988). Photo W. Dumonceau. La batterie, avant que la société pénètre dans un café, a l'habitude, pendant un certain temps, de continuer à jouer. Les danseurs rivalisant d'ardeur ou d'enthousiasme se livrent à ce que l'on dénomme, en français ou en dialecte local, un *assaut*. On remarquera la beauté, le luxe ou l'originalité des costumes, travestis, déguisements. Le spectacle est magnifique et pittoresque à souhait. Il est devenu un régal. Le Dimanche gras a conquis sa place, dans les journées fastes du carnaval. De gauche à droite, une Alsacienne (qui procède de la *Mam'zèle*), un Breton au costume sobre, un svelte acteur au visage grimé de l'illustre opéra de Pékin et un chat chaudement emmitouflé.

de la population, en 1989, il y a eu plusieurs *soumonces générales*[15]. En 1989, un vendredi, on fait pour la première fois, *soumonce*, à Fourbechies[16], en prélude aux festivités du *Laetare* ou *Mi-carême*.

Comme le lecteur d'un quotidien régional ne connaît pas toujours la signification du mot, le journaliste emploie parfois des pléonasmes destinés à expliquer le terme nouveau. Ainsi *La Nouvelle Gazette*, 21 janvier 1957, annonce-t-elle «la première sortie *soumonce*» des gilles du Quartier latin, à Fontaine-l'Evêque, avec leurs *sarraus*, casquettes de soie, fou-

15. *Le Courrier*, du 6 janvier 1989, annonce «la première *soumonce générale*, le dimanche 30 janvier». Article communiqué par M. Roger Pinon.

16. *Le Courrier*, du 3 mars 1989. Article communiqué par M. Roger Pinon.

Morlanwelz-Mariemont

Le groupe carnavalesque
" LES VIS GRANDS PES "
a le plaisir de vous inviter à sa
traditionnelle
SOUMONCE AUX CHANDELLES
DU SAMEDI - GRAS
4 février 19 89
Le Damier
Départ à 18 h. du café ~~Beau-Séjour~~
Place Albert 1er.
avec le concours d'une batterie locale
Devant la batterie : frais partagés.
Derrière la batterie : gratuit.

Fig. 10. Morlanwelz-Mariemont. Invitation d'un groupe carnavalesque «*Les vis grands pés*» à sa *soumonce*, du samedi 4 février 1989, précédant la Quinquagésime. Il s'agit d'une innovation heureuse d'un groupe d'amis, qui dure depuis une vingtaine d'années.

lards, *apertintailles* et sabots. *Le Courrier*, du 5 février 1988[17], mentionne pour le dimanche 7 février, celui qui précède la Quinquagésime, «les *soumonces* en fanfare», adaptation de l'expression binchoise, «*soumonces* en musique».

Le mot, parfois, n'est plus toujours lié aux usages carnavalesques. En avril 1982, un journaliste présente les *soumonces* rétro de la Marche Saint-Roch à Sart-Eustache, «Le corps d'office et la batterie de la Marche Saint-Roch ont fait une sortie *soumonce* rétro des plus sympathiques...».

Et à Mettet, la même année, le journal écrit «*Soumonces* 82 de la Marche-Saint-Joseph. Pour annoncer à tout le village que la marche annuelle à Devant-les-Bois aurait lieu les 9 et 10 mai..., le corps d'office

17. L'article de *La Nouvelle Gazette* et celui du *Courrier* m'ont été donnés par M. Roger Pinon.

Fig. 11. Morlanwelz-Mariemont. Illustration dessinée de la première page de la précédente invitation. Elle montre le costume adopté pour cette *soumonce*, qui sort un peu de l'ordinaire : bonnet de nuit, bougeoir et chandelle, chemise de nuit, caleçon, sabots.

de Saint-Joseph a parcouru les rues du hameau au son des fifres et des tambours... »[18]. En mai, à Mettet, ce n'est plus avec les Marches militaires de l'Entre-Sambre-et-Meuse que s'associe notre terme. Afin d'annoncer le quatrième souper 1900 du samedi 8 mai, les animateurs et animatrices d'un cercle philanthropique, l'Écho du Hameau, travestis, se promènent dans la localité; blouses, caracos, coiffes légères, jupes longues, casquettes de soie noire, foulards rouges à pois blancs noués, sarraus et sabots donnent une allure 1900 à cette promenade aux finalités philanthro-

18. *L'Écho du Centre*, 30 avril 1982, p. 10. — Il est difficile de ranger le terme sous une rubrique carnavalesque quand il est employé dans un sens folklorique élargi. Ainsi on lit «grande *soumonce* d'été», sur des affiches annonçant à Strépy-Bracquegnies, près de La Louvière, une fête locale pour les 26, 27 et 28 mai 1989.

piques[19]. Mais aussi bien pour les Marches militaires que pour la dernière manifestation mentionnée qui n'a rien d'un usage traditionnel, on se demandera si l'emploi du mot correspond bien à l'usage local. Ce qui est douteux ! Il s'agit sans doute d'une trouvaille de correspondant de presse qui a repris le terme d'une localité carnavalesque — de Binche, du Centre, de Charleroi — où il l'avait entendu. Seule, une enquête sur le terrain permettrait de dire si le terme est connu par les *Marcheurs* ou certains habitants des localités citées, plus haut, à titre d'exemple.

En 1942, les auteurs de l'excellent *Dictionnaire du wallon du Centre* définissent la *soumonce*, comme la « sortie préparatoire d'une société de carnaval en vue de quêter »[20]. Ces derniers mots ne sont pas repris par Robert Dascotte, en 1985[21]. Les sociétés carnavalesques du Centre (La Louvière, ...), depuis 1946, ne quêtent plus à l'occasion des *soumonces*. Elles sollicitent les notables, les commerçants, les amis, bien des mois avant le carnaval. Par ailleurs, des bals, des fêtes de tout genre, des tombolas, la vente de calendriers ou de cartes de membres d'honneur, les bénéfices réalisés par les exhibitions de gilles en dehors des localités, rendent moins nécessaire cette quête des *soumonces*, vouées, en premier lieu, à l'amusement.

Quant à l'étymologie du terme issu de l'ancien français *soumondre*, lui-même provenant du latin *sŭbmŏnēre*, elle est bien connue. Les linguistes, et en particulier les romanistes, en ont parlé congrûment. Je me permettrai toutefois de la rappeler. Les dictionnaires, et notamment l'indispensable ouvrage de Walther von Wartburg[22], ont fourni des indications sur l'histoire de ce mot et ses significations diverses dans l'aire gallo-romane. L'évolution sémantique a enrichi son sens premier d'« avertissement ». Elle a abouti, à Binche, à un emploi carnavalesque isolé, qui, à son tour, a rayonné.

Le verbe latin de base est *mŏnēre*. Dans la langue classique, il signifie « faire songer à quelque chose, faire souvenir ; d'où avertir, engager, exhorter... »[23]. La finale latine *-ēre*, des verbes de la deuxième conjugaison, avec son é fermé libre, aurait dû, suivant la norme phonétique, devenir, en français, le son *war*, écrit *-oir*. Ainsi *debēre* donne-t-il « de-

19. *L'Echo du Centre*, 7 mai 1982.

20. F. DEPRETRE et R. NOPERE, *Dictionnaire du wallon du Centre*, La Louvière, 1942, p. 257.

21. R. DASCOTTE, *Trois suppléments au dictionnaire du wallon du Centre*, Louvain-la-Neuve, 1985, p. 239.

22. W. VON WARTBURG, *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, fascicule 95, 1964, pp. 346 à 349, *s.v. submonere.*

23. F. GAFFIOT, *Dictionnaire illustré latin-français*, Paris, 1934, p. 991.

voir», et *habēre*, «avoir». Pour des raisons inconnues que je laisse aux linguistes professionnels le soin de déceler (par exemple, une homonymie éventuelle entraînant un risque de confusion avec le verbe français «monder» < latin *mundare*, ou encore le rejet d'un verbe trop court auquel on préfère un mot allongé), le verbe simple *mŏnēre* disparaît. Il est remplacé par une création du bas latin, **monestare*, forgé au départ de *mŏnēre*. L'ancien français qui en dérive a, aux XII^e^ et XIII^e^ siècles, repris les sens du verbe originel, «avertir, admonester, exhorter»[24].

Au verbe simple disparu se substitue aussi le latin *sŭbmŏnēre*, dont le sens classique, indiqué par la préposition *sub*, est «avertir secrètement»[25]. *Sŭbmŏnēre* voit son sens classique «rappeler discrètement quelque chose» qui s'estompe. Il reprend celui du verbe simple disparu. Le F.E.W., de Wartburg, signale qu'il survit en Italie (particulièrement dans le nord), dans le gallo-roman et en Catalogne : par exemple, l'ancien italien *somonire*, «exhorter», admonester, l'ancien vénitien *semonir*, l'ancien catalan *semonir*; en outre, le participe *semosi*, «invités», en ancien gênois, et, dans le dialecte d'Asti au Moyen Age, *semosa*, «invitée»[26].

Dès l'époque latine, le *ē* long de certains infinitifs en *-ēre* perd l'accent tonique et devient bref. Ce qui amène, en français, sa disparition[27]. Par exemple, le latin classique *tondēre, mordēre, ridēre, respondēre*, deviennent *tondĕre, mordĕre, ridĕre, respondĕre*, tondre, mordre, rire, répondre. *Submonēre* passe à *submonĕre*, puis, par assimilation, à *summonĕre*, en ancien français *somondre* ou *semondre*. L'hésitation, dans la syllabe initiale, entre les sons *ou* et *oe*, est due à une influence dissimilante[28]. La norme évolutive donne, en français, *somondre* > *semondre*, comme *sŭcŭssa* > secousse, *succurit* > secourt, *subdiurnat* > *séjorne*, séjourne, *sublongu* > selon. Le dialectal *soumonce* n'a donc pas suivi la loi de la dissimilation qui voulait que le o fermé de la syllabe initiale s'affaiblît en un «e» muet = son oe, dans les mots où se succédaient deux o fermés. Cette forme archaïque a observé la règle, assez générale, du o fermé initial (provenant ici du u latin, son ou) aboutissant en français au son ou : *cŏróna*, couronne; **morire*, mourir; **volĕre*, vouloir; *sŭbinde*, sou-

24. R. GRANDSAIGNES D'HAUTERIVE, *Dictionnaire d'ancien français*, Paris, 1947, p. 420.

25. F. GAFFIOT, *op. cit.*, p. 1496.

26. W. VON WARTBURG, *op. cit.*, p. 347.

27. Ed. BOURCIEZ, *Précis historique de phonétique française*, Paris, 1930, pp. 74 et 75; F. BRUNOT et Ch. BRUNEAU, *Précis de grammaire historique de la langue française,* Paris, 1937, pp. 464 sq.

28. Ed. BOURCIEZ, *op. cit.*, p. 136, III.

vent; *cùbare*, couver; **nutrire*, nourrir; *bŭrdóne*, bourdon; *sŭbvenire*, souvenir; **pŭllánu*, poulain; *dŭb(i)tare*, douter. L'o fermé de la syllabe initiale, provenant de *ŏ, ō* et *ŭ* en latin classique est passé au son ou pendant le XIII^e siècle[29]. Depuis lors, *somondre* a pu se prononcer *soumondre*, dans certaines localités de l'aire gallo-romane, en gardant une graphie, trompeuse pour nous.

Le même verbe latin et son participe substantivé (le français «semonce» et le dialectal *soumonce*) sont passés en Grande-Bretagne, par l'intermédiaire de la normandisation et de la francisation de la langue de l'élite politique, religieuse, économique et culturelle, phénomènes qui ont suivi la conquête de Guillaume le Conquérant avec l'emprise normande et angevine. Le monumental dictionnaire d'Oxford[30] relève une série de mots, verbes ou substantifs, adoptés par la langue anglaise, grâce aux conquérants français. On notera le substantif + *summon*, obsolète, dont la dernière forme écrite remonte à 1800 et la graphie la plus ancienne au début du XIV^e siècle; le verbe *to summon*, à partir de 1205, avec des significations apparentées à celles du verbe français, «appeler ensemble, par un acte juridique officiel, afin d'agir ou de délibérer; appeler (un pair) au parlement par assignation, *by writ of sommons*, d'où appeler à la pairie; citer quelqu'un à paraître, par une assignation officielle; requérir la présence ou le service de..., prier (une personne) de s'approcher par un appel, une sonnerie de cloches, en frappant à la porte, etc.; appeler quelqu'un à faire quelque chose». Le substantif *summons* (prononc. *sum nz*) reste employé. Il montre parfois des formes écrites anciennes proches de celles du français : *soumouns, soumounce* (XIII^e - XV^e siècles), *somons* (XIII^e - XVI^e s.), *somonce* (XIV^e - XV^e s.) *sommaunce* (XV^e - XVI^e s.), *summaunce* (XVI^e s.), etc. Ce substantif *summons* est le frère du français «semonce» ou du dialectal *soumonce*. L'anglo-français l'a emprunté à la langue des envahisseurs venus du continent en lui conservant souvent le sens de convocation, d'invitation à paraître devant une autorité juridique ou politique, convocation faite dans des formes légales obligatoires. Cette signification première se retrouve dans maints exemples anciens mentionnés dans les dictionnaires habituels de langue française ou du latin du Moyen Âge[31].

29. *Ibidem*, p. 135.

30. *The Oxford English Dictionary*, vol. X, Oxford, 1970, pp. 147-149.

31. A. FURETIÈRE, *Essai d'un dictionnaire universel*, 1684, rééd. Paris, 1978, t. 3, s.v. *semonce, semondre, semonneur*; *Dictionnaire de Trévoux*, 1740, col. 1917 et 1918, s.v. *semonce, semondre, semoner, semonner, semonneur*; DU CANGE, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, t. 9, Niort, 1887, glossaire français, p. 353, s.v. *semoiner, semonce, semonche, semondeuse, semondre, semonner, semonnoir, semonus*; *La Grande Encyclopédie*, t. 29, Paris, s.d., p. 966, s.v. *semonce*, et t. 12, p. 441, s.v. *conjure*; LA CURNE DE SAINTE-

Le français moderne «semonce» ou notre dialectal *soumonce*, dont les graphies en ancien français, *sumunse, somo(u)nse,* etc., sont multiples, remontent à un hypothétique **summonsa* (pour *summonita*)[32]. Comme le substantif «réponse», issu du verbe «répondre», le participe passé au féminin de *semondre, somondre, soumondre*, provenant de *summonere*[33], a été employé comme substantif.

Pour illustrer l'évolution phonétique et sémantique, on complétera les citations fournies pour l'aire linguistique gallo-romane, par d'autres choisies dans des textes hainuyers et wallons. Elles permettront de se rendre compte d'un glissement sémantique au cours des siècles, au départ d'une signification (cf. Fr. Godefroy et Niermeyer, dans ma note 31) et d'un emploi juridiques, officiels.

Dans une charte médiévale concernant l'alleu de Binche, datée, de Mons, le cinquième jour avant le début d'août 1200[34], on lit : *Et tous les jours de le semaine puelent cil eskevin jugier en le ville de Binch, à le soumonse dou mayeur.* Une charte tournaisienne, de mai 1289, emploie le terme dans son sens de «requête» légale, officielle, comme le texte précédent : *rendre à le glize... à le somonse et à le volenté del capitle*[35].

Dans des actes du comté de Flandre rédigés en français, on retrouve le même sens d'avis, de convocation, d'invitation à comparaître devant,

PALAYE, *Dictionnaire historique de l'ancien langage françois*, t. 9, Niort et Paris, 1881, p. 383, *semonce,* p. 384, *semonche, semond, semondeuse, semondre, semoneor-onneur...*, p. 497, *soumouner*; Fr. GODEFROY, *Dictionnaire de l'ancienne langue française...*, Paris, t. 7, 1892, p. 374, *semonable, semoncer, semonement, semoneor, semoneresse, semonicion, semonte, semontion, semontoir*; E. LITTRÉ, *Dictionnaire de la langue française*, 1863-1873, t. 4, p. 1889; E. GAMILLSCHEG, *Etymologisches Wörterbuch*, 1928, p. 795; O. BLOCH et W. VON WARTBURG, *Dictionnaire étymologique de la langue française,* Paris, 1950, p. 555, s.v. *semonce*; J.F. NIERMEYER, *Mediae latinitatis lexicon minus,* Leyde, 1976, pp. 998 et 999, s.v. *submonere, submonitio, submonitor*; *Grand Larousse de la langue française*, t. 6, Paris, 1977, p. 5465, s.v. *semonce, semoncer, semondre.*

32. La forme latine supposée **summonsa* se retrouve dans le provençal *somonsa, -ossa*, cfr *The Oxford English Dictionary*, t. X, *op. cit.*, p. 148, et les participes passés *semosi*, «invités», *semosa,* «invitée» de l'ancien gênois et du dialecte d'Asti au Moyen Âge, cfr W. VON WARTBURG, F.E.W., p. 347.

33. L'effacement de la labiale latine «b», devant toutes les consonnes (autres que le «r» et le «l») s'est opéré de bonne heure, en français. Ce qui explique que le «b» du préfixe latin *sub-* a disparu dans notre *submonere*, devenu rapidement *summonere, sumonere.*

34. Cette charte de 1200 est connue par une confirmation du 5 septembre 1532, par Charles Quint. Cfr L. DEVILLERS, *Cartulaire des rentes et cens dus au Comté de Hainaut (1265-1286)*, t. 1, Mons, 1873, p. 219.

35. A. d'HERBOMEZ, *Chartes de l'abbaye Saint-Martin de Tournai*, t. 1, 1898, p. 503.

par exemple, une cour de justice, une assemblée[36]. À Ypres, le 5 septembre 1289, *Se homme forains fait semonre bourgeois...* ; en 1309 ou 1310, *Pour l'escriture d'une lettre pour faire semonre tiesmoings : 4 sous* ; en 1312 ou 1313, *Willaume Coppin, lequeil li desus dis Jehans le Vace fist semonre à Terewane sans cause...* À Gand, en 1251, on rencontre le subjonctif imparfait *soumonsist* et le participe passé *soumons*.

Le sens est identique à Mons, en 1318[37], *pour une somonce au prestre de Nueville, 5 deniers ; paiiet pour pluiseurs soumonces et pour le partage, 34 deniers*. Et, à Ath, en 1491, *A celui qui semons les chevauls pour mener les esclides...*[38] ; en 1487, *A celui qui sy devoit daller semoner les cevaulx par les wilaiges et cense pour mener les dites esclides...*[39].

À Binche, le compte de la Massarderie[40] de 1621 place, presque côte à côte, *semondre* et *semoncer*, avec le même sens de « convoquer officiellement » : *Au greffier, pour avoir faict la liste des escuades, et le double pour le délivrer à cestuy qui scemond les bourgeois au faict de la garde, 4 livres ; A Jacques Groize, pour avoir scemoncé les bourgeois pour faire la garde l'espace de deux mois et demy à 60 sous par mois...*

Au départ de cette signification dans la langue du droit, de la féodalité, de l'armée, « convocation, sommation, invitation à assister à une assemblée, à comparaître devant une cour de justice, à prendre les armes, à assumer une prestation obligatoire », le substantif finit par signifier simplement « invitation en général ». Le mot se retrouve chez Jean de la Fontaine et Madame de Sévigné[41].

36. R. MANTOU, *Le Vocabulaire des actes originaux rédigés en français dans la partie flamingante du Comté de Flandre (1250-1350), Bulletin de la Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie*, t. 52, 1978, p. 248, s.v. *semonre*, avertir de comparaître, appeler en justice.

37. C. PIÉRARD, *Les plus anciens comptes de la ville de Mons (1279-1356)*, t. 1, Bruxelles, 1971, pp. 580 et 585.

38. R. MEURANT, *La Ducace d'Ath. Études et documents,* Bruxelles, 1981, p. 203.

39. *Ibidem*, p. 195. Au lieu de *semondre*, le dialecte picard d'Ath emploie un verbe nouveau en -er, de la première conjugaison. Il ne s'agit pas d'une création athoise, cf. W. VON WARTBURG, F.E.W. fascicule 95, 1964, p. 347, qui signale ce changement de conjugaison dès le XIII[e] siècle, dans l'anglo-normand *semoigner,* inviter, *sommoner*, convoquer (1421), l'ancien wallon *somuner*, exhorter, l'ancien picard *semoner*, inviter, pousser, *soumouner*, exciter, l'ancien borain *semoner*, inviter... Edg. RENARD, *Textes d'archives liégeoises, Bulletin de la Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie*, t. 38, 1964, p. 144, mentionne, en 1675, sous le rubrique *somoner*, inviter (la cour à donner son avis), *Oger de Bra, semonneur en ce cas pour* [= causal!] *l'absence du mayeur...*

40. Archives Communales à Binche, *Comptes de la Massarderie*, reg. 159, fol. 56 v° et 59 v°.

41. « J'en dis autant de nos cailles grasses, dont il faut que la cuisse se sépare du corps à la première *semonce* (elle n'y manque jamais)... », Lettre de Madame de Sévigné à M. de Coulanges, 9 septembre 1694. *Semonce* signifie ici « invite, injonction, sommation ».

Il apparaît à plusieurs reprises, avec un sens double, dans un texte administratif binchois du XVIII[e] siècle, ratifié par les jurés, conseillers et prévôt de la ville[42]. Les statuts du serment des archers Saint-Sébastien ont été renouvelés et approuvés les 19 mars et 17 avril 1766. Dans ce texte, le substantif analysé garde son sens habituel de «convocation officielle». L'article deuxième dit : «Touttes personnes entrant dans la confrairie payerat six livres pour la *scemonce* et douze livres pour son entrée...». Dans l'article 23°, on traduirait plutôt par «annonce officielle, avertissement» : «Lesquels statuts et règlement seront lus chaque année, après deux *scemonces* à ce sujet, au jour de la première quinzaine...» Un candidat à l'admission dans la confrérie ne pourra être reçu qu'après une «invitation officielle» : «Aucuns confrères ne pourront admettre des volontaires ne fût par une *scemonce* ou les jours de quinzaines» (dans l'adjonction). Dans ces statuts, le mot prend aussi une autre signification, celle de «réunion officielle de la confrérie», dans les articles 10 à 13 et dans la note additionnelle finale : «10. Chaque confrère qui conduirait au jardin [l'endroit où se trouvent le berceau et la perche avec la cible] ou en *scemonce* [réunion de la confrérie dans la *chambre* ou salle] ses enfans serat à l'amende de dix sols pour chaque... ; 11. Tous confrères et autres [= les *volontaires* ou candidats à l'admission] qui profèreront Diable ou sacré [jurons considérés comme irréligieux et grossiers] dans la *chambre* [sans être nécessairement en réunion] ou jardin, et même en *scemonce* [la faute la plus grave], seront à l'amende de six deniers pour chaque fois... ; 12. Arrivant quelque débat entre les confrères ou volontaires [les candidats confrères sont admis à tirer à l'arc dans le jardin du serment avec les confrères qui, eux, sont seuls habilités à assister aux réunions officielles ou *semonces*] ou si l'un d'eux injurie un autre, soit dans le jardin, *chambre* ou *scemonce* ; 13. Les confrères qui s'absenteront de *scemonces* ordinaires pour amende et cinq sols pour les extraordinaires, mais ils devront être *scemoncés* [convoqués] dès la veille ; *Nota* : Que les tirages du roi la veille du Saint-Sacrement, ainsi que des gants le lundi de la carmesse, sont tenus d'obligation comme *scemonces* ordinaires...». Ce texte montre un glissement sémantique. La convocation à une réunion est devenue la réunion elle-même, quand elle revêt un caractère officiel.

Cette dernière acception est celle que l'on trouve, le 13 août 1846, dans le registre de la Confrérie Saint-Ursmer[43], fol. 4r°. Il porte : «*Soumonssè* générale et extraordinaire (...). Il a été délibéré que l'on ferait

42. Ch. HODEVAERE, *Le Serment des Archers de Saint-Sébastien de la ville de Binche,* dans *Annales du Cercle Archéologique de Mons*, t. 35, 1906, pp. 32 ter à 36.

43. A. MILET, *Le culte de saint Ursmer à Binche, au XIX[e] siècle,* dans *Les Cahiers binchois*, t. 9, 1988, p. 23.

la fête de septembre comme d'ordinaire et que l'on mangerez [*sic*] un jambon et un gros de veau».

Ce glissement sémantique est signalé par W. von Wartburg[44], mais avec des nuances différentes. L'ancien occitan *somosta*, «invitation» (XIII^e^ - XIV^e^ siècles); le moyen français *semoste* signifie à la fois «convocation à une corvée» et, en champenois (1380), la «corvée elle-même». De même, l'ancien dauphinois *somondre*, «offrir», l'ancien occitan *semondre* (dans les Basses-Alpes, vers 1230, ...), *somonir,* le moyen français *semondre*... «offrir, proposer une affaire, une emplette», ... «offrir un objet à vendre...» ont comme parallèles, dans le dialecte d'Aoste, *semonça*, «offre», *somonça*, «objet qu'on offre», en provençal *soumonsto*, «offre», et, en Montret, *semeilla*, «objet proposé à acheter». Le glissement sémantique qui, dans la région de Binche, a fait dériver *soumonce* de son sens premier d'avertissement, d'invitation, de convocation (à une réunion) vers la signification de réunion, d'assemblée, puis de sortie carnavalesque réunissant les sociétaires, est comparable aux quelques exemples fournis par le dictionnaire de Wartburg.

Cette acception de «réunion officielle», rencontrée à Binche puis dans la région du Centre (La Louvière), n'a probablement pas toujours été isolée. Il serait étonnant que ce sens de «réunion» n'ait pas été jadis plus répandu en Wallonie ou en Picardie. Les dictionnaires consultés restent, en tout cas, muets sur ce point, sauf, évidemment, celui du wallon du Centre, déjà cité. H. Forir[45] signale un *somonss*, substantif, «prélude, ce qu'on chante pour se mettre dans le ton; ce qu'on joue pour juger si l'instrument est d'accord; sorte de grincement d'une horloge avant de sonner les heures». Un sens proche de la signification étymologique d'«avertir» et que l'on retrouve dans les exemples de J. Haust[46] et de J. Jouret. Ainsi, s.v. *somonce, somonre,* «archaïque, *semondre,* avertir», lit-on, dans J. Haust, des citations provenant du parler de l'agriculteur, à Villers-Sainte-Gertrude : *li tchèron a somonou ses dj'vôs* (le charretier a donné à ses chevaux le signal du départ) et *li vatche si somont* (la vache donne des signes d'une prochaine délivrance en agitant la queue et en piétinant le sol, elle annonce un vêlage prochain). J. Jouret[47] fournit le même sens pour Leval-Trahegnies, un gros village placé maintenant dans l'entité binchoise : *èl vake done dès soumonces* (elle avertit par des signes de nervosité qu'elle va vêler). J. Haust signale comme terme d'horlogerie,

44. W. Von Wartburg, F.E.W., fasc. 95, p. 348.

45. H. Forir, *Dictionnaire liégeois - français,* t. 2, Liège, 1874, p. 675.

46. Jean Haust, *Dictionnaire liégeois*, Liège, 1933, pp. 585 et 600.

47. J. Jouret, *Vocabulaire de la vie agricole à Leval-Trahegnies*, Université de Liège, mémoire de licence en philologie romane, 1942.

«avant-quart», *sèmonce*, déjà signalé s.v. *somonss* par H. Forir, des acceptions qui remontent au *monere* latin, avertir.

Au sens carnavalesque et binchois, le substantif *soumonce* est à la fois un avertissement, une invitation à rejoindre la société et à fêter carnaval, ainsi que la sortie dansante. Depuis quand l'usage existe-t-il ? L'archaïsme du terme incite à croire à son ancienneté. On ne peut préciser celle-ci. Le mot désigne, enfin, le groupe, la société effectuant cette sortie dansante qui prépare celle plus solennelle du Mardi gras. Un sens proche de celui de réunion déjà mentionné !

*
* *

L'histoire du mot *soumon'za* est moins ardue. Faire le carnaval en tant que Gille, Paysan, ou travesti dit *de fantaisie* a toujours exigé une somme importante, variable selon les milieux socio-culturels et l'intensité ou le mode de célébration. Une somme qui aujourd'hui gravite autour de 20 ou 30 000 frs, mais qui, pour certains, dépasse les 50 000 frs et même va au-delà. Les subsides aux sociétés, que les dons des notables, industriels, négociants, commerçants, permettent de redistribuer ne présentent qu'une partie infime des débours personnels, de 300 à 700 frs. L'habitude veut donc que l'on épargne durant l'année. Autrefois, au temps des vaches grasses, on versait au cafetier, gérant du local de la société, son épargne hebdomadaire ou mensuelle. Les sommes recueillies étaient placées à la caisse d'épargne. Avec les intérêts, le cafetier offrait une collation prise en commun, un ou plusieurs jours avant le carnaval, ou bien le champagne et les huîtres, mets traditionnel, par exemple, la veille du Dimanche gras. Les comités, en face des dépenses qui s'accroissaient, ont jugé fructueux de charger une personne de confiance, le *coureur* ou *èl coureu* de la société, de passer chez les sociétaires afin de recueillir, une ou plusieurs fois par mois les épargnes individuelles ou familiales. Les sommes récoltées sont déposées dans une banque. L'épargne, dans chaque société, se montant à plusieurs millions, les intérêts sont considérables. Ils sont acquis non aux sociétaires mais à la société. Les intérêts permettent ainsi d'équilibrer un budget difficile à gérer malgré les cotisations élevées ou *mises* payées par les membres. Le montant de cette *mise* varie suivant les sociétés car les unes sont plus riches que les autres. Il gravite autour de 2 500 frs.

Le *coureur* de chaque société perçoit cette *mise*, en une ou plusieurs fois. Par exemple, on fragmente la somme due en 12 mensualités et on paie, chaque mois, 200 frs au *coureur*. Le total de ces *mises* n'est pas joint au montant de la *cagnotte* facultative, même s'il est, lui aussi, versé à la banque. La *cagnotte*, elle, est une caisse dont le contenu en argent

Fig. 12. Binche. Publicité, en dialecte, pour la vente de machines à coudre ou de moteurs pour celles-ci. *T'Avau Binche*, hebdomadaire local de février 1946 (date précise inconnue). Photo G. Fournier. La publicité fait allusion à la *soumon'za*, mot qui est compris ici dans son sens élargi de cagnotte. On évitera sans doute très difficilement le glissement sémantique.

sera rendu, quelques jours avant la Quinquagésime, à ceux qui, par leurs versements, l'ont créée. L'épargnant, après ses mois ou son année d'épargne, retrouvera la somme versée. Seuls, les intérêts appartiennent à la société. Le droit modique de 20 frs que perçoit le *coureur* à chaque fois, comme taxe destinée à rétribuer l'homme de confiance, revient évidemment à celui-ci.

La *soumon'za* est la dénomination de la partie de la caisse réservée aux *mises* ou cotisations des membres. Ce nom qui sonne comme italien ou castillan est un néologisme forgé de toutes pièces avec cette finale pour rester, on le devine, dans la note espagnole. Le créateur de ce substantif serait un notable catholique, un négociant, de la famille Leroy, «du Balcon». Cette tradition familiale est vraisemblable. Elle est confirmée par des notes manuscrites conservées «au Balcon», dossier consulté en 1938.

Quant à la date de ce néologisme, elle remonterait à 1887. L'hebdomadaire catholique *Le Binchois*[48] rompt, en effet, une lance en faveur d'une cagnotte. L'article est signé d'un pseudonyme, «La Binchoise». Son auteur appartient sans doute au milieu de la bourgeoisie catholique qui est celui des Leroy. Voici cet article où n'apparaît pas encore le néologisme et où l'on se sert encore du mot «cagnotte» relancé par une comédie d'Eugène Labiche, *La Cagnotte* (1864), jouée sur la scène du Cercle Saint-Ursmer.

> Pour une cagnotte.
>
> Après ces beaux jours de carnaval, après des fêtes si admirablement réussies, il semblerait que l'on eût plus rien à dire sur un sujet dont tout Binchois a été le héros. Je viens ici comme un lointain écho, non plus pour des redites, mais pour faire part à mes concitoyens d'un petit projet que je trouve caressant.
>
> Il y a quelques années, l'on jouait sur la scène du Cercle une pièce qui eut un légitime succès : j'ai nommé la *Cagnotte*. Nous nous rappelons ces parties de cartes des Provinciaux qui voulaient aller à Paris à peu de frais et qui entassaient dans leur tirelire leurs gains du jeu pour grossir leur Cagnotte.
>
> Eh bien! pourquoi n'aurions-nous pas la nôtre aussi? Pourquoi, entre amis, n'aurions-nous pas cette petite boîte d'épargnes qui nous permît de devenir *roi du carnaval*? Pour faire un beau Gille, une jolie somme est nécessaire, tout le monde sait cela. J'ai connu des papas, des mamans et aussi des maris et des dames qui ne voulaient pas d'un coup s'alléger le porte-monnaie d'un billet de cent francs; ils pouvaient avoir leurs raisons faciles à comprendre. Avec la Cagnotte, combien de ces misères de bourses seraient levées! Une petite somme de un à deux francs déposée par semaine à la tirelire commune, nous donnerait cinquante Gilles de plus par année. L'on m'objectera ce que l'on voudra, la petite épargne, à tous les points de vue, peut faire des merveilles.
>
> Le mercredi des Cendres, tous les Binchois valides jurent d'être Gilles l'an prochain. Après douze mois, l'on se retrouve gros Jean comme devant. Pas d'argent, pas de Suisse, dit le proverbe; sans tirelire qu'arrive-t-il souvent à la veille de notre grande fête? C'est le moment, mes amis, de s'exécuter. Comme en petite société financière, associez-vous à la Cagnotte à trois ou quatre, six ou dix. Vous me remercierez en 1888 si j'ai pu être comprise. La Binchoise

Assez curieusement pour nous, avant 1887, on laissait à chacun le soin d'épargner l'argent nécessaire pour payer une *mise*, relativement élevée, et les débours personnels (costume, accessoires, boissons, repas, oranges, etc.). L'article du *Binchois* aurait-il eu quelque écho et aurait-il contribué à créer l'usage?

De même on ignore la date du premier emploi du néologisme *soumon'za*, qui, actuellement, dénomme la caisse d'épargne de chaque société, réservée aux *mises*. Je retrouve ce terme, pour la première fois, dans *Le Binchois*, du dimanche 11 février 1894.

48. *Le Binchois*, 9e an., n° 10, samedi 5 mars 1887.

Soumonza. Des listes d'inscription sont, à partir d'aujourd'hui, déposées chez Messieurs Gigounon Auguste et Deltenre Ursmer, en vue de la formation de sociétés de Gilles pour le Carnaval de 1895. Bravo, «il ne sert à rien de courir, il faut partir à temps», a dit La Fontaine. Nous ne saurions trop encourager nos Gilles à s'y prendre tôt, ils peuvent ainsi nous préparer encore de brillants carnavals pour l'an prochain.

Le futur Gille s'inscrit sur une liste tenue par le cafetier et il paie, en même temps, une fraction de sa *mise*. En 1913, la cotisation mensuelle est 5 frs[49]. Le total est donc de 60 frs, somme importante destinée à rétribuer tambours et musiciens. Comme le nombre des membres est peu nombreux, la quote-part est plus élevée qu'aujourd'hui où certaines sociétés atteignent et dépassent la centaine de danseurs.

En 1895[50], l'hebdomadaire catholique annonce l'ouverture d'une «liste dite de *soumonza*...».

La société de Gilles établie chez M. Auguste Gigounon informe les amateurs que la liste dite de *soumonza* est ouverte à partir d'aujourd'hui dimanche 3 mars. Tous les anciens Gilles sont invités à montrer l'exemple et à signer dès le premier jour. [Le Mardi gras prochain tombera le 18 février 1896.] Cette société déjà bien nombreuse cette année eût eu la prime [réservée à la société la plus nombreuse], sans les deuils [en 1895, le deuil était observé et respecté] qui ont empêché au moins une quinzaine de membres de se masquer [le Gille, à cette époque, reste bien un masque, dans la conscience populaire] cette année. Espérons que l'an prochain, pas un des signataires ne se verra contraint d'abandonner son idée et que cette société comptera au moins quarante Gilles.

Les sociétés de Gilles n'ont pas d'infrastructure permanente, à cette époque. Aujourd'hui, elles possèdent un comité de responsables élus démocratiquement. Avant 1914, le cafetier qui avait, avec l'un ou l'autre, pris l'initiative de la création, était, en fait, le grand responsable plus ou moins affiché en même temps que le secrétaire ou le trésorier. Chaque année, on décidait de la relance de la société ou bien, des Gilles étant mécontents, on en créait une autre, ailleurs, avec le concours ou à l'instigation d'un cafetier concurrent.

Une *soumonza* est dès aujourd'hui établie chez Monsieur Gustave Chevalier, en vue de former une société de Gilles pour le carnaval de 1904. Le premier versement aura lieu aujourd'hui en huit, c'est-à-dire le dimanche 8 mars. Le succès des sociétés de Gilles établies depuis plusieurs années chez M. Gustave Chevalier a été si grand, les Gilles y ont toujours rencontré de si bons camarades, tout s'y est toujours bien passé, tout à chaque fois était si bien organisé, que nous pouvons d'ores et déjà

49. *Le Binchois*, 23e an., n° 6, dimanche 9 février 1913, «Le sieur Armand Burgeon, Café Royal, Grand-Place, Binche, a l'honneur d'informer le public qu'il vient de se former chez lui une société de Gilles pour l'année 1914. Une *soumonza* est établie le premier lundi de chaque mois, à 8 heures du soir... Cotisation mensuelle : 5 F». La *soumon'za* a bien son sens actuel et, ici, ne comprend pas l'éventuelle *cagnotte* facultative en prévision des débours personnels.

50. *Le Binchois*, dimanche 3 mars 1895.

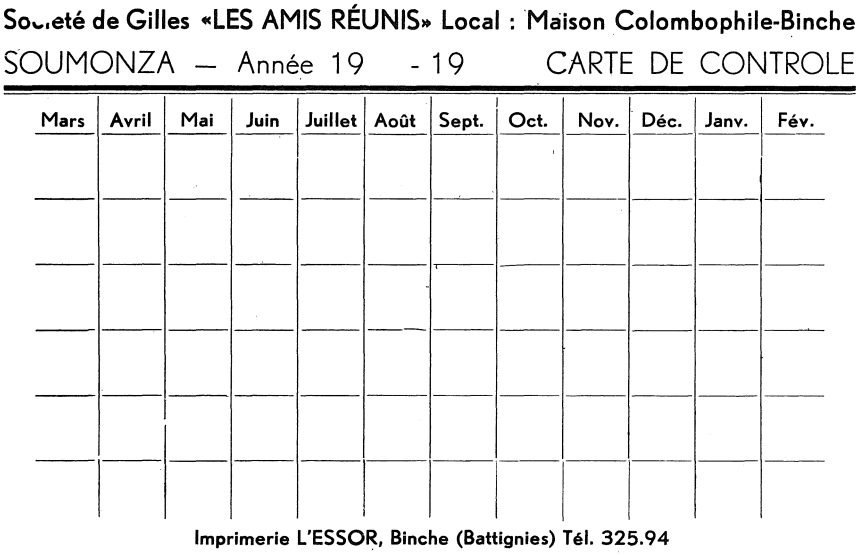

Fig. 13. Binche. Carte de *soumon'za* vierge de la société de Gilles «Les Amis réunis». Chacune des cases (il y en a cinq par mois) recevra l'indication de la somme, variable ou fixe, déposée sous la responsabilité de la société et dont les intérêts sont alloués à celle-ci. Dans pareille épargne, la cotisation de membre, la *mise* due pour rémunérer l'orchestre se mêlent facilement aux sommes supplémentaires épargnées pour subvenir aux dépenses personnelles ou familiales. Il est parfois difficile de distinguer la cagnotte, de la *soumon'za*.

> prédire un succès certain à la société en formation pour 1904. Que les amateurs ne tardent donc pas à se faire inscrire, c'est si facile de verser chaque semaine une petite somme que l'on retrouve si volontiers la veille du carnaval...[51].

La dernière phrase de ce texte, qui est un communiqué du cafetier, paraît indiquer qu'ici la *soumon'za* joue un rôle plus large. Elle recueille à la fois les *mises* fractionnées des Gilles et leurs épargnes personnelles.

> D'ores et déjà, sa liste d'inscription [celle de la société de Gilles de chez Gustave Chevalier, Grand-Place] est posée au local, sa musique est engagée et, dès aujourd'hui dimanche, les versements recommenceront pour former ce qu'en argot carnavalesque, on est convenu d'appeler une *soumonza*,

écrit *Le Binchois*, du dimanche 4 mars 1906.

Bref, dans les décennies précédant 1914, le mot est employé par les milieux catholiques binchois qui ont contribué à son lancement. Il reste, me semble-t-il, d'un usage restreint. Il est mieux connu des Gilles eux-

51. *Le Binchois*, dimanche 1er mars 1903.

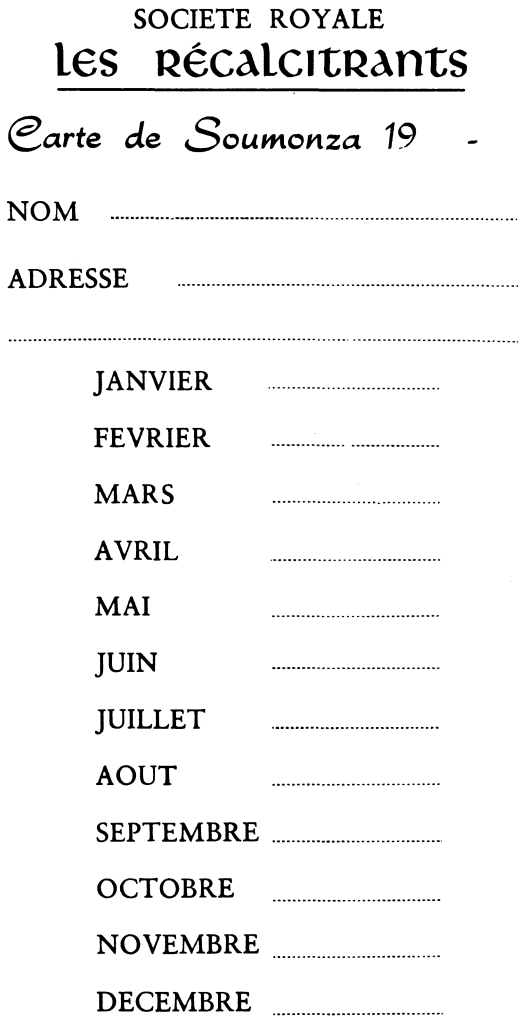

Fig. 14. Binche. Sur cette carte de la société de Gilles «Les Récalcitrants», les versements à la *soumon'za* (ou perception de la *mise* destinée à la rétribution des membres de l'orchestre, instrumentistes et tambours) sont mensuels.

mêmes — car ceux-ci pratiquent l'usage en acquittant chaque mois leurs cotisations — que des Binchois non-Gilles. Actuellement il est bien implanté dans les milieux traditionalisants. Il est moins utilisé par les plus jeunes ou les assimilés de fraîche date. Son utilisation s'avère peut-être un des critères d'assimilation profonde à la communauté, de connaissance moins superficielle de la pratique et de la tradition. La confusion est facile, chez les moins avertis, avec «cagnotte» que, par exemple, les jeunes emploient en élargissant son sens et en oubliant le néologisme.

Pourtant, les sociétés les plus rigoristes, dans leurs imprimés, utilisent le substantif à bon escient. Le *coureur* de la société de Gilles «Les Récalcitrants» se présente chez les membres, chaque mois, pour en percevoir le montant. Comme preuve du paiement, il signera la «carte de *soumonza*» (tel est le titre imprimé de la carte divisée en 12 mois, et portant l'année, avec les nom et adresse du sociétaire). L'article 9 des statuts de la dite société reprend le terme : «Le nouveau membre est inscrit d'office à la *soumonza*. Il y versera une cotisation égale à la mise de l'année en cours, plus un droit d'entrée déterminé par la société...»[52]. La distinction est nette entre *cagnotte* et *soumon'za*. Dans une circulaire ronéotypée sur papier imprimé à en-tête de la «Société Royale Les Récalcitrants», en date du 25 janvier 1967, on lit : «... à partir du samedi 11 février, notre délégué [= *coureur*] Monsieur Max Blariaux se fera un plaisir de passer chez chacun de ceux qui en auront fait la demande, afin de percevoir le premier versement pour la *cagnotte* des Récalcitrants. Madame Emilia Pourbaix continuera, comme par le passé, à percevoir la *soumonza*...».

Le terme n'est pas connu en dehors de Binche. Il n'a pas fait florès comme celui de *soumonce*, diffusé dans la région. Le terme est d'une utilisation tellement localisée que j'en relève, dans la presse régionale, des emplois erronés et que le *Dictionnaire du wallon du Centre* ainsi que son complément, déjà signalé, par Robert Dascotte l'ignorent. En janvier 1923, l'hebdomadaire libéral *Les Nouvelles*, La Louvière, 2e an., n° 4, dimanche 28 janvier 1928, annonce, dans son *Courrier binchois*, p. 2, sous le titre étonnant de *Soumonza*, la sortie en musique, ou *soumonce*, des Récalcitrants. «Réunion chez Auguste Deliège, Café Central, à 2 heures et départ à 2,30 heures, le dimanche 28 janvier». Erreurs identiques dans le même hebdomadaire en 1924[53] et 1925[54].

52. Le dernier état des statuts des «Récalcitrants» date d'avant la création de la fusion administrative décidée par la loi. Celle-ci risquait d'entraîner des problèmes «folkloriques». Ce qui a incité à la circonspection les responsables des sociétés et amené à consigner par écrit une pratique connue oralement. Ce dernier état remonterait à 1975.

53. Titre erroné *Soumonza*, dans *Les Nouvelles*, 3 février 1924, pour annoncer «la première sortie des Récalcitrants. Réunion au Café Royal, rue de Mons, à 2 heures, le 10 février... Pour le Mardi gras, le masque et le chapeau seront obligatoires...». On notera que «Les Récalcitrants», à cette époque, se refusent à choisir un local afin de ne pas être sous la coupe d'un cafetier. C'est le cas aussi pour «Les Indépendants», dont la dénomination est révélatrice. «Les Récalcitrants» choisiront ainsi des lieux de réunion différents, surtout le Café Central et le Café Royal, tenus par des cafetiers libéraux.

54. Même erreur dans le *Courrier binchois*, de *Les Nouvelles*, dimanche 1er février 1925, p. 2 : «*Nos carnavals*. L'ouverture de nos fêtes carnavalesques a été virtuellement faite dimanche dernier : deux *soumonza*, l'une organisée par la société de Gilles «Les Récalcitrants» et l'autre par la société établie chez M. Hoyaux (Grand-Place) ont, en effet, effectué une sortie *de batterie* [*sic*] en ville».

En résumé, nos deux mots apparentés ont vécu une histoire bien diffférente. Le premier, un archaïsme de forme, a suscité une création sémantique carnavalesque dans laquelle subsiste l'idée première de la racine latine, «avertissement, convocation, invitation», que le wallon, le picard et d'autres dialectes ont conservée longtemps. Ce mot ancien au sens rénové de réunion, de sortie dansante et, enfin, de société carnavalesque en train de pratiquer cette coutume se diffuse dans le Hainaut, au-delà de la stricte région du Centre. Cette large expansion est provoquée par le phénomène de l'imitation, dans des localités de plus en plus éloignées de la ville-mère, du carnaval, des usages et des types binchois.

Le second est un néologisme de forme et de sens. Il a été forgé à la fin du XIX[e] siècle pour répondre à un besoin nouveau, la pratique locale ayant évolué. Sa finale hispanisante est un legs du mythe qui veut, aujourd'hui encore, que Binche, ainsi que toutes les vieilles cités des Pays-Bas, soit imprégnée profondément de l'héritage espagnol dont d'ailleurs «le carnaval et son Gille sont des reflets!» Son emploi est loin d'avoir connu le succès du premier. Son aire de diffusion est nulle. Il n'a pas dépassé les limites de la ville ancienne.

NOTES ADDITIONNELLES

(a) J'ai omis un exemple plaisant, datant de 1609, de *semonce*, pris dans le sens familier d'invitation : *Semonce à une damoiselle des champs pour venir passer la Foire et les jours gras à Paris.* Paris, 1609, vers 16, «La Foire Sainct Germain, compagne des ébas, A cela vous invite, et le tans des jours gras, Nourriciers des balets et de la momerie...», retranscrit d'après François LESURE, *Le Recueil de ballets de Michel Henry (vers 1620),* dans *Les Fêtes de la Renaissance*, t. 1, Paris, 1956, p. 211, note 41.

(b) Le substantif qui désigne l'agent, le danseur de la *soumonce,* n'existe pas à Binche. On dira, en dialecte local, *in f'seû d'soumonce*, et l'expression reste rarissime. Dans le Centre, on commence à entendre *in soumonceû* qui, jusqu'en 1990, n'est pas fréquemment utilisé.

LES «MARCHES» EN HAINAUT

par Roger GOLARD

Si vous dites «folklore» à un habitant du Hainaut, à quoi pensera-t-il immédiatement? Sans conteste, il vous répondra «carnaval» ou «gilles».

Il est pourtant, dans cette province ou tout au moins dans une partie de celle-ci, l'Entre-Sambre-et-Meuse, une forme de folklore qui possède ses lettres de noblesse : ce sont les «Marches».

Voilà, certes, des manifestations qui, du point de vue traditionnel, peuvent revendiquer une des premières places.

La Commission royale belge de Folklore, à de nombreuses reprises, s'est intéressée aux «Marches»; il n'est donc pas nécessaire de s'étendre ici à leur propos[1].

Je rappellerai simplement qu'il s'agit de processions généralement très anciennes, escortées d'hommes armés, portant des uniformes d'un autre âge.

À l'origine, on peut considérer que ces escortes étaient la survivance de celles formées sous l'ancien régime par les compagnies de piquiers, archers, arbalétriers ou arquebusiers formant l'effectif des milices urbaines ou rurales.

Primitivement, le mot «marche» devait désigner l'ensemble du cortège (procession + escorte); petit à petit, on en arriva à ne plus utiliser cette appellation qu'en faveur de l'escorte : on parla alors successivement, de «marches militaires» et de «marches folkloriques».

Dans l'Entre-Sambre-et-Meuse hennuyère, des grands noms viennent immédiatement à l'esprit : la Marche Sainte-Rolende à Gerpinnes, les Marches Saint-Roch à Ham-sur-Heure et à Thuin, sans oublier le Tour de la Madeleine à Jumet, qui se situe à la périphérie de l'Entre-Sambre-et-Meuse.

Je n'entreprendrai pas ici de décrire ces «Marches», ce que j'ai fait succinctement par ailleurs[2].

1. J. ROLAND, *Escortes armées et marches folkloriques*, éd. Ministère de la Culture Française, Bruxelles, 1973.

2. *Tradition Wallonne, t. IV,* Ministère de la Communauté française, Bruxelles, 1987.

Je me propose, tout simplement, de rapporter des faits comiques ou peut-être tragiques, des petits contes, des textes montrant l'attachement des gens du cru à «leur» Marche.

Ces textes, je les ai glanés dans la presse locale, ou dans certains livres ou revues.

Depuis 1971, en effet, j'ai entrepris de recueillir, surtout dans les journaux publiés à Charleroi et à Namur, ce qui a été écrit sur les «Marches». Une première série, portant sur les articles diffusés entre 1847 et 1914, a déjà été publiée[3]; les textes parus pendant l'entre-deux-guerres le seront prochainement, j'espère... et je suis parti pour une troisième série qui portera vraisemblablement sur l'immédiat après-guerre (1945-1950).

C'est donc à partir de ces articles de journaux, parfois écrits par des journalistes professionnels, parfois par des correspondants locaux, propagandistes de «leur» marche, que je vais essayer de faire connaître les à-côtés des quatre «Marches» qui constituent un des fleurons du folklore hennuyer.

La marche Sainte-Rolende à Gerpinnes

Gerpinnes, pour ceux qui ne connaîtraient pas convenablement la région, est une commune fort étendue, comportant de nombreux hameaux. Par ailleurs, la procession passe sur le territoire d'autres communes (c'est le cas d'Acoz et Villers-Poterie); comme bien souvent, une certaine jalousie existe vis-à-vis du «Centre».

Ce fut le cas, paraît-il, en 1900, si l'on en croit ce que rapportait la *Gazette de Charleroi* (*G.C.*) le 26 mai 1901 :

> La fameuse Marche de Sainte-Rolende a lieu demain matin, selon la tradition. Mais il paraît qu'il s'en est fallu de peu qu'elle n'eût pas lieu. On ne parvenait pas à recruter les officiers nécessaires à encadrer les troupes et voici pourquoi :
>
> L'an dernier, un conflit extrêmement grave s'est produit entre deux des communes qui fournissent à la procession ses éléments principaux : Gerpinnes et Villers-Potterie.
>
> Villers revendique, paraît-il, l'honneur d'avoir donné naissance à sainte Rolende, l'héroïne de la Marche et, chaque année, la procession fait dans cette commune, sa halte principale. La châsse de sainte Rolende est déposée pendant une couple d'heures, dans l'église de Villers.
>
> Or, l'an dernier, les habitants de Villers avaient formé le ténébreux complot de retenir la bienheureuse châsse et de ne plus la laisser rentrer à Gerpinnes.
>
> Lorsqu'on se disposa, en effet, à quitter l'église de Villers, la châsse fut entourée d'une garde du corps qui voulut défendre de l'enlever. Il y eut une sérieuse collision

3. R. GOLARD, *Chroniques des Marches passées*, t. 1, 1839-1914, édit. Association des Marches Folkloriques de l'Entre-Sambre-et-Meuse, 1985.

et les officiers de la Marche durent sortir l'épée du fourreau, les uns pour enlever sainte Rolende, les autres pour la retenir.

Bref, on fut à 2 doigts d'une effusion de sang!

L'algarade se reproduira-t-elle cette année? On n'en est pas plus sûr que çà. Aussi, comme les officiers n'ont pas précisément la pratique des armes, ils se souciaient peu d'être exposés à devoir tirer l'épée même pour la bonne cause. Leur recrutement a donc été particulièrement malaisé cette année et voilà pourquoi la Marche a failli être compromise.

Depuis quelques jours, les affaires se sont, paraît-il arrangées.

... et ce fut le cas, semble-t-il.

En 1903, c'était le curé des Flaches (hameau) qui manifestait son mécontentement, dans lequel pointait également un soupçon de jalousie.

La *Gazette de Charleroi* du 3 juin 1903 nous rapporte l'incident comme suit :

Cette année, la Marche a été marquée par des incidents dont l'écho est parvenu jusqu'à nous.

On racontait en effet que le curé des Flaches s'était opposé à l'entrée de la châsse de sainte Rolende dans son église et que son refus l'avait fait conspuer et frapper.

La chose semblait extraordinaire, incroyable même, et méritait une enquête, à laquelle nous nous sommes livré et dont, très impartialement, nous allons exposer les résultats.

A Gerpinnes, à notre descente du train, nous rencontrons un tas de Marcheurs jeunes et vieux, petits et grands, la plupart en contradiction flagrante avec les lois de l'équilibre.

De tous côtés, dans les campagnes, s'entendent de multiples pétarades. Ce sont les Marcheurs qui brûlent leurs dernières cartouches avant de rentrer chez eux.

«Eh bien!» demandons-nous à l'un deux. «Le curé des Flaches n'a pas voulu vous recevoir?».

«C'est vrai», nous répondit-il, «mais ça ne fait rien, on le «raura»!».

C'est tout ce qu'on entend dire mais un fait à constater, c'est que l'accord est unanime pour blâmer le curé des Flaches.

Quant aux mobiles qui auraient fait agir ce dernier, on prétend ne pas les connaître. «C'est un têtu», dit-on.

Dans ces conditions, le mieux était d'aller lui demander la cause de son attitude.

Et nous nous acheminons vers Les Flaches, un petit hameau, bien petit, bien pauvre, et qui ne doit pas enrichir son pasteur.

En une demi-heure de marche, nous parvenons à la cure et sans difficulté, nous sommes introduit près du curé.

...

Nous le trouvons occupé à goûter dans une grande place qui lui sert tout ensemble de salle à manger, de bureau de travail et qui est si sévèrement nue que cela paraît beaucoup moins que luxueux.

Informé de ce qui nous amène, de tout ce que l'on raconte, le curé hoche la tête et dit : «On a exagéré, je n'ai pas refusé de recevoir la Marche, j'ai été insulté mais non frappé».

«La Marche de Gerpinnes, véritable manifestation de fétichisme, vraie mascarade, enrichit les cabaretiers et la paroisse du Centre».

GERPINNES

MARCHE FOLKLORIQUE ET PROCESSION Ste ROLENDE

PENTECOTE 89

«Je trouve indigne de la part de mes paroissiens d'y participer mais sans m'y associer, par déférence, par courtoisie pour mes confrères, j'avais l'habitude de la recevoir dans mon église».

«Dimanche, à l'occasion du sermon, j'avais exhorté mes ouailles à pratiquer plus régulièrement les offices et les grandes fêtes de la chrétienté et j'avais dit qu'il ne suffisait pas de prendre part aux Marches pour être sanctifié et se considérer comme ayant accompli ses devoirs religieux».

«Mes paroles, je crois, ont été mal interprétées et c'est peut-être ce qui a provoqué pour une bonne partie, les incidents de lundi».

«Lorsque j'entendis venir la Marche, ayant été retenu par un enterrement, j'avais fermé l'église. Je me rendis au-devant de l'abbé qui escortait la châsse et je me mis à sa disposition».

«Il accepta. Nous nous acheminions lentement lorsque de la foule partirent des cris. On m'injuriait, me traitant de socialiste, fainéant, vaurien, que sais-je encore!».

«Là-dessus, je dis à l'abbé que je ne céderais pas à la violence et pour ne pas laisser envahir mon église, par des ivrognes, je rentrai chez moi sans me préoccuper des insulteurs».

«La châsse resta sur la rue où chacun lui fit ses dévotions, et voilà!»

Le curé s'exprime fortement, toutefois sans passion.

Il nous dit, ce que nous ne saurions trop admirer : «Je respecte toutes les opinions, mais je n'admets pas le fétichisme, l'exploitation de semblables saturnales et je ne veux pas m'y associer. Qu'elles fassent la fortune des cabaretiers, peu m'importe, ce n'est pas là une manifestation de la religion du Christ».

Monsieur le Curé ajoute qu'il sait combien ses opinions ne plaisent pas à tous, et il n'a qu'un but : «faire aimer les préceptes du Christ».

Voilà qui est parlé!

Le «voisinage» n'apporte toutefois pas que des désagréments. C'est notamment grâce à Acoz, et, plus spécialement, au plus illustre de ses habitants, Octave Pirmez, que la «Marche» de Sainte-Rolende doit certaines de ses plus belles heures de gloire.

En mai 1932, le centenaire de la naissance du poète était célébré à Châtelet.

Le Roi Albert avait été invité à assister aux cérémonies d'hommage.

Comme il se devait, il (le Roi)

était passé par Acoz où il s'était arrêté quelques instants pour voir des souvenirs du poète. Se trouvant à l'heure du passage de la procession de Sainte-Rolende, il assista au défilé, du perron du château... (*Le Rappel* (*R*) du 16/17 mai 1932).

À ce moment

... des cris enthousiastes s'élèvent et la «Brabançonne» s'envole des cuivres des Fanfares d'Acoz dont les musiciens avaient revêtu l'uniforme de marcheurs de Sainte-Rolende, cependant que les enfants agitent des drapelets tricolores.

Les présentations terminées, M. le Baron H. Pirmez conduit le Roi sur le perron du château, d'où notre souverain assiste au défilé des Marcheurs de Sainte-Rolende ; grenadiers, voltigeurs, sapeurs défilèrent dans un ordre impeccable au roulement effréné des tambours.

La procession de Sainte-Rolende suit ce cortège militaire d'un autre siècle et la précieuse châsse, contenant les restes de la sainte de Gerpinnes, est introduite dans la chapelle du château où le Roi en admire les merveilles.

Toujours acclamé, le Roi revient sur le perron et les «marcheurs» tirent en son honneur une salve formidable, qu'avait commandée l'aîné des fils du baron Hermann Pirmez, major de la marche.

Cette déflagration est saluée par la «Brabançonne» et les cris de «Vive le Roi!».

Le Roi s'est montré vivement intéressé au spectacle de cette marche d'Entre-Sambre et Meuse et il a chaleureusement remercié le baron Pirmez de lui avoir donné l'occasion d'assister à un spectacle aussi pittoresque dans sa beauté folklorique.

Mais la famille Pirmez a apporté d'autres titres de gloire à la «Marche» Sainte-Rolende.

Marguerite Yourcenar était apparentée à cette famille[4] ; enfant, elle fit quelques séjours au château d'Acoz, qu'elle évoque dans *Souvenirs Pieux*[5].

4. De son vrai nom Marguerite de Crayencour, elle fut élue à l'Académie française.
5. Paris, 1974.

S'il pleut, il (l'oncle Octave) raconte des histoires. Une seule m'est parvenue, celle de l'anachorète mérovingienne, sainte Rolende, gloire du folklore local. Tous les ans, le lundi après la Pentecôte, une procession qui circule sur une trentaine de kilomètres promène à travers champs la châsse de la sainte et celle d'un pieux ermite, son contemporain. La cour d'honneur d'Acoz est l'un de ses reposoirs traditionnels du cortège ; Fernande [son héroïne] a dû parfois aider à la joncher de fleurs. Elle aura regardé, de ses yeux neufs d'enfant que tout émerveille et que rien n'étonne, la parade singulière : le tambour-major et les orphéons des villages précédant le clergé ; les marcheurs en uniformes de fantaisie qu'ils se sont confectionnés eux-mêmes, et dont la bigarrure rappelle les différentes armées qui ont passé sur ce coin de terre, et le gentil débraillé des enfants de chœur. Elle aura senti cette odeur d'encens et de roses écrasées, mêlée à celle, plus forte, de piquette et de foule en sueur...

L'exposition universelle de Bruxelles de 1935 donna également l'occasion à la Compagnie de Gerpinnes de la «Marche» de se faire mieux connaître du pays.

Voulant allier aux éclatantes manifestations du Progrès les belles et naïves traditions populaires, le comité de l'Exposition organise un cortège folklorique résumant la vie de nos communes.

Ce dernier dimanche de juin arrivaient à Bruxelles de tous les coins de la Belgique des groupes vivants et colorés qui reconstituèrent notre folklore non seulement avec fidélité mais avec âme. Il y en avait des Ardennes, de Malmédy, de Namur et de bien d'autres lieux encore.

Gerpinnes avait sans conteste la plus belle compagnie. Ses sapeurs à la tunique en queue d'aronde, aux grands tabliers blancs, au colback napoléonien et armés d'une hache faisaient sensation. Comme de véritables soldats, ils formaient une «herse» impeccable. Derrière eux, leur prestigieux tambour-major au colback énorme enfoncé jusqu'aux yeux, aux épaulettes d'argent et la poitrine ornée du traditionnel plastron rouge et barrée de la sabretache souleva l'admiration grâce à la dextérité avec laquelle il maniait sa canne.

Les officiers vêtus d'uniformes galonnés et coiffés du shako au panache blanc avaient une allure vraiment militaire. Grenadiers, Tirailleurs et Zouaves obtinrent aussi leur part de bravos... (*G.C.*, 4 juillet 1935).

Malheureusement, à l'Exposition de Paris en 1937, les «marcheurs» furent oubliés dans la composition du cortège folklorique qui y défila.

Les habitants de Gerpinnes n'en étaient pas heureux ; ils le firent savoir par l'intermédiaire de la *Gazette de Charleroi* du 26 juillet :

A l'occasion de la Fête Belge qui se déroula au Grand Palais de l'Exposition de Paris, un cortège folklorique belge défila sous les regards d'une nombreuses assistance.

Il y avait là, prétend-on, tout le folklore de notre pays. Et l'Entre-Sambre-et-Meuse n'y était pas complètement représentée.

En effet, le joyau folklorique de cette Entre-Sambre-et-Meuse est constitué par les «Marches Militaires» si nombreuses. Pourquoi donc les a-t-on laissées de côté ?

De nos jours, les «Marches Militaires» sont des cortèges de parade et une source d'amusement, comme les groupes carnavalesques ; elles furent autrefois, des «milices rurales» constituées par les gens de notre région pour défendre leurs récoltes et aussi leurs demeures contre les bandes de brigands et de soldats en maraude.

Elles datent de cette époque, où attaqués par des voisins, les gens prenaient les armes pour la défense de leurs libertés.

Ces «marches» sont aussi l'émanation du caractère frondeur des habitants de notre terroir restés fidèlement attachés à la France.

Nous souhaitons qu'à l'avenir, on ne les oublie plus, nos vieilles mais toujours jeunes «Marches militaires».

Mais, comme il se doit, malgré le sérieux de la «Marche», l'humour ne perd jamais ses droits.

C'est ainsi que :

Un lundi de Pentecôte, quelques années avant la guerre, un brave nègre perdu, échoué à Acoz on ne sut comment, était venu assister à ces revues de soldats rieurs aux pantalons blancs et qui buvaient beaucoup.

Enhardi par l'urbanité des chefs, le brave nègre avait suivi dans un café une troupe en liesse et prenait, avec elle, le verre de l'amitié. Les nègres étaient rares à Acoz, le brave eut son heure de succès, mais il eut vite épuisé tous les charmes du lieu et voulut s'en aller.

Un soldat l'arrêta : «Si tu nous quittes, je te tue» et joignant le geste à la parole, il mit en joue le congolais. Contorsions, lamentations, prières, le nègre essaya tout, mais il ne quitta pas la troupe. Cette année-là, la compagnie d'Acoz avait à Gerpinnes, un prisonnier congolais et ce fut son succès. (*R.* du 23.5.1923).

Il arrive aussi que les «Marcheurs», peut-être sous l'influence de la «petite goutte» généreusement servie par les cantinières, commettent quelques imprudences, ainsi que nous le rapporte le *Journal de Charleroi* (*J.C.*) du 22 juillet 1946 :

Hier, à l'occasion des fêtes du Faubourg une grande marche militaire avec les célèbres marcheurs de Gerpinnes s'est déroulée à Châtelet. Elle a obtenu le plus grand succès. Il y eut toutefois un incident qui fit quatre victimes; alors que la marche rendait une visite d'honneur au président des fêtes, quatre membres d'une compagnie qui se trouvaient dans la cour de la poterie Bertrand Delessen repandirent sur le sol un sachet de poudre à laquelle ils mirent le feu. Instantanément, le feu se communiqua à leurs pantalons de toile blanche qui flambèrent, leur occasionnant au surplus des brûlures d'une certaine gravité pour l'un d'eux...

Nous espérons que cet accident n'aura d'autres conséquences que la création, au sein des marcheurs de Gerpinnes, d'une compagnie de «sans culotte».

Heureusement, quoi qu'il arrive, le «bon peuple» de la région aime «sa» marche, ainsi que nous le fait savoir, en termes dithyrambiques peut-être, le correspondant du *Journal de Charleroi* (29.5.1950) :

Le public ne se lasse pas d'admirer et se laisse emporter par les inlassables et crispants roulements des caisses qui dominent tout. Un vrai 14 juillet, qui fait «Revue Decadi»[6] avec beaucoup d'uniformes qui font très bien 21 juillet...

Et dans le ciel, je vois se dérouler flous tels de légers nuages, le drapeau bleu, blanc, rouge d'Arcole, de Rivoli, de Marengo, de Friedland, de la Moskowa, de l'Algérie, le drapeau de France et de la Liberté, le drapeau rouge, jaune et noir de 1830, le drapeau de notre Indépendance, tandis que se profilent le doux visage de la Princesse Rolande et la figure chevaleresque du Seigneur Oger.

6. Dixième jour du calendrier républicain.

Ham-sur-Heure, statue de saint Roch. Illustration de la couverture d'une brochure consacrée à la Marche militaire en 1985.

> Etant du pays, je ne vois jamais cela sans une vive émotion ; ce geste ému de l'âme populaire envers Sainte Rolande [*sic*] et Saint Oger. Non, jamais...

La marche Saint-Roch à Ham-sur-Heure

Au XVII[e] siècle, on notait que la discipline se relâchait au sein des escortes armées[7]. «La procession est devenue pour beaucoup un prétexte à amusement et l'on franchit allègrement les limites de la bienséance»[8].

Cette situation avait relativement peu changé au début de notre siècle.

Le 26 août 1926, le correspondant du *Pays Wallon (P.W.)* pouvait encore écrire à propos de la Marche de Saint-Roch :

> Nous permettra-t-on, au sujet de cette manifestation traditionnelle de foi populaire en l'honneur d'un grand Saint très vénéré, deux remarques que nous croyons opportun de formuler au nom même du renom dont jouissent nos populations.
>
> La première, c'est qu'il y a trop de poivrots. C'est dommage et cela fait mauvaise impression[9].

On comprend dès lors que «les autorités (religieuses) ne peuvent rester indifférentes»[10].

7. J. ROLAND, *op. cit., La crise du XVIII[e] siècle,* p. 51.

8. *Ibidem,* p. 52.

9. Si cette critique s'adressait aux participants à la «Marche» Saint-Roch, elle pouvait aussi s'appliquer à bien d'autres «Marches».

10. J. ROLAND, *op. cit.*, p. 52.

Et, quand à cette situation critique se mêlaient aussi des différends d'ordre politique, on imagine sans peine que des litiges pouvaient naître entre l'autorité religieuse, organisatrice de la procession, et les autorités civiles ou la «Jeunesse», responsables de l'escorte armée.

En 1858, à Ham-sur-Heure, ce litige prit des proportions importantes, ainsi que nous le rapporte le *Courrier de Charleroi (C.C.)*; le 20 août, il annonçait :

> Il y a du bruit et de l'agitation à Ham-sur-Heure, paraît-il, entre la jeunesse d'une part, et le clergé de l'autre. Nous avons reçu à ce sujet plusieurs communications que nous résumerons demain.

Comme promis, le lendemain... :

> Nous avons dit qu'il y avait du bruit et agitation à Ham-sur-Heure. Certes cela ne peut pas influencer sur la Bourse, ni faire passer un nuage sur l'entente des grandes puissances, toutefois nous indiquerons d'après nos correspondances la cause de l'excitation des esprits à Ham, toute agitation populaire quelle que petite qu'elle soit, méritant d'être étudiée.
>
> Il faut donc savoir que de temps immémorial, à Ham-sur-Heure, le jour de la kermesse, qui arrive dimanche, il y avait une procession qui défilait par le village. C'était celle de St-Roch. Le clergé y assistait. L'an passé, le curé y prit encore part il s'y amusa même fort bien puisque en rentrant dans son église il dit bien haut aux personnages qui l'accompagnaient : qu'il souhaitait de pouvoir faire pendant 20 ans encore la procession de St-Roch.
>
> Mais depuis l'année passée bien des choses sont arrivées, bien de l'eau a coulé dans l'Eau-d'Heure! Il y a entre autres dans cette année-là une date qui a marqué la chute d'un parti et l'avènement d'un autre : le 10 décembre enfin puisqu'il faut l'appeler par son nom.
>
> Or il paraît qu'à cette époque les organisateurs ordinaires de la Kermesse, tous gens honorables et des plus considérés du village, se permirent de chanter *vite à la porte et main morte*, de faire de la propagande pour les journaux libéraux, d'aller voter pour MM. de Paul et Wanderpepen, puis plus tard pour M. Van Leempoel.
>
> Ce sont de gros péchés que tout cela. M. le curé qui a bonne mémoire comme tous les prêtres du reste, ne les oublia point et cette année il voulut tirer une petite vengeance. A cette fin, il refusa de faire cette année la procession St-Roch. De là émoi, bruit, agitation. «Si St-Roch ne sort pas, disent les vieilles gens, il nous arrivera malheur!». Et ce thème en engendre d'autres dans les vieux cerveaux qui ont vu les lumières de la dernière fête donnée au château de Ham par la comtesse de Mérode la veille de son départ pour l'émigration à la fin du siècle dernier. Que voulez-vous! On ne change pas en un jour les idées des gens surtout quand ils sont vieux.
>
> Les Hammiennes tiennent donc à leur St Roch surtout que l'an passé elles l'ont habillé tout à neuf des pieds à la tête, comme s'il allait se marier : manteau en velours cramoisi, collerette en dentelle, que sais-je! Toute une garde-robe dont la valeur eut fait dix pauvres heureux! Et cette année on ne le verrait pas avec ces beaux habits! Il y aurait de quoi quitter de désespoir la jolie vallée de l'Eau d'Heure.
>
> M. le curé est entêté. «Vous voulez faire sortir St- Roch, dit-il à ses paroissiens? Eh! bien vous ne l'aurez pas. Je vais le mettre aux arrêts pendant toute la kermesse». On lui rappelle alors que les paroissiens ont certains droits à St-Roch en

vertu de je ne sais quelle vieille paperasse, puis parce que on entretient sa garde-robe. C'est comme si on chantait *Lalurette et Laluron* aux oreilles du pasteur obstiné. «Je tiens St-Roch, répète-t-il, et St-Roch ne sortira pas cette année».

Les organisateurs de la fête cependant veulent non moins faire une espèce de procession. Ils se passeront bien du curé à la rigueur, mais de St-Roch! Un vieux saint du village qui a vu agenouillées dans l'église de Ham quatre ou cinq générations de châtelaines, de comtes et de seigneurs! C'est difficile de se résigner à ne pas le voir se promener par le village sur les épaules des jeunes gens. L'enlever! On y a bien pensé. Mais le code pénal? En dernier lieu l'on a proposé d'en faire un neuf de St-Roch, et cette idée qui en vaut bien une autre, sera probablement suivie. C'est si facile de faire un saint! Mais que dira le vieux? Il est capable de faire du bruit à son tour! Je parie qu'il y a de fort braves gens à Ham-sur-Heure qui donneraient la plus grosse de leurs poules et le plus gras de leurs chapons pour avoir passé la journée de dimanche prochain.

L'affaire en est là. Depuis qu'elle occupe les esprits, le curé en parle souvent du haut de la chaire et il ne ménage personne, ce qui est loin de détruire l'agitation. Il fait actuellement veiller Saint Roch la nuit par un de ses vicaires et Dieu sait où il le mettra la nuit de samedi au dimanche! S'il nous le confiait!

Maintenant que nous avons rapporté sommairement ce qui se passe à Ham-sur-Heure nous dirons bien franchement aux braves et honnêtes gens de ce village : que nous ne leur donnons pas raison. Pourquoi veulent-ils que le curé et St-Roch fassent la procession? Amusez-vous entre vous, jeunes gens et jeunes filles de Ham, organisez un cortège, si vous voulez, ce n'est pas difficile ; un char garni de verdure et de fleurs monté par un groupe de jeunes et jolies paysannes est plus beau à voir, croyez-moi, que le char du vieux St-Roch. Laissez le curé bouder au fond de son presbytère. Les curés de Meudon sont si rares! Le vôtre n'en est pas un.

Laissez-le en compagnie de son vicaire, de St-Roch et de son chien, regretter le temps passé...

Les organisateurs ont suivi ce conseil et, paraît-il, tout s'est très bien passé car :

Malgré l'opposition du curé et de son vicaire, la Kermesse de Ham-sur-Heure a été cette année plus brillante que d'habitude.

C'est toujours ainsi chez nos braves populations wallonnes. Ils ne supportent pas la domination ni l'intolérance aveugle. Leur esprit frondeur les fait surmonter l'obstacle qui s'oppose à leur liberté, avec la même aisance qu'un cheval de course saute une barrière. Le clergé de Ham voulait empêcher la fête communale, et la fête a été célébrée sans lui avec plus d'entrain que jadis. A la vérité le vieux saint Roch n'y a pas assisté mais on s'est tout aussi bien passé de lui que du curé.

Après la messe paroissiale, la Marche s'est réunie sur la jolie place du village où se trouvaient massés des flots de populations venues des communes voisines. Elle n'a pas tardé à commencer le défilé dans l'ordre suivant : l'harmonie de Montigny-le-Tilleul, une compagnie de sapeurs, les grenadiers de la vieille garde, les chasseurs, les zouaves, la cavalerie. Toutes ces troupes parfaitement équipées étaient commandées par M. Joppart. Elles ont parcouru l'itinéraire ordinaire de la procession St-Roch et à deux heures elles rentraient à Ham au milieu des décharges de mousqueterie et des feux de pelotons (*C.C.*, 21.8.1858).

Comme on le voit, les habitants de Ham-sur-Heure (les *Bourquîs*) ne reculent devant rien quand il s'agit de «leur» Marche.

Celle-ci est «le gros événement de l'année». Voyez la description qu'en faisait Richard Dupierreux qui, par la même occasion, campait un de ces personnages typiques comme on en rencontre souvent en Entre-Sambre-et-Meuse :

> Le bourg est encore vibrant des feux de salves, et tout frémissant de l'odeur de ducasse qui l'enivra. Vous verrez sur le pas de telle porte, un vieillard chenu brossant d'anachroniques oripeaux. Il a passé les soixante-dix ans. Voilà peut-être cinquante années qu'il «marche».
>
> Cela est rentré dans sa vie; comme dans celle de Kobbe, le petit homme de Dun qui sortit de l'imagination lyrique de Lemonnier, était entrée l'habitude choyée de remplir le rôle humilié du Christ, à la grande procession de Furnes, ou dans la vie de tel Binchois invétéré, celle de tintinnabuler son gille, chaque carnaval; il est de ces corvées, imposées par l'esprit d'un lieu et l'usage, qui sont de véritables sacerdoces. Mais le vieux n'est pas content : elle n'est plus aussi belle que dans le temps, sa Marche. Il aura, pour vous évoquer les années écoulées où l'on voyait plus de vingt Compagnies dans Ham, venues, par les labours et les guérets où chantent les avoines mûres, des quatre coins de la Wallonie, il aura de dolents gestes et des phrases attristées. Il m'a rappelé soixante-six, l'année du choléra «qu'ils en étaient arrivés de Nismes». Et tant d'autres vieux souvenirs, dont sa mémoire alourdie ne démêle qu'avec grand'peine l'écheveau embrouillé, ont passé devant moi! Hier, il a fait en conscience, son tour de Marche.
>
> Il est parti dans la tapée du grand soleil qui endimanchait le ciel «sérieux comme Batisse» dans sa tunique un peu verdie, ses pantalons de reps blanc et sous son képi décoré.
>
> Il s'était couvert la poitrine, cet ancien d'une illusoire Grande Armée, de toute une légion de rubans au bout desquels cliquetait une honorifique ferblanterie.
>
> Du mur de la cense, il avait décroché le fusil moucheté de rouille, qui dans les matins laborieux, avait guetté la sortie d'un faon au pré voisin.
>
> Et, sifflotant, il avait pris l'alignement; les jambes un peu ployantes, il avait marché comme les autres; il avait dîné aux Trois-Arbres, déchargé toutes les salves qu'on lui réclamait. Il était enfin revenu sur la place, vers les 3 heures, pour la rentrée de la procession.
>
> Oh, quelle plume assez joyeuse, quel assez violent pinceau, dira l'hilarant spectacle de tous ces Marcheurs fourbus, cherchant une droite ligne impossible! Qui dira ces sapeurs énormes aux mains colossales boudinés dans leurs trop courtes tuniques, la poitrine bombée; et sur ces géants, l'effet des tabliers de nourrice à choux bleus pâles; et ces faces truculentes, sorties d'une toile de l'école flamande! Quel Bruyguel ou quel Des Ombiaux![11]
>
> L'armée incohérente, titubante, depuis le tambour-major, grave, qui balance mécaniquement, dirait-on, une énorme scie de bois, jusqu'aux états-majors empennés de blanc, mérite à coup sûr d'être vue. Et c'est sincèrement un spectacle d'un goût spécial que la rentrée de cette soldatesque bourdonnante, toutes cloches battantes au clocher d'Ham, dans la griserie des claironnades et des charges de tambours, autour d'un Saint-Roch pitoyable, en cette bourgade qui a conservé, dans ses murs et dans ses allures, un peu du moyen-âge.
>
> ... Si vous ne l'avez déjà vu, vous devez aller voir Ham (*G.C.*, 29.8.1908).

11. Orthographe de l'auteur.

La marche de la Madeleine à Jumet-Heigne

Si la Saint-Roch à Ham-sur-Heure est «le gros événement de l'année», que dire alors de «La Madeleine»?

Les plus puissants superlatifs ne suffisent certainement pas pour qualifier cette fête qui, ne l'oublions pas, s'adresse à une population locale de plus de 25 000 habitants, sans compter celle de Roux, Courcelles, Viesville, Thiméon, Gosselies, communes sur le territoire desquelles passe le «Tour».

L'attachement populaire est tel qu'aucune interdiction ne peut empêcher les amateurs de prendre part à la «Marche».

Ainsi, en 1878, comme on va le voir, le curé de la paroisse voulut interdire à un groupe de suivre la procession :

> De nombreuses cavalcades l'accompagnent et tous les cavaliers sont en brillant uniforme. Un groupe de ceux-ci suit la procession en costume bleu, on les a surnommés «Les Bleus».
>
> Dans son sermon de dimanche dernier, le curé de la paroisse leur a interdit de suivre la procession dans ce costume, sa couleur étant celle d'une opinion hostile à la religion catholique. Une requête présentée par une députation du groupe n'eut pas de succès. L'obstination du curé a excité celle des «Bleus» qui ont décidé de suivre la procession à petite distance ou de la précéder (*J.C.*, 20.7.1878).

En 1932, des grèves importantes paralysaient le «Pays Noir». L'autorité publique, craignant des émeutes, avait interdit tous les rassemblements de plus de cinq personnes.

La presse de l'époque s'était contentée d'annoncer : «le Tour de la Madeleine... n'aura pas lieu» (*P.W.*, 23.7.1932) et de déplorer cette interdiction décrétée la veille de la fête (*G.C.*, 29.7.1932).

Ici aussi, les «Madeleineux» bravèrent l'interdiction.

Il fallut toutefois attendre 1950, pour apprendre quelle astuce certains avaient trouvée pour «tourner» cette malencontreuse décision.

Voici ce que nous rapporte Léopold Bruyère, sous le titre :

> *Madeleine de grève*
>
> 1932. Heures troubles, des grèves sévissent partout, les esprits sont exaspérés, la classe ouvrière indignée des conditions d'existence, que veut lui imposer l'égoïsme du capital, réagit avec vigueur et refuse obstinément la continuité et la reprise du travail.
>
> Émues par l'ampleur et la spontanéité du mouvement, et voulant parer aux excès possibles d'éléments incontrôlables, les autorités gouvernementales sortent un arrêté interdisant les rassemblements de plus de cinq personnes, et chargent le général Termonia et sa troupe d'en faire respecter l'application dans toutes les circonscriptions atteintes par les grèves.
>
> Cela n'est point pour plaire à nos Madeleineux qui vouent à tous les diables cet arrêté qui réduit à néant leurs espoirs et leurs apprêts.

JUMET
CHARLEROI

Jumelé avec SAINT JUNIEN (France)

Marche de La Madeleine

Les plus notoires ne s'inclinent point passivement, et des démarches sont entreprises pour l'obtention d'une autorisation d'exception, mais en vain. Il n'y a plus qu'à se résigner : le Tour 1932 sera rayé de l'histoire de la Madeleine.

Eh bien non! La veille, un sursaut secoue le commandant du régiment des Coloniaux, lequel se précipite chez un jeune avocat jumétois, devenu depuis une grande figure de la Madeleine, et sollicite des éclaircissements sur la portée exacte de l'arrêté.

Sorti de là, il saute en voiture et, jusque dans la nuit, va trouver ses hommes à leur domicile leur donnant rendez-vous pour le lendemain matin, à la vieille Chapelle de Heigne, en ajoutant pour chacun des instructions complémentaires.

Le matin venu, nulle sonnerie de clairons et de trompettes n'anime les quartiers populeux. Les rues restent désertes et, si maints Madeleineux sans sommeil martellent le sol du logis de pas rageurs et nerveux, bien peu mettent le nez dehors. A quoi bon ?

Pourtant des ombres blanches se hâtent sans bruit vers la chapelle. Ce sont nos Coloniaux en uniforme, mais sans armes, qui répondent à l'appel qui leur fut lancé la veille.

Plus d'un se demande comment cela va tourner. Mais, bast ! au fond, cela ne fait de mal à personne, et puis le commandant sait ce qu'il fait. Déjà sur place, celui-ci s'inquiète que ses instructions soient suivies à la lettre, un instant d'oubli peut réduire à néant le plan qu'il a conçu et y ajouter une contravention qui, en raison des circonstances spéciales du moment, serait sévère.

Un dernier coup d'œil et puis adieu ! va en avant ! L'ordre est donné et le groupe s'ébranle.

Quelques instants plus tard, abordant le territoire de la commune de Roux, au pied de la rue de Heigne, les hommes de tête, commandant y compris, se heurtent à un fort contingent de gendarmerie, dont le chef leur intime l'ordre de s'arrêter.

Un coup de sifflet retentit et nos coloniaux stoppent net et sur place à l'ordre qui leur est donné.

– Qui est le chef ? demande un adjudant de gendarmerie.

– C'est moi ! répond fièrement le commandant des coloniaux en s'avançant.

– Prenez-vous la responsabilité totale de cette violation de la loi ?

– La loi n'est pas violée, les Belges sans armes peuvent se réunir librement dit la Constitution, répond le Madeleineux.

– D'accord, interrompt le gendarme mais vous n'ignorez point qu'un arrêté récent interdit les rassemblements de plus de cinq personnes, or, vous voilà à plus de cinquante si je ne me trompe.

– C'est vrai, mais ce même arrêté détermine que : sont considérés rassemblements de plus de cinq personnes les groupes d'individus se trouvant à moins de 15 mètres les uns des autres. Mesurez et jugez si nous sommes en contradiction avec la loi.

Surpris d'une réponse aussi précise, exprimée cependant sans provocation, l'adjudant s'informe :

– Vous êtes avocat ?

– Non, Monsieur, journaliste.

Réfléchissant, le chef du service d'ordre attarde son regard sur cette colonne figée au garde-à-vous. Un coup d'œil lui a suffi pour juger, qu'en effet, tous ces groupes de cinq hommes se trouvent à plus de 15 mètres les uns des autres.

Et puis, ils ne sont pas dangereux. Tout prouve que l'amour d'une tradition inspire cette sortie en nombre.

Déjà il a décidé de ne pas s'opposer à leur passage, certain d'être approuvé par ses chefs.

Cependant, en dépit de leur assurance apparente, nos Coloniaux n'en mènent pas large et le héros de cette affaire attend avec anxiété le verdict qui va décider si le tour commencé pourra s'achever.

Enfin, sortant de son silence, le gendarme autorise le passage et ajoute :
– Veillez bien à respecter vos distances, car les risques de contravention seront permanents jusqu'à votre rentrée !

Déjà, les visages rayonnent, le succès est désormais assuré. Et, pendant que leur commandant remercie avec chaleur, nos Coloniaux défilent martialement devant le service d'ordre, qui s'efface pour leur livrer passage.

À Courcelles, ils sont vivement félicités par le général Jules Francq accouru tout ému à leur suite pour donner l'accolade à leur commandant.

Puis, sans inquiétude d'aucune sorte, ce vaillant régiment poursuit ce tour de grève, acclamé vigoureusement en chemin par les curieux accourus et aussitôt dispersés.

L'histoire de la Madeleine venait de s'enrichir d'une page digne d'être commentée (*J.C.*, 12 juillet 1950).

Comme on le voit, l'attachement des Madeleineux à leur Tour leur avait permis de surmonter l'obstacle, tout en faisant une petite nique à l'autorité.

Par contre, «Pierre du Lancier» n'avait pu trouver le moyen de payer la location du cheval qui devait lui permettre de figurer dignement dans le Tour et ... Léopold Bruyère nous décrit les péripéties de ce drame dans le *J.C.* du 13 juillet 1949... heureusement, ce n'est qu'un conte :

Depuis huit jours, Jumet, populeuse et vivante commune du bassin de Charleroi s'apprête fébrilement pour la grande marche de la Madeleine.

Résistant à l'assaut des siècles, survivant aux plus grands cataclysmes, qui s'abattirent sur le pays, elle renaît plus belle, plus forte et plus joyeuse, après chaque suspension forcée.

Il n'est nulle fête au monde qui, pour le Jumétois, ait plus de grandeur que cette marche militaire, dont la splendeur rayonne d'ailleurs dans tout le pays. Chacun brigue l'honneur d'entrer dans l'un ou l'autre de ces groupes dont les costumes chatoyants se portent avec la fierté qui devait être celle des héros, qui les immortalisèrent en leurs combats à travers le monde.

Sans qu'il y paraisse, les conditions sont sévères, les nombres sont limités la plupart du temps, et souvent le candidat accepté ne revêt l'uniforme qu'au décès d'un des membres.

Certains Jumétois ont quitté la commune depuis des années, mais le jour du tour, ils sont là, soldats d'un jour, dans la marche dont les échos bercent leurs souvenirs d'enfance.

Il est des vétérans qui comptent cinquante années de marcheur, aucun malheur, sauf la mort, ne peut les empêcher d'être parmi ceux qui, triomphants et fiers, iront par les communes qui ont le privilège historique de se trouver sur le parcours à suivre.

Parmi eux, l'un des plus passionnés était sans conteste Pierre Villon, appelé communément Pierre du Lancier en raison du fait qu'il portait cet uniforme dans le tour depuis 52 ans.

Pour lui, rien d'autre ne compte, seul objet de ses pensées, le tour est sa vie et sa foi.

Lorsque durant la guerre l'on discutait de libération prochaine, Pierre ajoutait immanquablement cette phrase devenue rituelle : «L'an prochain les boches seront partis, et nous ferons le Tour».

En dépit de son âge, il se trouve cette année encore parmi les plus ardents. Nul mieux que lui n'est informé du nombre de groupes nouveaux, des anciens qui reprennent après une éclipse plus ou moins longue.

Il est fier, et combien, de son régiment de lanciers, de leurs beuveries, de leurs ripailles, car si le tour est quelque chose de sérieux au cours duquel nul n'a le droit de se saoûler, le lendemain c'est la classe et vive la joie aux flonflons d'un accordéon.

Cependant un pli soucieux barre son front.

Sorti de la guerre pauvre comme Job, la santé ruinée par l'âge et les privations, notre Pierre se demande anxieusement, comment il réunira la somme indispensable pour parfaire son équipement, en l'occurrence un cheval et son harnachement.

Certes, il suffirait d'exposer sa situation financière, pour se trouver aussitôt aidé par l'un ou l'autre de ses compagnons, ou par tout autre ami de la Madeleine. Sa fierté ne lui permet pas d'exprimer ce qu'il considère comme une déchéance.

Néanmoins, il continue ses apprêts et fourbit ses armes, avec le sérieux d'un vieux guerrier qui en apprécie toute la valeur au combat.

Et trop lentement au gré de tous se lève enfin ce jour tant attendu.

Dès 3 h. du matin résonnent dans tous les quartiers, des sonneries de trompettes et de clairons, des roulements de tambours et un piétinement de plus en plus puissant de foule qui marche.

L'un après l'autre, ces soldats d'un jour rejoignent leur local, d'où, bientôt, au son de marches entraînantes, ils partiront au pas prendre place dans la colonne qui doit s'ébranler aux premiers rayons de l'aurore.

Au local des Lanciers l'on remarque que Pierre a failli à son habitude d'être premier au poste.

L'heure passant, l'énervement commence à percer et l'on propose un temps de galop jusqu'à la demeure de l'absent. Question de le presser de rejoindre les autres.

Quelques cavaliers sautent en selle, et gagnent rapidement le logis du retardataire.

A leur grand étonnement, sa petite maison de célibataire est calme et silencieuse, le volet reste baissé et rien n'indique que notre Pierre est sorti des bras de Morphée.

A coups de poignées de sabre l'on frappe à porte et volet, sans parvenir à sortir le dormeur de son sommeil.

Pour le coup, nos hommes se regardent effarés, étreints d'une inquiétude qu'aucun n'ose exprimer.

Entre-temps des têtes apparaissent aux fenêtres voisines et les commentaires commencent à fuser.

Un voisin plus observateur fait remarquer que, contrairement à l'habitude de chaque année, aucun loueur n'est venu ce matin amener le cheval que Pierre doit monter dans le tour.

Un autre ajoute avoir eu la veille, la porte claquée au nez pour avoir demandé en passant : «Et bien Pierre, en forme pour demain?»

Craignant le pire, le commandant, un vieil ami, tait ses scrupules et prend sur lui, la responsabilité de forcer la porte. Sous les efforts conjugués, celle-ci s'ouvre bientôt sur la demeure toujours silencieuse.

Un voisin ayant suivi, habitué de la maison, donne rapidement de la lumière dans cette première pièce où l'ordre et la propreté, cachent mal la pauvreté du logis.

Posée contre un grand portrait de Pierre en tenue de Lancier, une grande enveloppe blanche attire immédiatement l'attention : le même voisin lit sa destination «Pour les Lanciers».

Tremblant d'angoisse, les assistants figés dans l'attente d'un fait qu'ils n'osent envisager, mais qu'ils sentent confusément planer sur eux, regardent anxieusement le commandant qui, fébrilement, retire de l'enveloppe, une simple feuille de cahier d'écolier.

Comme autant de coups de couteaux, tombent de ses lèvres les quelques mots brefs et trop clairs du message qui leur était destiné :
«Commandant,

Sans argent, pas de cheval,
Sans cheval, pas de tour,
Sans tour, plus de Pierre.
Adieu».

Quelques instants plus tard, tremblant d'une émotion sacrée et les yeux pleins de larmes, commandant et soldats coupaient la corde qui retenait pendu à une solive de sa chambre, le corps de Pierre du Lancier, revêtu de son uniforme.

Heureusement, toutes les histoires de Madeleineux ne sont pas aussi tristes ni aussi macabres.

De bonnes blagues se transmettent de génération en génération.

Sous le titre : *L'esprit wallon ne perd jamais ses droits,* la *G.C.* du 22 juillet 1939 nous en rapporte quelques-unes :

À côté de la légende, des essais d'explication historique d'une manifestation folklorique comme la Marche de la Madeleine, se transmet de génération en génération *une histoire authentique* qui n'est pas sans saveur.

Celle-ci est empreinte du meilleur esprit wallon, savoureux, un peu gros, parfois même carrément grossier, mais toujours joyeux.

Il faut se souvenir que bon nombre des participants appartenaient au milieu verrier et que les formes d'humour particulières à cette corporation se sont maintenues intactes.

Réflexions, attitudes sont bien de chez nous.

*
* *

Il est assez fréquent au cours du Tour que des amis, parents, fiancées offrent bouquets et gerbes aux marcheurs qui rentrent à Jumet.

Il est aussi fréquent que le bouquet au lieu d'être fait avec des fleurs soit constitué de légumes et de «fouillas» : choux, carottes, poireaux, rhubarbe.

La blague est classique et celui qui en est la victime l'accepte joyeusement, parfois non sans esprit.

Témoin ce cavalier qui, appartenant à l'Armée de la Prairie, voit s'avancer vers lui une jeune femme accorte et moqueuse qui lui présente feuilles de choux et rhubarbe.

Aussitôt, se retournant sur sa selle, il saisit la queue de son cheval, la lève et dit : «Tenez, v'là l'porte-bouquet!».

*
* *

Les chevaux que montent les marcheurs sont pour la plupart des chevaux de travail, gros chevaux de brasserie, de ferme, de halage, de transport.

Et les mésaventures réjouissent les spectateurs.

Les chevaux de brasserie, habitués à des tournées régulières, accompagnées d'arrêts aussi réguliers, en deviennent maniaques et il n'est pas rare de les voir s'arrêter devant les cafés, refuser d'aller plus si un temps d'arrêt n'est pas respecté. Ils forcent ainsi leur cavalier d'occasion à se livrer à des libations parfois désastreuses pour son équilibre.

Tel président de la jeunesse, modèle de dévouement et de travail pour la Madeleine, montait certaine année un cheval de batelier.

Or, le Tour traverse le canal une première fois à Roux. Et le même malheureux cavalier fut forcé pour avoir la paix avec sa monture de quitter le Tour et d'accomplir le parcours d'une écluse à l'autre avant de pouvoir rallier son groupe.

Tel autre, commandant des coloniaux, était hissé après la guerre sur un mulet anglais. La bête était rompue aux exercices du manège, aux sauts d'obstacle.

Arrivé sur la place de Courcelles, notre mulet voit des tables alignées qui canalisent le passage. Se souvenant de ses antécédents, il ne trouve rien de mieux que de se mettre à sauter par-dessus les tables au désespoir de son cavalier accroché désespérément à son encolure.

L'auteur de cet article conclut :

Toutes ces petites misères réjouissent victimes et spectateurs et tout est pour le mieux.

Que faut-il y ajouter ?

Que la Madeleine reste aussi populaire, pour le bonheur de tous les Jumétois et des amateurs du folklore wallon ?

La marche Saint-Roch à Thuin

Comme à Ham-sur-Heure, les Thudiniens ont dédié leur « Marche » à saint Roch : ils l'invoquèrent pour obtenir la fin de la peste qui ravagea la Ville-Basse en 1866.

Si les *Bourquîs* organisent leur procession après le 16 août, jour où l'on fête le saint, les habitants de Thuin ont retenu le troisième dimanche de mai pour « marcher » en son honneur.

Chez eux également, comme à Ham-sur-Heure, les luttes politiques furent la cause de quelques frictions avec le clergé ; c'est à tout le moins ce que nous rapporte le *J.C.* du 11 mai 1873 :

Les habitants de Thuin, un des chefs-lieux d'arrondissement du Hainaut, viennent de trouver du neuf. Nous le donnerions en mille qu'on ne devinerait jamais : c'est l'organisation d'une procession civile.

Il faut savoir qu'à l'occasion de la fête de Saint-Roch, une espèce de pèlerinage avait lieu chaque année, qui attirait d'autant plus de monde à Thuin que ce pèlerinage était pour ainsi dire, la fête du printemps et se faisait dans une des contrées les plus pittoresques du pays.

À en croire l'*Organe de Thuin et de l'Arrondissement*, l'autorité ecclésiastique aurait fait supprimer ce pèlerinage parce qu'un haut personnage catholique n'a pu se faire

élire député en 1870. C'est par suite de cette mesure que les libéraux pour ne pas nuire aux intérêts d'une foule de détaillants, ont organisé pour le 18 et le 19 mai, à l'occasion de la fête Saint-Roch, une grande Marche civile et militaire sous le patronage du conseil communal... la fête n'aura probablement jamais été aussi bruyante que cette année. Seulement, il faut dire qu'elle perdra un peu de son caractère.

Qu'elle soit «civile» ou religieuse, la «Marche» fait vraiment partie intégrante de la vie locale; tous y participent et y apportent toute leur âme, tout leur cœur :

Nos marches sont à présent composées de gens de tous les âges, parmi lesquels on remarque toutefois, à côté de vieillards décrépis, des bambins de cinq ou six ans déjà costumés. On voit entre les mains des marcheurs des armes à peu près contemporaines de l'invention de la poudre : fusils à pierre, à capsules, à aiguilles, mousquetons, même parfois des tromblons que le peuple appelle des «huleaux».

Pour beaucoup d'habitants de l'Entre-Sambre-et-Meuse «marcher» est une question de dignité : le père, le grand-père, les anciens ont «marché...» on ne peut faire autrement. Catholiques, libéraux et socialistes, athées comme croyants participent indifféremment aux marches. On voit des anticléricaux notoires qui, pour rien au monde, ne voudraient manquer à la cérémonie.

Certaines âmes naïves s'imaginent même accomplir une œuvre pie, dont il leur sera tenu compte au jour du jugement dernier. Un vénérable ecclésiastique racontait cette savoureuse histoire. Il gourmandait un vieux dur à cuire, assez tiède sur le chapitre religieux. Mais enfin, mon ami, lui dit-il, un jour, que faites-vous pour le bon Dieu? – Ce que je fais, Monsieur le Curé, lui répliqua l'autre tout convaincu, je «marche» tous les ans pour Saint-Roch à Thuin...

On comprend dès lors, combien les braves gens de nos belles contrées tiennent à leurs marches. Les tentatives de suppression de la part du clergé se sont toujours heurtées à une vive résistance et ont provoqué parfois de graves incidents (*G.C.*, 14 mai 1937).

S'ils ont réagi, parfois violemment même, contre les interdictions ecclésiastiques, ces braves gens ne purent que ronger leur frein lorsque, de 1914 à 1918 — et de 1940 à 1944 — l'occupant les empêcha de sacrifier à la tradition :

Pendant l'occupation les Boches avaient sans permissions (les brigands) désorganisé nos belles compagnies. Non contents de faire remettre fusils, sabres et baïonnettes, ils avaient poussé la délicatesse, leur qualité dominante, jusqu'à s'emparer des costumes de nos vétérans. D'aucuns auraient pu croire que ces soustractions «généreuses» auraient fait disparaître l'antique coutume et découragé nos marcheurs. Rien de tout cela n'est arrivé et si tous nos corps de troupes ne se sont pas reformés, tous sont en bonne voie de réorganisation. Nous reverrons leurs soldats rééquipés avec des costumes sortis des petits musées clandestins qui ont échappé aux recherches des zélés sujets du Kaiser et armés de flingots retirés de tous les planchers ou réformés par suite de leur abandon par nos vainqueurs en déroute. Les vieux que le poids des années empêche de porter l'équipement retrouveront dans les marches de cette année, l'entrain qui caractérisait les jours où, sous le commandement de «majors» d'occasion, ils exécutaient marches et feux de salve pour fêter Saint-Roch ou Sainte-Rolende» (*R*, 18.5.1922).

... Et ils retrouveront aussi une des traditions propres aux groupes thudiniens : les repas de groupes.

VILLE DE THUIN

Grande Marche Militaire St-Roch

Organisée par l'Administration Communale

SAMEDI 20 MAI 1989

A 20 heures 30, rassemblement des cliques sur la Place de la Ville-Haute.
A 21 heures, tir des "campes" aux Remparts du Nord, suivi de la RETRAITE AUX FLAMBEAUX à travers les vieilles rues de la Cité. – Dislocation au monument "Au Marcheur".

DIMANCHE 21 MAI 1989

A 13 heures, au lieu-dit Chant des Oiseaux : réunion des Sociétés participantes pour la formation du cortège, dont le départ aura lieu à 13 heures 30 précises.
Vers 18 heures, rentrée solennelle de la Marche à l'église de la Ville-Basse.

LUNDI 22 MAI 1989

A 10 heures : GRANDE MESSE MILITAIRE

A l'issue de la messe, formation du cortège se rendant à la Chapelle Saint-Roch et à La Maladrie.

La Marche Militaire Saint-Roch est l'une des plus anciennes du Pays de l'Entre-Sambre-et-Meuse, elle fut fondée après le Siège de Thuin en 1654.

Prière d'afficher à votre fenêtre ou à votre véhicule.

Le lendemain de la «Marche», en effet, après la messe militaire, ils se réunissent; le *P.W.* des 23 et 24 mai 1926, nous le rappelle :

> L'après-midi se passe en agapes fraternelles et en banquets de sociétés. Au dessert, un jeu croisé de bons mots s'acharna à dérider les fronts les plus réfractaires et à faire oublier la pluie un peu méchante...

Il arrive aussi, que, sous l'effet des vins généreux, les esprits s'échauffent; c'est alors que, parfois, des défis sont lancés.

En 1928,

> au cours des agapes fraternelles, que les Sapeurs et Grenadiers de Thuin s'offrent le lundi de la St-Roch, deux de leurs tambours, MM. Émile Pireaux et Roger Coppin firent le pari d'exécuter le trajet Thuin-Bruxelles (aller et retour) pédestrement, en tenue, et en tambourinant (*R*, 24 mai 1928).

Voici la description de ce «raid», tel que le fit la *G.C.* du 27 et 28 mai 1928 :

> ... Comme la plupart des Thudiniens, nous n'avions guère fait confiance à ces deux tambourinaires qui devaient, nous semble-t-il, être passablement éreintés par les journées de la «Saint-Roch».
>
> Reconnaissons que nous nous étions trompés sur leur dose d'énergie, de volonté, leurs qualités de tambourineurs accrues par un noble esprit de clocher et un grand amour pour leur société qu'ils considèrent, à juste titre, comme l'une des plus belles de l'Entre-Sambre-et-Meuse.
>
> Comme prévu, leur départ s'effectua jeudi à 5 heures du matin, au pied du beffroi altier et majestueux. En dépit de l'heure matinale, bon nombre de nos concitoyens avaient tenu à prodiguer leurs vœux aux deux enfants de Thuin qui ont nom : Pireau Emile, 57 ans, et Coppin Roger, 22 ans.
>
> Tambours battant, ils prirent la route de la capitale, munis de feuilles de route bien en règle, qu'ils devaient faire viser dans les localités qu'ils allaient traverser. De plus, ils étaient contrôlés par des membres de leur société. L'on apprit tard à Thuin que Waterloo les avait reçus à 19 heures, puis bientôt la Petite Espinette et enfin, «Ma Campagne» les voyait arriver à 20 h 52. Bruxelles était atteint, l'horaire prévu était observé.
>
> Tandis que des anciens Thudiniens, exilés à Bruxelles, et les suiveurs-contrôleurs s'occupaient de les restaurer copieusement, le commissaire de police de l'endroit visait leurs feuilles de route, et nos deux sapeurs faisaient entendre encore une fois la voix de leurs tambours. Refusant de se reposer, mais acceptant volontiers un bain réparateur de force et un vigoureux massage, les tambourinaires thudiniens soufflèrent jusque vendredi à 1 heure du matin, moment auquel ils quittèrent «Ma Campagne» et leurs amis.
>
> Continuant leur marche scandée de «ran-tan-plan» sonores, ils atteignirent successivement Nivelles à 6 heures, Manage à 11 h 30, puis Morlanwelz, Carnières, ils traversèrent Anderlues où bon nombre de Thudiniens automobilistes et cyclistes s'étaient portés à leur rencontre. La nouvelle de leur approche provoqua un enthousiasme indescriptible à Thuin... Aussitôt ce fut une ruée vers les Waibes et les Bonniers de Lobbes. Follement acclamés, encouragés par des centaines d'admirateurs, ils rentraient dans leur bonne ville à 19 h 30. Et au milieu d'une foule énorme, Émile Pireau et Roger Coppin dévalèrent des Waibes sur la Ville-Basse où une formidable ovation les accueillit. La circulation était impossible à la ville-basse. De mémoire de vieux Thudinien, jamais Thuin n'avait vu tant de monde. Les campes

avaient annoncé leur approche, puis leur entrée en ville. Les cloches du beffroi avaient répondu à leurs tambours. L'Administration communale, les Sapeurs-Grenadiers, en tenue, «la Nervienne», en tenue aussi, l'A.C.I.P.[12] et le comité de la Marche Saint-Roch les reçurent place de la Ville-Basse. Abondamment fleuris et escortés de milliers d'admirateurs enthousiastes, ils gagnèrent la ville-haute, puis l'hôtel de ville où eut lieu une réception officielle. Des discours se succédèrent et leur président, M. le notaire Leroy fit le récit de leur randonnée. Roger Coppin répondit en bon enfant de Thuin, c'est tout dire.

Toujours tambourinant, ils quittèrent l'hôtel de ville et allèrent fleurir le mémorial scellé dans le beffroi pour ensuite réintégrer leurs foyers.

Thuin avait vécu des heures de grande joie : deux de ses enfants avaient accompli un bel exploit; elle leur a montré combien son honneur était flatté en donnant à leur performance l'importance légitime que suscitait un exploit sportif d'une telle envergure.

Chez les Sapeurs-Grenadiers, si l'on aime les exploits sportifs, on cultive également le culte de Napoléon; on comprend dès lors que, aux soirs de leurs agapes fraternelles, certains, peu attirés par des efforts musculaires, laissent courir leur imagination... ce fut le cas chez «Pierre du Crépion» qui, par l'intermédiaire du *P.W.* du 23 mai 1933, nous narre ce que nous pourrions appeler... «un rêve passe...»

C'était en 186., le troisième lundi du mois de mai. Jamais la «Marche Militaire de St-Roch» n'avait amené foules plus denses dans l'antique cité des Princes-Evêques. La «vieille garde» avait été superbe d'allure, d'entrain et d'endurance : sapeurs, tapins, grenadiers, avaient, par un soleil d'Austerlitz, défilé magnifiquement, au rythme des tambours, devant un peuple frémissant, venu de tous les pays d'Entre-Sambre-et-Meuse. La reconstitution de l'héroïque phalange impériale était tellement précise et minutieuse et l'émotion qu'elle provoquait intense à ce point que la foule, frissonnante et oppressée sentait planer par-dessus toute cette gloire épique, les grandes ombres du général Cambronne et de l'Empereur Napoléon, lui-même!

Ce «lundi de St-Roch» dès 5 heures de relevée, tout enivrée encore de son triomphe, la «garde» était réunie au complet, à l'hôtel du «Grand-Cerf», au Crépion, devant une table brillamment servie. On sait que les grognards de l'Empire étaient aussi braves à table que sur le champ de bataille; or, de tous ces sapeurs et grenadiers attablés, il n'en était pas un qui ne se crût de la meilleure foi du monde un grognard authentique.

Du potage très relevé, la Garde ne fit qu'une lampée. Puis, les plats succédèrent aux plats, tous largement arrosés de fortes bières de Thudinie : six gigots énormes passèrent et disparurent comme par enchantement; vinrent ensuite des montagnes de saucisses et de grasses volailles qui s'engloutirent dans l'estomac de la «Grande Armée»; les grognards, tout à la curée, se taisaient mais il s'élevait de la table, un terrible cliquetis de verres et de fourchettes; on eût dit un champ de bataille où, la dernière cartouche brûlée, chacun ferraillait au sabre et à la baïonnette! Trois splendides jambons d'Ardenne apparurent dilatant les narines, à leur fumet capiteux; le major, qui présidait la table, laissa tomber, de son épaisse moustache, la phrase fameuse : «La Garde meurt... mais elle ne se rend pas!» Ce fut une nouvelle ruée et la Garde resta victorieuse encore que l'action fût très rude...

12. La Nervienne : société locale de jouteurs, dont un des marcheurs est membre; A.C.I.P. : Association des Commerçants, Indépendants et Propriétaires.

À ce moment, deux jeunes tapins entrèrent, lourdement chargés, et disposèrent sur la table, de nombreux flacons des meilleurs crus bourguignons ; à voir, couchées dans les paniers oblongs, toutes ces bouteilles, les unes courtes et pansues, les autres longues et étroites, toutes idéalement tapissées par l'âge, on songeait à quelque parc d'artillerie où, pointés sur les affûts, obusiers et canons s'apprêtent à vomir la mitraille...

Le major, qui offrait tout ce vin, cria : « Mes enfants..., à vos pièces ! »

Une acclamation lui répondit et la Garde, debout, clama : « Vive Marengo !... Vive Austerlitz !... Vivent les Pyramides !... Vive le major !... » Celui-ci, levant son verre, avec une complète conviction : « À la Garde !... À l'Empereur !... »

Alors, ce fut du délire : on but, on rit, on chanta, on chavira ; la nappe était rouge, comme un champ de bataille...

Le couvre-feu avait sonné depuis longtemps et l'ivresse montait, montait, telle la folle et sauvage ivresse des combats, paralysant les langues et grisant les cerveaux : des grenadiers, congestionnés, s'étaient déboutonnés, la taille colossale du tambour-major vacillait, beaucoup de moustaches grises hoquetaient d'inquiétante façon et, du coin des sapeurs barbus, s'élevaient de puissants ronflements.

Les douze coups de minuit tombèrent du beffroi quand parut le champagne, dans la joyeuse féerie de sa mousse et de ses pétarades : la Garde se leva comme elle put et le major, tout écarlate, s'accrocha à la table pour parler. Mais à ce moment, un jeune tapin, effaré, entra en coup de vent : « L'Empereur !... »

Ce fut une scène indescriptible : mue par un ressort mystérieux et dominant l'ivresse par un prodige de volonté, toute la Vieille Garde se dressa, cessa de hoqueter et, d'un geste rapide, se lissa la moustache. Le major, développant sa haute taille, éleva sa dextre à la hauteur de son front et, d'une voix de stentor : « Garde à vous... l'Empereur ! »

Et il y eut dans la salle, septante hommes, ivres abominablement, mais qui, par un effort surhumain, restaient immobiles, le menton haut, le regard fixe, comme pétrifiés.

La porte claqua et l'Empereur parut !

De petite taille, trapu, les bajoues engoncées dans le collet, il s'approcha vivement ; il était pâle, les traits contractés, les lèvres minces et serrées et la fossette qu'il avait au menton remuait nerveusement. Sanglé dans la redingote grise, à chaque mouvement, il découvrait la culotte blanche ; de la cravache, il fouettait sa botte vernie.

Lentement, il passa en revue toutes ces statues figées dans la position réglementaire, les toisant, en silence, une à une ; il vit tout : la table en désordre, la nappe rougie, les verres brisés, les traces d'orgie. Brusque, il recula de six pas, dirigea son regard vers la porte restée ouverte et dit sèchement : « Rompez ! »

Pendant quelques minutes, il y eut un tohu-bohu inénarrable, chacun s'emparant, non sans erreur, qui de son colback, qui de ses armes, qui de son tambour, puis une chevauchée dans les escaliers de l'autel (*sic*), vers les ruelles et les postys ; sapeurs, tapins, grenadiers, qui, jamais, n'eussent reculé devant la mort, fuyaient à toutes jambes, le courroux du « Petit Caporal ».

Celui-ci avait barré le chemin au major et, le foudroyant de bas en haut, de l'éclair de son regard : « Vous, suivez-moi ! »

L'Empereur pirouetta sur les talons, quitta le « Grand-Cerf » et descendit la Grand'rue. La petite silhouette, coiffée du bicorne légendaire, les mains nouées derrière le dos, déambulait au clair de lune, avec un petit bruit d'éperons ; l'énorme major, raide et scandant le pas, suivait à distance réglementaire.

Des zouaves et des mousquetaires attardés s'enfuyaient en rasant les murs, devant cette étrange apparition. Cependant, l'Empereur continuait droit devant lui sans une hésitation; le buste un peu penché, il fixait, sur les pavés enténébrés, quelque point invisible et mobile; il dépassa ainsi la rue de l'Hôpital, le posty Corbugy, la ruelle Pinelle, le posty Maillard, laissa, à sa droite, la rue du Mont-de-Piété, à sa gauche, la rue de la Montagne et prit résolument le trottoir du Chapitre. Soudain, il s'arrêta net devant une importante maison, proche du beffroi — la maison du Major! — prit une clef dans sa poche, ouvrit et alla droit au salon qui s'éclaira comme par enchantement.

Quand le major, hébété, y eut pénétré à son tour, l'Empereur était accoudé à la cheminée, comme s'il attendait depuis trop longtemps à son gré; froid et sévère, il dit simplement : «Douze heures d'arrêts, chambre n° 6!... Allez!»

L'officier salua militairement, fit demi-tour à droite, puis abasourdi et la jambe molle, il gagna l'escalier.

Dans cette maison de vieux grognard, tout était organisé militairement; les chambres de l'étage étaient numérotées et le 6 était un local de débarras où, parfois, les enfants allaient dormir, lorsqu'ils n'avaient pas été sages.

L'Empereur demeuré seul au salon, entendit les pas lourds et incertains dans l'escalier puis à l'étage et enfin, la porte du n° 6 s'ouvrir et se refermer...

Alors, le «Petit Caporal» sourit silencieusement. Se campant devant la glace, dans une attitude féminine, il ôta son bicorne, un chignon apparut, noir comme l'ébène, et la dame du major — car c'était elle! — s'en fut prendre son repos dans la chambre n° 1 qui était la chambre conjugale.

*
* *

Ici se termine cette revue de certains événements, heureux, tristes, comiques, qui marquèrent la vie des «marches» de Gerpinnes, de Hamsur-Heure, de Jumet et de Thuin, au cours des 125 dernières années.

À la lecture de ces textes, on se rend compte combien les «marches» font partie de la vie même de ces communes; partout, en effet, elles constituent «le gros événement de l'année», celui auquel toute la population se prépare, dans lequel elle joue son rôle.

«On (y) remarque parfois à côté de vieillards, des bambins de cinq ou six ans, déjà costumés»; «marcher» est une question de dignité et, tous, «catholiques, libéraux et socialistes, athées comme croyants participent indifféremment aux marches».

Depuis des dizaines de lustres, il en est ainsi dans toutes les localités de l'Entre-Sambre-et-Meuse qui ont le privilège de posséder une «marche» véritablement folklorique.

Aussi, pour terminer, je voudrais rendre un hommage à tous ceux-là qui, de père en fils, en dépit des malheurs, des guerres, des crises économiques, ont maintenu et transmis la tradition.

C'est à eux tous que je dédie cet article; mes recherches m'ont permis de rassembler un certain nombre de noms d'anciens «marcheurs»; en les

citant ci-après, en une sorte de mémorial, je souhaite aussi que l'on pense également à tous les autres — les inconnus, les sans-grade — qui ont eu autant de mérites mais n'ont pas eu les honneurs de la presse :

Marche Sainte-Rolende à Gerpinnes

Compagnie de Acoz

CAMILLE Jules, vétéran décoré en 1926
DESPAGNE Alfred, adjudant en 1926, major en 1935
HOUYON Ferdinand, vétéran décoré en 1926
HUBERT Jules, vétéran décoré en 1926, sergent-sapeur en 1935
MATHIEU Henri, sergent-sapeur en 1926
PIÉRARD Ignace, décoré en 1926, marche depuis 60 ans
PIRMEZ (fils du Baron Herman), major en 1932
SAINTHUILE Fernand, officier des Voltigeurs en 1926
TAMENNE Fernand, tambour-major en 1926
TENRET Aimé, capitaine des grenadiers en 1926
TENRET Arthur, vétéran décoré en 1926

Compagnie de Biesme

FAUCHET commandait un peloton en 1926

Compagnie de Gerpinnes-Centre

ANDRÉ Émile, membre du comité de Jeunesse en 1919
ANDRÉ Ferdinand, vétéran décoré en 1926, marche depuis 40 ans
ANRIJS Napoléon, officier des zouaves en 1926
BALLANT Raoul, membre du comité de Jeunesse en 1919
BOLLE J., blessé en 1928
CAMBERLIN, adjudant en 1890
CHARON Fernand, adjudant-major en 1919
DEGRAUX Fernand, major en 1939
DEGRAUX René, major en 1919
DIMANCHE Fernand, officier des voltigeurs en 1926
DUMONT Gaston, officier des tromblons en 1926
FRANÇOIS Georges, membre du comité de Jeunesse en 1919
GUILMAIN Ernest, membre du comité de Jeunesse en 1919
HANUS Jacques, major en 1926
HECQ, chef de musique
HENSEVAL Julien, décoré de la médaille d'argent de l'Ordre de Léopold en 1933, est âgé de 92 ans et marche pour la 80e fois en 1934
HISTACE Camille, sergent-sapeur en 1926, est âgé de 83 ans
ILAU Gaston, porte-drapeau en 1926
LEBRUN Léon, adjudant en 1926
LEVEQUE Achille, major en 1939 depuis de nombreuses années

MALOT, commandant de compagnie en 1890
MATHIEU Fernand, décoré en 1926, fifre depuis 31 ans
NICOLAS Robert, capitaine en 1939
ROBERT Marcel, capitaine en 1939
TIERCET Victor, tambour-major en 1926, ne peut marcher en 1939 pour cause de deuil
VAUQUIER Eugène, membre du comité de Jeunesse en 1919
WILHEM Richard, capitaine des grenadiers en 1926, blessé en 1937

Compagnie des Flaches

ALLARD Fernand, officier des zouaves en 1926
ALLARD Séraphin, vétéran décoré en 1926
BIESMAN Marcel, porte-drapeau en 1926
CHAVEZ Maurice, major en 1919
DAUBE Léon, sergent-sapeur en 1926
DENEYER Gaston, major en 1926
MAIRIOT Séraphin, adjudant en 1919
MANGEOT Victor, adjudant en 1926
TAIREZ Sylvain, adjudant en 1919
WAUTELET Aurélien, tambour-major en 1926

Compagnie de Gougnies

ANDRÉ Émile, adjudant en 1926
BERNY Émile, tambour-major en 1926
BOUQUIAUX J.B., commandant de peloton en 1873
HEBRANT Isaac, commandant de peloton en 1873
HEBRANT Oscar, major en 1926
HENROTIN, sergent-sapeur en 1926
WAUTHY Ernest, commandant de peloton en 1873
WAUTHY Gérard, major en 1926

Compagnie de Hanzinne

ARCHAMBAUD Jules, vétéran décoré en 1926
BEAURAIN Adolphe, vétéran décoré en 1926
BERTRAND Léopold, major en 1937
BOSHOUWERS François, sergent-sapeur en 1926
CONSTANT François, major en 1926
DISSY Guillaume, vétéran décoré en 1926
GAUTHIER, décédé en 1903 des suites de blessures reçues lors de la Marche
GENARD Ferdinand, capitaine des grenadiers en 1926
GILARD Emile, adjudant
LAMBOT Eli, officier des grenadiers en 1937
LEDOUX Victor, tambour-major en 1926

LÉGLISE Désiré, officier des zouaves en 1926 et 1937
LOTTE Georges, tambour-major en 1937
POITOU (ou Forton ou Porton) Maurice, major en 1926, sergent-sapeur 1937
NEUTRE Adelin, adjudant en 1937
ROMANO, porte-drapeau en 1937
SCIEUR Léonard, vétéran décoré en 1926
WAUTERS Joseph, porte-drapeau en 1926

Compagnie de Villers-Poterie

BERTRAND Camille, vétéran décoré en 1926
CORNIL Jean, major en 1938
GILLES Eudore, vétéran décoré en 1926
GILLES François, vétéran décoré en 1926
HANOULLE Germain, tambour-major décoré en 1926
LAMBERT Jules, tambour-major en 1938 et 1939
MOTTE, major en 1938
MOUCHERON Eugène, sergent-sapeur en 1926
MOUCHERON Joseph, vétéran décoré en 1926

Marche Saint-Roch à Ham-sur-Heure

Compagnie du « Bourg »

BAUSSART Alfred, colonel en 1932, décédé en 1933
BAUSSART Henri, co-président du comité en 1938
BEAUMONT, co-président du comité en 1938
BELLEJONE, capitaine des grenadiers en 1938
BERNY Arthur, tambour âgé de 4 ans en 1939
BOULANGER Roland, membre du comité et sergent-sapeur en 1938
BULTOT Robert, membre du comité en 1938
CAVROY (ou Caway) Octave, membre du comité en 1938
COLLIN, capitaine des zouaves en 1938
DESSAUX Constant, vétéran décoré en 1939, âgé de 78 ans, pour 64 années de marche
FOSTIER Louis, secrétaire de la Marche en 1914
HAYE Herman, membre du comité en 1938 l'un des deux est major
HAYE Oscar, membre du comité en 1938
LARDIN Jules, secrétaire du comité en 1934
LEFEBVRE Herman, membre du comité en 1938
MICHAUX Edgard, membre du comité en 1938
PIÉRARD Alex, major en 1861
PONSART Maurice, co-président en 1938
SCHLABOSKY Julien, tambour-major en 1939
TAWET (ou Laway), tambour-major en 1938

THIBAUT Gaston, membre du comité en 1938
VAN RUYSKERVELDE, membre du comité en 1938

Compagnie de Beignée

VAUTHIER Émile, major en 1927
WAUTHIER Omer, tambour-major pour la 19e fois en 1939

Compagnie de Marbaix-la-Tour

MARLIER Joseph, colonel en 1939

Marche de la Madeleine à Jumet

BACKAERT Joseph, membre de l'E.M. en 1924
BASTIN Joseph, membre de l'E.M. en 1924
BAUDUIN, membre de l'E.M. en 1924
BAUDUIN Louis, matelot en 1926
BAURIN, commandant des Guides en 1939
BENEDIK, commandant des Dragons en 1939
BERGER Arthur, commandant des Guides en 1939
BERGER Joseph, commandant des Mousquetaires en 1939
BIERNAUX Etienne, commandant des Tirailleurs Algériens en 1930
CALONNE, colonel des Fusiliers de la Marine Française en 1926 et 1928
CATTON Lambert, éclaireur vers 1880
COYETTE Jean, membre du comité en 1938 et commandant des Cavaliers Civils en 1939
CRAMPON Jean, estafette avant 1914
DANDOY René, commandant du 1er Guides en 1938
DEQUILAIN Florent, fusilier chez les Fusiliers Marins de la Docherie en 1925
DERY Léon, aide de camp à l'E.M. en 1939
DOGNIAUX Simon, membre du comité en 1938
DUMONT Arthur, membre du comité H. Tournay en 1929
FONTENELLE Émile, commandant des Mousquetaires en 1939
FRANCQ Jules, général en chef depuis 1900 environ jusque 1933
FRANCQ J. Firmin, membre du comité en 1938
GANDIBLEU, général en chef à la fin du 19e siècle
GOFFAUX E., commandant des Mousquetaires Louis XI en 1927
HENRY Aimé, commandant des Dragons Français en 1939
HENRI Aimé, commandant des Guides en 1911
HUBERT Armand, général de 1934 à au-delà de 1950
LABENNE P., en 1913, commandant des Mamelucks depuis de nombreuses années; est âgé de 80 ans
LAMBERT Louis, commandant des Cavaliers Civils en 1939
LOPPE Marcel, président des Jeunes Bourgeois et du comité en 1938

MATHIEU Hector, mameluck en 1939, âgé de 73 ans
MEUNIER René, matelot en 1926, âgé de 16 mois
PIGEOLET F., membre du comité H. Tournay en 1929
TOURNAY Henry, maréchal jusque 1934 ou 1936 (64e participation)
TOURNAY Henry, commandant des Dragons Français en 1939
VAN RECK Emile, aide de camp en 1939
VINCLAIR Firmin, membre du comité H. Tournay en 1929
WARNON Fernand, membre du comité H. Tournay en 1929 et membre du comité et président des Coloniaux en 1938

Marche de Saint-Roch à Thuin

ADAM, sergent des «Pompiers de la Ville-Basse» en 1868
BARY, sergent des «Pompiers de la Ville-Basse» en 1868
BASTIN A., président du comité St-Roch en 1933
BOULY, caporal des «Pompiers de la Ville-Basse» en 1868
CAMBIER, colonel des Zouaves Pontificaux en 1932
COPPIN Roger, tambour chez les Sapeurs et Grenadiers en 1928
DANGNEAUX, caporal chez les «Pompiers de la Ville-Basse» en 1868
DANIS, caporal chez les «Pompiers de la Ville-Basse» en 1868
DESSORT Julie, cantinière chez les «Pompiers de la Ville-Basse» avant 1870
DEMANET Auguste, pompier vétéran décoré en 1936 (60e fois)
GALEZ, caporal chez les «Pompiers de la Ville-Basse» en 1868
GANTOIS Rosette, élue cantinière chez les «Pompiers de la Ville-Basse» en 1870
GARIN A., trompette chez les «Pompiers de la Ville-Basse» en 1869
GENDEBIEN Marc, président des Mousquetaires en 1933
HENNUY Louis, sapeur en 1926
HENROTIN, membre des «Volontaires de 1830» en 1930
LECLERCQ Camille, commandant des «Pompiers de la Ville-Basse» en 1932 (87 ans)
LEMAIRE (notaire), président des Sapeurs et Grenadiers en 1933
LEMOINE François, trompette «Pompiers de la Ville-Basse» en 1869
LEROY (notaire), président des Sapeurs et Grenadiers en 1927/28
LOSSEAU E., président des Sapeurs et Grenadiers en 1913
MAUCLET Arthur, zouave des Maroëlles en 1924
MICHOT Alfred, commandant des «Pompiers de la Ville-Basse» en 1868
MICHOT H., commandant des Sapeurs et Grenadiers en 1896, mort en 1907
MICHOT Octave, vice-président des Sapeurs et Grenadiers en 1913
MICHOT O., commandant des Sapeurs et Grenadiers en 1927
MOLORD Émile, commandant des Zouaves de Maroëlles en 1902
MOLORD E., commandant des Zouaves en 1927 (est-ce le même?)

PAINPARÉ, sergent des « Pompiers de la Ville-Basse » en 1868
PETIT Désiré, pompier des « Pompiers de la Ville-Basse » en 1870
PIREAUX Emile, tambour des Sapeurs et Grenadiers en 1928
PIRET (avocat), président des « Pompiers de la Ville-Haute » en 1933
SORIAUX, caporal des « Pompiers de la Ville-Basse » en 1868
STORDEUR, doyen des « Pompiers de la Ville-Basse » en 1923
N.B. : L'année et le titre cités correspondent aux renseignements recueillis dans la presse à une date bien déterminée ; l'intéressé peut très bien avoir porté ce grade pendant une longue période ou avoir été investi d'un autre à une autre époque.

FÊTES DE FAUBOURGS ET DE QUARTIERS À ATH

par † René MEURANT et Jean-Pierre DUCASTELLE

Le cadre géographique

Dès la réalisation de la fortification de Vauban après 1668, une partie de la population s'est établie en dehors des portes de la Ville d'Ath. Ainsi se sont développés les faubourgs de Bruxelles au sud-est, de Tournai au nord-ouest et de Mons au sud. Vers 1746, ils abritaient respectivement 409, 234 et 399 habitants. Leur population s'est fortement accrue dès le XVIII^e siècle[1]. En 1867, le premier reste le plus peuplé avec 1 138 habitants tandis que le second en abrite près de 1 000 (974) et le troisième 878[2]. La croissance démographique de la deuxième moitié du siècle leur bénéficie largement. Alors que l'intra-muros est plein[3] dès le XVIII^e siècle (5 116 habitants en 1746, 5 092 en 1798) et que sa croissance est faible au XIX^e siècle (5 609 habitants en 1910, × 1,10 par rapport à 1798), la population des faubourgs augmente notablement. Chacun des faubourgs atteint près de 2 000 habitants, ce qui les rend comparables à Maffle, village voisin le plus peuplé[4].

La progression démographique de la Ville d'Ath (de 7 200 à 11 108 habitants, × 1,54 de 1796 à 1904) est donc surtout imputable à ses trois faubourgs[5]. Elle est surtout spectaculaire après 1850 (de 8 454 à 11 108

1. P. DELOGE, *Histoire d'une croissance démographique urbaine en Hainaut occidental : Ath (1720-1798) : la ville et la garnison*, Mémoire de licence, U.C.L., 1986, pp. 113, 116-118. Le faubourg de Bruxelles a 730 habitants en 1798, celui de Tournai 685 et celui de Mons 693.

2. *Rapport du Collège des Bourgmestre et Echevins de la Ville d'Ath sur l'Administration et la situation des affaires communales*, 1867 (publication du recensement du 1/1/1867). Ces documents conservés aux Archives de la Ville d'Ath (abrégé en A.V.A.) seront cités dorénavant sous le titre *Rapport communal*.

3. P. DELOGE, *op. cit.*, p. 113.

4. Chiffres de 1910 :
Faubourg de Bruxelles : 1 988 habitants
Faubourg de Tournai : 1 551 habitants
Faubourg de Mons : 1 960 habitants
(A.V.A., *Rapport communal*, 1910-1911, p. 10). Le village voisin le plus peuplé, Maffle compte 1 745 habitants en 1910.

5. Voyez J. POHL, *La décrépitude d'une ville wallonne. Étude démographique sur Ath de 1594 à nos jours*, dans les *Annales du Cercle royal d'Histoire et d'Archéologie d'Ath et de la Région*, XXIX, 1943, p. 166.

habitants) alors que la cité de Goliath sort du marasme économique lié à la crise de l'industrie de la toile. L'établissement du chemin de fer (ligne Jurbise-Tournai en 1848), la réalisation des canaux, le développement des industries (textile, bois), le démantèlement des fortifications (à partir de 1852), l'aménagement urbanistique pour les besoins de la circulation et de l'hygiène donnent à la Ville d'Ath un aspect nouveau et dynamique qui contribue largement à expliquer la croissance démographique[6].

Au début du XX^e siècle, les agglomérations bâties des faubourgs se situent principalement le long de la chaussée de Bruxelles jusqu'à la chapelle de Lorette, au faubourg de Mons, aux abords immédiats de la ville, le long de la chaussée de Valenciennes et de la grand-route menant au chef-lieu de la province, au faubourg de Tournai, dans la rue Gérard-Dubois, construite en 1864 vers la route de Tournai, sur sa grande place publique, la place Verte (aujourd'hui place de la Libération) et dans quelques rues. Partout ailleurs, dans les trois faubourgs, la banlieue prend, hors des grand-routes, un aspect nettement plus rural : champs et prairies où sont disséminées ou groupées en hameaux minuscules, de petites fermes, des maisons basses souvent au toit de chaume, des habitations ouvrières. La ville somnole. On y joue impunément au milieu des rues livrées au seul trafic local. Jules Dewert ajoute que dans ces quartiers «prospèrent... les maraîchers ou fourboutiers qui alimentent chaque jour le marché d'Ath de légumes et de fruits...»[7].

Au XX^e siècle, les faubourgs de Mons et de Bruxelles continuent leur progression démographique alors que le nombre d'habitants de la porte de Tournai se réduit et que le centre se dépeuple.

Aujourd'hui, avec ses 3 422 habitants, le faubourg de Bruxelles est le plus peuplé, suivi par celui de Mons (3 243 habitants). Le centre a perdu près de 3 000 habitants, plus de 50 % de son effectif, de 1910 à nos jours[8]. L'aspect des faubourgs a beaucoup changé. Ils ont perdu en grande partie leur caractère rural pour abriter des lotissements résiden-

6. Voyez sur ces problèmes : J.-P. DUCASTELLE, *Le démantèlement des fortifications et l'aménagement urbanistique d'Ath (1852-1896)*, dans *Les Enceintes urbaines en Hainaut. Les fortifications d'Ath*, Ath, 1984, pp. 55-67.

7. J. DEWERT, *Histoire de la Ville d'Ath*, Renaix, 1903, p. 11.

8. Répartition actuelle de la population :

Ath centre :	2 625 habitants
Faubourg de Bruxelles :	3 422 habitants
Faubourg de Tournai :	1 518 habitants
Faubourg de Mons :	3 243 habitants
Total :	10 808 habitants

Chiffres établis par Marie-Véronique MOULARD d'après le relevé général des rues communiqué par le service Informatique de la Ville d'Ath.

tiels, des habitations sociales, des cités-jardins ou des magasins à grandes surfaces. La ducasse permet à chacun d'entre eux d'affirmer son identité à travers une série de manifestations spécifiques.

Au cours du XX[e] siècle, certains quartiers (la gare, le Centenaire, la rue Haute ou la rue d'Enghien, la rue de Pintamont, les rues de France et de Brantignies) auront aussi leurs ducasses, parfois éphémères, à différents moments de l'année.

Si le «Centenaire» est un quartier nouveau créé vers 1930, hors des murs au faubourg de Bruxelles, et si le quartier de la gare est né avec le chemin de fer à la limite de la ville ancienne, la plupart des autres rues sont fort anciennes dans l'intra-muros de la cité des géants.

Le calendrier des fêtes

L'examen du calendrier des fêtes établi par l'Administration communale d'Ath montre que les ducasses de quartiers commencent encore aujourd'hui par la première ducasse de Lorette. Traditionnellement, celle-ci se célèbre le dimanche qui suit le 25 mars, sauf quand celui-ci coïncide avec Pâques. C'est le cas en 1989 où cette fête est fixée au 2 avril. Cependant, aujourd'hui, cette date n'est plus signalée que pour mémoire. La fermeture du salon de Lorette en février 1976 (à la suite de l'application stricte des règlements sur la lutte contre les incendies) mettra en péril la société «Les Amis du Salon», organisatrice des festivités[9] et la ducasse tombera en désuétude.

C'est pourtant à cette date qu'avait lieu la fête traditionnelle de la chapelle. Celle-ci tire son nom de la confrérie de Notre-Dame de Lorette en Italie. Cette société prit pour siège la chapelle élevée au milieu du XVI[e] siècle par un certain Jean Gobert, bourgeois d'Ath. La fête de Notre-Dame à l'Annonciation anime le quartier depuis l'Ancien Régime[10]. Dès la première moitié du XVIII[e] siècle, à l'époque où Gilles-Joseph de Boussu[11] écrit son histoire d'Ath «il y a une telle affluence de peuple de tous les endroits, que ce grand concours a donné occasion aux marchands d'y étaler des marchandises de toutes les sortes et d'y former une Foire où l'on trouve tout ce que l'on peut désirer en bijouterie et marchandises domestiques».

9. *Le Courrier de l'Escaut*, 17/2/1976 (coupure de presse, A.V.A., *Papiers René Meurant, Folklore du pays d'Ath*, II, Ath, *Ducasses de quartiers*).

10. C.-J. BERTRAND, *Histoire de la Ville d'Ath*, Mons, 1905, pp. 379-381 et J. DEWERT, *Histoire de la Ville d'Ath*, pp. 124-127.

11. Gilles-Joseph DE BOUSSU, *Histoire de la Ville d'Ath*, Mons, 1750, pp. 305-399.

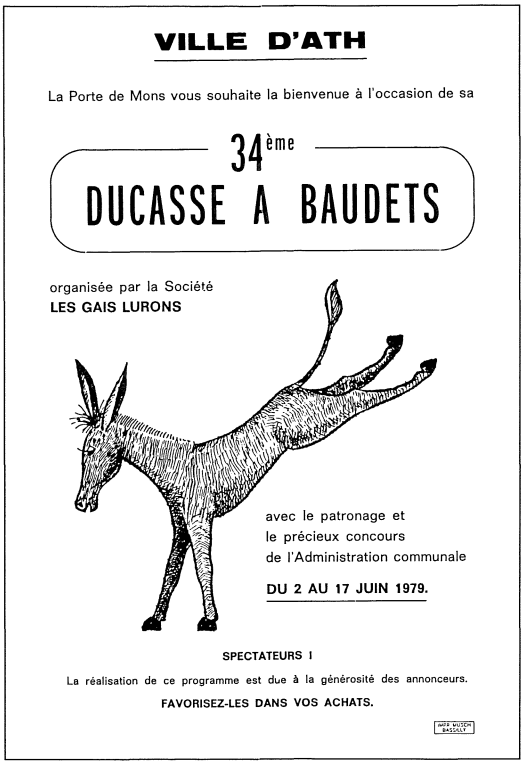

Fig. 1. Première page du programme de la ducasse à Baudets en 1979.

L'écrivain patoisant[12] Alphonse Deneubourg (1890-1961) a entendu raconter qu'à cette occasion les hommes du faubourg étrennaient leurs pantalons de nankin (tissu de coton de couleur jaune chamois). Jules Dewert se contente de noter que l'« on exhibe la toilette de printemps »[13].

Aujourd'hui, la ducasse de Lorette est fêtée habituellement à la Pentecôte. Cette seconde manifestation a été créée après la Grande Guerre parce que le temps était trop souvent inclément lors de la première[14]. En 1989, la Pentecôte tombait fort tôt en mai, la fête fut reportée aux journées du 26 au 28. Cette ducasse a connu une nouvelle jeunesse depuis 1983, au moment où elle a été prise en charge par l'association « Les Amis de Lorette ». Cette société est née en 1982 autour d'un groupe d'amis qui ont voulu mettre sur pied un match de football. Ceux-ci prirent

12. A.F. DENEUBOURG, *Folklore athois*, dans *Hainaut Tourisme*, août 1956, pp. 26-29.

13. J. DEWERT, *La vie de nos pères dans une petite ville du Hainaut. Quelques aspects de la vie à Ath au XVIII^e siècle*, dans *La Vie Wallonne*, t. XXVI, 1922, p. 60.

14. *L'Observateur*, 2 avril 1932.

Fig. 2. Les géants de Maffle au cortège de Lorette en 1983. Photo *Le Courrier de l'Escaut* (9/6/1983).

en charge, par après, le renouveau des activités festives dans leur quartier[15].

La première ducasse athoise bien vivante aujourd'hui (non reprise dans la liste officielle) est toute récente[16]. Elle est organisée depuis 1983 par le Comité des *Fiètes à Rincolète* (rue Haute, rue d'Enghien, près de l'ancien couvent des Récollets). Les premières années, la fête se déroulait la semaine avant Pâques. Pour des raisons pratiques (disposition de locaux), elle a lieu aujourd'hui le dernier week-end des vacances scolaires de Pâques. Le comité organisateur est animé par des commerçants du quartier, soucieux d'y développer des activités. Celles-ci ont souvent pour thème les moines récollets, anciens habitants de l'endroit, parmi lesquels une place spéciale est faite au plus célèbre d'entre eux, le père Louis Hennepin.

Cette ducasse n'a pas de rapport direct avec celle qui animait le quartier autrefois. La rue d'Enghien organisait déjà des activités sportives à la veille de la guerre de 1914-18, le mercredi de la ducasse du quatrième

15. *Le Courrier de l'Escaut*, 9/6/1983. *Programme de la 4e ducasse de Lorette. Sortie du géant Coupi*, p. 2.

16. *Le Courrier de l'Escaut*, 1/4/1983, 18/4/1984, 19/3/1986, 6/4/1987, 13/4/1987, 22/4/1988, 10/4/1989. Programmes et invitations. Témoignage de Jean-Marie Hoffem.

Fig. 3. René Sansen et le Président des «Amis de Lorette» présentent la maquette du géant «Coupi». Photo *Le Courrier de l'Escaut* (4/2/1985).

dimanche d'août. Des jeux populaires y attiraient le public entre les deux guerres. En 1958, la société des «Bons vivants» faisait connaître le programme de la 38e édition de sa fête populaire. Par après, celle-ci tomba en désuétude[17].

La ducasse de la Gare a retrouvé vie en 1987. La fête est organisée le week-end de l'Ascension alors qu'autrefois elle se situait autour du 21 juillet. Elle est attestée dès 1933. On la retrouve au lendemain de la deuxième guerre en 1946, mais elle est abandonnée après 1958. La renaissance de 1972 à 1975 a été de courte durée. Aujourd'hui, la nouvelle organisation a déplacé les réjouissances du quartier à la date de l'Ascension[18].

La ducasse à Baudets de la porte de Mons date du XIXe siècle. Elle existait déjà en 1850 sous le nom qu'elle doit aux courses à dos d'ânes

17. A.V.A., *Correspondance communale*, 25/8/1913 ; *L'Observateur*, 4/8/1934, 25/8/1934, 6/8/1938, 17/8/1946, 10/8/1957 et 12/4/1958.

18. *Le Courrier de l'Escaut*, 14/5/1987 ; *L'Observateur*, 21/7/1984, 18/7/1939, 19/7/1948, 12/7/1958, *Le Courrier de l'Escaut*, 26/7/1973, 24/7/1974, 9/7/1975.

que l'on y organisait. Elle avait bien lieu le premier dimanche d'octobre d'où l'expression :

Quand l'ducasse à Baudets è oute
Il è temps d'aprèteu ses mouffes (moufles)

Il semble bien que c'est après 1929 seulement que l'on a organisé, à la Trinité (20 et 21 mai en 1989) une autre ducasse qui est devenue de loin, la plus importante des deux[19].

Les deuxième et troisième dimanches du mois de juillet, le faubourg de Tournai célèbre la ducasse du Canon. Celle-ci est fort ancienne même si elle ne remonte pas à «une très haute antiquité» comme le voudrait un chroniqueur du XIX^e^ siècle[20]. Le Mont-Sarah est un lieu-dit au faubourg de Brantignies qui est redevable de son appellation à une chapelle, déjà disparue au début du XIX^e^ siècle, qui avait été élevée par les confrères ayant fait le pèlerinage à Montserrat, en Catalogne. L'ancienne confrérie des Canonniers-arquebusiers de la Ville d'Ath allait y tirer le roi au début de juillet. Lorsque la compagnie fut dépossédée de son artillerie, elle acheta une pièce fondue à Mons en 1775 en vue de ses divertissements et notamment du tir du roi. Elle devint le Canon du Mont-Sarah. En 1798, la municipalité envisagea de l'utiliser pour poursuivre les brigands qui dévastaient la région. Il servit quelque trente ans plus tard lors de la révolution de 1830. Un groupe de patriotes athois l'enleva dans la nuit du 9 au 10 septembre pour l'emporter à Bruxelles où le groupe fut acclamé par la population. La ducasse du Canon continue donc une tradition remontant à l'Ancien Régime et elle rappelle aussi un épisode pittoresque de la révolution de 1830[21].

De nombreuses ducasses de quartier ont disparu. Ainsi, la traditionnelle foire de la Saint-Joseph (19 mars) à la paroisse Saint-Martin. C'était autrefois la première ducasse d'Ath. La confrérie Saint-Joseph avait reçu des indulgences en 1625. Le 19 mars, l'office religieux était suivi d'une procession. Des boutiques s'installaient à proximité de l'église et vendaient notamment une pâtisserie, les macarons Saint-Joseph. Certains confiseurs athois ont fabriqué des macarons jusqu'en 1979[22].

19. M. VAN HAUDENARD, *Plaisirs, ducasses et jeux athois*, p. 22; A.F. DENEUBOURG, *Folklore athois*, pp. 26-29; *Écho de la Dendre*, 11/10/1866, 19/9/1872, 10/10/1872; *La Presse*, 12/9/1897; *L'Observateur*, 6/6/1936.

20. *L'Écho de la Dendre*, 7/7/1859.

21. J. DEWERT, *Histoire de la Ville d'Ath*, p. 124; C.J. BERTRAND, *Histoire de la Ville d'Ath*, pp. 282-283, pp. 373-374; M. VAN HAUDENARD, *Plaisirs, ducasses et jeux Athois*, pp. 26-29.

22. J. DEWERT, *Histoire de la Ville d'Ath*, p. 119, M. VAN HAUDENARD, *Plaisirs, ducasses et jeux athois*, p. 215.

À côté de la ducasse du Canon, la société des Francs de Bruges au faubourg de Tournai a mis en scène, entre les deux guerres, le jeudi de l'Ascension, des scènes de type folklorique comme le mariage du «Cron Louis», le chemin de fer folklorique ou le tirage au sort. Les dernières représentations se situent en 1948[23].

Au faubourg de Bruxelles, le Chemin Vert est tracé parallèlement à la chaussée de Mons dont il est séparé par le Canal d'Ath à Blaton et la Dendre orientale. Ce chemin, qui conduit à Maffle, a connu une ducasse à la Saint-Pierre pendant quelques années. Elle est attestée au début des années 1930 le dimanche le plus proche du 29 juin[24].

Le nouveau quartier du Centenaire, situé derrière l'hôpital à l'extérieur des murs du faubourg de Bruxelles, a, lui aussi, voulu affirmer sa jeune identité en organisant sa ducasse à partir de 1945. Celle-ci se situe le dimanche le plus proche de la Sainte-Anne (fin juillet). Elle a duré une dizaine d'années, jusqu'en 1956. On la connaît aussi sous le nom de ducasse de l'abattoir vu que cet établissement est tout proche du quartier[25]. Dans les années 1930, les habitants des rues de France et de Brantignies ont aussi mis sur pied leur ducasse le premier week-end du mois d'août. Elle est attestée jusqu'en 1955. La société organisatrice sera dissoute le 22 avril 1966[26]. C'est autour du 15 août que le quartier de la rue de Pintamont a organisé sa ducasse à partir des années 1930. Elle renaît après la deuxième guerre en 1946 pour disparaître aussitôt[27]. Le premier dimanche d'octobre, la rue de Gand a aussi sa ducasse. Celle-ci n'est attestée qu'en 1947[28].

Les ducasses de faubourg sont les plus anciennes et les plus durables. Elles rencontrent encore beaucoup de succès. Les fêtes de quartier ont été plus fragiles et plus éphémères. Elles remontent généralement au XX^{e} siècle et à la période entre les deux guerres. Elles ont connu un renouveau ces dernières années avec les nouvelles ducasses de la rue Haute et de la Gare, alors qu'elles avaient totalement disparu au cours des années 1970.

23. *L'Observateur*, 25/5/1935, 24/4/1937, 7/5/1938, 26/4/1947, 24/5/1947, 17/4/1948.

24. *L'Observateur*, 18/6/1932, 23/6/1934.

25. A.V.A., *Papiers René Meurant, Folklore du pays d'Ath*, II, *Ath, ducasses de quartiers*.

26. *L'Observateur*, 6/8/1932, 13 et 20/7/1947, 1/8/1953, 30/7/1955; G. SION, *Les Efants d'Brantignies*, dans *L'Écho de la Dendre*, 5/10/1968 (A.V.A., *Papiers René Meurant, Folklore du pays d'Ath*, III, *ducasses de quartiers*).

27. *L'Observateur*, 20/8/1932, 12/8/1933, 11/8/1934, 20/7/1946.

28. *L'Écho de la Dendre*, 3/10/1947.

Le Programme

L'ouverture

Autrefois, la fête commençait presque toujours le samedi après-midi ou en début de soirée. Elle est parfois annoncée par des coups de canon. Ainsi, le 8 juillet 1871, une salve de 21 coups tirés par les «Francs de Bruges» annonce l'ouverture des festivités de la ducasse du Canon[29].

Le 13 juillet 1907, 101 coups de canon ponctuent la cérémonie[30]. Nous ignorons s'il s'agissait de salves réelles ou si des boîtes à feu ont été utilisées depuis le début. Au XIX^e siècle, cette pratique était fort répandue et elle était en usage notamment à la ducasse d'Ath[31].

Les fêtes de quartier ont donc imité ce qui se passait à la grande manifestation du mois d'août. À la porte de Tournai, les coups de canon annoncent encore aujourd'hui la traditionnelle ducasse du mois de juillet[32]. Cependant, les activités commencent le samedi à 14 heures depuis le milieu des années 1960 au moins[33].

D'autres quartiers ont aussi connu la même ouverture bruyante. Ainsi, la ducasse à Baudets commence le 15 juin 1946 par 102 coups de canon[34]. Cette annonce subsiste jusqu'en 1949[35]. La pratique a aussi existé à la rue de Pintamont où 103 coups de canon[36] sont tirés en 1946 et à la deuxième ducasse de Lorette[37] avec 101 coups de canon en 1948 et 102 en 1949.

Les activités du samedi ont tendance à s'élargir après la deuxième guerre mondiale. À la ducasse du Canon, la société organisatrice annonce une retraite aux flambeaux à 22 heures de 1946 à 1963[38] puis en 1964, la sortie d'un groupe costumé dans les artères du faubourg[39]. En 1966,

29. *L'Écho de la Dendre*, 6/7/1871.

30. *Ibidem*, 14/7/1907.

31. R. MEURANT, *La Ducasse d'Ath. Études et Documents*, dans les *Annales du Cercle royal d'Histoire et d'Archéologie d'Ath et de la Région et Musées athois*, XLVIII, 1980-81, p. 91 et C. CANNUYER, *Miettes sur la ducasse d'Ath. Notre «samedi de ducasse» tradition ancienne ou innovation du XIX^e siècle*, dans les *Mélanges Albert Doppagne, Tradition wallonne*, 4, 1987, pp. 90 sqq.

32. *Le Journal de Mons*, 19/7/1985 et *Le Courrier de l'Escaut*, 18/7/1987.

33. *Le Courrier de l'Escaut*, 25/8/1966.

34. *L'Observateur*, 1/6/1946.

35. *Ibidem*, 11/6/1949 et 20/5/1950.

36. *Ibidem*, 27/7/1946.

37. *Ibidem*, 15/4/1948.

38. *Ibidem*, 18/5/1946.

39. *L'Écho de la Dendre*, 4/7/1964.

dès 14 heures, la sortie du Canon n'est qu'une des activités du samedi. Elle se prolonge jusqu'en 1975 au moins[40] mais au témoignage d'un chroniqueur local ce «mini-cortège» n'attire plus grand monde[41].

À Lorette, la société des Amis Réunis est de sortie le samedi 8 juin 1946[42]. De 1948 à 1950, la sortie de 20 heures est suivie d'une retraite aux flambeaux à 22 heures[43]. Dans les années 1970, la première ducasse de Lorette est inaugurée le samedi à 14 heures avec la fanfare Saint-Martin et en présence des autorités communales[44].

Le samedi 11 juin 1949, un grand corso fleuri anime le hameau de Scamps à l'occasion des fêtes de la porte de Mons[45]. En 1955, une promenade des deux géants du faubourg est déjà mise sur pied le samedi. Cette sortie subsiste jusqu'à nos jours. Le «Baudet» géant est venu s'ajouter en 1976[46]. Dans les années 1960, elle est appelée «soumonce générale» au moment où l'on parle de «carnaval d'été» pour la sortie du dimanche[47].

À côté des salves de canon et de la sortie de la société, des concerts sont organisés dès 1946 à la ducasse du Canon[48]. Le tir à l'arc vient s'ajouter en 1952[49] et une soirée dansante le 11 juillet 1964[50], un concours colombophile et une course cycliste en 1966[51]. La multiplication des activités s'explique par la généralisation de la semaine de cinq jours qui libère le samedi pour les loisirs.

Le même phénomène est perceptible à la ducasse du faubourg de Mons. Dès 1948, il y a un bal «ambulant» (en plein air) au hameau de Scamps[52], une lutte de jeu de balle en 1949, un tir à l'arc en 1954, une séance cinématographique en 1956, un concert en 1959, un jeu de crosse et une course cycliste en 1960, un concours colombophile en 1965,

40. *Le Courrier de l'Escaut*, 25/5/1966.

41. P.-A. MONNIER, *Le Billet d'Ath*, dans *Le Courrier de l'Escaut*, 18/7/1975 et *Ibidem*, 11/7/1975.

42. *L'Observateur*, 18/5/1946.

43. *Ibidem*, 15/4/1948.

44. *L'Echo de la Dendre*, 25/3/1972 et *Le Courrier de l'Escaut*, 30/3/1972.

45. *L'Observateur*, 11/6/1949.

46. *Ibidem*, 4/6/1955. *Programme de la 44e ducasse à Baudets*, 20 mai-28 mai 1989.

47. *Le Courrier de l'Escaut*, 27/5/1961 et 10/5/1962.

48. *L'Observateur*, 28/7/1946.

49. *Ibidem*, 23/6/1951.

50. *L'Écho de la Dendre*, 9/7/1964.

51. *Le Courrier de l'Escaut*, 25/5/1966.

52. *L'Observateur*, 24/4/1948.

un concours de pêche et de pinsons en 1968, des courses de poneys en 1972, ...[53].

Si les ducasses des portes de Mons et de Tournai commencent le samedi, d'autres fêtes athoises débutent dès le vendredi soir. C'est le cas pour celles qui ont été instaurées récemment ou recréées ces dernières années. En 1986, la ducasse de Lorette commence le vendredi à 18 heures avec l'ouverture de la buvette et un souper dansant[54].

Les *fiètes à Rincolètes* du quartier de la rue Haute et de la rue d'Enghien débutent le vendredi avec l'ouverture de la taverne, où l'on déguste la «Cuvée Rincolète» vers 16 heures, et l'hommage au Père Hennepin à 19 h 30[55].

L'extension des activités au vendredi soir est évidemment liée à l'organisation actuelle de la semaine de travail.

La danse

Pendant longtemps, la danse fut un des premiers, sinon le premier plaisir de la fête. À Lorette, dans la première moitié du XIX[e] siècle, le ménétrier Adolphe Surentine Nicole, grimpé sur un tonneau, faisait danser le menuet avec son violon[56].

À la ducasse du Canon, en 1842[57], la société des Amis du faubourg de Tournai donne un bal à 6 heures chez Dupire au café «A la Mansarde».

Vers 1900, on danse à la ducasse de la rue d'Enghien au piano mécanique («viole»). Ces engins fonctionnent au gros sous ou à la manivelle[58]. Ils étaient répandus dans presque tous les cafés du quartier des Récollets.

À la ducasse du faubourg de Mons, un bal ambulant se donne en 1948 et 1950[59] au hameau de Scamps. Cependant, le dimanche est le jour habituel des bals, l'après-midi ou le soir. À la porte de Mons, on danse au salon du Casino ou chez Campagne[60]. Au faubourg de Bruxelles, la

53. A.V.A., *Papiers René Meurant, Folklore du pays d'Ath*, II, *Ath, ducasses de quartiers* (faubourg de Mons).

54. *Programme de la 4[e] ducasse de Lorette.*

55. *Programme des Fiètes à Rincolètes*, 13 et 14 avril 1984 (stencilé).

56. *L'Observateur*, 2/4/1924 (*La ducasse de Lorette il y a cent ans*). M. VAN HAUDENARD, *Plaisirs, ducasses et jeux athois*, p. 219, Adolphe Surentine Nicole est appelé le dernier roi-ménétrier du Hainaut. *L'Écho de la Dendre* lui a consacré le calendrier offert à ses lecteurs en 1856.

57. J. LARIGUETTE, *La fête du Canon en 1842*, dans *L'Observateur*, 13/7/1946 qui cite *L'Écho de la Dendre*, 17/11/1842.

58. G. SION, *Nos gens d'avant 14*, dans *L'Écho de la Dendre*, 4/3/1967.

59. *L'Observateur*, 29/5/1948 et 20/5/1950.

60. A. DENEUBOURG, *Folklore athois*, pp. 26-29.

grande salle du café du «Pavillon» accueillait autrefois les danseurs[61]. Au XX^e siècle, le bal est abrité au «salon» de Lorette[62]. La ducasse du Canon organise son bal au «salon» de la place de la Libération. Il y a même, en 1964, un bal pour les jeunes au dancing «Le Tiki» à 18 heures et le bal du Canon a lieu à 20 heures[63].

Des bals en plein air (ou sous chapiteau) animent les ducasses des quartiers de la gare, du Centenaire, des rues de Brantignies et de Pintamont vu qu'il n'y a pas de salle disponible et que les réjouissances ont lieu en plein été[64].

Les amateurs de danse ont souvent aussi l'occasion de s'adonner à leur plaisir favori le lundi ou le mardi de la ducasse. Un bal populaire met fin à la ducasse de Brantignies le lundi soir en 1953[65] ou un bal démocratique à celle du Centenaire[66]. Le bal du lundi a souvent une connotation particulière. Au faubourg de Mons, le bal est annoncé à 11 heures au «salon» Lionel Coulon au hameau de Scamps. C'est un «bal à sabots» que l'on dit déjà traditionnel en 1936[67]. Il subsiste après la deuxième guerre mondiale[68].

Le «bal à sabots» est aussi une activité ancienne de la ducasse de la porte de Tournai. D'après un témoin qui raconte ses souvenirs en 1937, ce n'est pas qu'on dansait beaucoup en sabots à ce bal. Il n'y en avait que deux ou trois qui faisaient leur apparition en sabots et ils en avaient vite assez de *pestèleu* sur les pieds des autres.

Le plus bel amusement de ce bal était que l'on dansait pour des prix dont on attendait la remise avec impatience. Ceux-ci se composaient de sabots, de mouchoirs de laine, d'une paire de pantoufles, d'un mouchoir rouge ou d'une casquette de soie.

Loin de récompenser les meilleurs danseurs, le jury visait surtout à amuser le public en lui jetant en pâture des personnages malhabiles et ridicules juchés sur l'estrade pour recevoir leurs prix[69]. Le bal d'onze

61. *Ibidem*.

62. *L'Écho de la Dendre*, 25/3/1972.

63. Par exemple, *L'Écho de la Dendre*, 4/7/1964.

64. Pour la gare, *L'Observateur*, 17/7/1948 et 21/7/1973 ; pour le Centenaire, *L'Observateur*, 20/7/1947 (bal champêtre sur plancher) ; pour Brantignies, *L'Observateur*, 26/7/1947 ; pour Pintamont, *Ibidem*, 27/7/1946.

65. *L'Observateur*, 1/8/1953.

66. *Ibidem*, 31/7/1948.

67. *Ibidem*, 3/10/1936.

68. *Ibidem*, 20/5/1950.

69. MAGNON, *La ducasse du Canon*, dans *L'Observateur*, 11/6/1937 (en dialecte).

heures avec l'entrée gratuite à la ducasse du Canon a eu lieu jusqu'à ces dernières années[70].

Aujourd'hui, les bals ont presque disparu des fêtes athoises de quartier et de faubourg. Le «bal à sabots» de Scamps est attesté la dernière fois en 1979[71]. À la nouvelle ducasse de Lorette, une soirée dansante est encore organisée sous chapiteau le samedi 31 mai 1986 suivie d'une «soirée disco» le dimanche 1er juin à 20 heures[72]. Mais ces activités ne se répètent pas les années suivantes.

Les *fiètes à Rincolète*, dernières nées des ducasses de quartier n'ont jamais prévu de bal à leur programme. Pourtant, la salle de la Perche aurait pu accueillir les danseurs[73].

Les bals sont passés de mode. Ils ont disparu progressivement des fêtes anciennes comme la ducasse de la porte de Mons ou celle du Canon. Ils ne figurent pas dans les fêtes nouvelles du quartier des Récollets et leur existence a été éphémère à la ducasse de Lorette.

La musique et les concerts

À côté des bals, la plupart des ducasses ont leurs concerts ou leur fête musicale. À la deuxième ducasse de Lorette, des concerts sont prévus le dimanche 9 juin et le lundi 10 juin 1946[74]. En 1972, lors de la renaissance de la première ducasse du quartier, le dimanche 26 mars, les majorettes de la fanfare Sainte-Cécile de Moulbaix «évolueront en de jolis rondeaux dans les différentes rues du faubourg» à partir de 15 heures. À 17 h 30, il y aura une «grande parade musicale» sur la place du faubourg. L'année suivante, c'est la fanfare de Huissignies avec ses 80 participants et ses majorettes qui défile dans le quartier[75].

À la ducasse du faubourg de Mons, des concerts sont au programme en 1932[76] le dimanche à 6 heures, en 1934, le dimanche à 20 h 30 et le lundi, à 18 heures, au hameau de Scamps[77]. Le concert est parfois humoristique, comme celui donné en 1932, à 20 heures le dimanche, par «La Garde républicaine du Rinchon de Lessines»[78].

70. *Le Courrier de l'Escaut*, 11/7/1975 et *Le Peuple*, 11/7/1985.
71. *34e Ducasse à Baudets. Du 2 au 17 juin 1979*, programme.
72. *Programme de la 4e ducasse de Lorette.*
73. *Le Courrier de l'Escaut*, 1/4/1983 et 5/4/1989.
74. *L'Observateur*, 18/5/1946.
75. *L'Écho de la Dendre*, 25/3/1972. *Le Courrier de l'Escaut*, 30/3/1973.
76. *L'Observateur*, 7/5/1932.
77. *L'Observateur*, 26/5/1934.
78. *L'Observateur*, 7/5/1932.

En 1949, la démonstration musicale est prévue le samedi 12 juin[78bis]. En 1955, le concert apéritif anime la matinée du dimanche. Le samedi 27 mai 1960, il y a aussi des aubades par la fanfare Saint-Denis d'Irchonwelz au hameau Fion[79]. Les concerts figurent dans le programme de la ducasse jusqu'au début des années 1980. Le 1er octobre 1982, le concert du vendredi soir ouvre les activités festives[80]. Des fanfares prennent également part au marché aux puces et aux fleurs qui a lieu le dimanche matin[81].

Déjà en 1862, l'Union Saint-Martin donnait un concert suivi d'un bal à la ducasse du Canon[82]. En 1907, la sortie de la fanfare du dimanche 14 juillet est suivie huit jours plus tard d'un festival de musique[83]. Le concert est attesté presque chaque année. Il y en a parfois deux. Le 8 juillet 1873, un concert-promenade avec les majorettes de la fanfare d'Ellignies-Sainte-Anne à 15 heures précède le concert de l'Union Saint-Martin, la fanfare du quartier qui se fait entendre à 20 heures[84]. En 1985, il y avait encore un concert[85]. La disparition du «Salon» semble avoir porté un coup fatal à cette activité traditionnelle de la ducasse de la porte de Tournai.

Le concert est aussi une manifestation habituelle de l'ancienne ducasse de la gare de 1933 à 1948[86], de celle du Centenaire de 1946 à 1956[87], de celle de la rue d'Enghien et de celle de la rue de Brantignies. Celle-ci met parfois en scène des fanfares particulières comme la «Garde républicaine du Rinchon» de Lessines en 1932 ou la Société de Cacophonie en 1934[88].

Les concerts de carillon donnent une note particulière à la ducasse de la rue de Pintamont, même si, comme en 1946, un enregistrement remplace le carillon disparu[89].

78bis. *L'Observateur*, 1/10/1949.

79. A.V.A. *Papiers René Meurant, Folklore du pays d'Ath*, II, *Ath, ducasses de quartiers*, notes de synthèse.

80. *Le Courrier de l'Escaut*, 12/2/1982 et *L'Écho - Ath*, 25/4/1980.

81. *Le Courrier de l'Escaut*, 30/9/1982.

82. *Le Journal d'Ath*, 6/7/1862.

83. *L'Écho de la Dendre*, 14/7/1907.

84. *Le Courrier de l'Escaut*, 25/6/1873.

85. *Le Journal de Mons*, 19/7/1985.

86. A.V.A. *Papiers René Meurant, Folklore du pays d'Ath*, III, *Ath, ducasses de quartiers*, notes relatives à la ducasse de la Gare.

87. *Ibidem*, notes relatives à la ducasse du Centenaire.

88. *Ibidem*, notes relatives aux ducasses de la rue d'Enghien et de Brantignies.

89. *L'Observateur*, 10/8/1946.

L'animation musicale prend des formes moins classiques aux *Fiètes à Rincolète*. En 1984, le groupe de la «Jeunesse de Saint-Martin» accompagne l'ouverture officielle de la taverne le vendredi 13 avril à 19 h 30. Un apéritif-accordéon clôt les fêtes le dimanche 15 avril à partir de 10 heures. En 1989, un festival d'accordéon musette introduit le samedi 8 avril à 20 heures une activité nouvelle et originale sous chapiteau dans la cour de l'école Georges-Roland[90]. Les concerts n'ont pas été oubliés dans le renouveau de la ducasse de Lorette. En 1984, le dimanche 1er juin, la «Jeunesse» de Meslin-l'Evêque donne un concert apéritif et à 16 heures sous chapiteau, les fanfares de Saint-Martin (Ath), de Chièvres et de Baudour participent à la fête[91].

Le concert est une activité bien vivante des fêtes de quartier à Ath. Il fait souvent partie du programme, même s'il a pris, dans certains cas, des formes nouvelles (majorettes, concert-promenade, apéritif, ...). Les récitals musicaux des autres fêtes locales rappellent que le concert est aussi une activité habituelle de la ducasse du quatrième dimanche d'août.

Les jeux de force et d'adresse

Les ducasses de quartier sont l'occasion d'organiser des compétitions sportives ou des jeux traditionnels. Ainsi, le tir à l'arc est attesté à la ducasse d'Ath depuis le début du XIXe siècle au moins. Ces compétitions remontent peut-être au moyen âge, à l'ancienne confrérie des archers qui a créé le géant Tirant[92].

Le tir à la verticale sur le terrain Vienne à la rue du Chapelain est attesté pour la fin du XIXe siècle à la ducasse de Lorette[93]. Si cette forme de tir à l'arc est plus traditionnelle, elle est cependant moins répandue. Elle exige l'existence d'une perche. Il y en avait une sur l'Esplanade mais elle servait uniquement à la société qui y avait son siège. Il y a de même une perche verticale couverte à la rue Haute. Des compétitions y sont organisées en 1937 et 1938 à l'occasion de la ducasse de la rue d'Enghien[94].

Dans les faubourgs, les perches horizontales sont beaucoup plus répandues. Celle du Salon de Lorette accueille des compétitions de 1948 à 1958

90. *Programmes des ducasses de 1984 et 1989.*

91. *Programme de la 4e ducasse de Lorette.*

92. R. MEURANT, *La Ducasse d'Ath*, pp. 28 sqq. et R. MEURANT, *Jeux populaires à Ath sous le régime français*, dans les *Mémoires et publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut*, 88e volume, 1971, pp. 57 sqq.

93. A.F. DENEUBOURG, *Folklore athois*, pp. 26-29.

94. *L'Observateur*, 7/8/1937 et 6/8/1938.

et de nouveau de 1967 à la fermeture du salon en 1976[95]. Le tir à l'arc (sous chapiteau) n'a cependant pas été oublié lors de la renaissance de la ducasse ces dernières années[96].

La ducasse à Baudets organise son premier tir le lundi 24 mai 1937[97]. Depuis 1946, des tirs à la perche horizontale du salon du Casino ou des cafés du quartier font partie du programme de la ducasse[98]. Cette activité sportive se retrouve à la ducasse du faubourg de Tournai. Le tir au berceau est signalé à la fin du XIX^e siècle[99]. Il faut attendre 1932 pour que les programmes signalent le tir à la perche horizontale[100]. Il subsiste jusqu'à nos jours où il a trouvé refuge dans une salle des écoles communales du faubourg après la destruction du Salon à la suite de l'aménagement nouveau du quartier avec la mise en œuvre du contournement routier de la ville d'Ath[101].

Le tir à l'arc n'est pas absent des ducasses de quartiers. Les archers sont convoqués à la ducasse de la Gare de 1946 à 1956, à la rue de Brantignies de 1951 à 1955 et au Centenaire de 1946 à 1956[102].

Le tir à l'arc, activité fort ancienne du pays d'Ath, continue à faire partie du programme de nombreuses ducasses de quartiers. Il est encore présent dans les dernières nées, comme les *fiètes à Rincolètes*[103].

Le tir à l'arbalète a disparu depuis fort longtemps du pays d'Ath. Il y aura une seule tentative de relancer cette activité, en 1937, au hameau de Scamps, mais cette expérience restera sans lendemain[104].

Le tir à la carabine doit être mis en rapport avec la ducasse du Canon. Autrefois, l'ancienne confrérie des canonniers-arquebusiers organisait ses exercices dans le quartier. En 1959, le journal régional *L'Echo de la Dendre*[105] signale que le «tir d'artillerie est remplacé par un tir à la carabine». Cette activité n'est pas devenue un élément indispensable de

95. A.V.A., *Papiers René Meurant, Folklore du pays d'Ath*, II, *Ath, ducasses de quartiers* (notes).

96. *Programme de la 4^e ducasse de Lorette.*

97. *L'Observateur*, 15/5/1937.

98. *L'Observateur*, 1/6/1946 et *Programme de la 44^e ducasse à Baudets.*

99. A.F. DENEUBOURG, *Folklore athois*, pp. 26-29.

100. *L'Observateur*, 9/7/1932.

101. *Le Courrier de l'Escaut*, 16/7/1987.

102. A.V.A., *Papiers René Meurant, Folklore du pays d'Ath*, Ath, *Ducasses de quartiers*, II et III (notes).

103. *Programme de la ducasse en 1989.*

104. *L'Observateur*, 15/5/1937.

105. *L'Écho de la Dendre*, 7/7/1859.

la fête. Elle aura lieu seulement pendant quelques années entre les deux guerres de 1932 à 1938[106].

Le jeu de balle pelote fait partie de presque toutes les ducasses athoises. On sait qu'au début du XIX^e siècle[107], il était fort pratiqué à Ath et que jusqu'à nos jours, les luttes de jeu de balle sont un élément traditionnel du programme de la ducasse d'Ath. Déjà au XIX^e siècle, des parties de jeu de balle animent la ducasse de Lorette[108]. Elles ne sont pas fréquentes au XX^e siècle dans ce quartier.

Cependant, le programme de 1973 a prévu des compétitions de balle pelote sur la place du faubourg avec les équipes locales[109]. Ces joutes sportives sont aussi présentes à la ducasse de la porte de Mons en 1921 et en 1932[110]. Elles deviennent plus fréquentes après la deuxième guerre mondiale. En 1946, le jeu de balle est organisé le mercredi pour les vétérans des Gais Lurons. En 1949, 1950 et 1951, une lutte sportive ouvre la ducasse le samedi à 16 heures[111]. Depuis 1954, le jeu de balle est toujours au programme. La société «Ath Baudets» y prend largement sa part avec ses équipes d'âge et d'adultes[112].

À la ducasse du Canon, la balle pelote n'est présente qu'en 1932 et 1938 entre les deux guerres[113]. Elle revient dans les programmes à partir de 1949 et est présente chaque année[114]. La société Ath-Pelote, qui a son terrain sur la place du faubourg, participe à la compétition, mais les organisateurs font largement appel à des équipes extérieures. À partir de 1971, le lundi à 14 h 30, un grand prix des vétérans oppose plusieurs équipes. Cette compétition (avec «la participation d'anciennes gloires nationales») a subsisté jusqu'à nos jours[115].

Les ducasses de quartiers ont aussi favorisé la «petite reine blanche». Elle est présente à la ducasse Saint-Pierre en 1932 et 1934[116], au Cente-

106. *L'Observateur*, 9/7/1932, 26/6/1938.

107. R. MEURANT, *Jeux populaires à Ath sous le régime français*, pp. 53 sqq.

108. A.F. DENEUBOURG, *Le Folklore du pays d'Ath*.

109. *Le Courrier de l'Escaut*, 30/3/1973.

110. *L'Écho de la Dendre*, 28/10/1972; *L'Observateur*, 7/5/1932.

111. *L'Observateur*, 1/6/1946, 11/6/1949, 30/5/1950 et 5/5/1951.

112. A.V.A., *Papiers René Meurant, Folklore du Pays d'Ath*, II, *Ath, ducasses de quartiers*, notes. *Programme de la 49^e ducasse à Baudets*.

113. *L'Observateur*, 9/7/1932 et 26/6/1938.

114. R. MEURANT, *Ibidem*.

115. *Le Peuple*, 15/7/1988.

116. *L'Observateur*, 18/6/1932, 23/6/1934.

naire en 1946, à Brantignies en 1947, à la rue d'Enghien de 1946 à 1957 et au quartier de la Gare de 1933 à 1938, en 1946 et en 1948[117].

Le jeu de crosse est aussi tout à fait traditionnel au pays d'Ath. Toutefois, sa pratique est surtout répandue le mercredi des Cendres[118]. On ne retrouve pas cette activité traditionnelle dans les ducasses locales. Mais la société des Gais Lurons de la porte de Mons a introduit dans son programme le 27 mai 1960 une compétition de jeu de crosse en plaine sur les terres de la ferme pilote, voisine du quartier. Cette attraction sera présente jusqu'en 1967[119].

Les jeux de boules ou de quilles installés dans les «salons» ou dans les cours des cafés favorisent également l'organisation de compétitions dans le cadre de ducasses. De 1946 à 1949, le jeu de boules du mardi est une des dernières activités de la ducasse de Lorette[120]. À partir de 1950, les quilles remplacent les boules. Celles-ci se retrouvent encore le 8 avril 1973 avec le grand prix de la Ville d'Ath qui a lieu au «raclot» le dimanche suivant la ducasse[121]. Le salon Lionel Coulon, au hameau de Scamps, organise, lui aussi, dans le cadre des fêtes du faubourg de Mons, un jeu de boules le 4 octobre 1936. En 1937, les quilles sont au programme[122]. Ces jeux sont aussi présents lors de la ducasse du Canon, avant 1900[123]. Le jeu de quilles est repris au programme en 1948 et 1949[124] mais il n'est plus une attraction habituelle des réjouissances du faubourg au XX^{e} siècle.

D'autres jeux restent très peu répandus. La course à pied fait partie du programme de la ducasse de la porte de Mons en 1934 et de celle du Canon en 1947 et 1948[125]. Les compétitions de pêche à la ligne sont limitées aux fêtes du faubourg de Mons. La société des Francs Pêcheurs athois collabore souvent avec les Gais Lurons. En 1946, un concours de pêche a lieu au bassin de la sucrerie. Cette compétition subsiste presque chaque année jusqu'à la fin des années 1970[126]. Les concours de fléchette

117. *L'Observateur*, 27/7/1946 (Centenaire), 26/7/1947 (Brantignies). Pour la rue d'Enghien et le quartier de la Gare, A.V.A., *Papiers René Meurant, Ibidem*, II et III.

118. A.V.A., *Papiers René Meurant, Le Folklore du pays d'Ath*, dans *Ath et sa région*, Ath, 1973, p. 71.

119. A.V.A., *Papiers René Meurant, Le Folklore du pays d'Ath*, II, *Ducasses, fêtes de quartiers*, notes de synthèse.

120. *L'Observateur*, 18/5/1946, 15/4/1948.

121. *L'Observateur*, 29/4/1950 et *Le Courrier de l'Escaut*, 30/3/1973.

122. *L'Observateur*, 3/10/1936 et 15/5/1935.

123. A.F. DENEUBOURG, *op. cit.*

124. *L'Observateur*, 3/7/1948 et 9/7/1948.

125. *L'Observateur*, 26/5/1934, 13/7/1947 et 3/7/1948.

126. A.V.A., *Papiers René Meurant, Folklore du pays d'Ath*, II, *Ath, ducasses de quartiers*, notes de synthèse.

ne font que rarement partie du programme de la ducasse. On en trouve mention en 1948 à la ducasse de Brantignies et en 1945 à la ducasse du Canon[127].

Ces dernières années, les compétitions de pétanque sont venues s'ajouter au programme de la ducasse de la porte de Mons, introduisant une note du midi de la France dans la fête athoise[128].

Les jeux d'animaux

Les concours de chants de pinsons sont une activité traditionnelle au pays d'Ath. Ils sont encore bien présents aujourd'hui[129]. Certaines fêtes athoises ont inscrit ces compétitions à leur programme. On les retrouve à la porte de Mons de 1968 à 1970 et à la ducasse du Canon en 1966[130]. Les concours de pigeons sont beaucoup plus répandus. Les sociétés colombophiles collaborent avec les organisateurs des fêtes locales. À la ducasse de Lorette, le concours colombophile fait son apparition en 1946. On le retrouve presque chaque année par la suite jusqu'en 1958. À la porte de Mons, les pigeons sont de la partie en 1960 et les concours sont encore organisés au local de l'Entente colombophile à la chaussée de Valenciennes en 1989[131]. Les ducasses du Canon, de Brantignies et de la rue d'Enghien ont aussi eu leurs concours de pigeons[132].

Les courses à dos de baudets ont longtemps été la grande attraction originale de la ducasse de la porte de Mons. Elles se déroulaient le long de la chaussée de Mons depuis le Casino jusqu'à la ferme Gillion au hameau de Scamps. Le trajet devait être parcouru sans bride ni selle[133]. Ces compétitions sont déjà attestées en 1850[134].

En 1897, il y a seulement 7 concurrents, alors que l'activité reprend vie après une interruption. Elle disparaît de nouveau à la fin du XIX^{e} siècle[135]. Il y aura plusieurs tentatives de faire revivre ces courses pittoresques qui ont donné leur nom à la ducasse du quartier. En 1936, la société

127. *L'Observateur*, 31/7/1948 et 9/7/1949.

128. *Programme de la 34^{e} ducasse à Baudets*, 1979, et *Programme de la 44^{e} ducasse à Baudets*, 1989.

129. J.-P. DUCASTELLE, *Le Folklore*, dans *Le Patrimoine du Pays d'Ath*, p. 539.

130. R. MEURANT, *Ibidem. Le Courrier de l'Escaut*, 25/5/1966.

131. *L'Observateur*, 18/5/1946 et 24/5/1948 (Lorette); R. MEURANT, *Ibidem* et *Programme de la 44^{e} ducasse à Baudets*.

132. *L'Observateur*, 20/7/1946; *Nord-Éclair*, 12/7/1974 (ducasse du Canon); *L'Observateur*, 20/7/1941 et 13/7/1947 (Brantignies), *Ibidem*, 10/8/1957 (rue d'Enghien).

133. M. VAN HAUDENARD, *Plaisirs, ducasses et jeux athois*, p. 22.

134. *L'Écho de la Dendre*, 26/9/1850 et 3/10/1850.

135. *L'Écho de la Dendre*, 7/10/1897.

«La Renaissance» organisera une compétition en trois manches sur la prairie Wynant au hameau de Scamps. Les baudets étaient fournis par Léon Despret, le propriétaire du bassin de natation et d'attraction d'Ath-Plage. Ils figurent aussi à la ducasse d'Ath de 1934 à 1938 autour du char de l'Agriculture. Les courses à baudets seront encore rétablies en 1948 à la ducasse du mois d'octobre. Elles seront remplacées en 1972 par des courses de poneys. Ces compétitions auront lieu sur la prairie Wynant au hameau de Scamps[136].

Certaines ducasses de quartier ont repris le jeu de la course aux canards pratiqué au XIX^e siècle au quai Saint-Jacques à l'occasion de la ducasse du quatrième dimanche d'août. Cette compétition se retrouve au bassin de natation («bassin Ninie») lors de la ducasse Saint-Pierre de 1932 à 1934 et au bassin de la sucrerie le long du canal à la porte de Mons de 1961 à 1966[137].

Des «tiercés» de cochons et de poulets contribueront aussi à l'animation de la place du faubourg de Mons, le lundi de la ducasse, en 1979 et en 1981[138].

Les jeux populaires

Déjà au XIX^e siècle, la célébration de la ducasse d'Ath s'accompagne de jeux populaires. Les organisateurs des fêtes de quartier ont repris ces animations au XX^e siècle. Le mât de cocagne a été très répandu jusqu'au milieu des années 1970. Il fait partie du programme de la ducasse à Baudets dès 1932 et sans doute depuis le XIX^e siècle. On le dresse à la rue d'Enghien entre les deux guerres, à la ducasse Saint-Pierre en 1934, à celle de Brantignies de 1946 à 1948 et encore au Centenaire de 1946 à 1956[139].

La course au sac ou la perche au savon accompagnent fréquemment le mât de cocagne. Ils se retrouvent sûrement au Centenaire et au quartier de Brantignies après la deuxième guerre mondiale. Nous n'avons qu'une attestation du jeu de colin-maillard à la ducasse du Centenaire en 1946[140].

136. *L'Observateur*, 6/6/1936, 25/9/1948 et *L'Écho de la Dendre*, 24/6/1972.

137. *Journal d'Ath*, 31/7/1859; *L'Observateur*, 18/6/1932 et 23/6/1934; R. MEURANT, *Folklore du pays d'Ath*, II, *Ath, ducasses de quartiers*, notes de synthèse.

138. *Programme de la 34^e ducasse à Baudets* (1979) et *AZ*, Ed. Ath, 23/6/1981.

139. *L'Observateur*, 7/5/1932 (porte de Mons); *L'Observateur*, 4/8/1934 (rue d'Enghien); *L'Observateur*, 23/6/1934 (Saint-Pierre); *Ibidem*, 20/7/1946, 13/7/1947, 31/7/1948 (Brantignies), et *Ibidem*, 27/7/1946, 27/7/1956.

140. *L'Observateur*, 27/7/1946.

Les organisateurs s'évertuent à programmer différentes sortes de courses : de lenteur, à la gamelle, au plateau, à la chandelle, à la cuvelle[141]. D'autres jeux sont modernisés comme la course des œufs à vélo à la porte de Mons en 1937[142] ou une course humoristique à la rue de Brantignies de 1946 à 1948[143].

Les chanteurs amateurs peuvent extérioriser leurs talents à la ducasse Saint-Pierre de 1932 à 1934, à la porte de Mons en 1937, à la ducasse du Canon en 1947[144]. Le concours prend parfois la forme d'un crochet radiophonique à la ducasse de Brantignies entre les deux guerres, à celle du Canon en 1951 et au Centenaire de 1954 à 1956[145].

Il y aura un seul concours de menteurs à la porte de Mons en 1937[146]. Dans le même quartier, le concours du plus grand mangeur de boudins survivra de 1956 à 1958[147] alors que la rue d'Enghien a prévu dans l'entre-deux-guerres un concours des mangeurs de riz à côté des jeux de saucisson, du tatouage et des combats de plumes[148].

Les jeux populaires ont aujourd'hui disparu des ducasses de quartiers et de faubourgs. Le désintérêt à leur égard est attesté dès 1958 à la ducasse de la rue d'Enghien[149]. Ils subsistent jusqu'en 1973 à la ducasse à Baudets[150]. À cette époque, ils ne mobilisaient plus que quelques gamins du quartier.

Les sports

À côté des jeux traditionnels, les sports font aussi partie du programme de nos ducasses au XX^e^ siècle. Ainsi, le lundi 17 mai 1937, une course cycliste pour non licenciés crée l'animation à partir de 15 heures à la ducasse de Lorette[151]. L'expérience est renouvelée chaque année de 1934

141. *L'Observateur*, 23/6/1934 (Saint-Pierre, course au plateau), *Ibidem*, 7/5/1932 (Porte de Mons, course de lenteur, course à la gamelle...).

142. *L'Observateur*, 15/5/1937.

143. Voyez note 138.

144. *L'Observateur*, 23/6/1934 (ducasse Saint-Pierre), 15/5/1937 (Porte de Mons), 13/7/1947 (Canon).

145. A.V.A., *Papiers René Meurant, Folklore du pays d'Ath*, III, *Ath, ducasses de quartiers* (notes sur la ducasse de Brantignies). *L'Observateur*, 20/7/1946 (Brantignies), 23/6/1951 (Canon), 27/7/1956 (Centenaire).

146. *L'Observateur*, 15/5/1937.

147. A.V.A., *Papiers René Meurant, Le Folklore du pays d'Ath*, II, *Ath, ducasses de quartiers* (notes de synthèse).

148. *L'Observateur*, 12/4/1958.

149. *Ibidem*, 12/4/1958.

150. *Le Courrier de l'Escaut*, 14-15/6/1973.

151. *L'Observateur*, 15/5/1937.

à 1939 et de 1946 à 1958[152]. À la porte de Mons, les courses d'amateurs licenciés se déroulent chaque année de 1934 à 1939 et de 1946 à 1972. En 1979, la randonnée cyclotouristique du dimanche matin réservée aux licenciés de la Ligue Vélocipédique Belge a remplacé la course. Il y aura aussi une course d'amateurs pour dames en 1959[153]. La ducasse du Canon a aussi prévu le vélo dès 1936, puis de 1950 à 1958 et encore en 1964 et 1966[154]. Il se retrouve dans les ducasses de quartiers au Centenaire en 1948 et 1949, de 1952 à 1956, à la rue de Brantignies en 1932 et de 1946 à 1949[155]. Les courses cyclistes sont devenues l'activité principale de la ducasse de la rue d'Enghien après la deuxième guerre. En 1958, pour attirer davantage de public, les organisateurs font appel aux amateurs internationaux de la Ligue Vélocipédique Belge[156].

Les matchs de football n'ont pas souvent été repris dans les programmes des ducasses. Leur organisation est limitée à la période qui suit la deuxième guerre mondiale. Le lundi 10 mai 1946, le match de la ducasse de Lorette se déroule en même temps que la course cycliste[157]. Le lundi 30 octobre 1949, le ballon rond est à l'honneur au hameau de Scamps dès 9 h 30 du matin[158]. À la ducasse du Canon, il est au programme le premier dimanche après-midi en 1946[159]. Un «derby» a lieu le dimanche 25 juillet 1948 à la ducasse du Centenaire[160].

Les autres sports ne font que des apparitions ponctuelles dans les ducasses de faubourgs et de quartiers d'Ath : le basket-ball au hameau de Scamps pour la ducasse à Baudets de 1948[161] et à la ducasse du Canon en 1938[162], le water-polo au pont de Brantignies en 1948 et 1949[163], le kayak au même endroit à la ducasse du Canon en 1938 et à celle de

152. A.V.A., *Papiers René Meurant, Le Folklore du pays d'Ath*, II, *Ath, ducasses de quartiers* (notes).

153. *Ibidem, Programme de la 34e ducasse à Baudets, Avenir du Tournaisis*, 27/5/1959.

154. *L'Observateur*, 27/6/1936, 1/7/1950, 21/6/1958; *L'Écho de la Dendre*, 4/7/1964; *Le Courrier de l'Escaut*, 25/5/1966.

155. *L'Observateur*, 17/7/1948, 25/6/1949, 9/8/1952, 21/7/1966 (Centenaire); *ibidem*, 6/8/1932, 4/8/1946, 31/7/1948 (Brantignies).

156. *Ibidem*, 10/8/1957 et 12/4/1958.

157. *Ibidem*, 18/5/1946.

158. *Ibidem*, 1/10/1949.

159. *Ibidem*, 20/7/1946.

160. *Ibidem*, 17/7/1948.

161. *Ibidem*, 22/5/1948.

162. *Ibidem*, 26/6/1938.

163. *Ibidem*, 31/7/1948; René MEURANT, *Folklore du pays d'Ath*, III, *Ath, ducasses de quartiers*, notes.

Brantignies en 1946[164], un gymkhana motocycliste au Canon en 1957[165]. La ducasse de la Gare a introduit le judo dès 1946 et les Gais Lurons ont prévu une démonstration de ce sport le lundi 7 juin 1971. Les mêmes organisateurs avaient déjà programmé un combat de boxe féminin le lundi 29 mai 1960 à 19 heures[166]. Le catch du lundi soir a été au début des années 1970 une activité attractive de la ducasse du Canon[167].

Des compétitions sportives sont habituellement aux programmes de toutes les ducasses. Le jeu de balle pelote et le tir à l'arc traditionnels sont les activités les plus répandues avec les courses cyclistes. Ces dernières ont disparu mais la balle pelote et le tir à l'arc ont résisté jusqu'à nos jours.

Les jeux de société

Ces jeux sont peu répandus parmi les activités des fêtes athoises. Les concours de cartes sont organisés à la ducasse de la porte de Mons en 1958[168]. Les concours de billard sont devenus une activité de la ducasse à Baudets. Ils apparaissent au début des années 1960. Depuis lors, ils sont prévus chaque année dans les différents cafés du faubourg[169]. Le billard est aussi présent à la ducasse du Canon en 1964 mais il ne fera pas partie habituellement du programme[170].

Les jeux et sports sont un élément non négligeable de la ducasse athoise. Ils contribuent à diversifier les réjouissances et animer la fête tout en attirant un certain public. Il est rare que ces compétitions soient l'élément essentiel de la ducasse. Ils sont souvent prévus au début ou à la fin des festivités. Le moment fort est souvent le dimanche après-midi (ou depuis quelques années, le samedi). C'est alors que se placent les cortèges qui constituent l'attraction majeure de la fête.

164. *L'Observateur*, 26/6/1938 (Canon) et 20/7/1946 (Brantignies).

165. *Ibidem*, 13/7/1957.

166. A.V.A., *Papiers René Meurant, Folklore du pays d'Ath*, II et III, *Ath, ducasses de quartiers*, notes.

167. *Le Courrier de l'Escaut*, 25/6/1973, 14/7/1974.

168. *L'Observateur*, 31/5/1958.

169. *L'Écho de la Dendre*, 23/5/1964. Voyez aussi les *Programmes de la 34e et de la 44e ducasse à Baudets*, 1979 et 1989.

170. *L'Écho de la Dendre*, 4/7/1964.

Les cortèges

Bien qu'il ne s'agisse pas d'une ducasse, on ne peut passer sous silence les réjouissances que la société de fantaisie des Francs de Bruges[171] a organisées au cours d'une douzaine d'années à la porte de Tournai pour la fête de l'Ascension. En 1935, «le mariage du Cron Louis» reconstitue un groupe carnavalesque d'avant la première guerre[172].

En 1937, la place Verte accueille une «corrida»[173]. En 1938, la locomotive le «Belge» parcourt les rues du faubourg[174]. En 1947, «le tirage au sort» met en scène des groupes chantants et dansants venus à partir de 16 heures de Bouvignies, de Mainvault... en costume 1900. À 18 heures, la maison communale du faubourg que l'on appelle le *hamiau des Maus Contées* (hameau des Mécontents) abrite les formalités du tirage au sort. Chaque commune est appelée à son tour. Sur la place, des éventaires offrent des cocardes et des rubans. Des pigeons s'envolent pour rassurer les familles. Le soir à 20 heures, c'est le bal des conscrits. La société organisatrice entreprend d'éditer un livret contenant des chansons du tirage au sort[175]. Toutes ces mises en scène font penser aux représentations figurant dans les cavalcades[176] organisées à Ath du milieu du XIX^e^ siècle au début du XX^e^. Les sujets étaient aussi variés et pittoresques : «La noce cauchoise» en 1858[177], «Une noce en Bretagne au XVII^e^ siècle» en 1865, les «Bohémiens» en 1885-1886, «La Rosière de Nancy» en 1906... Les habitants du faubourg de Tournai eux-mêmes avaient monté pour les fêtes de Pâques de 1900 une grande cavalcade comprenant seize groupes...[178].

Mais revenons à nos ducasses. Celle de Lorette n'a pas de cortège au XIX^e^, ni au début du XX^e^ siècle. Le dimanche 5 juin 1949 à 14 heures, une sortie publicitaire tente de créer l'animation[179]. Mais l'expérience

171. Cette société d'agrément remonte au XIX^e^ siècle. Le nom viendrait des poissonniers de Bruges qui avaient leur point de rencontre au faubourg de Tournai et qui étaient connus pour leur langage rude. Après la guerre de 1914-1918, les Francs de Bruges se sont surtout spécialisés dans les représentations théâtrales. (E. ÉVRARD, *Les Francs de Bruges*, dans *Ath au fil du temps, Le Courrier de l'Escaut*, 23/10 et 29/10/1985).

172. *L'Observateur*, 25/5/1935.

173. *Ibidem*, 24/4/1937.

174. *Ibidem*, 1/5/1938.

175. *Ibidem*, 26/4 et 24/5/1947.

176. Sur les cavalcades, voyez J. LARIGUETTE, *Les Cavalcades d'Ath*, dans *L'Observateur*, 3/8/1946 au 7/2/1948.

177. *L'Écho de la Dendre*, 7/8/1908.

178. *Ibidem*, 12/4/1900.

179. A.V.A., *Papiers René Meurant, Le Folklore du pays d'Ath*, II, *Ath, ducasses de quartiers*, notes 1949 (Lorette).

n'est pas renouvelée. Lorsque la ducasse connaît une nouvelle jeunesse en 1972 et 1973 avec les Amis du Salon, ce sont les majorettes de Moulbaix et de Huissignies qui évolueront dans les artères du faubourg[180]. Avec les Amis de Lorette, la fête a connu une nouvelle vie. En 1983, les quatre géants de Maffle animaient le défilé du samedi. En 1984, le groupe de Mouscron avec le spectaculaire Hurlu I^er^, le plus grand géant du monde, rejoignait les trois «postures» de la porte de Mons, Moumouche, Mouchette et le Baudet[181].

Le 25 mai 1985, le géant «Coupi» a été baptisé à la chapelle de Lorette par l'abbé Daniel Henry, curé-doyen de l'église Saint-Julien. Ce personnage évoque la proximité du Bois du Renard et de l'Ermitage. Il aura la tête du renard et la robe des ermites. Son nom rappelle également l'ancienne appellation du renard. Pour justifier ce personnage un peu insolite, son inventeur écrit une légende qui le met en scène. Ce créateur n'est autre que René Sansen. Sculpteur et archéologue, celui-ci a été le reconstructeur du cheval Bayard en 1948. Il a réalisé également les trois géants du faubourg de Mons et ceux de la petite ville de Leuze. «Coupi» a 4 mètres de hauteur et pèse 100 kilos. Les Amis de Lorette ont pu récupérer auprès de l'Administration communale un ancien panier de Goliath[182]. Le nouveau personnage est porté par un seul homme et il danse. Ses animateurs sont des porteurs de la ducasse du quatrième dimanche d'août. Il sortira pour la première fois dans un cortège le samedi 31 mai à 14 h 30. Il clôture avec la fanfare de Lorette le défilé de la ducasse. Dans ce cortège, les organisateurs ont prévu un char évoquant la chapelle du quartier et ils ont invité les quatre géants de la forêt de Bon-Secours[183]. Les festivités seront reprises les années suivantes avec la participation de nombreux groupes extérieurs[184]. En 1988, les géants de Grez-Doiceau dans le Brabant Wallon ont rejoint ceux de la forêt de Bon-Secours... Avant la deuxième guerre mondiale, il y a peu de cortèges à la ducasse de la porte de Mons. On citera une sortie carnavalesque en 1935[185]. Après 1945, le défilé est annuel, Moumouche et Mouchette sont baptisés, le 12 juin 1946, en présence et sous le patro-

180. *L'Écho de la Dendre*, 25/3/1972 et *Le Courrier de l'Escaut*, 30/3/1973.

181. *Le Courrier de l'Escaut*, 9/6/1983, 16 et 17/6/1984, 27/6/1984. Le géant Hurlu a plus de 13 mètres de hauteur. Il a été créé à l'occasion du carnaval en 1984.

182. *Le Courrier de l'Escaut*, 4/2/1985; *Le Journal de Mons*, 6/2/1985; *Le Courrier de l'Escaut*, 23/5/1985, 27 et 28/5/1985; *L'Avenir du Tournaisis*, 29/5/1985; *Le Peuple*, 29/5/1985.

183. *Nord-Éclair*, 7/6/1986; *Le Peuple*, 18/6/1985.

184. Voyez par exemple, *Programme de la 4^e^ ducasse de Lorette*, 1986; *Le Courrier de l'Escaut*, 10/6/1988.

185. *L'Observateur*, 15/6/1935.

Fig. 4. Le géant «Coupi» aux fêtes de la Wallonie à Liège en 1988. Photo Yves Bastin.

nage des autorités communales, par le clergé local. Ils représentent un ancien fermier du quartier François Gillon et sa fidèle servante. Ce joyeux célibataire né à Ath en 1830 et y décédé en 1899 habitait le long de la chaussée de Mons. Il a eu le mérite de relancer la ducasse à Baudets en 1897 après une période d'interruption[186]. Les deux «postures» mesurent 4,20 mètres et pèsent 60 kilos. Les corps et les bras ont été tressés à l'Institut des Aveugles de Berchem-Sainte-Agathe. Les têtes réalisées en facérit et en plâtre sont l'œuvre de René Sansen. Moumouche est vêtu d'un sarrau bleu et d'une jupe bleue à ramages, d'une casquette de soie

186. René MEURANT (*Les Géants du pays d'Ath*, dans *Géants processionnels et de cortège en Europe, en Belgique, en Wallonie*, Tielt, 179, p. 367) rapporte, d'après le témoignage d'un responsable de la ducasse, que Moumouche représente Alexandre Gillon qui a créé la ducasse à Baudets. Victor Rasmont vient de rectifier cette tradition erronée après une étude fort précise, *Dialecte et tradition. À propos de «Moumouche» et de René Bodrenghien*, dans le *Bulletin du Cercle royal d'Histoire et d'Archéologie d'Ath et de la Région*, mai 1990, pp. 369-375.

Fig. 5. Moumouche et Mouchette, géants du faubourg de Mons lors de leur création. Carte postale. (A.V.A., *Papiers René Meurant*).

noire et d'un mouchoir rouge. Mouchette porte une blouse verte, une jupe claire et un tablier noir. Un carré de cachemire lui couvre la tête. Les «Gais Lurons» ont payé en tout 8 000 francs pour les deux personnages. Chacun des géants est animé par un seul homme (une équipe de quatre porteurs se relayent). Ceux-ci portent aussi les géants traditionnels du quatrième dimanche d'août. Ils touchent un salaire fixe et de plus collectent avec les mannequins avant, pendant et après la fête[187].

Lors de l'inauguration des deux mannequins, le comité organisateur s'était porté en haut du viaduc à la rencontre du Collège échevinal, précédé des volontaires pompiers et de la fanfare l'Union de Lorette. Le président des «Gais Lurons» souhaita la bienvenue à ses invités et remit au Bourgmestre la clé du faubourg. Après ceci, on s'en fut rejoindre les

187. René MEURANT, *Les Géants du pays d'Ath*; A.V.A., *Papiers René Meurant*, dossier ducasse à Baudets.

deux géants qui attendaient à la limite de la ville, chaussée de Valenciennes.

Le premier cortège comprend les pompiers communaux escortés de leurs tambours, le char des ex-prisonniers de guerre de Scamps entouré de fillettes, le cercle «Wallonia» qui forme quelques groupes de soldats 1900. Des paysans et des paysannes (avec sarrau et casquette, couchette et mouchoir) accompagnent les géants qui sont gardés par des baudets à deux pattes et à longues oreilles. C'est la fanfare de Lorette qui fait danser les géants[188].

À partir de 1951, les organisateurs font appel à des groupes carnavalesques étrangers à la ville. Ainsi, en 1954, défilent les gilles philanthropes de Saint-Gilles, le Ha-Ha Club du Bourdon à Uccle, les Alsaciens d'Herchies et les Nègres de Deux-Acren[189].

L'année suivante, la cavalcade d'été devient franco-belge grâce à la participation de la «Clique de Fontenoy» venue de Roubaix. Les groupes étrangers sont de plus en plus nombreux. Les «Espagnols» de Grimbergen, les «Marins» de Torhout, les «Hussards» de Gand, le club du Bourdon d'Uccle et la Jeunesse marocaine de Tournai accompagnent les gilles de Saint-Gilles et les Alsaciens d'Herchies. Le cortège comprend aussi dix chars publicitaires[190]. Une caravane publicitaire accompagnera longtemps le défilé des groupes.

En 1957, le géant lessinois, le «Cayoteu» (créé en 1953) est de la partie à côté des groupes carnavalesques. Cette année, il y a aussi une Reine d'un jour et un Prince carnaval[191].

Le caractère «carnavalesque» de la fête est encore affirmé en 1959. La sortie des «Gais Lurons» avec les deux géants le samedi est appelée les «soumonces»[192]. Le dimanche soir, les gilles (les «Déchaînés» d'Havré) procèdent au brûlage des bosses et à l'enterrement du gille sur la place du faubourg. En 1961, l'arrivée des groupes carnavalesques le dimanche 28 mai donne lieu à un charivari dans les rues du faubourg. La cavalcade devient de plus en plus internationale avec un groupe hollandais (Schotjes de Tilburg) et un groupe français (Les Amis du Vieux Château de Sin-Le-Noble). Les géants de Lede accompagnent Mou-

188. *L'Observateur*, 23/6/1946.
189. *Le Courrier de l'Escaut*, 10/6/1954.
190. *L'Écho de la Dendre*, 11/5/1955 ; *Le Courrier de l'Escaut*, 8/6/1955.
191. *Le Courrier de l'Escaut*, 18/6/1957.
192. *L'Avenir du Tournaisis*, 27/5/1959.

Fig. 6. Baptiste, le géant des «Vrais Pêcheurs athois» à la ducasse du faubourg de Mons en 1986. Photo Jean Rockmans (A.V.A., *Papiers René Meurant*).

mouche et Mouchette. L'année précédente, les joueurs de balle du faubourg, costumés en gardes civiques, ont constitué un nouvel élément local[193]. Ils participeront pendant plusieurs années.

En 1962, la musique et la clique des pompiers athois sont accompagnées du géant «Oscar»[194]. Celui-ci a été réalisé par le sapeur Jean Foucart et a fait sa première sortie à l'occasion d'un corso fleuri organisé en septembre 1961 par l'Association des Commerçants. Ce sont les porteurs des géants de la ducasse qui l'animent[195]. En 1964, il devient «Baptiste», le géant des Francs Pêcheurs Athois et il marche avec son nouveau groupe dans le cortège du 24 mai. Celui-ci rassemble six cents participants, trois géants et plusieurs chars. Les majorettes font leur apparition dans le cortège avec la Royale Fanfare Communale d'Huissignies, les fanfares «Juliana» de Munstergeleen et «Amicitia» de Bergen-op-Zoom[196]. Le

193. *L'Écho de la Dendre*, 18/6/1960.
194. *L'Avenir du Tournaisis*, 19/6/1962.
195. *L'Écho de la Dendre*, 23/6/1962.
196. *L'Écho de la Dendre*, 23/5/1964.

Fig. 7. Les Chinels de Fosses-la-Ville à la ducasse du faubourg de Mons en 1986. Photo *Le Courrier de l'Escaut* (27/5/1986).

géant «Baptiste» participera encore à la cavalcade en 1965 et 1966 avant de disparaître.

En 1967, une attraction nouvelle apparaît avec le char de l'immense sorcière de Nivelles qui souffle dans la foule deux cent cinquante kilos de confetti[197]. En 1968, il y a sept cents participants et le géant Houbert du groupe les «Waromias» de Waremme accompagne Moumouche et Mouchette[198]. Cette même année, les paniers des deux géants sont renouvelés. Quatre groupes du carnaval d'Erkelenz témoignent des bonnes relations de la ville d'Ath avec cette cité du Rhin depuis leur affrontement aux «*jeux sans frontières*» en 1966[199].

En 1970, c'est le vingt-cinquième anniversaire de la société. Les diables de Tilff avec leur géant «Bietmé li Spitant» et les «Porais» avec «Djosef li Rpiqueu» marchent pour la première fois dans le cortège qui rassemble un millier de participants[200]. Le «Baudet» géant est créé en 1976 à

197. *Le Courrier de l'Escaut*, 12/4/1967.
198. *Le Courrier de l'Escaut*, 9/5/1968.
199. *L'Avenir du Tournaisis*, 12/6/1968.
200. *Le Courrier de l'Escaut*, 20/5/1970.

Fig. 8. La fanfare de Huissignies avec ses majorettes à la ducasse de la porte de Mons en 1987. Photo *Le Courrier de l'Escaut* (19/6/1987).

l'occasion du trentième anniversaire de Moumouche et Mouchette. Il est également l'œuvre du sculpteur René Sansen. Celui-ci a utilisé un matériau moderne, le polyester, pour sa réalisation. Le «Baudet» est haut de 2,80 mètres et il pèse environ 80 kilos. Il sera baptisé le samedi 12 juin à la chapelle de Fatima[201].

Les cortèges des quinze dernières années continuent la tradition. On y retrouve à côté des géants du faubourg, les fanfares locales ou régionales, des groupes venus de Hollande ou de France, souvent des gilles et des personnages de grande taille. Ces dernières années, les «Gais Lurons» ont fait une place aux «postures» des villages voisins ou des autres faubourgs. Les «Rigolos» de Maffle avec Zante et Rinette, Pélot et Pélette sont dans le cortège en 1979[202]. Les mannequins d'Ormeignies (Dodol et Grisette), de Cambron-Casteau (Célestin, Célestine, Céleste) et de Brugelette (Torien, Torine, Toria) animent la fête le 5 octobre 1980 à partir de 14 h 30[203]. En 1986, Coupi, le géant du faubourg de Bruxelles

201. *L'Écho de la Dendre*, 19/6/1976.

202. *L'Écho de la Dendre*, 9/6/1979 (édition publicitaire).

203. *Le Peuple*, 4 et 5/10/1980.

est accompagné de la fanfare de Vaudignies. Il précède le Seigneur du Bois du Renard[204]. Ce personnage a été créé par un groupe de jeunes à l'occasion du cortège de la foire d'hiver à Ath en 1985. Depuis lors, il est sorti dans diverses fêtes locales ou régionales[205]. En 1989, le Coq et la Poule gigantesques de Meslin-l'Evêque précèdent la Royale Fanfare communale de Huissignies[206]. Le cortège se termine par le rondeau final auquel tous les groupes sont associés. Celui-ci remonte, sans doute, au début des années 1950[207]. Il crée une grande animation à la fin du cortège.

Un des soucis majeurs des «Gais Lurons» a été d'associer l'ensemble du faubourg à la manifestation. Dès 1955, ils ont réparti les activités entre les différents quartiers. La sortie des «Gais Lurons», le samedi, avec les deux géants, notamment vers le hameau de Scamps et le Vieux Ath, contribue à la réalisation de cet objectif[208]. Le développement du nouveau quartier de l'Europe amènera des modifications d'itinéraire à partir de 1967[209]. En fait, comme le signalent les «Gais Lurons» lors de leur trentième anniversaire, ce sont plusieurs ensembles nouveaux qui sont venus s'ajouter au faubourg avec la cité de la rue Paul Pastur, la rue des Gais Lurons, le sentier d'Ormeignies et le quartier de la Petite Propriété Terrienne[210]. À partir de 1983, les «Gais Lurons» justifient ainsi la création d'un rondeau de l'après-midi et la scission du cortège : «Ne pouvant allonger indéfiniment notre circuit, mais désireux d'associer les habitants des nouveaux quartiers à notre joie, tous les groupes danseront et feront fête au carrefour de la rue Fernand Felu et de l'avenue du Bois du Roy...»[211].

En fait, à partir de cette année, le cortège est morcelé en différents groupes afin de toucher tout le faubourg et tout le monde se retrouve à 16 heures au premier rondeau[212]. L'année suivante, les organisateurs précisent qu'«une partie des groupes prendra le départ au pont de Maffle, l'autre à la chapelle Van Snick à Irchonwelz. Les deux tronçons se retrouveront et feront fête au carrefour de la rue Fernand Felu et de l'avenue du Bois du Roy»[213].

204. *Le Courrier de l'Escaut*, 13/5/1986, 27/5/1986.

205. Papier stencil à en-tête *Le Seigneur du Bois du Renard*, distribué à Ath en décembre 1986.

206. *Programme de la 44e ducasse à Baudets.*

207. *Le Courrier de l'Escaut*, 10/6/1954.

208. *L'Écho de la Dendre*, 11/6/1955.

209. *Le Courrier de l'Escaut*, 30/4/1968.

210. *Ibidem*, 21/5/1975.

211. *Le Peuple*, 26/5/1983.

212. M. MONTOIS, dans *Le Courrier de l'Escaut*, 1/6/1983 (commentaire sur l'évolution).

213. *Le Peuple*, 23/5/1984.

Les «Gais Lurons» ont aussi voulu associer le centre de la ville à leur fête en organisant une sortie des groupes le dimanche matin jusqu'à la Grand-Place. Ce charivari n'a disparu qu'à la fin des années 1970[214].

L'organisation du cortège le long d'une route nationale pose des problèmes de circulation. La presse locale évoque parfois les perturbations liées aux refus de la déviation de tout passage des automobiles le long de la route d'État Ath-Mons[215].

Le cortège du dimanche après-midi se retrouve aujourd'hui aussi à la ducasse du Canon. Avant 1880, l'ancienne confrérie des canonniers-arquebusiers se rendait chaque année au Mont Sarah pour y tirer au canon.

Au cours du XIX^e siècle, il y a parfois des cortèges au programme de la ducasse. Ainsi, en 1871, pour le «raclot», un cortège a été formé dans lequel trônait sur un char, un canon du Mont Sarah, œuvre d'un tourneur en bois. Il faisait défiler la plupart des sociétés de chœur, de musique et d'agrément de la ville. En tête s'avançaient deux géants grotesques qui faisaient la joie du public[216]. Un autre cortège ramena le canon dans la cour du château vers le faubourg en 1913, tout en tirant des salves le long du parcours[217]. Le 21 juillet 1935, le cortège est suivi de la représentation d'une scène de genre déjà jouée à l'Ascension, le «mariage du Cron Louis»[218]. En 1937, les Francs de Bruges représentent le «baptême du garchon du Cron Louis»[219]. Cette scène fait partie du «raclot» de la ducasse. En 1946, un cortège 1875 part du pont du Canal toujours pour le «raclot», le deuxième dimanche[220]. L'année suivante, le «baptême breton» occupe l'après-midi du 20 juillet du Pont du Canal à la place de la Libération[221].

En 1951, la sortie humoristique et costumée de la «musique cacophonique» anime la soirée du lundi 9 juillet[222]. Il y a encore une sortie humoristique des «Francs de Bruges» en 1955 et en 1958[223]. À partir de 1964, le cortège prend de l'importance sur le modèle des fêtes de la porte de Mons. Il anime le premier dimanche de la ducasse à 15 h 30. Il est

214. Elle n'est plus attestée dans le *Programme de la 34^e ducasse à Baudets*, 1979.
215. *Le Courrier de l'Escaut*, 11/6/1979.
216. *L'Observateur*, 12/7/1930.
217. *Ibidem*.
218. *L'Observateur*, 29/6/1935.
219. *L'Observateur*, 11/7/1937.
220. *L'Observateur*, 20/6/1946.
221. *Ibidem*, 13/7/1947.
222. *Ibidem*, 13/6/1951.
223. *Ibidem*, 18/6/1955, 21/6/1958.

Fig. 9. Le groupe des Canonniers du Mont-Sarah à la ducasse du Canon en 1987 (photo *Le Courrier de l'Escaut*).

précédé d'une caravane publicitaire. Il regroupe des éléments locaux comme le groupe du « baptême de l'éfant du Cron Louis », les « canonniers du Mont Sarah » et la fanfare du quartier. Le centenaire du quartier, le « Tima », âgé de cent deux ans est également de la partie à côté de la clique des écoles communales de Jemappes, des « Corsaires » de Gentbrugge et des « Hussards » de Gand[224]. En 1966, le cortège est toujours bien vivant et il fait appel, cette fois, aux gilles « Les Récalcitrants » de La Louvière, aux clowns musicaux de Gand, aux « Déchaînés » de Tournai[225]. Depuis, le cortège folklorique et publicitaire se retrouve presque chaque année avec le groupe de la société des « Canonniers » et l'Union Saint-Martin[226].

Ces dernières années, le cortège fait appel aux géants régionaux, comme le Coq et la Poule de Meslin-L'Évêque, les géants de Maffle, ceux du faubourg de Mons, le Seigneur du Bois du Renard, Coupi, le géant de la porte de Bruxelles ou encore le Père Hennepin, le dernier né des mannequins athois. En 1988, un rondeau final termine la sortie[227].

224. *L'Écho de la Dendre*, 4/7/1964.

225. *Le Courrier de l'Escaut*, 25/5/1966.

226. Par exemple, en 1974 (*Nord-Éclair*, 19/7/1974).

227. *Le Peuple*, 19/6/1985 ; *Nord-Éclair*, 19/7/1985 ; *Le Courrier de l'Escaut*, 16/7/1985 ; *Ibidem*, 19/7/1986, 16/7/1987 ; *Le Peuple*, 15/7/1988 ; *Le Courrier de l'Escaut*, 13/7/1989.

Fig. 10. Les géants d'Ormeignies, Chièvres et Maffle à la ducasse de la gare en 1974. Photo *Le Courrier de l'Escaut* (A.V.A., *Papiers René Meurant*).

Les habitants de la porte de Tournai ont aussi voulu avoir leur géant pour le cortège. La naissance du «Canonnier» est annoncée pour la prochaine ducasse[228].

La ducasse de la Gare a connu un cortège pendant quelques années, le jour du 21 juillet. En 1973, les géants de Maffle étaient entourés des fanfares Saint-Denis d'Irchonwelz et de Chièvres avec ses majorettes. On y voyait aussi un char 1830 et le groupe folklorique grec «Olympe» introduit grâce à un restaurateur du quartier. Le cortège avait aussi une partie publicitaire[229]. L'année suivante, le «mini géant Mouchta», fabriqué en 1973, attirait une petite concentration de géants régionaux : Chièvres (Éva et Edmond), Maffle, Ormeignies et Brugelette. Les gilles d'Haulchain étaient eux aussi de la partie[230]. En 1975, le cortège était remplacé par un concert-promenade de la fanfare de l'Union de Lorette à 20 heures. La fanfare d'Irchonwelz accompagnait Dodol et Grisette d'Ormeignies. Mais le clou de la fête était constitué par des jeux de feu

228. *Le Courrier de l'Escaut*, 15/2/1990.
229. *L'Écho de la Dendre*, 21/7/1973.
230. *Le Courrier de l'Escaut*, 24/6/1974.

Fig. 11. Les géants d'Enghien sur la grand-place d'Ath lors des «Fiètes à Rincolètes» en 1986. Photo *Le Courrier de l'Escaut* (19/3/1986).

de Bengale et surtout par le brûlage des bosses des gilles d'Haulchain. Le géant Mouchta a fait là sa dernière apparition[231].

La ducasse de Brantignies a connu des sorties humoristiques ou à grand spectacle après la deuxième guerre mondiale. En 1947, l'inauguration du Pont de Brantignies le dimanche 3 août est suivie le lundi de la sortie du «cirque Brantignium» avec parades[232]. En 1948, ce sont les Tziganes de Brantignies avec «de véritables roulottes de Bohémiens»[233]. L'année suivante, la caravane du grand Maharadjah Barbapouh arrive le 7 août à 18 heures au Pont de Brantignies et parcourt les principales artères de la ville[234]. En 1951, les «Existentialistes et chiffonniers de Brantignies»

231. *Le Courrier de l'Escaut*, 9/7/1975; *La Province*, 26/7/1975, A.V.A., *Papiers Meurant, dossier ducasse de la Gare*, lettre du Président Jacques Demarbaix à René Meurant, 9/3/1976.

232. *L'Observateur*, 13/7/1947.

233. *Ibidem*, 31/7/1948.

234. *L'Écho de la Dendre*, 13 et 20/8/1949.

Fig. 12. Le géant Hennepin présenté devant l'hôtel de ville d'Ath lors de sa création en 1987. Photo *Le Courrier de l'Escaut* (13/7/1987).

sortent le lundi 6 août[235]. Ce sera la dernière sortie humoristique de cette ducasse qui disparaîtra après 1955[236].

La dernière née des ducasses athoises, les *Fiètes à Rincolètes* du quartier de la rue Haute et de la rue d'Enghien a prévu un cortège dès le samedi 14 avril 1983 à 15 heures. L'année suivante, Madame La Cloche, le personnage créé par le quartier était entourée de grosses têtes, du Baudet de la porte de Mons, du Coq de Meslin-L'Évêque et des fanfares de Lorette, Saint-Martin, Irchonwelz et Meslin-L'Évêque[237]. Le vendredi 10 avril 1987 à 20 heures, les «Amis de Rincolète» inauguraient leur géant. Ce moine récollet de 4,60 mètres représente le Père Louis Hennepin, né à Ath en 1626 dans le quartier, et qui a exploré le Mississipi. Ce nouveau géant a été fabriqué par Georges Van Blericq qui contribue

235. *L'Observateur*, 4/8/1951.

236. Sur cette ducasse, voyez aussi G.S. (Georges SION), *Les Efants d'Brantignies*, dans *L'Écho de la Dendre*, 5/10/1968.

237. *Le Courrier de l'Escaut*, 1/4/1983 ; *Programme des Fiètes à Rincolètes*, 13 et 14/9/1984 (stencil).

Fig. 13. Annonce des «Fiètes à Rincolètes» en 1989. Photo *Le Courrier de l'Escaut* (5/4/1989).

aussi à son animation avec ses collègues du cortège de la ducasse. Accompagné des géants d'Ormeignies et de Meslin-L'Évêque, le Père Hennepin s'est installé face à l'Hôtel de Ville où une cérémonie a marqué officiellement son inauguration. Par après, comme chaque année, Edmond Evrard, artiste-peintre et écrivain dialectal, a prononcé l'éloge du célèbre enfant du quartier face à la pompe qui rappelle son souvenir. Le lendemain, le cortège du samedi réunissait de nombreux groupes avec Dodol et Grisette, le Coq et la Poule ainsi que les géants d'Enghien[238].

Le cortège est la manifestation la plus spectaculaire et la plus vivante des fêtes de quartier et de faubourg à Ath depuis la deuxième guerre mondiale. Auparavant, il était rare et exceptionnel. Il comprend habituellement des géants et favorise leur naissance.

238. *Le Courrier de l'Escaut*, 13/4/1987 ; *Nord-Éclair*, 12 et 13/4/1987 ; *Le Peuple*, 17/4/1987 ; *La Dernière Heure*, 17/4/1987 ; *Le Soir*, 17/4/1987. Cette naissance a été évoquée dans un article touristique : G. SMET, *Ath. Un nouveau géant nous est né...*, dans *Hainaut Tourisme*, août 1988, pp. 149-152. La biographie du Père Hennepin a fait l'objet d'un ouvrage récent : A. LOUANT, *Le cas du Père Louis Hennepin, récollet, missionnaire de la Louisiane, 1626-170? ou histoire d'une vengeance*, dans les *Annales du Cercle royal d'Histoire et d'Archéologie d'Ath et de la Région*, t. XLVII, 1978-1979, 268 pages.

En 1990, presque toutes les fêtes athoises (à l'exception de la ducasse de la Gare) ont leurs géants. Les cortèges ont souvent fait appel à des groupes extérieurs : fanfares avec majorettes, gilles, sociétés carnavalesques,... La tendance était surtout affirmée à la ducasse de la porte de Mons qui a souvent servi de modèle. L'habitude n'a pas disparu. Cependant, aujourd'hui, tous les cortèges sont de plus en plus composés de groupes locaux et régionaux. La caravane publicitaire a également perdu du terrain dans tous les quartiers depuis une dizaine d'années.

Les spectacles

Plusieurs ducasses de faubourgs ou de quartiers ont aussi tenté d'attirer le public en organisant des spectacles. Souvent ceux-ci sont organisés en plein air. En 1951, une pièce de théâtre est présentée au hameau de Scamps au théâtre de verdure avec le Cercle dramatique «Honneur et patrie» de Brugelette[239].

La gymnastique était déjà à l'honneur à la ducasse à Baudets en 1932 et 1936[240]. La fête prévue au programme en 1974 a été annulée à cause du mauvais temps[241]. Il y a aussi des démonstrations de gymnastique à la ducasse du Canon en 1932 et 1935[242]. Des concours de kayaks ont lieu sur le canal à la ducasse à Baudets en 1938, à celle du Canon la même année et au faubourg de Brantignies en 1946 et 1947[243].

Il y a peu de fêtes aérostatiques dans les ducasses de quartiers, alors que la montée du ballon le lundi constitue une manifestation traditionnelle de la ducasse du quatrième dimanche d'août. La ducasse de la rue de Pintamont fait monter un ballon pendant plusieurs années, en 1933, 1934 et 1946[244]. Il y a aussi une montgolfière à la ducasse du faubourg de Mons en 1975[245]. Le lundi 21 mai 1951, les Gais Lurons ont prévu de réaliser des baptêmes de l'air[246]. Cette expérience n'est pas très répandue.

Les fêtes de nuit auront plus de succès. Les traditionnels feux d'artifice sont assez fréquents. Ils ont lieu au hameau de Scamps à la ducasse à Baudets en 1946[247]. À partir de 1958, la soirée du lundi de cette fête est

239. *L'Observateur*, 12/5/1951.
240. *Ibidem*, 28/5/1932, 4/6/1936.
241. *Le Courrier de l'Escaut*, 4/6/1974 et 11/6/1974.
242. *L'Observateur*, 9/7/1932, 29/6/1935.
243. *Ibidem*, 11/6/1938, 26/6/1938, 20/7/1946 et 10/7/1949.
244. *Ibidem*, 12/8/1933, 11/8/1934, 27/7/1946.
245. *Le Courrier de l'Escaut*, 20/5/1975.
246. *L'Observateur*, 12/5/1951.
247. *Ibidem*, 1/6/1946.

occupée par un feu d'artifice sur l'eau au bassin de la sucrerie. Le spectacle est présenté presque chaque année sous le nom de «nuit féerique». Elle a subsisté jusqu'à nos jours[248]. Les Gais Lurons n'ont pas le monopole de ce spectacle. Il a brillé de tous ses feux à la ducasse du Canon en 1958[249]. En 1946, la ducasse de Brantignies avait prévu une «retraite au flambeau» le dimanche 4 août à 22 h 30[250].

D'autres ducasses ont simplement fait tirer le feu d'artifice classique. Au Canon, il est prévu de 1946 à 1948 et au hameau Saint-Pierre de 1932 à 1934[251].

Le 21 juillet 1936, une fête de nuit spectaculaire a animé la soirée de la ducasse de la Gare avec le concours du cercle «Les Infatigables» et avec la participation de la célèbre danseuse étoile, Mademoiselle Andrée Druart[252].

On peut aussi considérer le brûlage des bosses des gilles comme un spectacle de nuit. La manifestation se retrouve à la porte de Mons, chaque fois que des gilles prennent part au cortège, par exemple en 1959, en 1968 ou en 1970[253]. En 1975, à la ducasse de la Gare, les «Bons vivants» d'Haulchain brûlent leurs bosses après des jeux de feux de Bengale[254]. Le 12 juin 1935, des projections lumineuses étoffent le programme de la soirée du faubourg de Mons. Des projections avec poses plastiques sont encore un élément de la ducasse le lundi 8 juin 1936[255].

Les spectacles en salle sont moins fréquents. Le dimanche 12 juin 1938, un grand cabaret artistique figure au programme de la ducasse de la porte de Mons. En 1956, à l'occasion de la ducasse d'octobre, une séance cinématographique présente les cavalcades du faubourg en 1956 ainsi que les «Vacances en Europe»[256]. Le samedi 30 septembre 1972, le Cercle de Messine (faubourg de Mons jumelé avec la porte de Mons) donne une représentation théâtrale patoisante (*Chambre à louer*) au Casino[257].

248. A.V.A., *Papiers René Meurant, Folklore du pays d'Ath*, II, *Ducasses de quartiers*, notes de synthèse.

249. *L'Observateur*, 13/7/1947; 21/6/1958.

250. *Ibidem*, 20/7/1946.

251. *Ibidem*, 20/7/1946, 13/7/1947, 3/7/1948, 18/6/1932, 23/6/1934.

252. *Ibidem*, 11/7/1936.

253. *L'Avenir du Tournaisis*, 27/5/1959; *Le Courrier de l'Escaut*, 9/5/1968; *Ibidem*, 20/5/1970.

254. *Ibidem*, 9/7/1975.

255. *L'Observateur*, 15/6/1935, 6/6/1936.

256. A.V.A., *Papiers René Meurant, Le Folklore du pays d'Ath*, II, *Ducasses de quartiers*, notes.

257. *L'Avenir du Tournaisis*, 31/8/1972.

Il y a eu aussi des jeux radiophoniques et des sketches à la ducasse de Brantignies en 1953, le dimanche 2 août et le lundi 3 août[258].

Les spectacles ne sont jamais une composante essentielle de la ducasse. Ils contribuent à étoffer le programme et attirent un certain public dans le quartier. Ces dernières années, ils ont été éliminés des programmes. Leur pouvoir d'attraction a beaucoup diminué avec l'évolution des goûts du public due pour une large part à l'influence de la télévision.

La nourriture et la boisson

De brèves notations que l'on trouve dans la presse locale du XIX[e] siècle nous révèlent que les ducasses de faubourgs étaient toujours l'occasion de manger. On déguste beaucoup de tartes chez Mandine à la ducasse à Baudets en 1866, 4 000 tartes et 50 jambons à celle du Canon du Mont Sarah deux ans plus tard[259].

En 1937, un ancien Athois qui signe «Magnon» (du nom du diable de la ducasse du mois d'août) rapporte que les gens se rassemblaient au bord de la route de Flobecq dans des cafés aux noms pittoresques («A l'longue Fesse», «Au Touche») pour déguster une portion de jambon et de la tarte au riz, à mastelles, aux groseilles ou aux cerises. On mangeait aussi une portion d'anguilles en daube au café «A l'grosse»[260]. Alphonse Deneubourg[261] raconte que vers 1900, on vend d'innombrables tartelettes aux fruits nouveaux, aux prunes noires dans les deux guinguettes «Au Berceau» et «Chez Grosse». On les déguste dans des «galatas» (gloriettes) reliées entre elles par des guirlandes de papier coloré. Un observateur nostalgique met en évidence en 1954 qu'«à l'heure d'aujourd'hui on ne mange plus des anguilles à la daube ou de la tarte chez ‹l'grosse›, en buvant une bouteille de bière Louvain, mais on achète un paquet de frites à ‹l'baraque› et on les ‹pluque› chez Zélie en buvant une Orval ou une Diekirch»[262].

À la Saint-Joseph se tenait vers 1870 une foire aux macarons et aux œufs colorés à l'entrée de la rue de Brantignies. Ces macarons Saint-Joseph étaient des bonbons en sucre recuit et étiré de la forme d'un ruban tordu sur lui-même. Jules Dewert dit qu'on les offrait de préférence à la Saint-Joseph et pense qu'ils pourraient vouloir rappeler les copeaux que

258. *L'Observateur*, 1/8/1953.
259. *L'Écho de la Dendre*, 19/11/1966, 17/7/1971.
260. *L'Observateur*, 11/7/1937.
261. A.F. DENEUBOURG, *Folklore athois*.
262. *L'Observateur*, 24/7/1954.

le rabot du saint charpentier faisait voler au-dessus de son établi[263]. On comprend l'intérêt pour la fête et sa friandise dans une ville où l'industrie du bois occupait plus de 1 000 ouvriers. Vers 1900 encore, des boutiques en plein vent, installées sur la place débitaient des friandises et surtout les fameux macarons. Un confiseur de la ville en a fabriqué jusqu'en 1979. En 1990, on en a de nouveau mis en vente[264].

Rouges, bruns et verts, les œufs servaient au jeu de
«panch' cont' panch'»
«cu cont' cu»
On les frappait l'un contre l'autre alternativement, côté contre côté et bout contre bout. Celui qui cassait l'œuf de son camarade sans abîmer le sien gagnait l'œuf brisé[265].

À la ducasse de Lorette, vers le milieu du XIX^e siècle, les enfants se pressaient autour des boutiques pour acheter des macarons à trois pour une «mastoque» (5 centimes) ou des placards à une cense. Ces placards étaient faits d'une vieille carte à jouer sur laquelle on avait coulé un peu de sirop de sucre ou de poire recuit. Les enfants jouaient à maquenouille pour gagner de petits macarons collés sur du papier. Le jeu consistait en un disque de bois tournant sur un axe, portant quelques chiffres et garni sur le pourtour de clous sur lesquels venait frotter une baleine fixée par une de ses extrémités à une tige de bois attachée à la table. On fait tourner le plateau et à l'arrêt, la baleine indique si l'on a gagné et combien[266].

À la porte de Mons, vers 1900, les amuse-gueule enfantins étaient des lards faits de gomme rose et blanche soupoudrée de sucre cristallisé, des censes et lacets d'anis ou des saucissons de Boulogne. Ces friandises ne sont plus vendues depuis longtemps à l'occasion de la ducasse[267].

Une nouvelle ducasse de quartier a introduit un plat et une boisson typiques. Aux *Fiètes à Rincolète* de la rue Haute, on peut déguster la «Cuvée Rincolète», une bière naturelle brassée dans la région. Il y a aussi une soupe aux «artiaux de Rincolète» que l'on consomme avant le plat principal[268]. La «Cuvée de Lorette» est brassée depuis 1984 avec le renouveau de la ducasse[269].

263. J. DEWERT, *Histoire de la Ville d'Ath*, Renaix, 1903, p. 119.

264. *Les «bâtons de la Saint-Joseph» ont touché au cœur* dans *Le Courrier de l'Escaut*, 20/3/1990.

265. M. VAN HAUDENARD, *Plaisirs, ducaces et jeux athois*.

266. *Ibidem*.

267. A. DENEUBOURG, *Folklore athois*.

268. *Programme des Fiètes à Rincolètes*, 1984.

269. *Le Peuple*, 16 et 17/6/1984.

Ces exemples assez récents n'ont pas la même valeur que les macarons Saint-Joseph dont le retour en 1990 a suscité beaucoup d'intérêt. Bien entendu, la consommation de la tarte Goliath reste limitée, pour les Athois, à la période de la ducasse du quatrième dimanche d'août.

La clôture

La clôture n'est pas souvent marquée par un usage particulier.

À la ducasse à Baudets, on relève une sortie burlesque en 1948 et une sortie de la société à Scamps, le mardi avant le bal populaire[270].

À la ducasse du Canon, il y a traditionnellement un «raclot», une deuxième semaine de réjouissances. Le lundi de celle-ci, jusqu'en 1954, il y a une sortie de la société organisatrice parfois travestie en cacophonie burlesque[271]. En 1955, la sortie humoristique des Francs de Bruges a lieu le premier lundi de la ducasse à 19 h 30. Depuis 1957, ils sortent le mardi à 20 heures[272]. Cette cérémonie disparaît à la fin des années 1960. En 1988, il y avait toujours des festivités la deuxième semaine avec un grand prix des vétérans de balle pelote le lundi. Le tirage de la tombola marque depuis plusieurs années la fin de la ducasse[273]. Le bal populaire est parfois l'activité de clôture de la ducasse. Ainsi, il termine la ducasse du Canon en 1956[274]. C'est aussi un bal populaire qui met fin à la ducasse de la Gare en 1974[275].

À la porte de Mons, il y a parfois un raclot, une deuxième semaine de ducasse surtout occupée par des activités sportives. Il coïncide avec la ducasse d'Irchonwelz, le village qui jouxte immédiatement le faubourg[276]. Les jeux populaires ou la nuit féerique concluent parfois les festivités mais aucune de ces activités ne constitue une clôture systématique[277].

À la ducasse Saint-Pierre, le lundi soir, des feux de joie précèdent le feu d'artifice qui met fin aux réjouissances[278].

270. *L'Observateur*, 24/4/1948, 11/6/1949.

271. En 1933, par exemple, *Ibidem*, 9/7/1932, 23/6/1934.

272. *Ibidem*, 13/7/1957.

273. *Le Peuple*, 15/7/1988.

274. *L'Observateur*, 16/6/1956.

275. *Le Courrier de l'Escaut*, 24/6/1974.

276. Par exemple, programme de 1961 (*Le Courrier de l'Escaut,* 27/5/1961), 1964 (*L'Écho de la Dendre*, 23/5/1964), 1975 (*Le Courrier de l'Escaut*, 14/5/1975). *Programme de la 34e et de la 44e ducasse à Baudets*, 1979 et 1989.

277. En 1973, les jeux populaires marquent la fin de la fête (*Le Courrier de l'Escaut*, 14 et 15/6/1973). En 1963, c'est la nuit féerique (*L'Écho de la Dendre*, 15/6/1963).

278. *L'Observateur*, 18/6/1932.

L'enterrement de «Brant'gnot» à la ducasse de Brantignies le mardi 5 août 1947 est suivi d'un feu de joie. Ce rite n'est cependant pas répété les années suivantes. En 1949, c'est un banal bal populaire qui termine la ducasse[279].

Il n'y a pratiquement pas de rite bien établi et durable pour terminer les fêtes athoises. Les programmes des ducasses récentes ne mettent pas en évidence cet aspect de la manifestation. Le «raclot» a cependant subsisté aux ducasses du Canon et de la porte de Mons.

Les organisateurs de la fête

Ces ducasses sont organisées par des sociétés sous le patronage de l'administration communale. Celle-ci a parfois accordé des subsides. Aujourd'hui, elle apporte seulement une aide technique.

Ainsi, la ducasse de Lorette est mise sur pied à partir de 1946 par les «Amis Réunis»[280]. Lorsque cette fête disparaît après 1958, le relais est pris par les «Amis du Salon», une association de joueurs de quilles créée en 1953. Elle se consacra uniquement aux joutes sportives jusqu'en 1961. À partir de cette année, elle organise une fancy-fair sous chapiteau et devient l'organisatrice de la ducasse de Lorette. La fermeture du Salon en 1976, pour des raisons de sécurité, mettra fin au rôle de cette équipe[281]. Un nouveau comité prendra la relève. En 1982, les «Amis de Lorette» constituaient un nouveau mouvement autour d'un groupe d'amis qui voulait mettre sur pied un match de football. Parmi les membres figuraient de nombreux porteurs de géants. À partir de 1983, la nouvelle association qui réunissait aussi des commerçants du quartier, a assuré le renouveau des festivités de la porte de Bruxelles[282].

Il y avait autrefois plusieurs groupes qui prenaient en charge les festivités de la porte de Mons. On connaît le rôle de François Gillon («Moumouche»), un fermier célibataire et bon vivant dans la relance de la ducasse en 1897. En 1907, il y a deux groupements, les «Amis Réunis» et la «Renaissance»[283]. En 1934, l'association du hameau de Scamps s'appelle toujours la «Renaissance» alors que la «Concorde» est implantée le long de la chaussée[284]. La «Renaissance» survit à la

279. *Ibidem*, 26/7/1947; A.V.A., *Papiers René Meurant, Folklore du pays d'Ath*, III, *Ducasses de quartiers*.

280. *L'Observateur*, 18/5/1946.

281. *Le Courrier de l'Escaut*, 30/3/1973, 17/2/1976.

282. *Programme de la 4e ducasse de Lorette*, 1986.

283. *L'Écho de la Dendre*, 9/6/1907.

284. *L'Observateur*, 26/5/1934.

deuxième guerre mondiale et elle prend sa part à l'organisation des cérémonies en 1948[285]. Mais le rôle des «Gais Lurons» va très vite devenir essentiel dans l'organisation des ducasses de la porte de Mons. Cette société a été créée au «Casino» le 19 juin 1945 à l'initiative d'Edgard Tourneur et Georges Pardonge, en vue de relancer la ducasse du faubourg après les hostilités[286]. Associés avec les ex-prisonniers politiques de Scamps en 1946 et avec la Renaissance jusqu'en 1948, ils deviennent très vite le seul mouvement organisateur. Géré par des dévoués du quartier, cette association fait preuve d'un grand dynamisme et tente de mêler toutes les composantes du faubourg à la fête.

Les Francs de Bruges, une vieille société athoise remontant au XIX^e^ siècle, prendra en main la ducasse du Canon à partir de 1936[287]. Au XIX^e^ siècle, les «Amis du faubourg de Tournai» assumaient cette responsabilité[288].

Les «Amis du Centenaire» sont les animateurs de la ducasse de la «république du Centenaire» de 1946 à 1956[289]. Ce sont surtout les «Efants d'Brantignies» qui mettent sur pied la ducasse du quartier de 1946 à 1966. Les bénéfices de la ducasse ont souvent été consacrés à des œuvres philanthropiques ou à des réalisations athoises : don d'un chien à un aveugle, coq de l'église Saint-Martin, canne-major pour la musique des pompiers, cloche pour le carillon...[290].

À la base de la ducasse de Pintamont, on trouve le groupement «Plaisir et Bonne-œuvre» dès 1932[291] tandis que ce sont les «Bons vivants» qui animent les fêtes de la rue d'Enghien dès 1932[292]. La ducasse du quartier de la Gare est surtout organisée par les cafetiers du quartier[293]. Les *Fièstes à Rincolète* ont été créées par le comité de quartier de la rue Haute et de la rue d'Enghien animé principalement par des commerçants[294].

L'organisation des ducasses suppose beaucoup de dévouement désintéressé. L'entreprise ne peut réussir que si tout le quartier se sent concerné

285. *Ibidem*, 24/4/1948.

286. *Le Courrier de l'Escaut*, 21/5/1975. Edgard Tourneur (1893-1970) est un écrivain dialectal. Il est l'auteur de la *Marche des Gais Lurons* composée sur l'air de la *Madelon de la Victoire* en 1965 lors du 20^e^ anniversaire de la société (*L'Écho de la Dendre*, 3/4/1965).

287. *L'Observateur*, 27/6/1936.

288. *Ibidem*, 13/7/1946.

289. *Ibidem*, 21/7/1956.

290. G. SION, dans *L'Écho de la Dendre*, 5/10/1968.

291. *L'Observateur*, 20/8/1932.

292. *Ibidem*, 25/8/1934.

293. *L'Écho de la Dendre*, 3/6/1972.

294. *Le Courrier de l'Escaut*, 1/4/1983.

par la fête. La disparition ou le caractère éphémère de certaines ducasses s'explique largement par le manque de participation des habitants de l'endroit. Les Francs de Bruges et les « Gais Lurons » présentent l'exemple de sociétés bien intégrées au quartier et assurant la continuité de la fête pendant plusieurs dizaines d'années.

Pour conclure, évolution générale des fêtes

Un chroniqueur athois écrivait en 1957 :

> On a pu, ces derniers temps, constater la disparition ou le déclin des ducasses de certains quartiers : Brantignies, Centenaire, rue de Pintamont et quartier de la Gare. S'il y eut encore quelques choses réalisées avec plus ou moins de réussite à Lorette et au Canon, on ne peut cependant pas dire que la toute grande foule s'y amena comme à certaines années. Seul le faubourg de Mons a le mérite de voir grand, d'entreprendre et de réussir des choses sensationnelles comme la cavalcade de la Trinité du 16 juin dernier.
>
> Il est vrai que, comme la plupart des sociétés et groupements aux buts les plus divers, les comités de quartier chargés d'organiser les festivités sont souvent animés par une petite minorité de gens attachés aux anciennes traditions mais qui ne trouvent plus autour d'eux que de rares collaborateurs.
>
> D'autre part, nos quartiers se sont vidés petit à petit de leurs Athois de naissance. Les enfants sont allés rejoindre des centres plus importants et les traditions sont difficiles à adopter par les nouveaux venus[295].

À l'époque où René Meurant rédigeait sa communication en 1972, il ajoutait :

> Quinze ans presque se sont écoulés depuis que ces lignes furent écrites. Après la disparition définitive des quelques fêtes de quartiers qui n'étaient alors qu'en déclin, seules trois ducaces de faubourgs subsistent. Et l'avance de la porte de Mons s'est encore accentuée.

Force est de constater en 1990 que les ducasses connaissent un certain renouveau depuis le début des années 1980, au quartier des Récollets et à celui de la Gare, alors que les ducasses de faubourgs continuent à prospérer. Bien sûr, toutes ces fêtes, comme le soulignait encore René Meurant, ont marqué un virage vers une des formes les plus banales de la fête actuelle, le cortège réunissant des groupes étrangers à la ville et au pays. Autrement dit, la fête se transforme en spectacle ambulant qui amuse mais auquel la foule ne participe pas profondément. Notons, cependant, que les groupes étrangers semblent moins prisés au cours des dernières années. Les groupes locaux ou régionaux sont de plus en plus nombreux dans les cortèges aussi bien à la porte de Mons qu'à la ducasse du Canon, qu'à celle de Lorette ou qu'aux *Fiètes à Rincolète*.

295. P. MONNIER, dans *L'Observateur*, 24/8/1957.

Ces cortèges voient non seulement défiler les derniers-nés des géants de la région comme le Coq et la Poule de Meslin-L'Évêque ou le Seigneur du Bois du Renard mais aussi des «postures» plus anciennes venues de Maffle ou d'Ormeignies. Les cortèges ont favorisé la naissance de géants aussi bien aux faubourgs de Tournai et de Bruxelles qu'au quartier des Récollets. Les fanfares de la région sont toujours sollicitées : l'Union de Lorette, l'Union Saint-Martin, Saint-Denis d'Irchonwelz... Les groupements d'Huissignies et de Moulbaix avec leurs majorettes ont toujours beaucoup de succès.

Les scènes de genre présentées à la ducasse du Canon ou à la rue de Brantignies et les cortèges burlesques de quartier ont disparu depuis longtemps. Ces fêtes avaient le mérite d'avoir comme acteurs des gens du quartier qui participaient activement à la mise en scène. Il est incontestable que la ducasse à Baudets est la plus vivante des ducasses athoises.

Le succès de «Gais Lurons» est dû à un travail incessant. Les fonds proviennent des cotisations des nombreux membres honoraires, de collectes faites de porte en porte par les membres du comité, de la vente de cartes de soutien avec tombola, de la collecte de chiffons, vieux papiers, de vieux métaux...[296].

Surtout les «Gais Lurons» sont parvenus à gagner la sympathie de la population du quartier. Ils agissent aussi comme une société d'animation en organisant des voyages pour leurs membres. Ainsi, en 1972, ils annoncent qu'une excursion aura lieu le 25 juin en direction du Limbourg belge et hollandais. Le même communiqué annonce un voyage à Zundert pour le corso fleuri du 3 septembre[297]. Le week-end fleuri du mois de mars et les fêtes patoisantes contribuent à dynamiser le quartier[298]. Les «Gais Lurons» ne sont pas repliés sur leur faubourg. Depuis 1962, les groupes carnavalesques vont jusqu'à la Grand-Place où ils font un bruyant charivari. Ils accompagnent aussi le char de l'Agriculture au cortège de la ducasse depuis 1960 environ. Le jumelage avec le quartier de Messines à Mons en 1970[299] et les sorties des géants à l'extérieur contribuent aussi à affirmer la personnalité du quartier autour de ses géants[300].

296. *L'Écho de la Dendre*, 30/4/1968, 26/8/1972.

297. *L'Écho de la Dendre*, 24/6/1972.

298. *Ibidem*, 19/3/1972; *Le Courrier de l'Escaut*, 4/3/1975.

299. *La Province*, 14/2/1970; *Le Journal de Mons*, 6/3/1970.

300. Citons ces dernières années, la sortie du Baudet à Villeneuve d'Ascq près de Lille (*Le Peuple*, 7/9/1971). La présence des géants à un cortège à Élouges en 1987 (*Journal de Mons*, 13/3/1987) ou encore leur participation à un cortège à Lille en 1988 (*Le Courrier de l'Escaut*, 8/3/1988).

Les bals ont pratiquement disparu de toutes les ducasses. Ils n'attirent plus les jeunes qui préfèrent fréquenter les discothèques. Les adultes n'y prêtent pas plus d'intérêt. Les soupers dansants ont plus de succès aujourd'hui. Les jeux populaires ont disparu. À la fin, ils drainaient seulement des gamins ou des gamines du quartier. Les adultes sont devenus trop exigeants pour trouver quelque intérêt à ces compétitions pittoresques. Par contre, des activités traditionnelles comme le tir à l'arc, le jeu de balle ou les concours colombophiles ont toujours leur succès à la ducasse de la porte de Mons. Lorette a aussi prévu un tir à l'arc, de même que le faubourg de Tournai qui annonce chaque année un grand prix des vétérans à la balle pelote. Les *Fiètes à Rincolète* ont introduit des activités nouvelles comme un rallye de cyclotouristes, une démonstration d'arts martiaux ou des tournois de pétanque et de billard.

Ath conserve aujourd'hui trois ducasses séculaires dans ses faubourgs. Deux quartiers ont relancé leur fête dans les dix dernières années. Si les « Gais Lurons » et les « Francs de Bruges » peuvent se targuer d'une longue continuité depuis 1946, il n'en va pas de même au faubourg de Bruxelles où la ducasse de Lorette a été remise à l'honneur à deux reprises par de nouvelles sociétés après une interruption. Les ruptures sont aussi une constante de ces ducasses. Toutes ont connu des interruptions depuis le XVIII^e^ ou le XIX^e^ siècle. Les fêtes de quartiers sont cependant les moins anciennes et les plus éphémères.

Les ducasses de faubourgs, attestées depuis le milieu du XIX^e^ siècle au moins, ont profondément évolué. Les programmes se sont adaptés pour répondre à la demande du public. Des éléments essentiels de la ducasse du XIX^e^ siècle comme les bals, la musique, les jeux populaires, les mets et les friandises ont presque totalement disparu.

Le cortège-spectacle a aujourd'hui les faveurs du public et constitue le moment fort avec le rondeau qui met en scène tous les groupes. Seuls quelques jeux sportifs traditionnels ont été conservés. Le programme se concentre de plus en plus sur quelques activités spectaculaires. La population ne peut plus être mobilisée pendant plusieurs jours comme au XIX^e^ siècle où la ducasse du Canon durait parfois jusqu'au mercredi et reprenait de plus belle la semaine du « raclot » jusqu'au mardi.

La majorité des ouvriers et des employés qui habitent les faubourgs et les quartiers de la ville ne se libèrent plus pour participer aux fêtes de leur quartier. Ils sont sollicités par d'autres activités et sont devenus de plus en plus exigeants sur la qualité des animations. Malgré tout, il se trouve encore des dévoués qui consacrent une bonne partie de leurs loisirs pour affirmer l'identité de leur rue ou de leur faubourg. Les commerçants ou les cafetiers peuvent sans doute y trouver leur compte. Mais ils ne sont pas les seuls à animer les fêtes athoises.

Les ducasses de faubourgs et de quartiers sont un élément essentiel de la vie festive des Athois depuis deux siècles. Elles ne font sans doute pas l'unanimité comme la ducasse du quatrième dimanche d'août. Elles se sont adaptées à l'évolution des mœurs et des idées. Elles expriment tout un aspect non négligeable de la vie populaire locale[301].

301. Ce sujet a fait l'objet d'une communication de René Meurant aux journées du folklore appliqué de Marche-en-Famenne en 1972. Il n'a laissé que des notes sur le sujet. J'ai repris ces notes et rédigé l'essentiel du texte en y ajoutant toutes les références d'après les papiers de René Meurant conservés aux Archives de la Ville d'Ath. J'ai tenté d'actualiser le texte en présentant l'évolution des dernières années. Le plan adopté par le spécialiste international des géants processionnels a été scrupuleusement respecté. Je crois que René Meurant aurait été heureux d'apporter sa collaboration à un volume consacré au Hainaut et offert à Maurice Arnould.

TÉMOIGNAGE SUR LA DUCACE D'ATH

par Serge MEURANT

Le film d'Alexandre Keresztessy décrit la Ducace d'Ath, des préparatifs à la clôture. Il nous fait pénétrer dans l'univers de la fête à la façon d'un journal de bord où se trouvent consignés, jour après jour et parfois d'une heure à l'autre, les faits et les gestes des principaux acteurs de cette fête urbaine.

C'est à mon père, René Meurant, que je dus l'occasion qui me fut offerte de participer au tournage de ce film en qualité de documentaliste.

C'est comme témoin plutôt que folkloriste, ethnologue ou historien, que je livre aujourd'hui ces observations sur quelques aspects de la participation à la Ducace d'Ath.

Le cadre particulier où ces informations furent recueillies est celui d'un film de télévision, soumis aux impératifs du genre : durée, montage, commentaire destiné au public le plus large.

I. L'habillage des géants

Madame Georgina Fourmariez et son fils Marcel habillent les géants d'Ath depuis de très nombreuses années. Ils manifestent à l'égard de ceux-ci un véritable sentiment de propriété. Leur destin personnel est intimement lié à la fonction qu'ils occupent à l'occasion de la Ducace. Elle leur vaut sympathie et notoriété. Leur extrême dévouement s'accompagne d'une conscience aiguë de leur propre importance. Ils se considèrent comme les authentiques dépositaires de la tradition.

L'habillage des géants se déroule de façon immuable et minutieuse, selon un horaire scrupuleusement respecté.

L'attitude possessive des Fourmariez à l'égard des géants athois ne va pas sans susciter, de la part des porteurs notamment, des réflexions familières et amusées. C'est ainsi que Georgina se voit désignée du surnom populaire de «Madame Epingle», car elle suit comme une ombre Monsieur et Madame Goliath tout au long du cortège, prête à intervenir à la moindre alerte et à réparer séance tenante tout accroc au costume des géants.

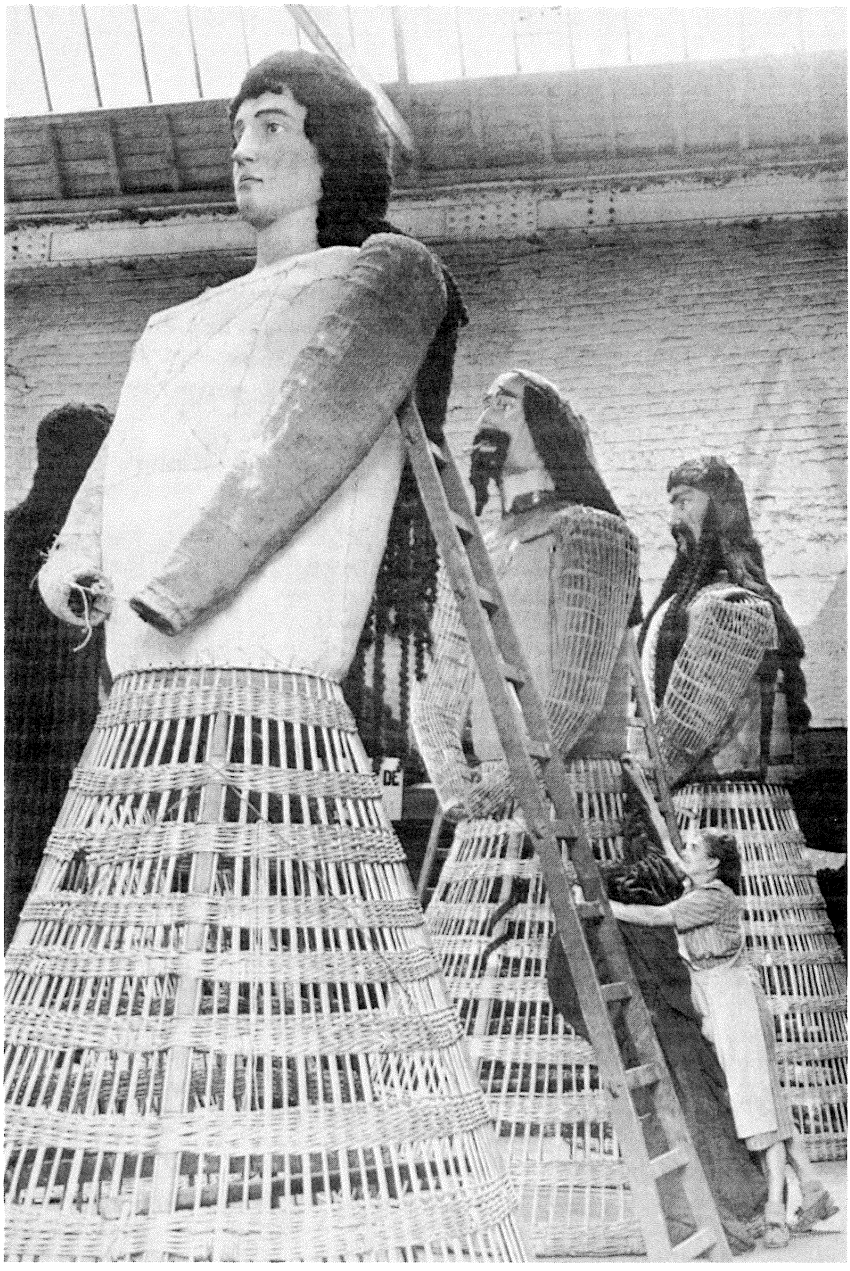

Fig. 1. Les géants en cours de montage dans le hangar entre les deux guerres.

II. Les porteurs des géants

Jadis recrutés parmi les porteurs «au sac», les manœuvres, ce sont aujourd'hui des ouvriers communaux ou des ouvriers qualifiés.

Ils portent les géants de père en fils, par tradition familiale. Celle-ci explique l'homogénéité des équipes de porteurs constituées autour de chaque géant. Le recrutement des porteurs s'effectue sur le mode de l'apparentement ou de la cooptation.

L'apprentissage du portage des géants est réglementé. Il n'a lieu qu'à «chaud» lors de la sortie des géants à la Ducace.

On y dérogea cependant, en 1971, puisqu'une répétition de la danse traditionnelle de M. et M^{me} Goliath fut organisée pour l'enseigner à un porteur novice qui devait l'exécuter pour la première fois lors du cortège du dimanche.

Les porteurs sont bien conscients de l'importance de leur fonction dans le déroulement de la fête. Ils se considèrent, à juste titre, comme les véritables animateurs du cortège d'Ath.

Porter un géant, soulignent-ils, tient non seulement de la prouesse physique, à cause de son poids et de son envergure, mais aussi de l'art de la danse.

L'exécution de la danse Gouyasse est soumise à une chorégraphie précise, bien que celle-ci n'ait jamais été consignée sur le papier. Nous devons la conservation de cette danse et la préservation de sa pureté à l'enseignement des vétérans.

Les mobiles prêtés aux porteurs de géants ne sont pas tous aussi nobles. L'appât du gain anime-t-il ceux-ci ? C'est une question soulevée à diverses reprises au cours du tournage de ce film. La réponse est complexe et nuancée.

L'aspect pécuniaire de la participation des porteurs à la Ducace n'est pas négligeable. Il est inscrit dans la tradition puisque la rémunération des porteurs des géants remonte aux origines mêmes de la procession d'Ath : au XV^{e} siècle. C'est d'ailleurs grâce aux relevés de ces rémunérations, dans les comptes communaux, que l'on peut prendre connaissance, au fil des siècles, de la participation des géants au cortège d'Ath.

La quête effectuée le lundi par les porteurs, en ville et dans les faubourgs, met à contribution la collectivité pour le spectacle qui lui est offert, pour l'effort consenti par les acteurs de la fête et la qualité de leur prestation.

Recevoir à domicile l'équipe des porteurs d'un géant est considéré comme un honneur, une marque de reconnaissance réciproque. C'est

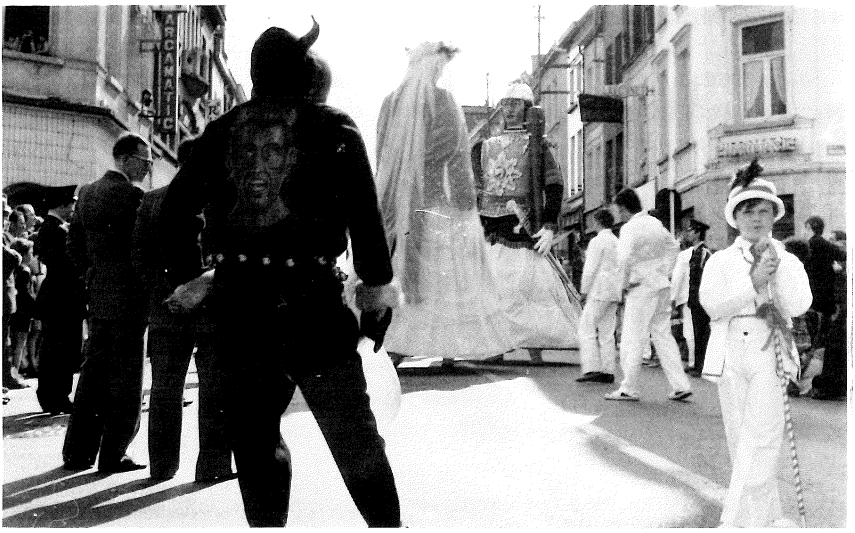

Fig. 2. La danse de Goliath et Madame Goliath au pont du Moulin. A l'avant-plan le diable Magnon et le berger David.

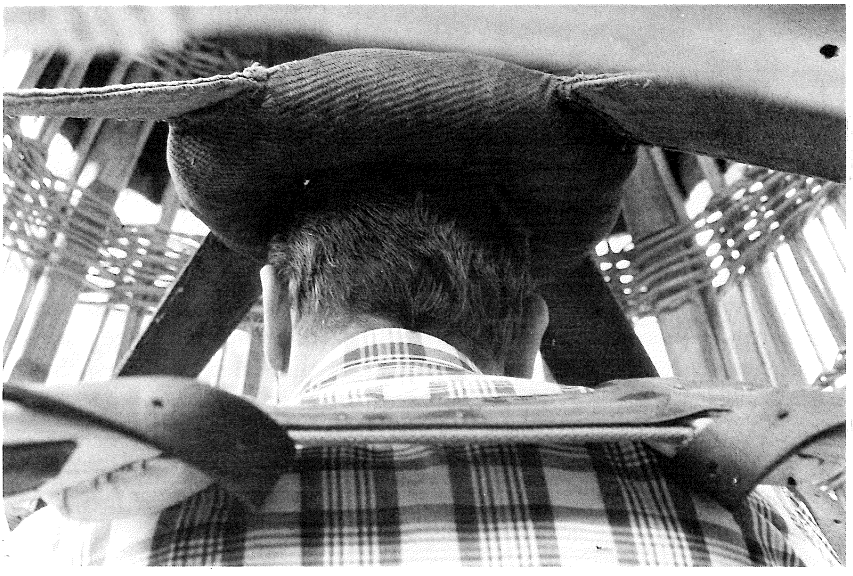

Fig. 3. Le système de portage des géants d'Ath.

l'occasion d'un dialogue familier et bon enfant entre les acteurs et les spectateurs de la Ducace.

Le partage du produit de la quête — le *blo* —, auquel nous assistons dans le film, mériterait une étude approfondie.

De même que chaque géant se voit attribuer son quartier et ses maisons lors de la quête du lundi, le partage du *blo* s'effectue à l'intérieur de chaque équipe, séparément, et revêt un caractère confidentiel. Le mode de répartition des parts est extrêmement primitif. Elles sont attribuées à l'ouverture de chacun des troncs, selon le degré d'ancienneté et en commençant par le chef des porteurs. Un remarquable esprit d'équité caractérise le *blo*. C'est ainsi que les porteurs empêchés pour raison de maladie ont également droit à une part qui, même si elle se révèle minime, témoigne néanmoins de la solidarité de l'équipe à l'égard de chacun de ses membres.

Le film de Keresztessy constitue un document intéressant sur cet aspect de la Ducace, car jusqu'ici le partage du *blo* s'était toujours fait dans le secret.

De nombreuses communes des environs d'Ath possèdent leurs géants. Elles font appel aux porteurs de la ville pour les faire marcher. On les considère comme des professionnels et on les paie en conséquence.

Les porteurs des géants d'Ath voient d'ailleurs d'un œil différent ces prestations occasionnelles et leur participation à la Ducace de leur ville. Celle-ci revêt un caractère contraignant, affectif et traditionnel tandis que les premières constituent un moyen de gagner de l'argent en s'amusant.

Remarquons, pour terminer, que le milieu des porteurs de géants semble aujourd'hui méconnu par bien des Athois qui assistent à la Ducace en spectateurs.

III. Les hommes de feuilles

En 1971, les deux hommes de feuilles sont des ouvriers communaux.

L'ancienneté de leur fonction — elle remonte au XVIII[e] siècle d'après les comptes de la ville — ne leur apparaît que fort confusément. L'origine et la symbolique du personnage qu'ils incarnent leur échappent.

Voici l'interprétation que fournit l'un des actuels hommes de feuilles lorsqu'on l'interroge sur la signification de son rôle : l'homme de feuilles «était un éclaireur qui se camouflait à l'aide de feuillages pour mieux s'infiltrer parmi les rangs ennemis».

La confection artisanale du costume, couvert de dizaines de feuilles de lierre cousues sur une salopette, semble menacée, d'une part, à cause de la patience qu'exige ce travail et d'autre part, parce que les endroits où

Fig. 4. Les hommes de feuilles au pont du Moulin (photo *Le Courrier de l'Escaut*).

Fig. 5. Fabrication du costume de l'homme de feuilles (photo *Le Courrier de l'Escaut*). Archives de la Ville d'Ath, *Fonds René Meurant*.

l'on peut se procurer du lierre en grande quantité se font de plus en plus rares. Une tentative a déjà été faite de remplacer le lierre par du plastique, mais elle a été heureusement abandonnée.

La question reste cependant posée : le costume traditionnel des hommes de feuilles résistera-t-il encore longtemps aux difficultés de ce type ?

IV. Le Cheval Bayard

Les porteurs du Cheval Bayard appartiennent à un univers fort différent de celui des porteurs de géants. Ils sont issus pour la plupart des classes moyennes et participent au cortège en tant que membres d'une Société de Gymnastique athoise, la Royale Alliance Athoise.

Alors que les porteurs de géants sont motivés par une tradition familiale et une conception toute populaire de la prouesse physique et de la maîtrise qu'elle réclame, l'esprit qui anime l'équipe du Cheval Bayard relève surtout du goût pour la compétition sportive.

La présence stimulante et exigeante de M. Sansen — qui créa le Cheval Bayard en 1948 — donne à l'équipe des porteurs du Cheval une discipline qui n'existe pas dans les autres groupes du cortège.

M. Sansen a réintroduit un élément «traditionnel» dans le répertoire des danses exécutées par le Cheval Bayard : la «basse danse», spectaculaire par la précision chorégraphique et l'endurance physique qu'elle exige des porteurs...

L'appartenance à la Royale Alliance Athoise confère un prestige suffisant pour que des jeunes de toute origine sociale éprouvent le désir de s'y intégrer. Ce qui constitue un phénomène unique dans le mode de recrutement des participants au cortège.

Enfin, cette Société constitue l'un des groupes les plus autonomes vis-à-vis de l'administration communale.

En ce qui concerne le *blo*, il semble bien qu'en 1971, les membres de l'équipe des porteurs du Cheval aient collecté, le lundi de la Ducace, mais habituellement, ils s'en abstiennent. L'argent récolté, produit de la vente de cartes de soutien, va à la caisse de la Société.

V. La figuration des chars

Les huit chars figurant dans le cortège du dimanche en constituent les éléments les plus figés bien qu'ils présentent un intérêt historique et

Fig. 6. La barque des Pêcheurs Napolitains (photo Francine Rosier).

sociologique certain. Ils reflètent en effet le goût des Athois de la fin du siècle dernier et du début de ce siècle. Mais les mobiles et l'esthétique qui animaient leurs créateurs ne rencontrent plus, depuis longtemps déjà, le goût du public. Et la figuration s'en ressent de manière significative : son recrutement, notamment, devient d'année en année plus difficile.

Celui-ci s'effectuait naguère — et cela vaut encore partiellement aujourd'hui — parmi les milieux les plus défavorisés de la société athoise : chez les «Gé des Rincolettes», selon l'expression locale désignant les habitants d'un quartier particulièrement pauvre et mal famé.

Au début de ce siècle, les filles des Rincolettes fournissaient le contingent des déesses qui trônaient sur le char des Roses (l'actuel char de l'Horticulture). Cette participation au cortège leur valait certains égards. Le dimanche matin, elles étaient menées en voiture chez le coiffeur Wunghel qui les maquillait. En revanche, la bourgeoisie athoise interdisait à ses enfants de figurer sur ces chars aux côtés des gens des Rincolettes. En 1971, les gamines qui tiennent les rôles des déesses appartiennent à un milieu défavorisé. Il en est de même pour les Bleus. Ce qui explique peut-être la réticence relative avec laquelle l'administration communale recourt à leurs services.

Les difficultés rencontrées dans le recrutement des figurants du cortège ont amené l'administration communale d'Ath à faire appel à des miliciens; notamment, pour le groupe des hallebardiers du XVI[e] siècle.

Le caractère modeste et quasi symbolique de la rémunération des figurants par la commune, la passivité des rôles et la longueur de la prestation du dimanche permettent de mieux comprendre l'origine de cet ennui profond qui empreint le visage de bien des figurants.

Le groupe des Pêcheurs napolitains fait exception. Son animation peut s'expliquer par divers facteurs :

– le fait que la figuration du char soit assurée par une seule famille et les amis de celle-ci. Ce qui produit un groupe très homogène et dynamique;

– le caractère de vedette qu'a acquis le «sauvage» qui se démène, enchaîné à la proue du char.

La figuration du Char de l'Agriculture est fournie par la Société «Les Gais Lurons» du Faubourg de Mons. Elle est animée par M. Adrien Pilate et exerce surtout ses activités lors des deux ducaces de la Porte de Mons. Pour le cortège, elle constitue, sans apparente difficulté de recrutement, un groupe d'enfants déguisés en paysans.

VI. Les sociétés de musique

Reste à parler des fanfares et des sociétés de musique qui animent le cortège et font danser les géants. C'est de leur qualité et de leur dynamisme que dépendent le rythme et la tenue du cortège.

La vie des fanfares du Pays vert a traversé une crise profonde, il y a une dizaine d'années. Une sensible amélioration de cette situation s'est produite grâce à la décentralisation des cours de musique que prodigue gratuitement l'Académie de musique d'Ath, dans la plupart des localités de la région.

À Huissignies et à Moulbaix, l'allure des fanfares s'est modifiée avec l'adoption de l'uniforme et la formation de cliques de majorettes.

À Ath, les musiciens des deux fanfares de la ville répugnent encore à revêtir un uniforme. Ils ne tiennent pas à être confondus avec de simples figurants et appréhendent aussi une certaine forme de «caporalisation». Au début du siècle, certains musiciens participaient au cortège en costume noir de cérémonie. Aujourd'hui, ils revêtent leur costume de ville.

Chaque société de musique reçoit un subside de la ville. Cette somme, relativement modique va à la caisse de la société.

La création de cliques de majorettes dont les évolutions ne manquent pas de brio et qui répondent à une certaine américanisation de notre folklore a suscité une plus large participation de la jeunesse aux fanfares de Huissignies et de Moulbaix.

VII. Le comportement du public athois

La Ducace d'Ath constitue sans conteste l'Événement annuel pour cette communauté urbaine : l'occasion notamment du retour des Athois résidant dans d'autres villes de Wallonie.

Les Vêpres Gouyasse, le samedi, suscitent chez bien des participants une émotion sincère.

En ce qui concerne le cortège du dimanche, les spectateurs se montrent davantage blasés. C'est que les Athois qui ne participent pas au cortège — il s'agit essentiellement des spectateurs «bourgeois» — s'ils désirent contribuer pécuniairement à la réussite de la fête n'accepteraient à aucun prix d'«y faire le Jacques» et de payer de leur personne !

Conclusions

Ces commentaires au film d'Alexandre Keresztessy constituent une sorte de photographie de l'état de la Ducace d'Ath dans les années 70.

Je souhaite qu'ils puissent servir aux historiens qui poursuivront le travail auquel mon père René Meurant s'était adonné avec tant de rigueur, tant de passion.

LE « TRIOMPHE » DES ÉTUDIANTS LAURÉATS, À MONS

par Christiane PIÉRARD

Le collège de Houdain[1] avait eu droit de se doter de trois couronnes en 1722 après que trois années de suite un « ancien » eut été sacré *Primus in artibus* de l'université de Louvain. Ces trois lauréats étaient Claude-Joseph Sotteau, en 1720; Jacques-Philippe Cornet, en 1721; Charles Verlaire, en 1722[2]; des festivités de congratulation furent organisées par la ville de Mons. Ainsi, peut-on lire dans le Registre des Résolutions du Conseil de la ville, à la date du 18 novembre 1721[3] que la réception du lauréat comprendra une sonnerie de cloches du carillon avec la grosse cloche, lors de son arrivée; un compliment à la porte de l'hôtel de ville par deux échevins et un pensionnaire; ensuite, une collation « ambiguë » sera servie au *Primus* et à ses maîtres, en limitant toutefois les frais; en effet, on ne servira rien d'autre que « des succades blanches sans confitures thé ni caffé ni liqueurs ».

Cornet recevra aussi une pièce de vaisselle d'une valeur de 25 écus tandis que le collège de Houdain recevra 100 écus remis au régent, une feuillette de vin pour faire les honneurs de l'institution et 25 écus au professeur de dialectique du même établissement d'enseignement qui, en

1. Le collège de Houdain fut créé en 1545 par les échevins de Mons; de nouveaux bâtiments furent élevés sur les plans de l'architecte Claude-J. Debettignies, rue de Houdain, en 1735-1737, ce sont ces locaux qui abriteront les festivités en l'honneur du *Primus* de 1778.

2. G.J. DE BOUSSU, *Histoire de la ville de Mons*, Mons, 1725, pp. 184-187. J. BECKER, *Un établissement d'enseignement moyen à Mons depuis 1545*, Mons, 1913, p. 141. A. SCHILLINGS, *Matricule de l'Université de Louvain*, t. VII, p. 372, n° 112 (Claude Sotteau, *sub* 1718-1719); p. 394, n° 80 (Philippe Cornet de Merbes-le-Chateau, Mons, *sub* 1720-1721); p. 400, n° 323 (Charles Verlaine (*sic*) de La Roche en Ardenne, *sub* 1720-1721, parmi les *Intitulati pauperes*).

3. Archives de la Ville de Mons (AVM), *Registre des Résolutions du Conseil de la Ville (RRCV)*, 1321, f° 115, 18 novembre 1721. On donne lecture au Collège et au Conseil de la lettre du sieur Pomeroeul, président de la pédagogie du Lis, « par laquelle il donne part que Jacques Philippe Cornet ci-devant estudiant au collège d'Houdain avoit été (*sic*) déclaré le 16 de ce mois, premier de l'université et a esté proposé quels honneurs on luy feroit. Conclu de sonner le carillon et la grosse cloche a son arrivée, de le complimenter à la porte par deux eschevins et un pensionnaire, de luy donner une collation ambigue à l'hostel de ville avec les maistres qui l'accompagneront sans faire servir autres que des succades blanches sans confitures, thé ni caffé ni liqueurs ». N.B. Un ambigu était un repas où l'on servait à la fois les viandes et le dessert.

fin de compte, reçoit plus que son ancien élève qui s'est illustré à Louvain. Mons reconnaît ainsi l'importance du pédagogue et la qualité de son magistère.

La politique communale est alors à «l'économie» et cette réception est une des premières où soient appliquées les mesures restrictives décidées par le Conseil de ville en sa séance du 29 juillet 1721 «... seront supprimez... autres repas et depenses soit en vin, the, caffe, chocola et autres liqueurs...»[4].

Pourquoi J.-P. Cornet fut-il reçu plus solennellement que C. Sotteau et C. Verlaire? Il n'est pas originaire de Mons plus que les deux autres lauréats. Est-ce parce qu'il avait un parent au sein du Conseil de ville?[5] Ou simplement parce que la relation des festivités de 1720 et de 1722 ne fut pas consignée par le secrétaire de séance, dans le Registre des Résolutions? Ou encore parce que l'organisation de la cérémonie fut laissée à d'autres comme ce fut le cas en 1778, lors de la réception triomphale de François de Sécus? Cette fois, la fête fut organisée par les Etats de Hainaut, il n'en est pas question dans les documents communaux contemporains.

Le récit de ce véritable triomphe a été relaté en détail, dès 1855, par Augustin Lacroix et Félix Hachez[6]; c'est à eux que nous empruntons le compte rendu qui était consigné dans le Registre des Résolutions des Etats de Hainaut : sonneries de cloches, rues pavoisées et décorées, arcs de triomphe, cavalcades de deux cents étudiants, service d'ordre et d'honneur assuré par les serments et les compagnies bourgeoises, cortège en carrosses et à cheval, illuminations des rues et de l'hôtel de ville, discours, compliments, réception, banquet, décharge de mousqueterie et canon-

4. AVM, *RRCV*, 1321, f° III (29 juillet 1721), A. LACROIX et F. HACHEZ, *Relation de ce qui s'est passé à Mons, lors de la réception de François de Sécus premier de l'Université de Louvain en 1778 et souvenirs sur la famille et la vie politique de ce personnage*, Mémoires et Publications de la Société des Sciences, Arts et Lettres du Hainaut, 2e série, t. 2, p. 172; le 18 avril 1764, un règlement de l'impératrice Marie-Thérèse imposant des mesures d'économie fera exception pour les cas de «réception d'un Premier de philosophie de l'Université de Louvain, natif de Mons ou y ayant fait sa dialectique et de lui faire un présent». Bibliothèque de l'Université de l'État à Mons, *Catalogue* n° 2336.

5. Le nom de Cornet apparaît dans l'énumération des membres du Collège et du Conseil de ville dans AVM, *RRCV*, 1321. J. BECKER, *op. cit.*, p. 141, se basant sur un registre de Merbes-le-Château, relate la réception de C. Sotteau, le 17 novembre 1720; pp. 143-144, festivités en l'honneur des lauréats qui valurent les couronnes au collège de Houdain.

6. A. LACROIX et F. HACHEZ, *op. cit.*, Mons, 1855, pp. 169-185, et tirage à part de cet article, 24 pages. L. FRANÇOIS, *François de Sécus (Mons 1760 - Bruxelles 1836), ACAM*, t. 73, p. 118, Mons, 1988. A. SCHILLINGS, *op. cit.*, t. IX, p. II, n° 325, *sub* 1777, François de Sécus de Mons, parmi les *Nobiles* de la pédagogie du Porc.

nade, remise d'une médaille en or au *Primus*[7]; le coût de l'opération qui dura trois jours fut très élevé (7 006 lb 18 s)[8]. Il semble que cette célébration dérogea aux habitudes de l'époque car il est remarqué que parmi les nombreux invités et participants tous masculins, exceptionnellement et par déférence seulement, les dames de la famille de Sécus, dont l'aïeule maternelle du lauréat, furent conviées à l'hôtel de ville, au banquet organisé dans le salon des États[9].

D'autres «anciens» firent honneur au collège communal et donc à la ville de Mons; toutefois, le propos de cette note n'est pas de faire défiler tous les lauréats mais d'illustrer par quelques exemples ce goût de la fête et cette capacité à la susciter, et aussi de rappeler ce «chauvinisme» local qui honore toute une population à travers un des siens[10] en particulier les Prix de Rome.

7. A. LACROIX et F. HACHEZ, *op. cit.*, p. 176, la médaille coûta 370 florins, elle était l'œuvre de l'orfèvre Beghin; «... de la largeur d'un ducaton, avec sa chaîne, représentant d'un côté les armes des Etats et, de l'autre, Minerve qui tenant de la main le Premier, le présentera à la Province, représentée en la même médaille par une femme assise sur un lion avec cette devise au pied : *Excolui Patriae* et au-dessous, *D. Fran. Secus, 1778*. Le Hainaut n'était pas la seule province des Pays-Bas autrichiens à honorer ses *Primus*; nous avons eu l'occasion de voir une médaille, de bronze celle-là, et sans doute tirée en plusieurs exemplaires, à l'occasion de l'entrée solennelle à Bruxelles du baron de Barenstein *Primus* de l'Université de Louvain, en 1775; cette médaille au diamètre de 40 mm, porte à l'avers, un buste de Minerve casquée, laurée et cuirassée, à gauche; une chouette perchée sur la pointe d'une lance, devant elle. Légende : *Academia Belgica Lovanii*; au revers : Minerve debout couronnant l'écu des Barenstein sur une stèle. Légende : *Honos virtutis praemium* et un long texte; elle est signée de T. Van Berckel. A. SCHILLINGS, *op. cit.*, t. VIII, p. 483, n° 263 (Christophe de Bartenstein) et 264 (Joseph de Bartenstein), parmi les *Nobiles* du Porc (*sub* 1774).

8. LACROIX et HACHEZ, *op. cit.*, p. 182.

9. *Ibidem*, p. 181.

10. *Journal de Mons*, 30 septembre 1906 : «Nos concitoyens se réjouiront du grand succès qu'il (*Alfred Duriau*) vient d'obtenir et qui honore de superbe façon l'art montois». *La Gazette de Mons* du 10 octobre, p. 2, rappelle, à la demande d'un de ses lecteurs, ce qu'est un prix de Rome. Au début de ce siècle, il consiste en un subside annuel de 4.000 francs (pendant quatre ans) offert par le gouvernement afin de visiter les principaux musées d'Europe. Il y a d'abord une épreuve préparatoire et éliminatoire. Les lauréats sont alors soumis à une seconde épreuve de dessin et de gravure. Pendant trois mois, ces concurrents sont enfermés, en loge, à Anvers, étroitement surveillés. La même *Gazette* du 9 octobre, p. 2, rappelle que Mons eut aussi un prix de Rome en 1826, lorsque le concours se passait à Paris. Il s'agissait d'Albert-Jean-Baptiste Jamot, élève de l'Académie des Beaux-Arts de Mons et grand prix de Rome de l'Académie de Paris. A sa rentrée à Mons, l'administration communale escortée par le corps des pompiers et des canonniers, musique en tête, alla le recevoir à l'avenue du Rivage et le conduisit triomphalement à l'hôtel de ville. Né le 29 décembre 1808, Jamot est surtout connu à Mons comme lithographe (il reporta sur pierre le premier plan cadastral de la ville levé par Goffaux, 1828) et comme architecte (auteur du *Rouge Puits* replacé en 1980 à son emplacement initial). Jamot fut architecte provincial du Luxembourg et mourut à Arlon en 1874. E. MATTHIEU, *Biographies du Hainaut*, Enghien, 1902, t. 2, pp. 7-8.

Le 6 octobre 1906, ce fut un triomphe presque au sens antique du terme qui fut organisé en l'honneur de l'artiste Alfred Duriau qui venait de conquérir le Premier Grand Prix de Rome pour la gravure. Dès l'annonce de ce succès, le Conseil communal et le Collège, par la voix du bourgmestre Jean Lescarts, décident d'organiser une réception officielle. La décision est prise lors de la séance du 1er octobre au cours de laquelle «il (le maïeur) fait part du brillant succès que vient de remporter M. Alfred Duriau, un concitoyen, ancien élève de l'Académie des Beaux-Arts de Mons où il a fait toutes ses études et qui vient d'être classé premier au concours dit de *Rome* pour la gravure[11]. Le rapporteur met en relief l'importance exceptionnelle de ce succès que toute la population a appris avec un vif plaisir...»[12]. La réception sera publique, solennelle, à l'hôtel de ville, accompagnée d'une remise de médaille d'or et d'une «publication artistique à choisir». Dès ce moment, soit six jours avant la festivité, il est décidé que les «sociétés de la ville seraient invitées à s'associer à cette manifestation sympathique; elles se formeraient en cortège pour aller chercher le lauréat à la gare et le conduire à l'hôtel de ville» dont la façade sera illuminée, alors qu'un concert se donnera sur le kiosque de la Grand-Place pour clôturer la fête[13]. L'urgence est décrétée, tous les détails sont réglés par le Collège et une résolution est prise à l'unanimité des membres présents : ce texte assez long et rédigé en termes administratifs se termine par la mention de l'octroi d'un crédit de 1.000 F à prélever sur les dépenses extraordinaires du budget de 1906 alloué au Collège des bourgmestre et échevins[14]; ce furent les seules dispositions relatées dans le Bulletin Communal.

11. *Bulletin Communal* (*B.C.*), 1906, n° 7, pp. 513-515 (1er octobre). Alfred Duriau né à Mons en 1877 fut élève du cours de gravure à Mons à l'Académie royale des Beaux-Arts de cette ville et donc fut disciple d'Auguste Danse, véritable créateur de cette Ecole de gravure montoise. Duriau fut aussi peintre, aquarelliste, pastelliste et dessinateur. Il mourut en 1958 (la vente de son atelier et la dispersion de ses œuvres date du 18 avril 1989, à Bruxelles, Hôtel de Ventes Horta).

12. Le bourgmestre rappelle que cette distinction classe Duriau «parmi l'élite des artistes». D'autres élèves de l'Académie des Beaux-Arts de Mons, du cours d'A. Danse ont aussi remporté ce prix, toutefois, n'étant pas natifs de Mons, ils n'ont pas été fêtés dans cette ville.

13. *B.C.*, 1er octobre 1906, n° 7, p. 514. Le Cercle archéologique de Mons fut ainsi invité : *Bulletin des séances du Cercle archéologique de Mons*, 6e série, 7e Bulletin, p. 315, Mons, 1909, séance du 14 octobre 1906. La Société des Sciences, des Arts et des Lettres n'a pas enregistré cette invitation dans ses *Rapports* annuels.

14. *B.C.*, *op. cit.*, p. 515, art. 269 de l'extraordinaire. Il faut noter que, lors de la séance du Conseil communal du 29 décembre 1906, une vive discussion s'éleva entre l'échevin Leclercq, membre de la majorité, et le conseiller Desguin, de l'opposition, concernant le budget et particulièrement les crédits supplémentaires. Parmi les sommes litigieuses figurent les 1.000 francs alloués pour fêter Alfred Duriau : *B.C.*, n° 12, p. 752 (29 décembre 1906). La commission communale des fêtes avait été désignée au sein du Conseil communal, le 7

Pour avoir un récit imagé, coloré, «sonore» et animé de cette réception qui tient du cortège folklorique, du concert promenade et de la séance académique, il faut recueillir les échos de ce mouvement de foule dans les journaux locaux d'octobre 1906.

Chaque jour, à partir du dimanche 30 septembre et toujours en page 2, colonne 2, le *Journal de Mons* et la *Gazette de Mons* relaient les annonces, les avis, les convocations de membres des soixante sociétés qui, aux dires de ces quotidiens, participeront au cortège et enverront des délégations à l'hôtel de ville[15]. Un reportage complet est possible grâce à tous ces articulets placés sous le titre générique de *Manifestation Duriau*. D'abord, l'annonce de la gloire : «L'art montois vient de remporter un éclatant succès en la personne d'un de nos jeunes concitoyens dont le talent, du reste, a déjà été vivement apprécié en diverses expositions. Il s'agit de M. Alfred Duriau... un travailleur fils de ses œuvres...»[16]. Ensuite, le

février (*B.C.*, 1906, n° 1, p. 144). Au cours de cette année, les allocations ou subsides attribués pour des festivités furent de 3.000 francs pour un cortège carnavalesque (*B.C.*, n° 2, p. 210, 5 mars 1906), 1.000 francs pour la kermesse de Messines (*id.*, n° 2, p. 212, 5 mars), de 17.200 francs pour la kermesse (*sic*) de la Trinité (Ducasse) (*id.* n° 3, pp. 251-258, 2 avril; cette somme est à répartir entre toutes les sociétés et tous les participants aux nombreuses manifestations de ces journées), 5.000 francs pour le 75e anniversaire de la batterie d'artillerie de la garde civique (*id.*, n° 3, p. 259, 2 avril), à cette occasion, le Conseil décide que désormais la célébration d'anniversaires de sociétés sera tributaire d'une décision de principe (*id.*, n° 6, p. 449, 6 août), les subsides ne seront accordés qu'à l'occasion des 25e et 50e anniversaires (le nombre de sociétés est très important et la ville n'a pas les moyens d'honorer toutes les demandes).

15. *Journal de Mons* du 30 septembre au 6 octobre pour la préparation des festivités et du 7 au 10 octobre pour le compte rendu ou le reportage. Le *Journal de Mons* était de tendance libérale c'est-à-dire du côté de la majorité communale du moment. Il parut de 1888 à 1914. Il en est de même de *La Gazette de Mons*, qui parut de 1839 à 1911, tandis que *Le Hainaut*, de tendance catholique parut à partir de 1865, jusqu'à 1937 (P. LEFEVRE, *Répertoire des journaux et périodiques de l'arrondissement de Mons (1786-1940)*, Cahiers n° 88, Centre interuniversitaire d'Histoire contemporaine, 1980, pp. 245-246, 196-200, 206-212). *La Gazette de Mons* relate presque dans les mêmes termes et avec la même chaleur que *Le Journal de Mons*, la réception de celui qu'elle appelle le *Primus de Mons*, reprenant ainsi la terminologie de l'Ancien Régime. Les appels aux sociétés, le tracé de l'itinéraire, le compte rendu de la fête paraissent du 30 septembre au 10 octobre 1906 en p. 2. *Le Hainaut*, représentant de l'opposition en cette période de politique communale, annonce et rend compte de la manifestation avec moins de détails et d'enthousiasme que les deux autres journaux locaux (du 30 septembre au 10 octobre, avec une erreur de date du cortège, annoncé pour le dimanche 7 octobre, p. 2, col. 1 : «C'est ce soir que...» pour un événement qui s'est déroulé la veille).

16. *Journal de Mons*, 30 septembre, p. 2: «M. Alfred Duriau est né à Mons le 5 décembre 1877. Il entra à l'Académie dès l'âge de 11 ans, se distingua au cours de dessin de feu M. Bourlard et au cours de gravure de M. Danse. En 1896, il obtenait ses prix d'excellence. Depuis, il avait suivi le cours supérieur de dessin de M. Motte». D'après la *Gazette de Mons* du 3 octobre, p. 2, le *Primus* Duriau s'était déjà présenté aux épreuves du concours de Rome, avec succès, en 1891 et 1896.

Fig. 1-2. Médaille de bronze frappée à l'occasion de l'entrée à Bruxelles d'un *Primus* de Louvain, baron de Bartenstein, en 1774. Graveur : T. Van Berckel (voir note 7).

rappel de la décision prise par le Collège et sa diffusion par la presse; aussitôt, les sociétés dont Duriau est membre ou sympathisant se mettent en branle. La première est le Bon Vouloir qui convie ses adhérents à se réunir dès le 30 septembre à 8 h du soir, à la Grande Brasserie de Mons, pour prendre toutes les dispositions nécessaires[17]; il semble donc qu'il n'y ait pas d'envoi de convocations nominales et que seul l'avis paru dans le journal invite les membres à se réunir; à cette époque, les quotidiens paraissaient le dimanche (c'est le cas ce 30 septembre, dernier dimanche du mois) et étaient la seule source d'information publique et locale.

Le Bon Vouloir[18], première société à réagir, se considérera, au cours des événements qui suivront, comme le véritable organisateur de l'ensemble des manifestations alors que l'impulsion fut donnée par le Collège des bourgmestre et échevins; toutefois, il peut se concevoir que le bourgmestre a réagi parce qu'il avait été prévenu du succès d'Alfred Duriau par un membre du Bon Vouloir; une délégation de ce groupement artistique fut, en effet, reçue par le Collège, et un échevin fut délégué auprès du Cercle en vue de coordonner les manifestations; il s'agit de Léon Save[19], qualifié de «sympathique» échevin par le quotidien qui ajoute «on s'occupera de la réception que l'on peut, dès à présent, considérer comme devant être grandiose»[20]. Aussitôt la date de la fête connue, le groupe d'amis de Duriau «La Guindaille» annonce sa participation à la fois en s'activant pour les festivités officielles du samedi 6 octobre et aussi en recevant «l'artiste-ami, lundi prochain, en séance intime»[21]; à 7 h 3/4 du soir «se réunit le comité de l'Association des commerçants et industriels, à la Brasserie de Bruxelles, à la Grand-Place»; le seul point à l'ordre du jour est la «Manifestation en l'honneur de M. Duriau, Prix de Rome». Au fil des jours, du 30 septembre au 6 octobre inclus, vont s'ajouter à la liste des participants, l'harmonie de l'infanterie de la garde

17. Ce café était situé 27, Grand-Place.

18. Le Bon Vouloir, cercle artistique montois, fut créé en 1896. Il organise annuellement un salon (exposition) depuis sa création (sauf pendant les deux guerres mondiales). Le salon de 1989 est le 87e.

19. Par décision du Collège des bourgmestre et échevins, *B.C.*, 1-10-1906.

20. *Journal de Mons*, 1er et 2 octobre 1906. Le premier contact doit être pris avec l'administration communale dès le 1er octobre après-midi mais déjà le journal annonce que le bourgmestre Lescarts proposera le vote d'un subside de 1.000 francs et la feuille montoise ajoute «souhaitons qu'il y ait unanimité dans le conseil pour voter ce crédit qui doit servir à fêter comme il convient un artiste méritant et laborieux». Lors du vote, il n'y eut aucune objection comme le consigne le *B.C.* et le souligne le *Journal de Mons* du 3 octobre, p. 2, col. 1. - *Le Hainaut*, 3 octobre, p. 2.

21. *Journal de Mons*, 1er et 2 octobre; on peut aussi y lire «d'autres cercles de notre ville diront encore à Duriau la joie et la fierté éprouvées par tous à la nouvelle du succès de notre concitoyen».

civique, qui donnera un concert[22]; la Société royale des Sauveteurs de Belgique (Comité de Mons); la Prévoyance (société de secours mutuels); l'Amitié (dont le local était sis à la place du Béguinage); les XV (cercle dramatique); l'Abeille (société de secours mutuels); Mons-Sports, les Riverains de la Meuse, et beaucoup d'autres puisqu'il y en aura soixante dans le cortège et représentées à l'hôtel de ville; toutefois, elles n'ont pas toutes inséré un avis dans le *Journal de Mons*; d'autres ont publié leur convocation dans *La Gazette de Mons*, aucune dans *Le Hainaut*[23]. «Les habitants sont priés de pavoiser et d'illuminer leurs demeures»[24].

Dès le 2 octobre, il paraît évident que l'organisation de la manifestation, le programme, le déroulement des festivités sont à l'initiative du Bon Vouloir, l'échevin Léon Save, présent à la réunion du Comité, associant la ville de Mons à cet hommage d'autant que la part majeure du budget, 1.000 F, est la contribution communale[25]. L'ordre du cortège et le programme des réceptions autant que la réalisation de la suite des événements[26] illustrent la mentalité du XIX^e^ siècle finissant si on admet que ce siècle se termina non en 1900 mais avec la guerre de 1914-1918 qui constitue la réelle césure, la rupture dans les habitudes, les mœurs, le genre de vie; après 1918, tout sera différent même si en apparence, certaines traditions continuent et se perpétuent. En octobre 1906, c'est un communiqué officiel qui régit le protocole. Les festivités débutent à 7 h 1/2 du soir[27], les sociétés participantes étant invitées à se grouper sur la Grand-Place, se former en cortège et parcourir les rues de la ville pour arriver à 8 heures devant la gare : les pompiers et la musique de la Garde civique marcheront en tête; les membres des sociétés défileront derrière leurs emblèmes, drapeaux, bannières et portant leurs insignes et médailles. A la gare, le lauréat congratulé par le Bon Vouloir, verra défiler

22. Le programme comporte *Allegro militaire* (Prys), *L'invitation à la gavotte* (Prys), *Faust*, fantaisie (Gounod), *L'allemande*, mazurka (Zierher), *Les dragons de Villars* (Maillart), *Quand l'amour meurt*, valse (Crémieux). De même dans *La Gazette de Mons* du 6 octobre, p. 2 et dans *Le Hainaut* du 6 octobre, p. 2.

23. Les journaux paraissant à Mons à cette époque sont *Le Journal de Mons, La Gazette de Mons, Le Hainaut*; en plus, deux hebdomadaires, *L'Echo de Mons* (de 1895 à 1908) et *La Terre* (de 1905 à 1907), voir note 15, *supra* et P. LEFEVRE, *op. cit.*, pp. 162-163 et 349-350.

24. *Journal de Mons*, 6 octobre. Le local ou lieu de réunion habituel de ces sociétés est le café du Cercle (Grand-Place, face à l'hôtel de ville), le Café du Nord (Grand-Place?), chez M. Malherbe (rue de la Halle), ou encore «au local» sans autre précision (ex. Le Polichinelle Club).

25. *Journal de Mons*, 6 octobre 1906.

26. *Idem*, 3 octobre, p. 2, col. 2.

27. A présent on dirait plutôt 19 h 30.

tout le cortège qui l'acclamera. Alfred Duriau suivra ensuite ce cortège en voiture (calèche) avec sa famille ; en voitures aussi, suivront Auguste Danse justement fier de son élève[28], et les membres du Bon Vouloir. De la gare à la Grand-Place, le défilé reprendra en sens inverse le chemin parcouru au départ et repassera par la place Léopold, les rues de la Station, Rogier, de la Petite-Guirlande, des Capucins, Grand-rue, de la Chaussée pour atteindre la Grand-Place et l'hôtel de ville. Là, à la maison communale, à la *Commune* comme disent les Montois, attend « tout ce que notre ville compte d'intellectuel et d'artistique (...) acquis dès à présent à la manifestation qui (...) saluera le vainqueur du concours de Rome pour la gravure » car « c'est l'unanimité esthétique de nos concitoyens qui (...) célébrera l'éminent succès de M. Duriau. — Il y aura demain à Mons[29] une belle fête artistique comme il n'y en a plus eu depuis longtemps. Ce sera la célébration du mérite et de la maîtrise d'un enfant de la cité qui, par un travail assidu et acharné, a su se placer à un niveau d'art très élevé ».

Cet aller-retour Grand-Place/gare/Grand-Place est scindé en deux défilés distincts par la réception du lauréat à la gare, sur le quai, à sa descente du train de Bruxelles : c'est Clément Benoit secrétaire du Bon Vouloir qui complimenta « d'aimable façon » son ami, « le brillant lauréat » Alfred Duriau.

Le style, à la fois bon enfant et dithyrambique du journaliste enthousiaste qui relate cette fête, ajoute son sel à la description proprement dite, aussi une partie de cette très longue narration sera-t-elle reproduite : « Escorté par ses camarades, Duriau fut conduit dans le landau qui l'attendait à la sortie de notre gare et où sa mère se trouvait déjà. Dès son

28. Annoncé dans le *Journal de Mons* daté du 6 octobre, jour où le défilé eut effectivement lieu. Le compte rendu réel et non anticipatif paraîtra les 8 et 9 octobre. On sait d'autre part qu'Auguste Danse se fit excuser. Ce maître de la gravure vécut centenaire et fut, en 1929, l'objet d'une manifestation tout aussi imposante, à Uccle. Motte fut aussi excusé (*Gazette de Mons*, 8 octobre, p. 2).

29. *Journal de Mons*, 8 et 9 octobre, compte rendu détaillé de la fête du 6 octobre. *Gazette de Mons*, 8 octobre : les maisons sont pavoisées aux couleurs belges et montoises. A la rencontre du *Primus de Mons* vont toutes les sociétés, musiques, chorales, les sociétés de gymnastique, les sociétés d'agrément, les mutualités et d'autres, avec drapeaux et bannières. Six voitures du Bon Vouloir attendent la famille de Duriau. La grosse cloche du château et le carillon jouent *Où peut-on être mieux?* ce qui cause une allégresse générale. Les soixantes sociétés se rendent à la gare « au pas redoublé ». A sa sortie de la gare, le lauréat est acclamé au cri de « Vive Duriau ! Vive le Primus ! ». C'était vraiment empoignant. *Le Hainaut*, 8 et 9 octobre, relate « l'enthousiasme indescriptible. Le cœur de Mons était là s'épanchant en effusions populaires et émotionnantes ». Le journaliste raconte comment le « triomphateur » arriva dans le salon de l'hôtel de ville « donnant le bras à sa chère maman sur le visage duquel (*sic*) on lisait la joie intime et profonde des mères dont on glorifie les enfants ». La suite du compte rendu (discours de Clément Benoît à la gare et celui de Mercier à l'hôtel de ville) a paru dans *Le Hainaut* du 10 octobre.

apparition sur la Place, la foule énorme qui s'y pressait lui fit de superbes ovations. Elles devaient reprendre bientôt de plus belle au passage du cortège immense formé par les sociétés locales. Et lorsque le défilé se fut accompli, que ce premier hommage eut été rendu au héros de la fête, l'interminable théorie des sociétés reprit par nos grandes rues le chemin de l'Hôtel-de-Ville. Sur tout le parcours, une triple haie de curieux avait envahi les trottoirs, rendant toute circulation très difficile. Et, de la Station à la Grand'Place, ce ne furent que des acclamations frénétiques à l'adresse de Duriau. Vers 9 heures, la tête du cortège arrivait à l'Hôtel-de-Ville illuminé pour la circonstance. Dans les grands salons de cet établissement communal se trouvaient réunis MM. Lescarts, bourgmestre; Masson, Barbier, Save et Leclercq, échevins; Desguin, Vanderlinden, Deghilage, Sohier, Paternotte, Benaets, Maistriau et Slotte, conseillers. Les délégations des soixante sociétés représentées dans le cortège prennent place de chaque côté des salons, laissant libre le milieu. Le coup d'œil que présente la salle est magnifique. Il y a là une trentaine de drapeaux et bannières dont les couleurs voyantes scintillent sous les reflets des riches candélabres. Ajoutez à cela les palmes et les gerbes innombrables qui émergent de dessus les têtes et qui achèvent de rendre le spectacle réellement admirable. Dans l'assistance se note la présence de nombreuses notabilités artistiques, des membres du corps professoral de l'Académie des Beaux-Arts et du Conservatoire de Musique».

Alfred Duriau entre dans le grand salon, au bras de sa mère, au son de la *Brabançonne* et sous les acclamations «partant de toutes les poitrines». Le bourgmestre Lescarts et les autorités communales vont au devant du récipiendaire «pour lui presser les mains». Le discours long et fleuri de Jean Lescarts fait allusion à la participation de la population montoise qui ne ménage ni ses acclamations ni ses illuminations; à «l'éducation sérieuse» donnée par Madame Duriau à son fils; à la compétence du corps professoral de l'Académie (sont cités Bourlard, Danse, Motte, Greuze notamment); le bourgmestre termine son allocution par des considérations sur l'art et les techniques artistiques et, enfin, «... convie, Messieurs, à pousser un vigoureux hourrah en l'honneur de M. Alfred Duriau, le triomphateur de ce jour»; après ces bravos enthousiastes, retentit à nouveau la *Brabançonne*. Duriau, ému, répond et assure la ville de Mons de sa «reconnaissance éternelle».

Les professeurs de l'Académie participent aux discours par la voix du doyen, M. André dont l'éloquence, très marquée par l'époque 1900, renchérit sur les mérites du jeune graveur[30], tandis que les condisciples

30. A titre d'échantillon stylistique d'éloquence de l'époque, voici trois extraits du discours de Maurice André (professeur à l'Académie de 1879 à 1913, pour le dessin). «Jamais nous n'avons été à pareille fête. C'est un Montois, un enfant de l'Académie dans

du lauréat parlent par l'organe de Maurice Mercier qui remet à son camarade de «modestes palmes qui resteront (...) immortelles», après quoi il lui donne l'accolade[31]. Le journaliste conte alors les «frénétiques bravos» qui ponctuent les discours et la montée crescendo de l'enthousiasme qui culmine «lorsque l'orchestre entame le Doudou», l'air «national» de la cité; «tout le monde danse autour d'Alfred Duriau, de sa famille et des autorités présentes. Spectacle inoubliable qui dure plusieurs minutes».

La suite de la réception se passe dans le salon Louis XV (salle des Etats) où vont défiler les délégués des sociétés[32] qui offrent fleurs et palmes en telle quantité qu'il faut les déposer «en tas»; un sonnet est récité par son auteur Edouard Depret[33]; un vin d'honneur clôture la partie officielle de la soirée tandis qu'à 9 h 30 un «joli» concert est donné par l'harmonie de la garde civique placée sous la direction de Désiré Prys[34], sur la Grand-Place «couverte de monde.»

La liesse continue à se donner libre cours à l'extérieur de l'hôtel de ville, les habitants ayant été invités à pavoiser et à illuminer leurs

le sens propre des mots, un élève de cette école de gravure devenue célèbre sous l'impulsion de Danse, un maître vénéré; c'est celui dont nous avons observé les premiers efforts, salué les premiers succès et soutenu l'énergique persévérance, c'est Alfred Duriau qui a enlevé le prix de Rome (...). Il a toujours été laborieux, docile aux leçons de ses maîtres Bourlard et Danse, modeste et bon avec ses camarades (...). Qu'il nous soit permis aussi d'adresser les plus vifs éloges à sa brave mère, dont les soins et sacrifices ne tarirent jamais, étant bien convaincue que son Alfred marchait au succès, au bonheur» (*Journal de Mons*, 8 et 9 octobre). Le même ton est donné dans *La Gazette de Mons* du 1er octobre, p. 2 où Duriau est décrit comme «fils des concierges de l'Académie des Beaux-Arts, on peut dire qu'il a vécu depuis sa plus tendre enfance dans ce milieu artistique» et dans *Le Hainaut* du 30 septembre, p. 1, annonçant le prix de Rome «succès remporté par un modeste enfant du peuple d'autant plus méritant et digne de sympathie».

31. Maurice Mercier fut élève de la classe de gravure de Danse et suivit les cours de l'Académie de 1893 à 1907. Ch. PIÉRARD, *L'Académie royale des Beaux-Arts de Mons. 1780-1980*, Mons, 1983, pp. 134, 175.

32. Les sociétés avaient été invitées à se faire inscrire, avant le jeudi 4 octobre à midi, au bureau de l'Instruction publique de l'hôtel de ville; dans la mesure où, ensuite, elles participaient effectivement au défilé, elles avaient chacune droit à une délégation de quatre personnes à l'intérieur de l'hôtel communal pour les cérémonies officielles.

33. Ce sonnet fut publié intégralement dans le *Journal de Mons* du 8 et 9 octobre, p. 2, col. 3. Un extrait donnera le ton : «Triomphe! Le front haut et la joie en ton cœur, / Rentre en ta bonne ville acclamant ta victoire, / Escorté par la foule en fête de ta gloire, / Montois fier saluant, Duriau, ton nom vainqueur./

34. Le journaliste profite de la description des gerbes, bouquets, palmes, et autre décoration florale pour insister sur la qualité «la beauté et l'agréable agencement» des fleurs fournies par la maison de MM. Pourbaix. Est-ce une publicité non payante? — Alfred Duriau ployant sous les gerbes et les bouquets fit déposer la plupart de cet hommage fleuri sur la tombe d'Antoine Bourlard, *idem* dans *La Gazette de Mons* du 10 octobre 1906.

demeures tout comme l'était la façade de la maison communale ; « à 11 heures, la fête prenait fin au milieu de l'allégresse générale » et le journal conclut : « Répétons-le, la soirée de samedi a constitué une manifestation grandiose qui prouve qu'en notre ville on peut faire bien moyennant de l'entente et en écartant toute idée politique »[35].

Si, officiellement, la fête est finie, amicalement et officieusement, elle n'en continua pas moins[36] ; le 9 octobre au soir, c'est une rencontre joyeuse et très réussie avec remise d'un objet d'art au lauréat, organisée par la Guindaille, dans un local de la rue de Nimy, le Café de la Poste dont la « devanture était agréablement illuminée » (cette société reçut en même temps Tichon, autre ancien élève graveur de l'Académie montoise et alors installé à Paris) ; des membres du Bon Vouloir participaient à cette soirée[37].

Enfin, le rideau tomba le 13 octobre : le Bon Vouloir fit paraître à cette date, une note dans le *Journal de Mons*, remerciant toutes les sociétés de la ville et la population entière pour le bienveillant concours prêté au Cercle lors de la réception d'Alfred Duriau, Premier Grand Prix de Rome.

Cette manifestation organisée en quelques jours, a réussi à rassembler des milliers de gens, à mobiliser soixante sociétés, à faire naître une suite d'actes officiels avec discours, musique, poésie, illuminations (au gaz), compositions florales, et cela sans bavure semble-t-il (on notera que, à l'exception de madame Duriau et peut-être l'une ou l'autre parente du lauréat, aucune femme ne participa ou ne fut invitée à ces réjouissances qui se passent entre hommes !). Quatre-vingts ans plus tard, cet enthousiasme « spontané » nous paraît prodigieux ; à présent, il faut tout prévoir, l'inscrire au budget, tout détailler des mois sinon une année à l'avance. En 1906, la participation de la population qui a conservé un sens inné de la fête, a été acquise bénévolement et, à 11 h 30 du soir, les flonflons s'apaisent, les lampes s'éteignent : demain est un autre jour et la fête a été réussie. Et ce fut presque la dernière du genre (si on excepte l'enthou-

35. *Journal de Mons*, 8 et 9 octobre 1906, p. 2, col. 3.

36. *Idem*, 10 octobre, p. 2, col. 3.

37. *Journal de Mons*, 8 et 9 octobre, p. 2, col. 3, Charles Tichon fut aussi élève d'Auguste Danse, étudiant à l'Académie des Beaux-Arts de Mons, de 1876 à 1885, ensuite, parti pour Paris, il y réalisa notamment des affiches. Parmi les élèves de Danse, plusieurs obtinrent le prix de Rome (seul le natif de Mons et lauréat du 1er grand prix eut droit au « triomphe » communal : Alfred Duriau). Ce furent en 1881, Louis Lenain, des Estinnes (1er grand prix) ; en 1886, Louis Greuze, de Mons (2e grand prix) ; en 1891, Charles Bernier, d'Angre (1er second prix) ; en 1896, Georges Montenez (2e grand prix) qui reçut une médaille d'or de la ville de Mons (*Bulletin Communal*, 1896, n° 11, pp. 520-521, 5 octobre) ; en 1901, Victor Dieu, de Quaregnon (1er grand prix) et en 1906, Alfred Duriau (1er grand prix à l'unanimité moins deux voix du jury). Plus tard, Louis Buisseret, de Binche fut 1er grand prix, en 1911.

siasme délirant des libérations du 11 novembre 1918 et du 2 septembre 1944) ; en 1928, lorsque Léon Navez fut reçu à l'hôtel de ville, le 2 décembre, la réception fut encore chaleureuse mais beaucoup de choses avaient changé.

Léon Navez venait d'être déclaré Premier Grand Prix de Rome pour la peinture (en partage avec le peintre anversois R. Van Cauwenberghe). C'est dans le journal *La Province* (concurrent, depuis 1907, du *Journal de Mons*) que se trouvent tous les détails des festivités[38] et qu'est publié[39] un dithyrambe où le journaliste rappelle que l'artiste montois a triomphé de quarante-huit concurrents et ajoute « ce résultat fait honneur au jeune artiste, particulièrement doué, et à ceux qui ont contribué à sa formation. Il fait honneur à l'art wallon. Nous félicitons de tout cœur un artiste consciencieux et travailleur et lui souhaitons de nouvelles victoires »[40]. Suit alors le souhait d'une réception officielle organisée par la ville et avec la participation de la population[41]. Les félicitations furent prodiguées à Léon Navez (notamment un télégramme du bourgmestre Victor Maistriau) dès l'annonce de son succès par la presse[42] et, le 5-6 novembre, *La Province* promet qu'« une réception enthousiaste sera faite à son retour dans notre cité » ; cette festivité est fixée au dimanche 2 décembre[43], elle est due à l'initiative communale tandis que les sociétés sont invitées à se joindre au cortège « qui de la gare conduira le jeune et brillant lauréat à l'hôtel de ville » où aura lieu la réception. C'est le 19 novembre seulement que le Conseil communal, sur proposition du Collège des bourgmestre et échevins, vote un crédit de 2.500 F pour l'organisation de cette cérémonie qui est justifiée par le double fait que Léon Navez est natif de Mons et qu'il est diplômé de l'Académie des Beaux-Arts de cette ville[44].

38. *La Province* du 5-6 novembre, p. 2 au 7 décembre 1928, p. 2. L'annonce est faite aussi dans *Le Progrès* du 25 novembre, p. 4, col. 1 et du 28 novembre, p. 2.

39. *La Province*, 8 novembre. Léon Navez (né à Mons le 15 juillet 1900, décédé en 1967) fut élève à l'Académie des Beaux-Arts de Mons de 1913 à 1916 (il y fut plus tard professeur de 1923 à 1931). Il avait complété sa formation de peintre à l'Académie de Bruxelles où il fut le disciple de Jean Delville, de Richir et d'Anto Carte. Il fut membre du groupe Nervia et lauréat de nombreux prix (Godecharle, Louis Lenghen, avant même le prix de Rome). Ch. PIÉRARD, *L'Académie, op. cit.*, p. 103.

40. *La Province*, 8 novembre 1928, p. 2.

41. *Bulletin Communal*, n° 9, p. 527, 19 novembre 1928. Le Conseil communal attribue un crédit de 2.500 francs pour l'organisation de la réception.

42. Un télégramme du bourgmestre Victor Maistriau : « Chaleureuses félicitations pour grand succès qui honore ville natale », est envoyé au lauréat, *La Province* des 5 et 6 novembre, p. 2.

43. *La Province*, 16 novembre, p. 2.

44. *Bulletin Communal*, n° 9, p. 527, 19 novembre 1928.

L'organisation de la fête se met en place[45]; le Bon Vouloir «fêtera comme il convient le grand succès obtenu au Concours de Rome par M. Léon Navez membre de ce groupe artistique»[46]; les sociétaires sont conviés à être présents à la gare, le dimanche 2 décembre à 10 h 30 «pour recevoir le lauréat et prendre place ensuite dans le cortège qui se dirigera vers l'hôtel de ville où aura lieu, à 11 heures, la cérémonie officielle» tandis qu'à 1 heure est prévu un grand banquet organisé par le même Cercle et présidé par François André, président du Conseil provincial. À ce banquet[47] sont invités à participer les membres du Bon Vouloir mais aussi tous les sympathisants qui le souhaitent, à la seule condition d'acquitter leur écot de 50 francs (vin compris)[48].

Comme en 1906, c'est par le truchement de la presse que se diffusent les convocations; l'Administration Communale[49] fait ainsi appel à toutes les sociétés locales pour qu'elles s'associent à cette manifestation en allant recevoir Léon Navez à la gare et l'escorter jusqu'à l'hôtel de ville. Les instructions prévues, paraissent dans *La Province* l'avant-veille du grand jour[50]; réunies sur la place Léopold dès 10 h 30 (et non sur la Grand-Place comme en 1906 c'est-à-dire que le trajet effectué par les sociétés sera moitié moins long), elles suivront l'itinéraire traditionnel de la gare à la Grand-Place[51]; une différence notable apparaît toutefois dans la composition de ce cortège et c'est la guerre de 1914-1918 qui en est la cause principale : parmi les sociétés admises à défiler figurent toutes celles qui, de près ou de loin, ont un rapport avec cette tragédie qui a marqué la véritable fin du XIX^{e} sièce; ainsi, après la police, une «musique» et les autorités communales, défilent, les orphelins de guerre, les invalides et

45. Dès ce moment, il est prévu d'organiser une cérémonie avec la participation d'artistes du Hainaut et de Bruxelles, conjointement avec une exposition du Cercle «Les Amis de l'Art» à La Louvière, le 29 décembre 1928.

46. *La Province*, 25 novembre, p. 2.

47. Ce banquet a lieu au Restaurant Devos. Parmi les noms des participants figurent ceux de Fulgence Masson (ministre), François André (président du Conseil provincial), A. Jottrand (échevin), Camille Deberghe (président des Amis de l'art, de La Louvière), des artistes dont les prix de Rome Greuze, Bernier, Dieu, Duriau; Catteau de l'Art Wallon, de La Louvière, Marguerite Stekke, Marie et Renée Stiévenart, Claire Sauté, Emilie Leclercq; Arsène Detry, Taf Wallet; les membres du comité du Bon Vouloir : Clément Benoît, Charles Caty, René Dubois, Maurice Chaltin, Paul Tondreau, F. Jacobs, F. Harmignies, etc. Le banquet est aussi annoncé dans *Le Progrès* du 25 novembre, p. 4.

48. Le secrétaire du Bon Vouloir et aussi trésorier était le notaire Paul Tondreau.

49. *La Province*, 28 novembre, p. 2.

50. *Idem*, 30 novembre.

51. Cet itinéraire était aussi celui de la promenade dominicale des Montois (lorsqu'ils ne faisaient pas le tour des boulevards). Cette tradition a donné naissance à une chanson patoisante *Promenade de la Grand-Place à lé station*, M. GILLIS, *Chansons et poèmes*, Album I, pp. 37-38, Mons, 1958.

mutilés militaires, les amicales des officiers et des sous-officiers de la campagne 1914-1918, les combattants belges, français et britanniques, les déportés et invalides civils et d'autres groupements nés de la guerre dans l'ordre de leur arrivée sur la place de la gare (Journée coloniale, Pro Patria, Ligue du Souvenir, Prisonniers politiques, l'Union anglo-belge); enfin, les autres sociétés de la ville aussi dans l'ordre de leur arrivée, sans préséance, sauf pour le Bon Vouloir qui défile à la fin du cortège entourant Léon Navez et sa famille. Après avoir parcouru les rues de la Station, Rogier, de la Petite-Guirlande, des Capucins, Grande, de la Chaussée et atteint la Grand-Place, les sociétés défileront «sans arrêt» devant l'hôtel de ville où un délégué de chacune d'entre elles sera admis (sur présentation d'une carte d'entrée personnelle délivrée par l'administration communale) à l'intérieur, pour assister à la réception officielle. Le compte rendu de la journée d'hommage à Léon Navez a paru dans *La Province* des 3-4 décembre 1928[52]; «cette manifestation comptera parmi les plus belles qu'ait connues notre ville...», et, «on ne pourra pas faire à la ville de Mons le reproche de ne pas savoir célébrer les mérites de ceux de ses enfants qui se sont distingués dans les arts, les sciences ou les lettres, voire dans le domaine des sports». Aux dires du journal, toutes les sociétés montoises y participèrent mais sans doute son énumération est-elle incomplète car l'Essaim dut faire insérer un avis de réelle participation quelques jours plus tard[53].

Lorsqu'il sortit de la salle d'attente de première classe accompagné de sa famille, de Victor Maistriau, bourgmestre, de François André, président du Conseil provincial et de membres du Bon Vouloir, Léon Navez apparut à une porte latérale de la gare et fut l'objet d'«une vibrante acclamation (qui) partit à son adresse des rangs de la foule qui se pressait aux abords de notre station»; la Royale Harmonie de Mons interpréta la *Brabançonne*. Le lauréat, sa femme et des parents prirent alors place dans un landau découvert[54]. Comme un souverain assistant à une revue militaire, Léon Navez vit défiler devant son landau, en l'acclamant et en lui offrant des fleurs, toutes les sociétés participantes[55]; le cortège se mit

52. Ce très long compte rendu occupe les p. 1, col. 5 et 6 et p. 2, col. 1 sur la hauteur de la page. Plus court dans *Le Progrès* des 3-4 décembre, p. 1, il est toutefois très substantiel.

53. *La Province*, 7 décembre, p. 2. «Le cercle l'Essaim rappelle qu'il a participé aux cérémonies, offert des fleurs à Léon Navez et l'a congratulé». *Idem* dans *Le Progrès* du 1er décembre, p. 2 (entrefilet).

54. Le landau tiré par quatre chevaux était loué à la maison Peterkenne, connue durant de nombreuses années pour ses chevaux et ses voitures. Voir aussi *Le Progrès*, 3-4 décembre, p. 1.

55. Parmi ces sociétés, le Théâtre wallon montois et le Groupement commercial et industriel sont particulièrement cités. Le clavier du carillon du beffroi était tenu par Fernand Redouté qui joua notamment (pendant le vin d'honneur à l'hôtel de ville), le chant d'Antoine Clesse «A pleins verres mes bons amis».

en marche ; il se terminait par « une longue suite d'autos où avaient pris place des membres du Bon Vouloir. Toutes les voitures avaient été ornées de fanions aux couleurs locales par les soins du cercle Bon Vouloir qui, on le sait, assumait de concert avec l'Administration Communale l'organisation de cette réception en l'honneur d'un de ses membres » ; « c'est le landau dans lequel se trouvait M. Léon Navez qui fermait le cortège » ; « sur tout le parcours suivi par celui-ci, un nombreux public appartenant à toutes les classes de la société s'était massé et accueillit par des vivats le passage du héros de cette fête » ; « de nombreux habitants avaient arboré à leurs demeures le drapeau national en signe de réjouissance ». Pendant ce temps, le carillon égrenait ses notes joyeuses dans le ciel de la ville.

Une autre ovation accueillit Léon Navez à son entrée dans le grand salon de l'hôtel de ville où le bourgmestre Maistriau prononça un long discours ; il rappela la participation de la population montoise, « je pense qu'il ne saurait y avoir pour vous de joie plus pure que celle que procure une telle manifestation (...). Mons est, peut-on dire, une ville d'intellectualité et comme je l'ai dit déjà dans une boutade, *un chef lieu de province sans but lucratif*. Depuis des siècles on y considère que rien n'est plus beau ni plus grand que l'intellectualité dégagée de toute matérialité » ; après que le bourgmestre eut rappelé les grands moments de la biographie du lauréat, énuméré les prix de Rome issus de l'Académie des Beaux-Arts de Mons, évoqué les professeurs dont Navez fut l'élève et le disciple, rendu un particulier hommage à Anto Carte qui fut un mécène efficace en prélude à cette distinction et, après une envolée lyrique sur l'avenir promis au héros du jour, Victor Maistriau lui remit la médaille de la ville de Mons gravée par Dubois, tandis qu'aux applaudissements et à l'accolade succèdait le Doudou joué par la Royale Harmonie. Après que Léon Navez eut répondu par une courte allocution et remercié, défilèrent les associations dotées de drapeaux, celles « des Invalides Montois, des combattants français et belges, des Invalides civils, des Prisonniers politiques, des deux associations de Déportés, du Groupement commercial et industriel, des Amitiés françaises, de l'Anglo-belge, du Théâtre wallon montois, de l'Alliance libérale, de l'Union ouvrière libérale, du Cercle Royal de gymnastique, et nous en oublions peut-être... » conclut le journaliste. Un vin d'honneur clôtura cette partie des festivités. Le banquet du Bon Vouloir fut très animé et égayé de chansons et de récits[56] ; l'idée de la

56. *La Province*, 3-4 décembre 1928. Chansons wallonnes par Charles Navez et chants par Dramaix (oncle de Léon Navez), chansonnette wallonne comique par R. Godfroid. Fulgence Masson, en verve, raconte « l'histoire tordante d'un Liégeois et de deux Borains à Genève » tandis que Victor Maistriau dit un « conte charmant » sur les petits ruisseaux qui font les grandes rivières, tout cela entrecoupé de discours savants sur l'art (Vandevelde) et sur l'histoire du Bon Vouloir (Charles Caty), un toast de François André et les remerciements du lauréat.

création d'une Amicale des Amis et Anciens Elèves de l'Académie fut lancée par A. Jottrand et aussitôt, V. Maistriau proposa d'organiser une collecte à cette intention (il recueillit 800 francs sur le plateau qu'il fit circuler).

Ces trois jalons des commémorations du mérite intellectuel et artistique de Montois, à travers trois siècles, marquent une continuité certaine dans le déroulement du programme. Le cortège qui accueille et entoure le lauréat est long et représentatif de la population (les moyens de locomotion évoluent plus vite que l'itinéraire ou l'ordonnance du défilé) ; l'autorité communale se manifeste par l'octroi d'un subside, une réception à l'hôtel de ville (dans les mêmes salons au XVIII^e siècle, en 1906 et en 1928), par des discours et la remise d'une médaille ; un banquet termine la partie officielle tandis que la famille du héros est associée à l'hommage rendu (il y avait plus de jeunes, d'étudiants au XVIII^e siècle, semble-t-il, que plus tard) ; la population concernée réagit par une participation sympathique ; la musique joue un rôle non négligeable dans la fête et tant en 1906 qu'en 1928, l'air du Doudou est officialisé au même titre que la *Brabançonne* comme hymne à la gloire du lauréat ; enfin, en 1928, apparaissent, signes des temps, les milieux économiques et sociaux ainsi que les témoins de la guerre 1914-1918, parmi les délégations participantes.

La bonne humeur, la chaleur amicale, la jovialité et la spontanéité restent néanmoins les points communs de ces manifestations où les Montois congratulent un Montois.

UNE RENCONTRE AVEC LE DERNIER CLOUTIER DU PAYS DE CHARLEROI

par Michel REVELARD

La clouterie forgée a constitué une activité artisanale très répandue dans le Pays de Charleroi et les régions limitrophes durant l'Ancien Régime.

Attestée depuis le Moyen Âge, elle dut son développement dans la vallée de la Sambre à la proximité de nombreuses forges et usines à fer, notamment de fenderies, situées tant dans le Namurois que dans la vallée de l'Eau d'Heure, le pays de Couvin et de Chimay, ainsi qu'à la présence sur place de charbon de terre «bon à forger»[1].

Plusieurs études ont retracé l'évolution de cet ancien métier et ont montré que la clouterie forgée occupa, au XVIII[e] siècle surtout, une main-d'œuvre nombreuse dans toute la région, ayant pour centres commerciaux Châtelet et Marchienne-au-Pont, deux bourgs liégeois de la vallée de la Sambre, puis, après sa fondation, en 1666, Charleroi, mais aussi Gosselies et Fontaine-l'Evêque[2].

1. Voir par exemple Anne-Marie BOGAERT-DAMIN, *L'industrie du fer du XVI[e] siècle à 1815,* dans *Wallonie, Art et Histoire* n° 36, Paris-Gembloux, 1977; Alphonse GILLARD, *L'industrie du fer dans les localités du Comté de Namur et de l'Entre-Sambre-et-Meuse de 1345 à 1600*, Pro Civitate, Collection Histoire, série in 8°, n° 29, Bruxelles, 1971; Hervé HASQUIN, *Une mutation : le «Pays de Charleroi» aux XVII[e] et XVIII[e] siècles,* dans *Etudes d'histoire politique, économique et sociale*, U.L.B., 1971.

2. Outre Hervé HASQUIN, *op. cit.*, pp. 186-194, on consultera le petit ouvrage toujours utile de Victor TAHON, *L'industrie cloutière au Pays de Charleroy*, dans *Documents et rapports de la société royale d'archéologie ... de Charleroi*, tome XXXVI, 1914-1921, pp. 3-71; Marinette BRUWIER, *La vie économique et sociale,* dans *Caroloregium Valde Concelebratur. Bilan de trois siècles d'histoire locale* publié par l'administration communale de Charleroi à l'occasion du tricentenaire de la fondation de la ville, Charleroi, 1966, traite également de la clouterie pp. 403 et sv.; Georges HANSOTTE, *La métallurgie et le commerce international du fer dans les Pays-Bas autrichiens et la Principauté de Liège pendant la seconde moitié du XVIII[e] siècle,* dans *Histoire quantitative et développement de la Belgique*, tome II, volume 3, Bruxelles, 1980, replace l'activité cloutière dans un contexte général. Les nombreuses monographies locales des localités de la région de Charleroi apportent également de précieux renseignements.

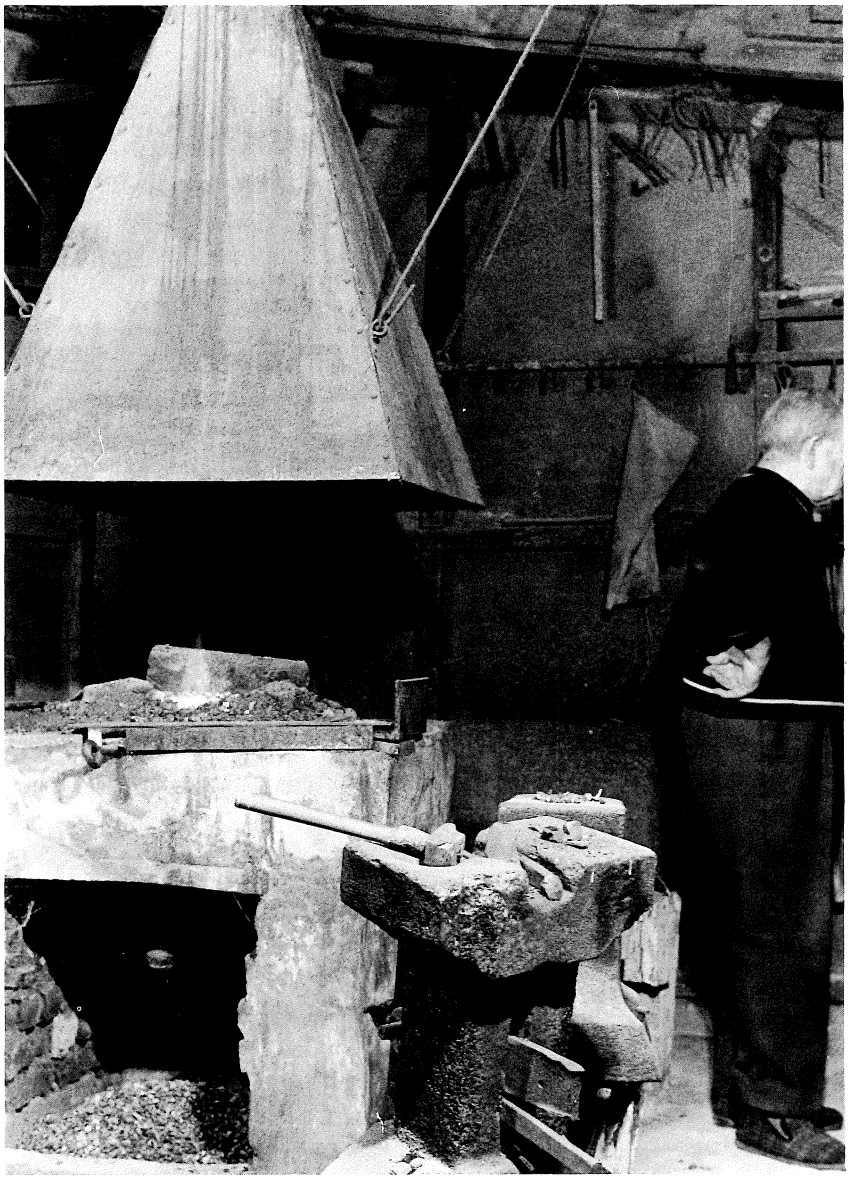

Fig. 1. R. Semal dans sa forge à Pont-à-Celles en 1975. Au centre le foyer («feu de foyer») et la «cloutière».

L'expansion de la clouterie forgée

Activité surtout saisonnière, la clouterie occupait dans les villages agricoles de nombreuses familles auxquelles les patrons-marchands de la ville fournissaient, chaque semaine, leur part de travail.

Elle débordait largement de l'actuelle région carolorégienne, puisqu'à la fin du XVIII[e] siècle, on en fait mention dans de nombreux villages de l'hinterland séparant Binche et Fontaine-l'Évêque, tels Leval-Trahegnies (village de briquetiers), Épinois, Mont-Sainte-Aldegonde, Morlanwelz ou encore Anderlues.

Épinglons, parmi les documents qui témoignent de l'importance des forges cloutières dans la vie économique de ce terroir, le contenu de cette requête adressée au Gouvernement des Pays-Bas par le Magistrat de Fontaine-l'Évêque en 1785, au moment où des mesures protectionnistes prises par les autorités françaises menacent les exportations à destination de notre voisin[3] :

> Remontrent avec un très profond respect les bailli, magistrat, bourguemaitres et députés la franche ville de Fontaine-l'Évêque, que depuis un temps immémorial il existe en la ditte ville une fabrique considérable de clouterie, laquelle occupe les deux tiers de ses habitants et de ceux des villages voisins: cette fabrique a toujours importé en France la majeure partie de ses cloux, dont on estime la quantité devoir s'élever à deux millions de livres environ chaque année et c'est à la faveur des profits qu'elle en retire qu'elle fournit les moyens de subsistance à deux mille familles ou environ des sujets de Sa Majesté l'empereur.
>
> C'est avec la plus grande surprise et la douleur la plus vive que les supplians viennent d'apprendre le coup fatal porté à cette fabrique par la décision du Conseil du Roi de France qui extend à la clouterie la prohibition dont l'article trois de l'arrêt du même conseil en datte du dix-sept juillet dernier a frappé les ouvrages d'acier venans des pays étrangers.
>
> D'après cette prohibition, les fabriquans ont avertis leurs ouvriers qu'ils alloient se trouver dans l'impossibilité absolue de leur donner de l'occupation, ce qui va nécessairement les plonger dans la plus extrême misère et par suite occasionner une émigration d'autant plus préjudiciable au pays, qu'il sera impossible de l'empêcher, étant naturel que les ouvriers aillent chercher ailleurs les moiens de subsistance dont ils vont manquer ici.
>
> Pour prévenir et empêcher cette émigration, les placarts sont insuffisants, attendu que cette classe de citoiens n'a aucune espèce de propriété territoriale.
>
> Il paraît donc qu'il n'y a pas d'autre expédient pour les retenir que celui de rendre à cette fabrique son activité ordinaire en lui rendant les mêmes débouchés; à quoi il serait possible de parvenir si Sa Majesté l'Empereur voulait user de représailles en prohibant de son côté la sortie des matières premières nécessaires aux fabriques de la clouterie française.

3. ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME, Bruxelles, *Conseil des Finances*, n° 5069.

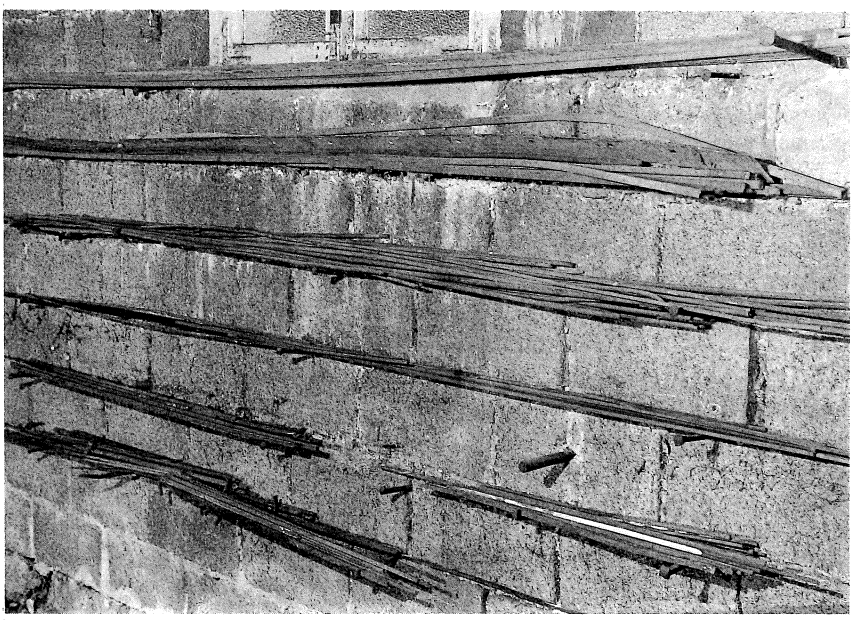

Fig. 2. Les vergettes de fer déposées le long du mur de la forge.

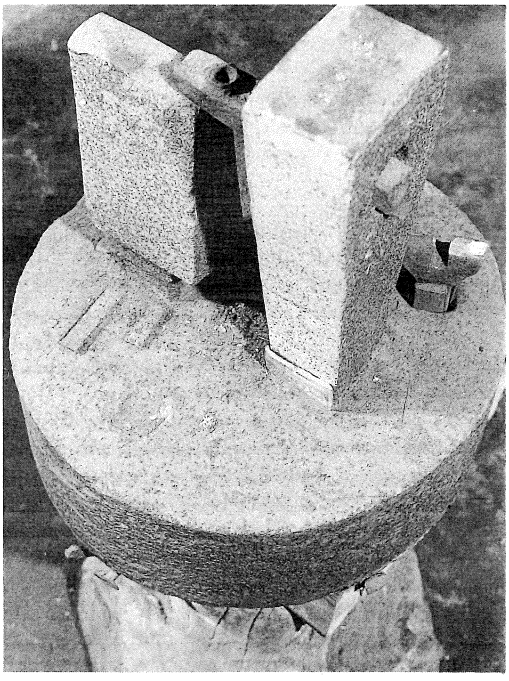

Fig. 3. L'une des « cloutières » de l'atelier de R. Semal.

Le dénombrement des forges qui est joint à cette requête, même s'il semble témoigner d'une certaine exagération[4], évalue à 1 913 le nombre de familles vivant de la clouterie; 490 forges occuperaient quelque 2 940 ouvriers répartis de la façon suivante :

> Ci-joint [...] un dénombrement des familles et forges des différents endroits que tout doit considérer tenir à la dite clouterie de Fontaine-l'Évêque, par lequel ont pourra voir que cette manufacture occupe bien les deux tiers des habitants de Fontaine-l'Évêque et qu'elle pourvoit au moins à la subsistance de deux mille familles se trouvant dans chaque forge six ouvriers occupés aux dits cloux, savoir :

	Familles	*Forges*
dans Fontaine-l'Évêque, il se trouve à peu près	500	100
au village d'Anderlues	250	102
à Leval et ses hameaux	80	40
au Mont Ste Geneviève	70	10
au Mont Ste Aldegonde	40	8
Morlanwelz	200	40
Carnières	150	58
Piéton	70	18
Courcelles	330	70
Forchies	83	22
Épinois	60	10
Haine St Paul et Haine St Pierre	80	12
	1 913	490

> Ces quatre cents et nonante forges occupant deux mille neuf cents et quarante ouvriers sans y comprendre une partie du village de Trazegnies qui travaille encore pour la dite clouterie et une partie de Jumet, Brabant.

Cet exemple, limité au seul réseau de fabrication contrôlé par les patrons-marchands fontainois, fournit, en dépit des exagérations qu'il semble comporter, une idée de l'ampleur de la clouterie en cette fin du XVIII[e] siècle, au moment de son apogée[5].

Dans son *Exposé historique et statistique de l'industrie métallurgique dans le Hainaut*, A. Warzée évaluait le nombre de cloutiers dans la vallée de la Sambre, en 1737, de 12 à 15 000 personnes[6].

4. Voir les réserves de G. HANSOTTE, *op. cit.*, pp. 109-110, qui compare les données de ce document à celles fournies par la statistique industrielle de 1764 qui ne mentionne que 197 forges.

5. Hansotte conclut, *op. cit.*, p. 110 : « Ainsi, une multitude de forges cloutières rougeoient en terre des Pays-Bas autrichiens, dans plus de vingt-cinq localités du département de Charleroi et des départements voisins, mais toutes à proximité de Charleroi. C'est là que se situe le centre principal du commerce des clous produits dans la région ».

6. A. WARZÉE, *Exposé historique et statistique de l'industrie métallurgique dans le Hainaut*, Mons, 1861, p. 127.

H. Hasquin, pour sa part, pense que :

> ... quelles que soient les disparités locales, on enregistre une croissance globale de l'industrie cloutière ; elle se poursuivra jusqu'à la fin de l'Ancien Régime ; il faut sans doute la mettre en partie au compte de l'explosion démographique qui entraîne avec elle une expansion de l'industrie du bâtiment (clous de charpente) mais c'est pendant la Guerre Maritime — guerre d'Indépendance des Etats-Unis — que se feront les plus fortes exportations : la construction navale... requerra de grandes quantités de clous de navires...

Comme il le montre, les exportations des régions de Charleroi et de Fontaine-l'Évêque, vers 1775, représentent un total plus élevé que celles du reste des Pays-Bas autrichiens[7].

Dans un article récent, J.L. Delaet a décrit l'évolution de la clouterie à domicile au Pays de Charleroi, depuis la fin du XVIII[e] siècle jusqu'au début du XX[e] siècle[8], rappelant, à la suite de R. Darquenne[9], comment cette activité tira parti de la liberté d'exportation pendant le rattachement de nos régions à la France. Même si la période hollandaise fut moins favorable, le nombre de cloutiers reste fort élevé en 1830 : dans l'arrondissement de Charleroi, 40 000 ouvriers vivent de la clouterie pendant cinq mois par an et 3 à 4 000 durant toute l'année[10].

La régression

Concurrencée après 1830 par la mécanisation, la clouterie forgée résista pendant quelques décennies grâce à des prix de revient moins élevés et à une qualité jugée supérieure ; elle finit toutefois par décliner durant la deuxième moitié du XIX[e] siècle et par se confiner dans des productions spécialisées[11].

Seuls, les villages semi-agricoles de la périphérie continuèrent à constituer des centres de production : d'Anderlues à Pont-à-Celles, autour de Fontaine-l'Évêque ou autour de Ham-sur-Heure.

L'activité était complémentaire à d'autres métiers : le cloutier était d'abord briquetier, terrassier, maçon, plafonneur... En été, il quittait la région pour monnayer son savoir-faire en France, en Allemagne, en

7. H. HASQUIN, *op. cit.*, pp. 191-192.

8. Jean-Louis DELAET, *La clouterie à domicile au Pays de Charleroi : 1830-1900, causes d'un déclin*, dans *La Belgique rurale du moyen âge à nos jours*. Mélanges offerts à Jean-Jacques Hoebanx, U.L.B., Bruxelles, 1985, pp. 397-409.

9. Roger DARQUENNE, *Histoire économique du département de Jemappes*, Mons, 1965, pp. 146-149.

10. J.-L. DELAET, *op. cit.*, p. 400.

11. J.-L. DELAET, *op. cit.*, pp. 406-407.

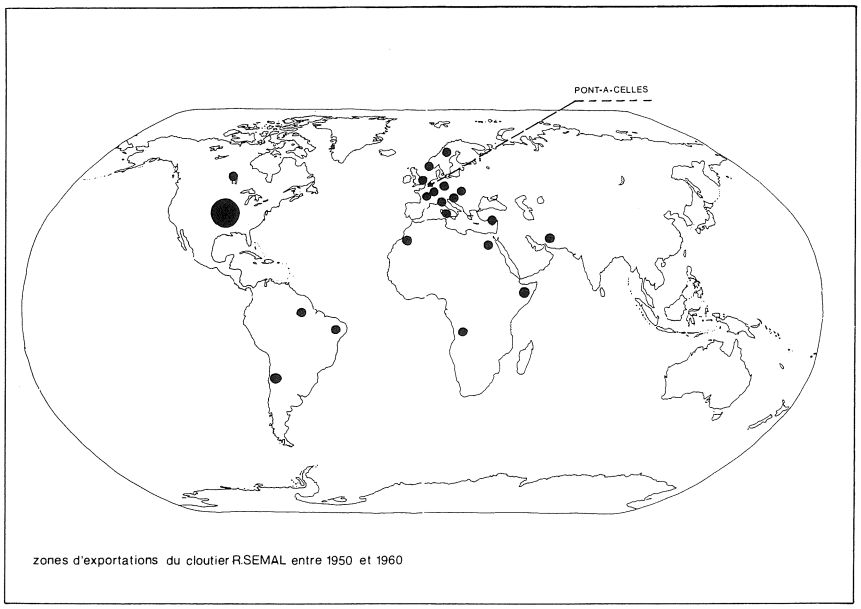

zones d'exportations du cloutier R.SEMAL entre 1950 et 1960

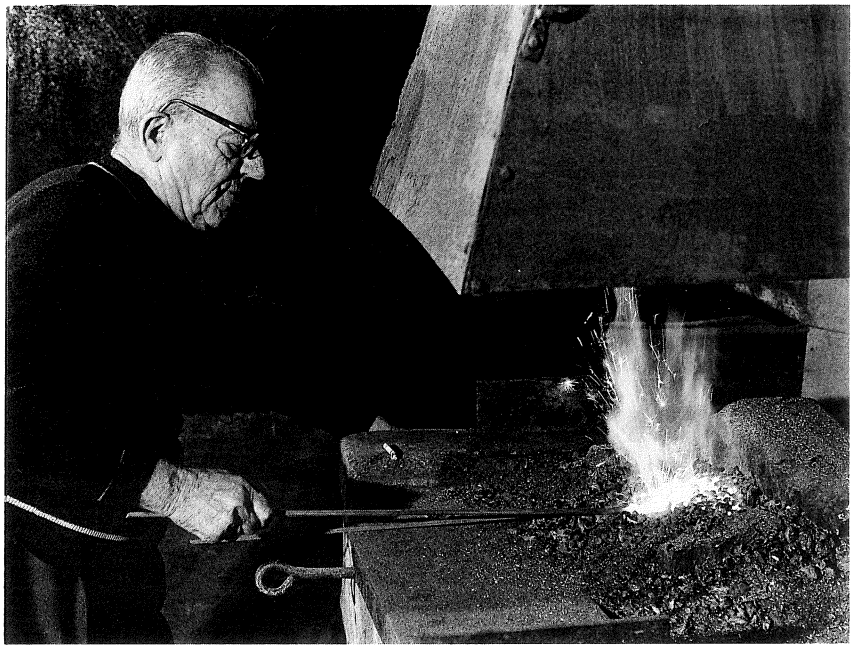

Fig. 4. R. Semal chauffe à blanc l'extrémité d'une vergette de section carrée.

Fig. 5. La vergette est posée sur le ciseau.

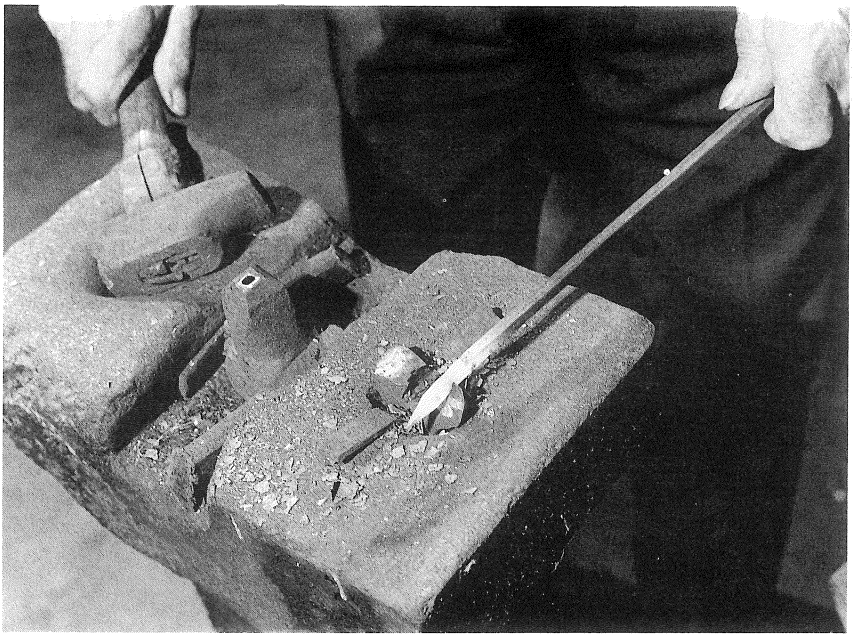

Fig. 6. Coupe sur le ciseau.

Espagne ou en Suisse. L'hiver, rentré au pays, il retrouvait la forge, l'enclume et le marteau.

Peu à peu, la main-d'œuvre carolorégienne se tourna vers l'industrie lourde en plein essor et grande pourvoyeuse d'emplois mieux rémunérés. Se basant sur les rapports de la Chambre de Commerce de Charleroi, J.L. Delaet constate :

> .. au cours des années, [la clouterie forgée] fut incapable d'attirer et de conserver face à la grande industrie une main-d'œuvre très recherchée. Les bras des bons ouvriers deviennent rares et les fabricants se font concurrence à leurs profits... [12].

La crise de 1857, la baisse de qualité due à une main-d'œuvre inexpérimentée portent un coup fatal à cette industrie à domicile, au moment même où se développent dans la région des entreprises mécanisées.

À la fin du XIX[e] siècle, la clouterie forgée se limite à la fabrication de quelques clous spéciaux (gros clous à bateaux, de pontons, de moulins, certains clous de semelles...). Le recensement industriel de 1896 ne dé-

12. J.-L. DELAET, *op. cit.*, p. 405.

Fig. 7. L'extrémité entaillée est déposée dans la matrice.

nombre plus que 304 ouvriers cloutiers et 26 maîtres cloutiers, principalement à Fontaine-l'Évêque, Gosselies, Ham-sur-Heure, Pont-à-Celles et Anderlues[13]. Cette situation est confirmée par C. Genart dans son enquête sur les industries à domicile publiée en 1909[14].

Rencontre avec René Semal, le dernier cloutier de Pont-à-Celles

En 1930, l'enquête du Musée de la Vie wallonne consacrée à la «fabrication des clous forgés à la main» mentionnait que le dernier cloutier de Wallonie habitait Gosselies et qu'il avait travaillé pour la dernière fois le 17 octobre 1930[15].

13. Recensement de l'Industrie de 1896, cité par J.-L. DELAET, *op. cit.*, p. 406.

14. Charles GENART, *L'industrie cloutière en Pays wallon,* dans *Les industries à domicile en Belgique*, vol. III, Bruxelles, 1900, pp. 1-138; compte rendu par Louis BANNEUX, *L'industrie cloutière en Pays wallon*, dans *Revue sociale catholique*, 5e an., n° 1, novembre 1900, pp. 261-267.

15. *La fabrication des clous forgés à la main*, dans *Enquêtes du Musée de la vie wallonne*, t. III, nos 25 à 28, 1931-32, pp. 55-125.

Fig. 8. En quelques coups de marteau, R. Semal façonne le fer incandescent.

Au même moment, dans sa forge de Pont-à-Celles, René Semal âgé de 30 ans, avait repris depuis une dizaine d'années, le vieux métier familial. Il allait l'exercer jusqu'en 1975.

Ma rencontre avec René Semal est fortuite. Préparant une émission de télévision scolaire intitulée «De l'artisanat à la grande industrie», j'enquêtais, avec l'aide de mes élèves de l'Athénée royal de Marchienne-au-Pont, sur les vieux métiers de la région de Charleroi.

Un ancien chaînetier de Fontaine-l'Évêque, Jules Ruol, m'indiqua l'existence de René Semal, un ancien cloutier de Pont-à-Celles.

Lorsque je le rencontrai, au printemps 1975, René Semal occupait toujours la petite maison de la rue Notre-Dame-de-Grâces, contiguë à son atelier. Celui-ci était intact. Jusqu'en 1966, René Semal y avait exercé la profession de cloutier avant de «remettre son affaire»; de 1966 à 1974, il avait guidé et aidé son jeune successeur à maintenir la forge en activité. En vain. Le feu de forge éteint, fin 1974, ne fut plus rallumé que durant quelques soirées en 1975 pour les besoins de notre enquête : une interview, réalisée par mes élèves, un ensemble de photographies, un court

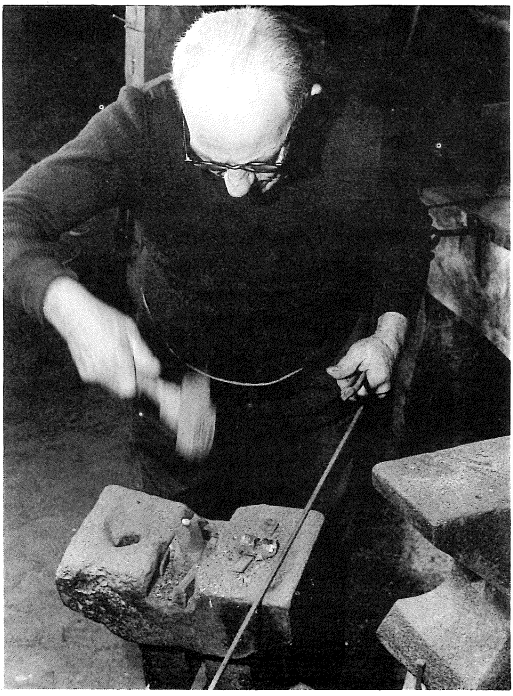

Fig. 9. Réalisation de la tête du clou.

métrage destiné à la télévision scolaire constituèrent la moisson de quelques visites à l'atelier.

Ces matériaux témoignent aujourd'hui de ce vieux métier que René Semal fut sans doute l'un des derniers, sinon le dernier, à exercer dans la région de Charleroi[16].

Issu d'au moins quatre générations de cloutiers, René Semal, né en 1900, travaille à la forge dès l'âge de onze ans, avec son père, son frère et ses deux sœurs :

> J'ai commencé à 11 ans avec mes parents; j'ai travaillé jusque l'guerre de 14... Il avait mes deux sœurs qui travaillaient, un frère qui travaillait et moi aussi...

Son père,

> ... I n'a jamais voulu travailler pour les Allemands, m'papa... I s'est ruiné à cause de ça... Quand l'guerre a été finie... m'papa a dit j'vai travailler au dehors... Il est allé travailler à Courcelles, au triage de Courcelles-Nord...

16. Les documents consistent en une cassette enregistrée, un ensemble de photographies en noir et blanc et une série de diapositives en couleur; ils sont conservés par l'auteur. L'émission de T.V. scolaire intitulée «De l'artisanat à la grande industrie» est conservée par le service de la télévision scolaire de la R.T.B.F.

Fig. 10. Le clou façonné est retiré de la matrice.

Pendant quelques mois, René Semal travaillera aussi dans l'industrie, mais très rapidement la nostalgie de la forge s'empare de lui :

> Ça m'pesait ça les clous... c'est ça qui m'fallait...

À ce moment-là (donc vers 1920), il y avait encore une vingtaine de cloutiers à Pont-à-Celles ;

> Ils étaient encore fort nombreux, parce qu'ils allaient à brique del campagne et en hiver, i fsaient des clous...

L'outillage reste rudimentaire : un *feu de forge* avec aspiration ; les différentes *enclumes* constituant chacune un poste de travail ; chaque enclume posée sur un *billot* de bois comprend la *cloutière* sur laquelle on martèle la *vergette* de fer rougi, le *ciseau* servant à couper le fer à dimension, la *clouière* choisie en fonction du type de clou à fabriquer et qui sert de matrice.

Ce matériel primitif était resté intact lorsque nous avons visité l'atelier de René Semal en 1975.

Fig. 11. R. Semal devant son outillage : une grande variété de tenailles.

L'organisation du travail n'a guère changé depuis des siècles. Souvent ouvrier saisonnier, le cloutier est propriétaire d'une petite forge et de son outillage qui constituent son capital. Il y travaille en famille durant les mois d'hiver, souvent de novembre jusqu'en avril. Pour son travail hebdomadaire, il dépend d'un petit patron-marchand, appelé «maître», «fabricant» ou encore «négociant». C'est celui-ci qui achète le fer aux affineries de la région, le fait fendre à façon par les fenderies ; il concentre les commandes et les fait exécuter par les ouvriers à domicile : chaque semaine, l'ouvrier-cloutier prend livraison de sa provision de fer pour huit jours ; il reçoit verbalement les indications relatives au travail à réaliser : types de clous, quantité... Le salaire est fixé au kilo de produit fini livré. Aucun contrat écrit ne lie l'ouvrier et le patron qui peuvent donc se libérer après chaque commande[17].

En 1920, René Semal se rend à Ham-sur-Heure auprès d'un patron-cloutier et obtient immédiatement du travail :

> ... J'ai eu de la besogne tout de suite ; il m'a donné le fer et i venait rechercher les clous...

17. Voir à ce propos l'étude de Charles Genart et l'enquête du Musée de la vie wallonne que confirme l'interview de René Semal.

Un peu plus tard, il négocie son savoir-faire auprès d'un autre patron, un nommé Matthieu, à Bouffioulx, pour qui il travaillera pendant six ou sept ans. Il obtient 2,60 fr par kilo de fer transformé en clous.

Son père quitte le charbonnage pour reprendre du service à la forge.

Le nombre de cloutiers s'étant réduit, vers 1930, il décide d'aller directement chez les clients, sans passer par l'intermédiaire d'un patron. Il gagne plus. Il occupe plusieurs ouvriers dans son atelier de Pont-à-Celles et donne du travail à une dizaine de cloutiers à domicile. Il gagne confortablement sa vie «... à condition de forger durant 15 heures par jour...».

Après la Seconde guerre mondiale, René Semal jouit, selon ses dire, d'un quasi-monopole. Il fabrique des clous de tout calibre, du «clou de mer» servant aux pontons marins jusqu'aux petits clous décoratifs utilisés dans la fabrication de meubles anciens, en passant par les crampons «à barbe». Il exporte sa production dans le monde entier, via Anvers.

Pour nous, René Semal a rallumé le feu de forge, repris son marteau, coupé quelques vergettes au départ des bottes de fer accrochées au mur de son atelier. Après les avoir chauffées à blanc, il a coupé, sur le ciseau, de petits morceaux de fer qu'il a introduits, un à un, dans la clouière fixée sur le billot, près de la cloutière; en quelques coups de marteau rapides, il a façonné une dizaine de clous forgés[18].

Puis, à regret, essoufflé par l'effort, il a reposé son outil. L'enthousiasme du début fit place à un peu de tristesse et de nostalgie. «C'était, malgré tout, un beau métier, Monsieur!».

Quelques mois plus tard, à la suite de notre enquête, le Cercle d'histoire et d'archéologie de Pont-à-Celles et environs consacrait une exposition aux vieux métiers de la région. René Semal y fut à l'honneur. Il allait décéder peu après. Son outillage fut recueilli par le Cercle d'histoire qui le conserve aujourd'hui. Un musée de la vie locale devrait être installé bientôt, dans l'ancienne maison communale de Liberchies[19].

La forge de René Semal y prendra place*.

18. «Pour faire un clou, on prend une verge de fer plus ou moins longue; on la chauffe par un bout dans la forge, et quand elle est rouge, on l'amorce, c'est-à-dire qu'on forme la lame du clou sur l'enclume. Avec un marteau quand la lame est formée, on coupe le clou de la longueur nécessaire avec le marteau sur un morceau d'acier tranchant appelé ciseau. Le clou étant coupé, on le place dans la clouyère par le bout pointu, et on y forme la tête à coups de marteau. La clouyère est un morceau de fer, long d'environ 9 centimètres attaché près de l'enclume, et à l'extrémité duquel il y a un trou proportionné à la grosseur du clou qu'on veut faire. Après cette opération, on fait sortit le clou de la clouyère». Enquête du Musée de la vie wallonne, pp. 64-67.

19. Renseignements fournis par A. Delforge, président du Cercle d'histoire de Pont-à-Celles, 52, rue des Champs, 6239 Pont-à-Celles, en décembre 1989.

* Les photographies qui illustrent cet article sont dues à Francis Dubois, professeur à l'Athénée de Marchienne-au-Pont.

QUATRE CONTES BORAINS

par Pierre RUELLE

Les contes que l'on va lire sont fondés, pour l'essentiel, sur la tradition boraine. Comme les conteurs de village d'autrefois, l'auteur n'a pourtant pas hésité à y introduire çà et là un souvenir personnel, comme la quête des manoques de tabac, ou des notions qui ont leur origine hors du Borinage, comme la description des sorcières.

Ces contes ont été pensés et écrits en borain, puis enregistrés sur «cassettes», avant une mise en français à laquelle on n'avait d'abord nullement songé. On comprendra mieux, sachant cela, que certains mots et expressions correspondant à des réalités locales n'ont pu recevoir une traduction précise. Les notes, qui ne visent qu'à rendre le texte plus accessible, en fournissent une explication plus complète. On s'est, à dessein mais non sans regret, abstenu de tout éclaircissement étymologique ou syntaxique. On n'a fait qu'une exception, pour l'étymologie de *Grîzwèle* (IV, note 17), car il s'agissait, dans ce cas, de corriger une graphie officielle fautive.

Le borain dont l'auteur a usé est celui de sa jeunesse. Il l'a pratiqué jusque dans un passé récent avec des gens de son âge, dont le nombre, hélas, diminuait au fil du temps. Ce parler est donc celui d'une génération qui s'en va. Celui dont usent encore parfois les Borains de moins de quarante ans n'en offre plus que des vestiges.

Dans la traduction française, le souci de fidélité a toujours pris le pas sur les tentations d'élégance.

I

Èl carbau de mn onke Lixite

De m' in ô vous raconter l' istwâre dou carbau de mn onke Lixite et dou leû dou Bos-l' Vèque. I sara question etou d' én p'tit bedo, mais ç'ti-là on n' in parra gné lonmint pasqu' i n' va foc fée n' vole : i n' sara gné co m'nu qu' i sara ddjà inralé d' yu ç' qu' i m'not.

Pou couminché, i faut qu' vous seûsse que mn onke Lixite, èn' c' ée gné vraimint mn onke. C' ée l' nonke de m' monpére Mothèe, èm' grand-pée. Ç'ti-ci, de ll' ai bié couneû, il est môrt à sem'tante-neuf ans, in mil neuf cint quénze. À ç' momint-là, èmn onke Lixite vivot co et il a co vi lonmint aprés. Quén' âje qu' i pouvot bié ao ? Cint ans ? Cint chonq ans ? I n' a nouruî qui l' saot, gné mème li, pasqué, vins ç' tens-là, les djins n' saôt' gné branmint conter. Toudi est-i qu' c' ée asseûrémint l' home el' pus vièy' dou Pasturâje.

Mais n' c' est gné co tout'. Èmn onke Lixite aot én carbau. C'est s' grand-pée qui li aot bayé, à mn onke Lixite, quand il ée djambot. Dire l' âje dou carbau, n' c' ée gné mème el' peine d' asprouver. Il ée pus vièy' que l' Tens, pus vièy' que les k'méns d' Bénche[1], pus vièy' que Mathiésalé.

D' ayeûr, quand mn onke Lixite l' aot auyu à s' grand-pée, on l' loumot ddjà el' carbau Cint-Ans. Ainsi, vous viyez bié que n' c' est gné 'n couye.

De n' ai gné co dit l' pus biau : el' carbau Cint-Ans, c' ée én carbau qui parlot. I parlot borégn, bién intindu. Ayu ç' qu' il arot sté aprinde à parler francés !

I passot l' pus clér de s' tens su l' mur au d'bout dou gardégn de mn onke Lixite. I d'morot là stampé pindant des heûres, à raviser pousser les porés, l' cherfwé, l' perségn, les rinmoulaches, el' sâje èyé l' paulué, sans parler des criyaus. À l' longue, ça n' l' amusot pus branmint, èyé mème çoula finichot pa ll' imbêter. Mais m'tez-vous à s'plache !

Én djoû qu' il aot plé èyé que l' carbau f'zot sèkî ses plèmes su l' mur, èmn onke Lixite a bié vû qu' il aot 'n sakè qui n' dalot gné. Il l'a ravaitié én momint et i li a dit : « Ascoute, èm' fié. T' es doûlà tout rinmoncelé, on dîrot qu' tou t' imbêtes, tou busîes dou matégn au nuit'. Çoua n' est gné bon, tou vas finî pas tourner à tièt e. Tou d'vros daler fée én tour au Bos-l' Vèque pou candjé tes idèes. » — « Pinséez ? qu' il a dit l' carbau. De n' voûro gné vous lèyé tout seû. » — « N' t' énquète gné, qu'il a dit

1. *les k'méns d' Bénche*, les chemins de Binche. Il s'agit sans doute de la chaussée romaine de Bavay à Cologne, qui passe effectivement par Binche. Toutefois, le pluriel s'explique mal.

mn onke Lixite. D' in widjrai bié tout seû ddequ' au nuit'.» — «Si ç' t ainsi, qu' il a dit l' carbau, c' es't intindu. À tt à l' heûre.»

Il a skeû ses plèmes, il a arloché ses éles èyé, hop, vellà dalé! I passe au d'zeûr dou clokier dou Pasturâje, au d'zeûr dou clokier dou Cu du Kvau[2] et il arive au d'zeûr dou Bos-l' Vèque[3], edlée l' fontaine dou Pindu. I s' lèye deskinde et i s' met su l' branke d' én arbe. De vouro bié vous dire si c'ée én kêne, én ourme ou bé én feyau, mais de ne l' sé gné, el carbau ne ll' a djamins dit à nouruî.

Il ée là d'puis én momint, su s' branke, à busié, quand, tout' d'én côp, on intind «crac, crac» in én bouchon. Il aot 'n saki qui marchot su les fwèyes mortes et su les buskètes. Et qui ç' que l' carbau wot? Én grand leû, nwâr pa d'zeûr et gris pa d'zous. I r'lumot des ziés d' blanc fiêr et il aot des dints come des brokes de viole. C'ée l' leû dou Bos-l' Vèque, el' leû dou Pasturâje[4]. Il a ravisé tt autour de li, d' lonk et d' lêr. El' carbau n' pouvot mau d' moufter et i n' boudjot gné d'ène patte. Ça fait que l' leû ne ll' a gné vû. I s' a assis su s' cu èyé il a couminché à busié. Vous ll' avez certain'mint ddjà r'marquié : les djins, quand i n' ont rié à fée, i cach'té d' l' ouvrâje, tandis qu' les biètes, èles busît'. Pinsez-in çu qu' vous volez, toudi est-i que c' es't ainsi.

Il éet' là à busié, el leû èyé l' carbau, chakeûgn in li-mème, quand, co én côp, on intind «crac, crac». Èyé qui ç' qu' on wot widjé dou bouchon? Én biau p'tit bedo, tout blanc, avé des croles. I n' yi manquiot foc én ruban bleû pou ièt̀e à s' plache in l' possession.

I n'ée gné co in dehôrs dou bouchon qu' il a vû l' leû èyé, tout d' suite, il a soyu qu' ça dalot mau tourner. Vous counichez l' proverbe borégn qui dit : «Én mouton, on l' tond. Én leû, on d' a peû.» Mais n' c' ée gné én bedo come elz autes, èn' c' ée gné én skitoû. À part que l' debout de s' keue trianot n' mîlète, vous n'aréez gné soyu dire qu' il aot peû.

Il a ravisé l' leû in l' blanc d' ses zyés et i li a dit : «Quoi ç' que vous v'nez faire ici dans la pature de mon mon-onke Philibert? Alez r'z'en à vot' maison»[5]. Si l' leû a sté stoumakié, inutile de l' dire. Mais én leû, ça n' a gné pus d' pasyince qu'én cat qui s'estranne. Il a ravisé l' bedo

2. *el Cu du Kvau*, hameau de Pâturages.

3. *l' Bos-l' Vèque*, le Bois-l'Évêque, nom local de la forêt de Colfontaine. Celle-ci appartenait à l'évêque de Cambrai avant la Révolution.

4. *el leû dou Bos-l' vèque, el leu dou Pasturâje*, animal mythique. On ne saurait dire à quand remonte la tradition. Elle pourrait ne pas être plus ancienne que la fable de Bosquètia, *El Leuie eiet l' Bedot*, v. 20. Cf. ci-dessous, note 7.

5, 6. Le français mâtiné de dialecte dont use l'agneau est à l'image de celui que parlaient, au début du siècle, les gens peu instruits et notamment les enfants, lorsqu'ils s'adressaient à des gens à qui ils voulaient témoigner du respect.

d' én cron zyé et i li a dit : «Mais, djône mauluégn, p'tit imblavé, pou qui ç' que tou t' prinds ! N' c' est mie l' pature de tn onke Philibert douci. C' est l' Bos-l' Vèque. Là l' Rî à Pières, là l' Fontaine dou Pindu et l' Baraque à Ramons est 'n mîlète pus lon. Asçoute, erva-t-in a mon de t' man avant qu' de n' pièrdisse pasyince.» Si l' bedo arot auyu 'n pénchie d' bon sin, i n' arot pus rié dit et il arot d'zèrté pus fel qu'én brûlé d' grîsoû. Au yeû d' ça, il a r'couminché : «Èyé moi, j' vous dis d' enraler à vot' maison, sinon ej' vais faire venir le champète»[6]. Ç' côp-là, c' ée d' trop pou l' leû : «Ascoute, qu' il a dit, si tou wèves co t' mouson, de m' in ô t' foute ène chafe su t' guif que tes bouyaus vont r'passer pa tes orèyes et qu' on poura caché aprés tes zyés vins t' brayète, si tou d' as eune, pasqu' avé tous tes croles on n' wot rié.» — «Èyé moi...» qu'il a co dit l' bedo, mais i n' a gné auyu l' tens d'in dire de pus, pasque l' leû li a foutu n' chafe come én côp d' pié d' kevau et qu' il l' a stierni su l' aire de vôe. «Alèz, ryêve-té, fenéant, qu'il a dit l' leû. Va-t-in et qu' de n' te rwasse pu djamins par ci.» Mais l' pôve bedo n' boudjot pus, gné mème el' debout de s' keue. Tout in bourbetant, el leû ll' a r'tourné avé s' grosse patte. Mais i n' aot pus ddjà rié à fée : el bedo ée bel et bié môrt. El leû, qui n' ind ée gné à s' prumière afaire avé les bedos, s' ind a rindu conte tout d' suite.

«Eh bé, ç'tèle-ci, c' ind est eune, dist-i; i n' manquiot pus foc çoula. Il a twâs cints ans, d' ai ddjà auyu l' mème farce in Champagne. La Fontaine l' a raconté, tout l' monde l' a soyu, on ll' a mème apris vins les escoles : ‹Un agneau se désaltérait dans le courant d'une onde pure...› Une onde pure ! Ttimpré ! I r'lapot come én pourchau ! C' est pou ça qu' d' ai d'vu l' fée taire, i n' aot gné moyé d' fée autremint. Et il a cint ans, Bosquètia[7] a raconté l' mème couyonâde in borégn de Fram'ries. I n' a nouruî qui n' fusse gné au courant. Eh bé, d' sû prope ! Qu' est-ce que d' m' in ô fée ?»

Pindant ç' tens-là, l' carbau, su s' branke, ravisot sans boudjé 'n plème et i disot in li-mème : «Hè, grosse biète, m'gnû-llé ! Pouquè ç' que tu ne l' megnus gné ? C' est l' pus court que t' aras fait !»

C'est justemint çu que l' leû ée in trégn de s' dire : «I faut qu' de l' megnusse. Si de l' lèye là et qu'on ll' etrwève, de n' in sarai djamins quite.» Èyé, sans pus d' conte que çoula, i s' a mis à l'ouvrâje. Au d'bout d' én quart d'heûre, c' ée tout'. Il aot tout r'loucté, i n' demorot pus rié : les ochaus, les bouyaus, les pates, les croles, les orèyes, mème les crotes, tout' ée dalé.

7. *Bosquètia*, pseudonyme de Joseph Dufrane (1833-1906). Il a écrit, avec un réel talent, dans le dialecte de Frameries, où les traits du wallon de l'ouest sont nombreux, des contes en prose, des fables en vers et des pièces de théâtre.

«I m' chène à vî qu' ainsi on n' vîra pus l' plache, dist-i l' leû. Là co 'n bone afaire réglèe. Spitons de d'ci au pus râde.» Et, là-d'sus, il est dalé in rwant l' cu dou costé d' Blaudjie.

El' carbau, qu' aot tout vu et tout intindu, ée d'moreû su s' branke sans boudjé. Quand il a auyu sté seûr que l' leû ée dalé, i s' a rinvolé à s' tour. Il est r'passé au d'zeûr dou clokier dou Cu du Kvau et dou clokier dou Pasturâje et, su én rié d' tens, vellà su l' mur dou gardégn de mn onke Lixite. Ç'ti-ci ée justemint in trégn de widjé l' mistére[8]. «Han, t' es r'venu, dist-i au carbau. Èyé, qué nouvèles? Comint ç' que ça s'a passé?» — «Èn' m' in pale gné, dist-i l'carbau. D' in sû malâde! Si tou saos çu qu' d' ai vû! Ed' d' ai m' conte et co pus. Mais de n' pwés gné t' raconter çoula doûci.» — «Bon, dist-i mn onke Lixite, atind én momint. De sû là vins 'n selute, el' tens de r'mète el' louche à plache. Va-t-in in l' cuisine. On sara pus à sn aise pou d'viser.»

El' carbau a donc raconté à mn onke Lixite tout çu qu' il aot vu et intindu. Quand il a auyu fait, mn onke Lixite li a dit : «Ascoute, carbau, tié tout çoula pour ti. N'in pale pus djamins à nouruî. Si l' leû saot qu' tou ll' a vû pindant qu'i m'gnot l' bedo, i t' arot à dint. Fais atinsyon : il est tt aussi malégn qu' il est monvais.» C' es't intindu, qu'il a dit l' carbau. De n' pés mau d' rié dire. Tou pwés conter d'sus.»

Vous pouréez pinser qu' i n' a pus rié à raconter su l' carbau. Eh bé, vous vous tromp'réez. L' istwâre des biètes, c'est come el' ceune des djins, ele ne s' arète foc avé yeû dernier souspîr. Èyé co!

Deûs twâs ans aprés, l' guère de quatorse es't arivèe. Les djins ont couminché à ao fagn. Èyé ça a contin'wé. In di-chèt', ça a co sté pîs. Les djins aôt' pus fagn que les rates d'église, pus fagn que les tchés d' Mon[9]. Come i n' pouvôt' gné mète yeûs dints su l' guernier, i minjôt' n' émporte què. Pou mn onke Lixite èyé pou s' carbau, ça n' ze derindjot gné fô. Ed' toute façon, i n' minjôt' gné branmint et il aot toudi assez pour yeûs' in l' gardégn.

Mais, én djoû, les viségns de mn onke Lixite ont broûté bidons, i sont dalés d'morer ayeûs et c' est des autes djins qui sont mnus d'morer d' l' aute sin dou mur dou fond dou gardégn. L' home, i sclônot[10] à Marcasse

8. *mistére*, matière fécale.

9. *les tchés d' Mon*. Jusque vers 1930, à Mons, mais non dans le Borinage, de gros chiens étaient attelés aux véhicules légers des marchandes des quatre saisons, des chiffonniers, des laitières, etc. D'humeur débonnaire en général, ils couraient en liberté le soir et cherchaient un complément de pitance dans les ordures ménagères. Ce spectacle étonnait les Borains, qui les croyaient affamés.

10. *sclôner*, haler les wagonnets remplis de charbon ou de déblais dans les galeries trops basses pour y faire passer un cheval. Ce travail exténuant était exécuté par des adolescents ou de tout jeunes hommes.

èyé l' fème, èle fesot l' bwèe pou l' eûgn et pour l' aute. Èn' c' ée gné des michantes djins, savez ! Mais il éet' djônes, il ouvrôt' come des sclaves èyé, avec foc del céréaline[11] et des rutabagas pou mète devins yeû stoumak, yeû stoumak criot famène. C' es't ainsi qu' én djoû, én drole de djoû, qu' il aot 'n drole d'odeûr de bouyon su l' coron, on n' a pus vû l' carbau.

Pindant des djoûs, mn onke Lixite a crié aprés li, mais ça a sté peine pièrdue, on n' l' a pus djamins r'vû. À qué pwégn que mn onke Lixite ée d'bauché, vous l' comperdrez facil'mint.

Èyé l' fégn de l' guère es't arivèe. Aprés mil neuf cint dîs-huit', les djins ont r'couminché à vive come devant. I n' aot pus nouruî qui sclefot d' fagn. Én biau djoû, les visègns de d' l' aute sin dou mur, l' esclôneû èyé s' fème, ont auyu én êfant, én biau p'tit djambot, savez, malégn et rioû. À én an, i marchot ddjà tout seû. Mais à deûs ans, i n' parlot gné co. Et à twâs ans non pus. Et à quatre ans non pus. Ses parints aôt' bié dou chagrégn, i pinsôt' qu' i dalot dmorer mouyau.

Pindant ç' tens-là, mn onke Lixite n' aot pus d' gout pou rié. I dalot et mnot vins s' gardégn in parlant tout seû. El' verité, c'est qu' i parlot à s' carbau et i li chenot à vî que s' carbau li respondot.

Et là qu' én djoû, el' djambot dou viségn, qu' aot ddjà quate, chonq ans, a monté su nn' eskièle et a mis s' tiète au-d'zeûr dou mur ayu ç' que l' carbau aot l' abitude de s' ertenî. Il a vu mn onke Lixite qui dalot d' én sin et d' l' aute in berdelant. Et, tout' d' én côp, èmn onke Lixite a tourné ses zyés dou costé d' l' êfant, tout in disant intre ses dints : « Èm' carbau ! Èm' carbau ! » Èyé l' êfant, qui n' aot djamins dit én mot, a ouvri s' bouche èyé, r'tenez bié çouci, il a dit twâs côps : « Cwâc, cwâc, cwâc ! » Èmn onke Lixite l' a ravaitié èyé, su l' tens d' én ecléer, il a compris tout', il a soyu comint ç' que s' carbau ée parti pou l'Estrémèn'dâ. Mais c' ée én bon home, savez, c' ée vraimint én bon home. Au lieu d' crié des michanç'tés, il est dalé d'lée l' djambot et i li a dit : « Ascoute, biroute[12]. À partî d' mèt'nant, tou parras. C' est mi qui te l' dis. Èrva-t-in d'lée t' pa èyé t' man et dis yeûs' qu' i n' se fais'té pus d' mau. »

Deûs twâs djoûs aprés, à l' brène, come on n'aot gné co vû mn onke Lixite de l' djournèe, on est dalé caché aprés li vins s' gardégn. On ll' a trouvé stindu gné lon ayeû dou mur. Il ée ddja tout rwod. Mais il aot s' tiète erlevée, avé ses zyés tout grand ouvris. Èyé, savéez bié què ? I

11. *céréaline*, semoule de maïs, distribuée à l'initiative d'organismes américains de bienfaisance dans les régions occupées par l'armée allemande.

12. *biroute*, membre viril. Le mot s'employait, avec une intention affectueuse, lorsqu'on s'adressait à un homme ou, surtout, à un petit garçon. Cf. *quète*, III, note 11.

ravisot in haut dou mur ayu ç' que, pindant pus d' cint ans, il aot vû s' carbau.

Explicit fabula patrui mei Alexii et corvi ejus lupique Nemoris Episcopi atque parvi agni.

Autremint dit, el' faufe de mn onke Lixite èyé de s' carbau, dou leû dou Bos-l' Vèque et dou p'tit bedo, c' est tout'.

Le corbeau de mon oncle Alexis

Je m'en vais vous raconter l'histoire du corbeau de mon oncle Alexis et du loup du Bois-l'Évêque. Il sera question aussi d'un petit mouton, mais celui-là on n'en parlera pas longtemps parce qu'il ne va faire qu'une volte : il ne sera pas encore venu qu'il sera déjà retourné d'où il venait.

Pour commencer, il faut que vous sachiez que mon oncle Alexis, ce n'était pas vraiment mon oncle. C'était l'oncle de mon grand-père Timothée. Celui-ci, je l'ai bien connu, il est mort à septante-neuf ans, en mil neuf cent quinze. À ce moment-là, mon oncle Alexis vivait encore et il a encore vécu longtemps après. Quel âge pouvait-il bien avoir ? Cent ans ? Cent cinq ans ? Il n'y a personne qui le savait, pas même lui, parce que, dans ce temps-là, les gens ne savaient pas beaucoup compter. Toujours est-il que c'était assurément l'homme le plus vieux de Pâturages.

Mais ce n'est pas encore tout. Mon oncle Alexis avait un corbeau. C'est son grand-père qui le lui avait donné, à mon oncle Alexis, quand il était petit garçon. Dire l'âge du corbeau, ce n'était même pas la peine d'essayer. Il était plus vieux que le Temps, plus vieux que les chemins de Binche, plus vieux que Mathusalem.

D'ailleurs, quand mon oncle Alexis l'avait reçu de son grand-père, on l'appelait déjà le corbeau Cent-Ans. Ainsi, vous voyez bien que ce n'est pas un mensonge.

Je n'ai pas encore dit le plus beau : le corbeau Cent-Ans, c'était un corbeau qui parlait. Il parlait borain, bien entendu. Où serait-il allé apprendre à parler français !

Il passait le plus clair de son temps sur le mur au bout du jardin de mon oncle Alexis. Il restait là debout pendant des heures, à regarder pousser les poireaux, le cerfeuil, le persil, les raiforts, la sauge et le thym, sans parler des mauvaises herbes. À la longue, ça ne l'amusait plus beaucoup, et même cela finissait par l'ennuyer. Mais mettez-vous à sa place !

Un jour qu'il avait plu et que le corbeau faisait sécher ses plumes sur le mur, mon oncle Alexis a bien vu qu'il y avait quelque chose qui n'allait

pas. Il l'a regardé attentivement pendant un moment et il lui a dit : « Écoute, mon fils. Tu es là tout ramassé sur toi-même, on dirait que tu t'ennuies, tu réfléchis du matin au soir. Cela n'est pas bon, tu finiras par perdre la tête. Tu devrais aller faire un tour au Bois-l'Evêque pour te changer les idées. » — « Pensez-vous ? qu'il a dit le corbeau, je ne voudrais pas vous laisser tout seul. » — « Ne t'inquiète pas, qu'il a dit mon oncle Alexis. J'en sortirai bien tout seul jusqu'au soir. » — « Si c'est ainsi, qu'il a dit le corbeau, c'est entendu. À tout à l'heure. »

Il a secoué ses plumes, il a battu des ailes et, hop, le voilà parti. Il passe au-dessus du clocher de Pâturages, au-dessus du clocher du Cul du Kvau et il arrive au-dessus du Bois-l'Évêque, près de la fontaine du Pendu. Il se laisse descendre et il se met sur la branche d'un arbre. Je voudrais bien vous dire si c'était un chêne, un orme ou bien un hêtre, mais je ne le sais pas, le corbeau ne l'a jamais dit à personne.

Il était là depuis un moment, sur sa branche, à réfléchir, quand, tout à coup, on entend « crac, crac » dans un buisson. Il y avait quelqu'un qui marchait sur les feuilles mortes et sur les brindilles. Et qui le corbeau voit-il ? Un grand loup, noir par-dessus et gris par-dessous. Ses yeux brillaient comme du fer-blanc et il avait des dents comme des touches de vielle. C'était le loup du Bois-l'Évêque, le loup de Pâturages. Il a regardé tout autour de lui, en long et en large. Le corbeau n'avait garde de dire quoi que ce fût et il ne bougeait pas d'une patte. Ça fait que le loup ne l'a pas vu. Il s'est assis sur son cul et il a commençé à réfléchir. Vous l'avez certainement déjà remarqué : les gens, quand ils n'ont rien à faire, ils cherchent de l'ouvrage, tandis que les bêtes, elles réfléchissent. Pensez-en ce que vous voulez, toujours est-il que c'est ainsi.

Ils étaient là à réfléchir, le loup et le corbeau, chacun à part lui, quand, encore une fois, on entend « crac, crac ». Et qui est-ce qu'on voit sortir du buisson ? Un beau petit mouton, tout blanc, avec des boucles. Il ne lui manquait qu'un ruban bleu pour être à sa place dans la procession.

Il n'était pas encore hors du buisson qu'il a vu le loup et, tout de suite, il a su que ça allait tourner mal. Vous connaissez le proverbe borain qui dit : « Un mouton, on le tond. Un loup, on en a peur. » Mais ce n'était pas un mouton comme les autres, ce n'était pas un foireux. À part que le bout de sa queue tremblait un peu, vous n'auriez pas pu dire qu'il avait peur.

Il a regardé le loup dans le blanc des yeux et il lui a dit : « Qu'est-ce que vous venez faire ici dans la pâture de mon oncle Philibert ? Retournez chez vous. » Si le loup a été estomaqué, inutile de le dire. Mais un loup, ça n'a pas plus de patience qu'un chat qui s'étrangle. Il a regardé le mouton d'un œil torve et il lui a dit : « Mais, jeune vaurien, petit prétentieux, pour qui te prends-tu ? Ce n'est nullement la pâture de ton oncle

Philibert ici. C'est le Bois-l'Évêque. Voilà le Ruisseau à Pierres, voilà la Fontaine du Pendu et la Baraque à Balais est un peu plus loin. Écoute, retourne chez ta mère avant que je ne perde patience.» Si le mouton avait eu une pincée de bon sens, il n'aurait plus rien dit et il aurait filé plus vite qu'un brûlé de grisou. Au lieu de ça, il a recommencé : «Et moi, je vous dis de retourner chez vous, sinon je vais faire venir le garde-champêtre.» Ce coup-là, c'était trop pour le loup : «Écoute, qu'il a dit, si tu ouvres encore ton museau, je m'en vais te flanquer une gifle sur ta mâchoire au point que tes boyaux vont repasser par tes oreilles et qu'on pourra chercher tes yeux dans ta braguette, si tu en as une, parce qu'avec toutes tes boucles, on ne voit rien.» — «Et moi...» qu'il a encore dit le mouton, mais il n'a pas eu le temps d'en dire plus, parce que le loup lui a flanqué une gifle comme un coup de pied de cheval et qu'il l'a étendu sur le sol. «Allez, relève-toi, fainéant, qu'il a dit le loup. Va-t-en et que je ne te revoie plus jamais par ici.» Mais le pauvre mouton ne bougeait plus, pas même le bout de sa queue. Tout en maugréant, le loup l'a retourné de sa grosse patte. Mais il n'y avait déjà plus rien à faire : le mouton était bel et bien mort. Le loup, qui n'en était pas à sa première affaire avec les moutons, s'en est rendu compte tout de suite.

«Eh bien, celle-ci, elle est bonne, dit-il, il ne manquait plus que cela. Il y a trois cents ans, j'ai déjà eu la même blague en Champagne. La Fontaine l'a raconté, tout le monde l'a su, on l'a même appris dans les écoles : ‹Un agneau se désaltérait dans le courant d'une onde pure...› Une onde pure! Pensez-vous! Il lapait comme un pourceau! C'est pour ça que j'ai dû le faire taire, il n'y avait pas moyen de faire autrement. Et il y a cent ans, Bosquètia a raconté la même calembredaine en borain de Frameries. Il n'y a personne qui ne soit au courant. Eh bien, je suis propre! Qu'est-ce que je m'en vais faire?»

Pendant ce temps-là, le corbeau, sur sa branche, regardait attentivement sans bouger une plume et il disait en lui-même : «Hé, grosse bête, bouffe-la! Pourquoi est-ce que tu ne la bouffes pas? C'est le plus court pour en finir!»

C'est justement ce que le loup était en train de se dire : «Il faut que je le bouffe. Si je le laisse là et qu'on le retrouve, je n'en serai jamais quitte.» Et, sans plus de compte que cela, il s'est mis à l'ouvrage. Au bout d'un quart d'heure, c'était tout. Il avait tout bâfré, il ne restait plus rien : les os, les boyaux, les pattes, les boucles, les oreilles, même les crottes, tout était parti.

«Il me semble qu'ainsi on ne verra plus de trace, dit le loup. Voilà encore une bonne affaire réglée. Déguerpissons d'ici au plus vite.» Et, là-dessus, il est parti en gambadant du côté de Blaugies.

Le corbeau, qui avait tout vu et tout entendu, était resté sur sa branche sans bouger. Quand il a eu été sûr que le loup était parti, il s'est renvolé à son tour. Il est repassé au-dessus du clocher du Cul de Kvau et du clocher de Pâturages et, en un rien de temps, le voilà sur le mur du jardin de mon oncle Alexis. Celui-ci était justement en train de vidanger la fosse d'aisances. «Ha, tu es revenu, dit-il au corbeau. Et alors, quelles nouvelles? Comment est-ce que ça s'est passé?» — «Ne m'en parle pas, dit le corbeau. J'en suis malade. Si tu savais ce que j'ai vu! J'en ai mon compte et encore plus. Mais je ne peux pas te raconter cela ici.» — «Bon, dit mon oncle Alexis, attends un moment. Je suis là dans le temps d'un éclair, le temps de remettre la louche en place. Va-t-en dans la cuisine. On sera plus à son aise pour causer.»

Le corbeau a donc raconté à mon oncle Alexis tout ce qu'il avait vu et entendu. Quand il a eu fini, mon oncle Alexis lui a dit : «Écoute, corbeau, tiens tout cela pour toi. N'en parle plus jamais à personne. Si le loup savait que tu l'as vu pendant qu'il bouffait le mouton, il aurait une dent contre toi. Fais attention : il est tout aussi rusé qu'il est mauvais.» — «C'est entendu, qu'il a dit le corbeau. Je n'ai garde de rien dire. Tu peux y compter.»

Vous pourriez penser qu'il n'y a plus à raconter sur le corbeau. Eh bien, vous vous tromperiez. L'histoire des bêtes, c'est comme celle des gens, elle ne s'arrête qu'avec leur dernier soupir. Et encore!

Deux ou trois ans après, la guerre de quatorze est arrivée. Les gens ont commencé à avoir faim. Et cela a continué. En dix-sept, ç'a été encore pis. Les gens avaient plus faim que les rats d'église, plus faim que les chiens de Mons. Comme ils ne pouvaient pas mettre leurs dents au grenier, ils mangeaient n'importe quoi. Pour mon oncle Alexis et pour son corbeau, ça ne les dérangeait pas fort. De toute façon, ils ne mangeaient pas beaucoup et il y avait toujours assez pour eux dans le jardin.

Mais, un jour, les voisins de mon oncle Alexis ont déménagé, ils sont allés habiter ailleurs et ce sont d'autres gens qui sont venus habiter de l'autre côté du mur du fond du jardin. L'homme, il halait les wagonnets à Marcasse et la femme, elle faisait la lessive pour l'un et pour l'autre. Ce n'étaient pas de méchantes gens, vous savez! Mais ils étaient jeunes, ils travaillaient comme des esclaves et, avec rien que de la céréaline et des rutabagas pour mettre dans leur estomac, leur estomac criait famine. C'est ainsi qu'un jour, un drôle de jour, qu'il y avait une drôle d'odeur de bouillon sur le coron, on n'a plus vu le corbeau.

Pendant des jours, mon oncle Alexis l'a appelé, mais ç'a été peine perdue, on ne l'a plus jamais revu. À quel point mon oncle Alexis était désolé, vous le comprendrez facilement.

Et la fin de la guerre est arrivée. Après mil neuf cent dix-huit, les gens ont recommencé à vivre comme devant. Il n'y a plus personne qui était tenaillé par la faim. Un beau jour, les voisins de l'autre côté du mur, le haleur de wagonnets et sa femme, ont eu un enfant, un beau petit garçon, vous savez, malin et rieur. À un an, il marchait déjà tout seul. Mais à deux ans, il ne parlait pas encore. Et à trois ans non plus. Et à quatre ans non plus. Ses parents avaient bien du chagrin, ils pensaient qu'il allait rester muet.

Pendant ce temps-là, mon oncle Alexis n'avait plus de goût pour rien. Il allait et venait dans son jardin en parlant tout seul. La vérité, c'est qu'il parlait à son corbeau et il lui semblait que son corbeau lui répondait.

Et voilà qu'un jour, le petit garçon du voisin, qui avait déjà quatre ou cinq ans, est monté sur une échelle et a mis sa tête au-dessus du mur là où le corbeau avait l'habitude de se tenir. Il a vu mon oncle Alexis qui allait d'un côté et de l'autre en marmottant. Et, tout à coup, mon oncle Alexis a tourné les yeux du côté de l'enfant, tout en disant entre ses dents : « Mon corbeau ! Mon corbeau ! » Et l'enfant, qui n'avait jamais dit un mot, a ouvert la bouche et, retenez bien ceci, il a dit trois fois « Cwâc, cwâc, cwâc ! ». Mon oncle Alexis l'a regardé attentivement et, le temps d'un éclair, il a tout compris, il a su comment son corbeau était parti pour un autre monde.

Mais c'était un brave homme, vous savez, c'était vraiment un brave homme. Au lieu de crier des méchancetés, il est allé près du petit garçon et il lui a dit : « Écoute, petit. À partir de maintenant, tu parleras. C'est moi qui te le dis. Retourne près de ton père et de ta mère et dis-leur qu'ils ne se fassent plus de souci. »

Deux ou trois jours plus tard, à la brune, comme on n'avait pas encore vu mon oncle Alexis de la journée, on est allé à sa recherche dans son jardin. On l'a trouvé étendu non loin du mur. Il était déjà tout raide. Mais il avait la tête relevée, avec les yeux tout grands ouverts. Et savez-vous bien quoi ? Il regardait en haut du mur là où, pendant plus de cent ans, il avait vu son corbeau.

Explicit fabula...

Autrement dit, la fable de mon oncle Alexis et de son corbeau, du loup du Bois-l'Évêque et du petit mouton, c'est tout.

*
* *

II

Les sorcières de Warquegnie

Çu que d' m' in ô vous raconter ç' côp-ci, c' est l' istwâre des sorcières de Warquegnie. Mais d'vant, i faura qu' vous ascoutisse el' ceune des marotes de toubak. Potièpe que ça va vous chaner drole pasqué vous pinsez ddjà à des sorcières qui fum'té 'n torquète[1]. Perdez pasyince én momint, vous dalez comprinde.

De sé bié d' avanche çu qu' vous dalez m' dire : «D'acôrd pou les marotes de toubak, mais les sorcières, il a lonmint qu' i n' d a pus, si i d a djamins auyu. C'est des contes de pâpâ, des cocontes.» Bon, vous n' estez gné oblidjé de m' cwâre et i n' a nouruî qui vous oblîje à m' ascouter. In ç' monde-ci, chakeûgn fait à s' mode èyé l' resse à sn idèe. Seûl'mint, n' c' est gné pasqué vous avez sté à l' escole pus lonmint qu' mi qu' vous savez tout'. Nous stons bié d'acôrd là-d'sus? Bon. Si ç' t ainsi, assisez-vous et n' dites pus rié, mème si vous stez dûr de comperdûre. I sara co tens d' rakié vou pwason quand d' arai fait.

Donc, au couminch'mint d' mil neuf cint dîs-huit', au mwos d' avri si de m' souvié bié, on manquiot d' tout'. Les djins aôt' pus fagn que des strineûs. Mais les pus mau lurés, c' ée les grands-pées qui n' aôt' pus rié pou fumer gné pou chiquié. I d' a pus d' eûgn qu'aot asprouvé d' fumer des fwèyes de gayer, de l' reine des prés ou bé des fwèyes de rubarbe, mais çoula aot vraimint én monvais gout et çoua n' sintot gné les roses gné les fleûrs de foun'jon. Quand on rintrot vins n' maison qu' on aot fumé de l' rubarbe, il aot pou r'culer dou cu. Èyé pou chiquié de l' rubarbe, i folot ao vu l' diâbe èyé s' frée Miyégn[2]. Vous n' avez foc à asprouver, l' cu d' vou marone s' in souvêra.

Èl pus à plande, c'ée m' nonke Djo, el' frée de m' monpére Mothèe. I d'morot d'lée nou maison, avé s' fie Rosa. D'én djoû su l' aute, on l' viyot ramaîrî. Ao ouvré pus d' cénquante ans à fosse èy' ind ète là de n' pus seûl'mint pouvwâr fumer 'n pipe de toubak! Mais qué eune, hein! El' ceune qui s' fesot l' pus d' mau de l' vî ainsi, c'ée Rosa. Èl' pouvot ao trinte ans à ç' momint-là. Èle ée bié djolie èyé, si 'l n'ée gné co mariée, c'est pasqué sn amoureûs ée dalé à l' guère.

La croyance aux sorcières de Warquignies et les deux «formules magiques», la bonne et celle qui a des conséquences fâcheuses, appartiennent à la tradition.

1. *torquète*, quantité de tabac que contient le fourneau de la pipe quand elle forme un comble plus haut que les bords.

2. *Miyégn*. Maximilien, «frère du diable», n'apparaît que dans l'expression *ao vû l' diâbe èyé s' frée Miyégn* «avoir toutes les audaces».

Én djoû, èle a auyu 'nn idèe. Èle a m'nu vî m' man et èle li a dit : «Pauline, i faut fée 'n saqué pou vou nonke Djo. Ddépuis qu' i n' a pus rié à mète in s' pipe, de n' sé pus pa yu darde avé li, i n' fait foc djumî. Vous rap'léez nou couségn Batisse el Crolé, el' cinserlot qui d'meûre à Tulégn? El' dernier côp qu' on ll' a vû, d'vant l' guère, i nous a dit qu' i rmetot dou toubak in s' gardégn. Potièpe que, si on dalot l' vî, on pourot ao deûs twâs marotes pou vou nonke.» Rosa èyé m' man ont calaudé lonmint inchanne èy' èle ont fini pa s' mète d' acôrd. Rosa èyé mi, qu' ao chèt ans, on dirot à mon Batisse èyé c' est mi qui portro l' toubak in r'venant, si on d' aot, pasqu' on pinsot qu' les jindarmes al'mands n' raviz'rôt' gné vins l' bèche d' én p'tit djambot.

Tout l' mème, tout l' mème, nous lèyé daler à Tulégn foc à deûs, Rosa èyé mi, èm' man d' aot 'n miyète peû. Èyé Rosa, in fén d' conte, n' ée gné tout ses pus franques non pus. N' oubliez gné qu' on ée au mwos d' avri mil neuf cint dîs-huit'. Rosa a r'busié à tout çoua pindant deûs djoûs. Èm' man, li, avé quate êfants, èle aot aute chôse à fée. Quand Rosa est r'venute, èle a dit à m' man : «Ascoutez, Pauline, d' ai r'mis mes pièches à plache èyé d' ai 'nn idèe. De m'in ô d'mander à Philomène de m'nî avé mi èyé l' djambot. Vous savez bié qu' èle n' a gné peû d' nérié èyé, avé sn home qui n' marche pus foc avé des crochètes dépuis qu' il a sté cwaché à fosse, èle a dou tens d'vant li. On li bâra 'n pièche chon francs èy' èle ne d'mandra gné mwé.» — «Si Philomène est d'acôrd, qu'èle a dit m' man, de n' dis pus rié.» I faut vous dire que Memène — c' t ainsi qu' on l' loumot, l' pus souvint — c' ée co 'nn aute visène qu' on ée 'n mîlète parint avé li. Rosa aot bié raison d' dire qu' èle n' aot gné peû d' nérié gné d' nouruî. C' ée 'n bone djin, savez, mais ça n' l' impêchot gné d' iète én vrai dragon. D' ayeûrs, quand 'l dalot à l' escole avé m' man, les autes fies l' loumôt' eddjà «el Capitaine».

Nous stons partis tous les twâs én djoû au matégn, su l'côp d' chèt heûres, avé nou malète — deûs trinques de gris pagn avé des radis et én sclat d'ail — pasqu' on n' saot gné si nou cous' Batisse nous bârot à déner, gné mème si i vivot co. I f'zot biau. Mi, d' couro d'vant avé mes p'tites gambes, pinsant que d' pouro atraper des papouyètes ou bé des crikions, mais c' ée co trop timpe in l' saison.

Nous avons compé au court pa Wame, Warquegnie èyé l' Bos-d' Boussu, èyé nous stons arivés à Tulégn su l' côp d' onze heûres. Pou trouver l' maison Batisse, ça n' a gné sté facîle. On aot biau d'mander aprés Batisse qui d'morot vins 'n petite cinse, Batisse el Crolé. I n' a nouruî qui l' counichot. Final'mint, én manoû[3] 'n milète pus malégn que

3. *manoû*, habitant d'un des villages agricoles situés au voisinage de la Haine, entre Baudour et Bernissart. Les Borains les croyaient peu intelligents.

lz autes nous a dit : «Hân, c' est l' cinse de Mossié Batisse que vous cachez aprés? I folot l' dire pus timpe. C' est lauvau pa dryé l' âe.» Mon Dié Signeûr amére! Vous aréez d'vu vî quée cinse! C' ée come én chateau. Èyé dire qu' on pinsot qu' Batisse n' ée foc én cinserlot!

I faut r'counwate qu'on a sté bié r'çû : «Mon! Mais c' est Rosa èyé Memêne! Èyé ç' djambot-là, qui ç' que c' est? Ça fait qu' c' est l' garçon Pauline!» Èyé patchic, patchac! Mais l' heûre avanchot, mes bouyaus couminchôt' a crié et on n' aot gné co parlé dou toubak. Tout' d'én côp, l' fème Batisse a rintré, avé deûs sayaus d' lait. Èle aot én biau gros visâje tout roûje come de n' d' ao djamins vû eûgn. Pou 'n bone djin on pwet dire que c'ée 'n bone djin. Avé li, ça a sté râde. Mwégn d' ène demi-heûre aprés, on ée à tâbe. Dou lârd, dou gambon, des petotes frites, de l' bière qui scumot : toutes sortes d' afaires que dd' ao ddjà intindu parler mais que de n' d' ao djamins vû. «Co 'n mîlète de çouci, co 'n mîlète de çoula» qu' èle disot l' cinsière. Pindant ç' tens-là, Batisse, qu' aot ddjà bû deûs twâs chopes, racontot que l' guère ça n' ée gné monvais pou tout l' monde et surtout gné pou les cinsiers. Mi, de viyo bié qu' Rosa aot 'n drole d'air et qu' èle aot ses zyés tout roûjes, mais d'esto trop djône pou m' rinde conte qu' èle pinsot à sn amoureûs qu' ée su l' Ysêr. Batisse, li, l' a bié compris. «Ascoutez, Rosa, qu' il a dit, i n' faut gné pinser dou mau d' mi. De fais come èlz autes. Si n' c' est gné mi, c' es't én aute qui l' f'ra. Mais n' vous inquètez gné. De m' in ô vous bayé dou toubak pou m' nonke Djo. Et dites-li bié que, si d' twêve el tens, ed' dirai l' vî. Tout' a bié candjé ddepuis qu' d' ouvro à mint'nâje[4] avé li à Sauwartan»[5]. Mi, là-d'sus, de m' ai insclumi. De n' m' ai foc rinvyé su l' côp d' quatre heûres, su én lit' s' i vous plait. Quand d' sû r'venu vins l' cuisine, d' ai vû én monchau d' fwèyes de toubak èyé 'n boule de fichèle.

De n' ai gné auyu l' tens d' m' in rao que c'ée ddjà tout'. D' esto infardelé d'vins les fwèyes de toubak, pa d'vant, pa dryé et su les costés. Au d'zeûr, on m'a mis 'n vyèye kemîche à Batisse. Mais quand on a volu me r'mète èm' bèche, ça a sté dou pis. De n' rintro pus d'vins. D' ai d'vu mète ène vyèye bèche à Batisse qu' on a r'compé par in bas avé des çusiaus. Vous aréez d'vu m' vî! De n' ao pus gné forme gné façon. D' ao tout l' air d' én marmotiau de l' baraque Lafleûr[6]. Rosa m' a souvint dit d'puis que d' erchano tout' à én pot au toubak. C' est l' cas de l' dîre!

4. *mint'nâje*, système d'exploitation des veines de charbon en dressant, dans lequel le houilleur qui abat le charbon se tient debout sur un échaffaudage de planches.

5. *Sauwartan*, nom d'un charbonnage à Petit-Dour, hameau de Dour.

6. *l' baraque Lafleûr*, théâtre de marionnettes (*marmotiaus*) ambulant qui connut la notoriété dans le Borinage dans les années qui précédèrent et dans celles qui suivirent la guerre du 1914-1918.

Nous stons partis su l' côp d' sîs heûres avé 'n masse de baises èyé des énvitasyons à r'venî, sans parler d' én kilo d' café in l' cabas Rosa et én kilo d' chuke in l' ceûgn Memêne. C' ée d' bon cwêr, i n' a nouruî qui pwét dire el' contraire. Mais, su l' fégn de l' anèe, l' guère a sté faite, l'amoureûs Rosa n' est djamins r'venu èyé nous autes on n' est pus djamins inralé à Tulégn. C' es't ainsi qu' ça va.

Bon. Qu'est-ce que d' diso? Han, oui. Ça fait qu' nous v'là à twâs su l' kemégn pou inraler au Pasturâje. I couminchot à fée nuit' èy' on viyot bié qu' Rosa n'ée gné a sn aise. Mi, d' esto tout cru d' caud avé les marotes de toubak tout autour de mi. Çoua piquiot vins m' nez et d' èstièrnicho tous les deûs minutes. Nous stons arivés ainsi à l' baye de Boussu. «De n' m' in r'vô gné pa Warquegnie, qu' èle a dit Rosa. D'ai trop peû. D' aro co mwé rincontrer les jindarmes al'mands que d' rincontrer les sorcières.»

Memêne, de vous ll' ai dit, c' ée 'n bone djin. On n' pouvot gné dire el' contraire. Mais èle n' aot gné de l' pasyince à r'vinde. Pa momint, èle ée pus courte que dou brin d' cat. «Alez r'z in pa yu ç' que vous volez, qu' èle a dit. Mi, de m' in rvô pa Warquegnie. Les sorcières èn' me fait' gné peû.» Èyé, là-d'sus, èle est dalèe. Mi, bién intindu, d' sû d'moreû avé m' cousène Rosa. Nous stons r'venus pa Quate Pavés d' Quar'gnon, in cantant, come des djins qui n' sont gné à yeûn aise, des canchons que d' counicho ddjà, come «In mi dalant à Glégn, d' ai rincontré Martégn» ou bé «Lèyopol deûs, s' i t' faut des saudarts, va-t-in au bazar, tou d' aras twâs pou én yârd», èyé des autes, in francés, que d' n' ao djamins intindu : «Il faut le voir pour le croire. Allez donc le voir, l'invalide à la tête de bois» èyé co «Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine et malgré vous nous resterons Français». Èle aot 'n bèle vois, m' cousène Rosa, mais, pa momint, i m' chenot à vî qu' èle trânot 'n miyète. Potyèpe qu' èle aot frod, potyèpe qu' èle aot peû, potyèpe qu' èle pinsot à sn amoureûs qu' on ée sans nouvèles de li d'puis si lonmint. Toudi est-i qu' on 'st arivé au Pasturâje sans inrwégn su l' côp d' huit' heûres au nuit' èyé que d' sû dalé m' coukié tout d' suite, sans souper, tél'mint qu' d' esto r'maté. Memêne n' ée gné co r'venûe. De m' ai indormi in sondjant Martégn qui dalot saudart in Alsace-Lorraine èyé Lèyopol deûs avé 'n tièt de bos qu' il aot auyu au bazar pou twâs yârds.

De m' ai rinvyé tout' d' én côp. D' ai intindu in l' cuisine én rang'nâje que l' diâbe est d'vins. El' ceune qui criyot l' pus haut — de ll' ai r'couneû tout d' suite — c' ée Memêne. Naturèl'mint, de m' ai r'levé èyé d' sû dalé à piés descaus vî çou qu' i s' passot. Tout l' monde ée là, Rosa, èm' man, èm' pa, mes frées, èm' swêr, èm' nonke Djo, Memêne èyé mème esn home avé ses crochètes. Mon Dié Signeûr! Quée eune! Memêne ée assise su 'n keyêre avé s' cote toute desclefèe. Ses ch'feûs et' tout intoûyés

èyé s' visâje tout degrauyé. Vous n' l' aréez gné r'couneû. Èm' man ée in trégn de li verser én vère d'amér à boukiaus, mais Memêne a pris l' boutèye et 'l a couminché à bwâre au goulot. À cwâre qu' èle aot s' lampa demis! On viyot s' gôète qui montot et qui deskindot. Quand 'l s' a auyu rapapyé 'n mîlète, èle a raconté sn afaire èyé tout l' monde l' a ascouté sans moufter.

«Bon, qu' èle a dit. Quand d' ai auyu lèyé daler Rosa èyé l' djambot, d' esto in colêre conte tout l' monde et surtout conte mi-mème de lz ao lèyés au cô. Mais il ée ddjà trop târd pou lze ratraper. De sû dalèe tout drot d'vant mi in m' disant que d' ariv'ro d'vant yeûs', que d' erpas'ro pa nou maison pou prinde les chonq sîs grégns de café que d' ao co, que d' f'ro 'n jate de frèch pou tout l' monde et qu' ainsi on n' me dirot gné trop d' pâtêrs de pourchau. D' avancho tout in busiant et, tout' d' én côp, de m' ai dit : ‹Mais ayu ç' que d' sû ci?› D' ai bié vû qu' d' esto pierdûte. I f'zot ddjà nwâre nuit'. D' ai co avanché én momint in ravisant d' lonk et d' lêr èyé ç' t ainsi que d' sû arivèe d'lée én bos qui n' pouvot foc yète el' bos d' Warquegnie. ‹Bon, que d' m' ai dit, in perdant su l' gauche d' ariv'rai au Cu du Kvau et de d'la d' inwidjrai toudi bié.› De n' ao gné co fait cint mètes que d' ai vû 'n baraque ayu ç' qu' il aot 'n petite lum'rote. D'ai dit in mi mème que c' ée l' momint d' mi d'mander m' kemégn. D' ai avanché ddequ' à l' ferniète et d' ai ravisé s' il aot 'n saqui. Hè, Pée d' in Haut! Vous n' savez gné qui ç' que d' ai vû? Les sorcières de Warquegnie. Èles éet' à twâs. À m' mode que c' ée l' grand-mée, el' mée èyé l' fie. El' pus vyèye ée toute rakerpie avé 'nn espale pus haute que l' aute, èle erlumot des zyés come ène marcote in couche èy' avé s' nez èyé s' minton, on arot pouvu fée én croque-chuke. Su s' nez, il aot én gros poriau avé twâs longs pwals dessus. El' deûsième erchanot tout' à l' fème qui viét deûs twâs côps par an avé de l' camamine, dou té d' sayu, dou s'né èyé des plantes sekies pou fé vous savez bié qué. El' twâsième, vous aréez vraimint dit l' pus djône des fies Cadie qui dalot avé l' prumier m'nu et que lz Al'mands ont mis au Parc à Pouyes. Èyé tous les twâs, èles aot' ène nwâre take su yeû front, au d'zeûr dou zyé dou costé d' yeû mégn dwate. Vous vous d'mandez certainemint comint ç' que d' ai vu tout çoua, in stant qu' i n' aot foc ène lum'rote. Hé bé, crwayè-m' si vous volez, c' est pasqué yeû visâje à tous les twâs r'luisot come èl' bèle quand il a plé.

Vous savez bié que d' n' ai djamins peû. Pourtant, quand l' pus vyèye a ravisé de m' costé, d' ai sintu mes ch'feûs qui strikiôt' su m' tiète. Heûreûs'mint, 'n c' ée gné aprés mi qu' èle ravêtiot. C' ée aprés chonq sîs ramons d' boûr qu' il aot in én cwégn à costé de l' ferniète, come de ll' ai vû aprés. Èle d' a pris eûgn, a ouvri l' aute ferniète, s' a mis à kvau sus s' ramon, avé l' debout de l' manche pa dryé s' cu. Èyé les deûs autes ont fait l' mème. El' prumière a dit et les deûs autes ont répété : ‹À

braque et à braque.› Et, là-d'sus, el' prumière a co dit : ‹Au-d'zeûr des âes et des bouchons, nous dirons yu ç' que les autes sont.› El' deûsième èyé l' twâsième ont dit l' mème. Èyé, vous n' me crwârez gné — mi-mème, si de n' l' ao gné vû, de ne l' crwâro gné — èles s' ont involé pa l' ferniète come des arondes. Chwit', chwit', chwit', tous les twâs, comme des bluvites.

Mais vous comperdez bié qu' i faut aute chôse que twâs sorcières pou m' fée ao peû. De sû rintrèe in l' baraque par curiosité et i m' a chané à vî qu' avé én ramon, ed' pouro iète au Pasturâje su én rié d' tens. Ed' d' ai pris eûgn, de m' ai mis à kvau d'sus, d' ai dit ‹À braque et à braque.› Mais, tout l' mème, vous comperdez bié que, sans ao peû, d' esto 'n miyète inscoubarèe. Au yeû d' dire ‹Au d'zeûr...›, d' ai dit : ‹Tout' oute des âes et des bouchons, nous dirons yu ç' que les autes sont.› Fât' véncèle[7] ! D' aro mieûs fait d' fée atinsyon ou bé de r'venî d' pié. De n' ao gné co dit l' dernier mot que, chwit', à m' tour, de m' ai involé pa l' ferniète come ène flèche dou tir au berseau. Maleûreûs'mint, au yeû d' passer au-d'zeûr des âes et des bouchons, d' ai passé tout' oute. Les p'tites brankes, les belisses, les fwèyes, les rwénches, d' ai sté à travèrs tout'. Par bonheûr, on arot dit que l' ramon aot des zyés. Djamins on n' a fait rimpo avé én arbe ou bé avé 'n grosse branke. Sinon, d' aro sté demoulkinèe èyé l' ramon étou. De n' saro gné dire si çoula a duré 'n minute ou bé 'n demi-heûre, mais de m' ai r'trouvé su m' cu d'lée l' Tour dou Lait Buré[8]. L' ramon a contin'wé tout seû. Ayu ç' qu' il est dalé ? De ne l' sé gné. Potiète qu' i 'st inralé à Warquegnie. Mi, in tout cas, d' esto toute despechie. Ravisez come ed' sû arindjie, avé m' cote toute desclefèe. De sû r'venûte tous mes pus râdes èyé d' sû bié binaise de yète doûci. Bayè-m' co 'n goute pou r'prinde mes vints et, aprés, nous f'rons 'n bone jate pou ttertout' avé l' café d' vou cous' Batisse. Mais i faura fée sans chuke, pasque l' ceûgn qu' i m' a bayé, de ll' ai lèyé keyî in l' bos d' Wame.»

Quand 'l s' a auyu tait, mi, sans ryé d'mander à nouruî, de sû inralé m' estinde su m' lagner. N' oubliez gné que de n' esto foc én p'tit djambot d' chèt ans, que d'esto pus scran que l' diâbe et qu' i n' ée gné lon ayeûs d' douze heûres par nuit'. D' ai sondjé des sorcières qui fumôt' el toubak Batisse èyé Memène qui courot à yeû cu avé les crochètes de sn home, in hochant su yeû tiète avé én ramon d' boûr.

Qué dire de pus ? Pus djamins on n' a parlé des sorcières, pasqué tout l' monde d' ao peû. Mais mi d' sé bié qu' Memène a dit l' verité. Qui ç' qu' ôserot dire qu' èle a minti ? Vous ? Ascoutez bié ? Rosa, Memène,

7. *fât' véncèle*, juron de femme, de signification inconnue.

8. *l' Tour du Lait Buré*, guinguette à l'orée du bois de Colfontaine.

èm' man, èm' pa, mn onke Djo, l' home Memêne avé ses crochètes, mes frées, m' swêr, tous les ceûgns qu' éet' là, tout l' monde est môrt, à pârt mi. Dire que Memêne a minti, c' est come si vous diséez que c' est mi qu' a minti. Asprouvez, asprouvez én pau, pou vî! Tout vyèy' et crankyeûs que d' sû, de vous f'ro én goyer come ène tute.

Explicit fabula divinarum Wariconiacarum et fascium herbae Nicoti.

Autremint dit, el' faufe des sorcières de Warquegnie et des marotes de toubak, c'est tout'.

Les sorcières de Warquignies

Ce que je m'en vais vous raconter cette fois-ci, c'est l'histoire des sorcières de Warquignies. Mais, auparavant, il faudra que vous écoutiez celle des manoques de tabac. Peut-être que ça va vous sembler bizarre parce que vous pensez déjà à des sorcières qui fument une pipe bien remplie. Prenez patience un moment, vous allez comprendre.

Je sais bien d'avance ce que vous allez me dire : « D'accord pour les manoques de tabac, mais les sorcières, il y a longtemps qu'il n'y en a plus, s'il y en a jamais eu. C'est des contes de niais, des fadaises. » Bon, vous n'êtes pas obligé de me croire et il n'y a personne qui vous oblige à m'écouter. Dans ce monde-ci, chacun fait à son goût et le reste à son idée. Seulement, ce n'est pas parce que vous avez été à l'école plus longtemps que moi que vous savez tout. Nous sommes bien d'accord là-dessus ? Bon. Si c'est ainsi, asseyez-vous et ne dites plus rien, même si vous êtes dur de la comprenette. Il sera encore temps de cracher votre poison quand j'aurai terminé.

Donc, au commencement de mil neuf cent dix-huit, au mois d'avril si je me souviens bien, on manquait de tout. Les gens avaient plus faim que des visiteurs du jour de l'an. Mais les plus mal lotis, c'étaient les grands-pères qui n'avaient plus rien à fumer ni à chiquer. Il y en a plus d'un qui avait essayé de fumer des feuilles de noyer, de la reine-des-prés ou bien des feuilles de rhubarbe, mais cela avait vraiment un mauvais goût et cela ne sentait pas les roses ni les fleurs de guimauve. Quand on entrait dans une maison où on avait fumé de la rhubarbe, il y avait de quoi partir à reculons. Et, pour chiquer de la rhubarbe, il fallait avoir vu le diable et son frère Maximilien. Vous n'avez qu'à essayer, le fond de votre pantalon s'en souviendra.

Le plus à plaindre, c'était mon oncle Joseph, le frère de mon grand-père Timothée. Il habitait près de chez nous, avec sa fille Rosa. D'un jour à l'autre, on le voyait maigrir. Avoir travaillé plus de cinquante ans au charbonnage et en être là de ne plus seulement pouvoir fumer une pipe

de tabac! Mais quelle affaire, hein! Celle qui se faisait le plus de souci de le voir ainsi, c'était Rosa. Elle pouvait avoir trente ans à ce moment-là. Elle était bien jolie et, si elle n'était pas encore mariée, c'est parce que son amoureux était parti à la guerre.

Un jour, elle a eu une idée. Elle est venue voir ma mère et elle lui a dit : « Pauline, il faut faire quelque chose pour votre oncle Joseph. Depuis qu'il n'a plus rien à mettre dans sa pipe, je ne sais plus où donner de la tête avec lui, il ne fait que gémir. Vous souvenez-vous de notre cousin Baptiste le Frisé, le petit fermier qui habite à Thulin? La dernière fois qu'on l'a vu, avant la guerre, il nous a dit qu'il plantait du tabac dans son jardin. Peut-être que, si on allait le voir, on pourrait avoir deux ou trois manoques pour votre oncle. » Rosa et ma mère ont bavardé longtemps ensemble et elles ont fini par se mettre d'accord. Rosa et moi, qui avais sept ans, on irait chez Baptiste et c'est moi qui porterais le tabac en revenant, si on en avait, parce qu'on pensait que les gendarmes allemands ne regarderaient pas dans la veste d'un petit garçon.

Tout de même, tout de même, nous laisser aller à Thulin rien qu'à deux, Rosa et moi, ma mère en avait un peu peur. Et Rosa, en fin de compte, n'était pas des plus rassurées non plus. N'oubliez pas qu'on était au mois d'avril mil neuf cent dix-huit. Rosa a réfléchi à nouveau à tout cela pendant deux jours. Ma mère, elle, avec quatre enfants, elle avait autre chose à faire. Quant Rosa est revenue, elle a dit à ma mère : « Ecoutez, Pauline, j'ai remis de l'ordre dans mon esprit et j'ai une idée. Je vais demander à Philomène de venir avec moi et le petit garçon. Vous savez bien qu'elle n'a peur de rien et, avec son mari qui ne marche plus qu'avec des béquilles depuis qu'il a été blessé au charbonnage, elle a du temps devant elle. On lui donnera une pièce de cinq francs et elle ne demandera pas mieux. » — « Si Philomène est d'accord, qu'elle a dit ma mère, je ne dis plus rien. » Il faut vous dire que Mémène — c'est ainsi qu'on l'appelait le plus souvent — c'était encore une autre voisine avec qui on était un peu parent. Rosa avait bien raison de dire qu'elle n'avait peur de rien ni de personne. C'était une bonne personne, vous savez, mais ça ne l'empêchait pas d'être un vrai dragon. D'ailleurs, quand elle allait à l'école avec ma mère, les autres filles l'appelaient déjà « le Capitaine ».

Nous sommes partis tous les trois un jour au matin, sur le coup de sept heures, avec notre casse-croûte — deux tartines de pain gris avec des radis et une gousse d'ail — parce qu'on ne savait pas si notre cousin Baptiste nous donnerait à dîner, ni même s'il vivait encore. Il faisait beau. Moi, je courais devant avec mes petites jambes, pensant que je pourrais attraper des papillons ou bien des criquets, mais c'était encore trop tôt dans la saison.

Nous avons coupé au court par Wasmes, Warquignies et Boussu-Bois, et nous sommes arrivés à Thulin sur le coup d'onze heures. Pour trouver la maison de Baptiste, ça n'a pas été facile. On avait beau demander Baptiste qui habitait dans une petite ferme, Baptiste le Frisé. Il n'y a personne qui le connaissait. Finalement, un paysan de l'endroit un peu plus malin que les autres nous a dit : «Ah, c'est la ferme de Monsieur Baptiste que vous cherchez? Il fallait le dire plus tôt. C'est là-bas derrière la haie.» Mon Dieu Seigneur ma mère! Vous auriez dû voir quelle ferme! C'était comme un château. Et dire qu'on pensait que Baptiste n'était qu'un petit fermier!

Il faut reconnaître qu'on a été bien reçu : «Ça alors! Mais c'est Rosa et Mémène! Et ce petit garçon-là, qui est-ce? Ainsi donc c'est le garçon de Pauline!» Et patati patata! Mais l'heure avançait, mes boyaux commençaient à crier et on n'avait pas encore parlé du tabac. Tout à coup, la femme de Baptiste est rentrée, avec deux seaux de lait. Elle avait un beau gros visage tout rouge comme je n'en avais jamais vu un. Pour une bonne personne, on peut dire que c'était une bonne personne. Avec elle, ça n'a pas traîné. Moins d'une demi-heure après, on était à table. Du lard, du jambon, des pommes de terre frites, de la bière qui moussait : toutes sortes de choses dont j'avais déjà entendu parler mais que je n'avais jamais vues. «Encore un peu de ceci, encore un peu de cela» qu'elle disait, la fermière. Pendant ce temps-là, Baptiste, qui avait déjà bu deux ou trois chopes, racontait que la guerre ce n'était pas mauvais pour tout le monde et surtout pas pour les fermiers. Moi, je voyais bien que Rosa avait un drôle d'air et qu'elle avait les yeux tout rouges, mais j'étais trop jeune pour me rendre compte qu'elle pensait à son amoureux qui était sur l'Yser. Baptiste, lui, l'a bien compris; «Écoutez, Rosa, qu'il a dit, il ne faut pas penser du mal de moi. Je fais comme les autres. Si ce n'est pas moi, c'est un autre qui le fera. Mais ne vous inquiétez pas. Je vais vous donner du tabac pour mon oncle Joseph. Et dites-lui bien que, si je trouve le temps, j'irai le voir. Tout a bien changé depuis que je travaillais à maintenage avec lui à Sauwartan.» Moi, là-dessus, je me suis assoupi. Je ne me suis réveillé que sur le coup de quatre heures, sur un lit s'il vous plaît. Quand je suis revenu dans la cuisine, j'ai vu un monceau de feuilles de tabac et une pelote de ficelle.

Je n'ai pas eu le temps de reprendre mes esprits que c'était déjà fini. J'étais enveloppé dans les feuilles de tabac, par devant, par derrière et sur les côtés. Au-dessus, on m'a mis une vieille chemise à Baptiste. Mais quand on a voulu me remettre ma veste, ç'a été peine perdue. Je ne rentrais plus dedans. J'ai dû mettre une vieille veste à Baptiste qu'on a recoupée avec des ciseaux. Vous auriez dû me voir! Je n'avais plus ni forme ni façon. J'avais tout l'air d'une marionnette de la baraque Lafleur.

Rosa m'a souvent dit depuis que je ressemblais tout à fait à un pot à tabac. C'est le cas de le dire !

Nous sommes partis sur le coup de six heures avec beaucoup de baisers et des invitations à revenir, sans parler d'un kilo de café dans le cabas de Rosa et d'un kilo de sucre dans celui de Mémène. C'était de bon cœur, il n'y a personne qui peut dire le contraire. Mais, sur la fin de l'année, la guerre a été finie, l'amoureux de Rosa n'est jamais revenu et nous autres on n'est plus jamais retourné à Thulin. C'est ainsi que ça va.

Bon. Qu'est-ce que je disais ? Ah, oui. Ça fait que nous voilà à trois sur le chemin pour retourner à Pâturages. Il commençait à faire noir et on voyait bien que Rosa n'était pas à l'aise. Moi, j'étais trempé de sueur avec les manoques de tabac tout autour de moi. Cela piquait dans mon nez et j'éternuais toutes les deux minutes. Nous sommes arrivés ainsi à la barrière de Boussu. « Je ne retourne pas par Warquignies, qu'elle a dit Rosa. J'ai trop peur. J'aimerais encore mieux rencontrer les gendarmes allemands que de rencontrer les sorcières. »

Mémène, je vous l'ai dit, c'était une bonne personne. On ne pouvait pas dire le contraire. Mais elle n'avait pas de la patience à revendre. Par moment, elle était plus impatiente qu'un chat qui fait ses besoins. « Retournez par où vous voulez qu'elle a dit. Moi, je retourne par Warquignies. Les sorcières ne me font pas peur. » Et, là-dessus, elle est partie. Moi, bien entendu, je suis resté avec ma cousine Rosa. Nous sommes revenus par Quatre-Pavés de Quaregnon, en chantant, comme des gens qui ne sont pas à l'aise, des chansons que je connaissais déjà, comme « En allant à Ghlin, j'ai rencontré Martin » ou bien « Léopold II, s'il te faut des soldats, va-t-en en bazar, tu en auras trois pour un liard », et d'autres, en français, que je n'avais jamais entendues : « Il faut le voir pour le croire. Allez donc le voir, l'invalide à la tête de bois » et encore « Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine et malgré vous nous resterons Français. » Elle avait une belle voix, ma cousine Rosa, mais, par moment, il me semblait qu'elle tremblait un peu. Peut-être qu'elle avait froid, peut-être qu'elle avait peur, peut-être qu'elle pensait à son amoureux dont on était sans nouvelles depuis si longtemps. Toujours est-il qu'on est arrivé à Pâturages sans encombre sur le coup de huit heures du soir et que je suis allé me coucher tout de suite, sans souper, tellement j'étais fourbu. Mémène n'était pas encore revenue. Je me suis endormi en voyant en songe Martin qui partait faire son service militaire en Alsace-Lorraine et Léopold II avec une tête de bois qu'il avait eue au bazar pour trois liards.

Je me suis réveillé tout d'un coup. J'ai entendu dans la cuisine un vacarme de tous les diables. Celle qui criait le plus haut — je l'ai reconnue tout de suite — c'était Mémène. Naturellement, je me suis levé et je suis

allé pieds nus voir ce qui se passait. Tout le monde était là, Rosa, ma mère, mon père, mes frères, ma sœur, mon oncle Joseph, Mémène et même son mari avec ses béquilles. Mon Dieu Seigneur! Quelle affaire! Mémène était assise sur une chaise avec sa jupe toute déchirée. Ses cheveux étaient tout emmêlés et son visage tout égratigné. Vous ne l'auriez pas reconnue. Ma mère était en train de lui verser un verre d'amer aux orangettes, mais Mémène a pris la bouteille et elle a commencé à boire au goulot. À croire que sa luette était décrochée. On voyait sa pomme d'Adam qui montait et qui descendait. Quand elle a eu un peu retrouvé ses esprits, elle a raconté son affaire et tout le monde l'a écoutée sans souffler mot.

«Bon, qu'elle a dit. Quand j'ai eu laissé partir Rosa et le petit garçon, j'étais en colère contre tout le monde et surtout contre moi-même de les avoir abandonnés. Mais il était déjà trop tard pour les rattraper. Je suis allée tout droit devant moi en me disant que j'arriverais avant eux, que je repasserais par chez nous pour prendre les cinq ou six grains de café que j'avais encore, que je ferais une bonne tasse pour tout le monde et qu'ainsi on ne me ferait pas trop de reproches véhéments. J'avançais tout en réfléchissant et, tout à coup, je me suis dit : ‹Mais où suis-je ici?› J'ai bien vu que je m'étais perdue. Il faisait déjà nuit noire. J'ai encore avancé un moment et c'est ainsi que je suis arrivée près d'un bois qui ne pouvait être que le bois de Warquignies. ‹Bon, que je me suis dit, en prenant à gauche, j'arriverai au Cul du Kvau et, de là, j'en sortirai toujours bien.› Je n'avais pas encore fait cent mètres que j'ai vu une baraque où il y avait un petit lumignon. Je me suis dit que c'était le moment de demander mon chemin. J'ai avancé jusqu'à la fenêtre et j'ai regardé s'il y avait quelqu'un. Hé, Père d'en Haut! Vous ne savez pas qui j'ai vu? Les sorcières de Warquignies. Elles étaient trois. À mon avis, c'étaient la grand-mère, la mère et la fille. La plus vieille était toute rabougrie avec une épaule plus haute que l'autre, ses yeux brillaient comme ceux d'une belette qui accouche et, avec son nez et son menton, on aurait pu faire un «croque-sucre». Sur son nez, il y avait une grosse verrue avec trois longs poils dessus. La deuxième ressemblait tout à fait à la femme qui vient deux ou trois fois par an avec de la camomille, de la tisane de sureau, du sené et des plantes séchées pour faire vous savez bien quoi. La troisième, vous auriez vraiment dit la plus jeune des filles de Léocadie qui allait avec le premier venu et que les Allemands ont mise à l'hôpital des prostituées. Et toutes les trois, elles avaient une tache noire sur leur front, au-dessus de l'œil du côté de leur main droite. Vous vous demandez certainement comment j'ai vu tout cela, alors qu'il n'y avait qu'un lumignon. Hé bien, croyez-moi si vous voulez, c'est parce que leur visage à toutes les trois reluisait comme la pleine lune quand il a plu.

Vous savez bien que je n'ai jamais peur. Pourtant, quand la plus vieille a regardé de mon côté, j'ai senti mes cheveux qui se dressaient sur ma tête. Heureusement, ce n'était pas vers moi qu'elle regardait attentivement. C'était vers cinq ou six balais de bouleau qu'il y avait dans un coin à côté de la fenêtre, comme je l'ai vu après. Elle en a pris un, a ouvert l'autre fenêtre, s'est mise à cheval sur le balai, avec le bout du manche derrière elle. Et les deux autres ont fait la même chose. La première a dit et les deux autres ont répété : ‹Abracadabra›. Et, là-dessus, la première a encore dit : ‹Au-dessus des haies et des buissons, nous irons où les autres sont.› La deuxième et la troisième ont dit la même chose. Et, vous ne me croirez pas — moi-même, si je ne l'avais pas vu, je ne le croirais pas — elles se sont envolées par la fenêtre comme des hirondelles. Chwit', chwit', chwit', toutes les trois, comme des éblouissements.

Mais vous comprenez bien qu'il faut autre chose que trois sorcières pour me faire peur. Je suis entrée dans la baraque par curiosité et il m'a semblé qu'avec un balai je pourrais être à Pâturages en un rien de temps. J'en ai pris un, je me suis mise à cheval dessus, j'ai dit ‹Abracadabra›. Mais, tout de même, vous comprenez bien que, sans avoir peur, j'étais un peu troublée. Au lieu de dire ‹Au-dessus...›, j'ai dit ‹À travers les haies et les buissons, nous irons où les autres sont.› Sapristi! J'aurais mieux fait de faire attention ou bien de revenir à pied. Je n'avais pas encore dit le dernier mot que, chwit', à mon tour, je me suis envolée par la fenêtre comme une flèche du tir au berseau. Malheureusement, au lieu de passer au-dessus des haies et des buissons, j'ai passé à travers. Les petites branches, les joncs, les feuilles, les ronces, j'ai été à travers tout. Par bonheur, on aurait dit que le balai avait des yeux. Jamais on n'a eu de collision avec un arbre ou bien avec une grosse branche. Sinon, j'aurais été démolie et le balai aussi. Je ne saurais dire si cela a duré une minute ou bien une demi-heure, mais je me suis retrouvée sur mon cul près de la Tour du Lait Buré. Le balai a continué tout seul. Où est-il allé? Je ne le sais pas. Peut-être qu'il est retourné à Warquignies. Moi, en tout cas, j'étais toute dépenaillée. Regardez comme je suis arrangée, avec ma robe toute déchirée. Je suis revenue le plus vite que j'ai pu et je suis bien aise d'être ici. Donnez-moi encore une goutte pour reprendre mon souffle et, après, nous ferons une bonne tasse pour tout le monde avec le café de votre cousin Baptiste. Mais il faudra se passer de sucre, parce que celui qu'il m'a donné, je l'ai laissé tomber dans le bois de Wasmes.»

Quand elle se fut tue, moi, sans rien demander à personne, je suis retourné m'étendre sur ma couchette. N'oubliez pas que je n'étais qu'un petit garçon de sept ans, que j'étais plus fatigué que le diable et qu'il était près de minuit. J'ai rêvé de sorcières qui fumaient le tabac de

Baptiste et de Mémène qui courait derrière elles avec les béquilles de son mari, en brandissant un balai de bouleau au-dessus de leur tête.

Que dire de plus? Plus jamais on n'a parlé des sorcières parce que tout le monde en avait peur. Mais moi je sais bien que Mémène a dit la vérité. Qui est-ce qui oserait dire qu'elle a menti? Vous? Écoutez bien! Rosa, Mémène, ma mère, mon père, mon oncle Joseph, le mari de Mémène avec ses béquilles, mes frères, ma sœur, tous ceux qui étaient là, tout le monde est mort, à part moi. Dire que Mémène a menti, c'est comme si vous disiez que c'est moi qui ai menti. Essayez, essayez un peu, pour voir! Tout vieux et perclus que je suis, je vous ferais un cou comme une sucette.

Explicit fabula...

Autrement dit, la fable des sorcières de Warquignies et des manoques de tabac, c'est tout.

*
* *

III

L'ûrèe dou Nwâr Bonome

Èyé l' istwâre de l' ûrèe dou Nwâr Bonome, el' counichéez bié ? Non ? Ah bon ; hé bé, de m' in ô vous l' raconter. Mais n' dalons gné trop râde. Ed'vant tout aute resse, i faut que d' vous parlisse d' Hortense èyé de sn home, el grand Adelson. Vous dalez co dire in vous-mème : « Qu' est-ce qu' Hortense èyé sn home ont à r'sauder avé l' Nwâr Bonome ! » Hê, grîsoû ! À qué manque que vous n' savez djamins atinde èn momint ?

In mil neuf cint chèt', el grand Adelson ouvrot à Placite[1]. C' ée én ouvier d' machine. Vous n' savez gné çu qu' c' est, hein, én ouvier d' machine ! Mais Signeûr, qu' est-ce qu' on vous a apris à l' escole ! Én ouvier d' machine, c' est eûgn qui wêve in l' machine, in l' puch que les gayoles pasté d'vins. S' il a én pichoû à twâs cint cénquante, c' est li qu' in va ll' erbouché avé dou ciment. S' il a n' gayole qu' aroke in les guîdes[2] à n' sadju, c' est li qu' in va vî pouquè et qui fait çu qu' i faut, stampé su l' gayole. Il est toudi bié seûr que n' c' est gné d' l' ouvrâje qu' on fait fée pau prumier boudaye venu, d' ouvrer vins l' puch pindant des heûres avé foc ène chingue pou s' ertenî au d'zeûr d' én trau d' chonq, sîs cint mètes, quand n' c' est gné d' pus. Èyé tout çoula in én airâje qui n' arète djamins, avé foc el lumière d' én quénquet et, pa d'zeûr vou tiète, el corde qui monte, monte, monte dequ' au djoû et ddequ' à moulètes.

Adelson n' aot foc vént-huit ans. On pwét dire que c' ée én garçon come i faut. I n' buvot gné, à part ène chope ou bé deûs l' déminche aprés déner, in dalant croché. Èyé c' ée én biau garçon, ça on pwet l' dire : grand, larc d' espales, fôrt come én rcule, avé des nwârs zyés qui riôt' toudi. Et, avé ça, toudi prèt' à rinde service. Il aot couminché pa ière machon, pou fée plaisi à s' man, qui n' volot gné qu' i dalisse à fosse. Aprés ça, il aot fait s' saudarie au genie. Mais c' es't ainsi qu' il ée dem'nu ouvier d' machine.

L'*Ûrèe dou Nwâr Bonome*, telle qu'elle est décrite plus loin, est un accident de terrain remarquable. Il peut résulter d'un effondrement karstique ou être le talus bordant une ancienne chaussée romaine. Les habitants les plus proches connaissent encore le « chemin du Noir Bonhomme » mais semblent ignorer les superstitions qui se rattachent au site. Pourtant, la croyance que le diable favorisait ceux qui lui sacrifiaient une poule noire et la lui apportaient à minuit était encore vivace à Frameries et dans les localités voisines au début du siècle.

1. *Placite*, Saint-Placide, charbonnage à Quaregnon.

2. *guîdes*, poutres de chêne, plus tard rails de fer, fixés verticalement à des traverses par des boulons et destinés à guider la cage dans le puits.

C' es't à l' ducasse dou Flênu qu' il a rincontré Hortense. Tout d' suite, i d a sté amoureûs sot. Malheûreûs'mint pour li? Comint l' sao! Si on saot tout' d' avanche, on n' fro pus nérié.

Hortense, c' ée n' drole de fîe. Ène bèle fîe, ça, c' es't én fait' certégn. Ele aot tout' pour li : des nwârs cheveûs crolés, des biaus nwârs zyés à guignètes, gné pus grande qu' i n' folot, ménce, èle arot fait quate pas su n' brique. Et on n' pouvot gné dire qu' èle cachot az irlotes[3] : i faut ll' ercounwate, c' ée n' fîe come i faut. Seûl'mint, seûl'mint, èle ée grande in ses armes. Branmint trop grande, quand on n'est foc ène cousturière qui wêve a mon dou Bénchoû[4]. Bién intindu, i d aot pus d' eûgn qu' aot ddjà coureû aprés li. Mais ça aot sté peine pierdue. Èle ne s' aot gné lèyé indourdeler et il ét' demorés bêgues et borgnes. Qu' est-ce qu' i li folot? Én med'cégn? Én gerant? Toudi est-i que les monvaises langues s' demandôt' si 'l ne dalot gné monter in s'minche à force de r'fuser tous les ceûgns qui s' présintôt'. Mème ses parints couminchôt' à s' demander què!

In tout cas, avé Adelson, ça n' a gné traîné. Twâs mwos aprés, il ét' mariés. Au couminch'mint, tout' a sté on n' pwet gné mwé, c' ée toutes roses et violètes. Des baises par ci, des baises par là, sans parler dou resse. El dedjuner avé dou frèch café toudi prèt' à tens. Pou mwé s' ocuper de sn home, Hortense a lèyé in blan sn ouvrâje à mon dou Bénchou. Adelson, li, n' ervenot gné toudi à l' mème heûre. Ça n' depindot gné d' li. Mais ça n' fait rié, Hortense l'atindot toudi su l' swèy, come én p'tit tché.

Ça a contin'wé ainsi pindant én an et ça arot pouvu contin'wer ainsi lonmint s' il arôt' auyu én êfant. Mais de ç' costé-là, on n' viyot rié m'nî. Adelson ée d'bauché, sans rié dire. Hortense non pus n' disot rié, mais s' caractère candjot. Ele n'ée pus djamins continte. El maison n'ée gné bèle assez. L' gardégn ée trop p'tit. Hortense disot qu' èle n' aot gné mème des yârds assez pou acater n' nouvèle cote. De vous ll' ai dit, èle aot toudi sté grande in ses armes. Mais, mèt'nant, c' ée co pîs. Èle aot toudi d' pau. Pourtant, Adelson ée bié payé et i rindot s' quénzaine à s' fème sans r'tenî n' mastoke. Èle aot biau carougné, djamins i n' respondot. Mais là qu' én djoû èle ée tél'mint in colère qu' èle ne saot pus çou qu' èle disot et qu' èle li a dit : «Alz in au diâbe et co chèt heûres au d'zeûr!» Ça, c'ée d' trop. Adelson est dem'nu blanc come én lénchwé[5],

3. *irlotes*, «filles de mœurs faciles» ou, plus rarement, «jeunes débauchés». N'existe que dans l'expression *caché az irlotes*.

4. *Bénchoû*, Binchois. L'industrie de la confection était une spécialité de Binche. Elle avait essaimé dans le Borinage où existait une main-d'œuvre féminine à bon marché.

5. *lénchwé*, drap de lit. Au début du siècle, le sens «linceul» commençait à se substituer au sens ancien, qu'il a fini par remplacer. Même phénomène qu'en français, mais plus tardif.

il a sclaquié l' uche et on ne ll' a pus r'vû pindant deûs djoûs. Pou l' prumier et l' dernier côp de s' vie, il a fait n' guénse que l' diâbe est d'vins. Heûreûs'mint, c'ée l' sam'di de l' Pint'coute, on n' ouvrot gné et on n' a gné auyu dandjer d' li à fosse. Sinon, il arot sté rinwiyé.

Quand il est r'venu, Hortense ne ll' a gné ravisé et èle ne li a gné dit én mot pindant twâs djoûs. Ça n' pouvot gné contin'wer ainsi. À fosse, Adelson n' saot pus çou qu' i f'zot. Ôsèe, sn home de coupe, én protestant, a fini pa li dire : «Ascoute, Adelson, de wo bié qu' il a n' saqué qui n' va gné. Ça n' me r'gârd gné, mais i faut qu' tou faisses atinsyon. Sinon, tou finiras pa keyî vins l' machine, on ramass'ra les morchaus vins l' potèle et on lze r'mont'ra vins én sac. Tou saras bié avanché et Hortense etou.» Adelson n' a gné respondu, mais quand il est r'venu à s' maison, avant mème de sakié s' bèche èyé d' mète es' malète eyé s' flacon su l' tâbe, il est dalé d'lée Hortense, il l' a ravisé in l' blanc d' ses zyés et i li a dit : «C'est des yârds que vous volez. Hé bé! vous dalez d' ao. Et, puisque vous m' avez inwiyé au diâbe, c' es't à li que d' m' in ô daler. D' dirai d'mander des yârds au Nwâr Bonome.» Hortense n' a rié respondu mais il est toudi bié seûr qu' èle n' ée gné à sn aise. Adelson a co dit : «Jedi, vous direz acater n' nwâre glène au markié.» Ç' côp-là, Hortense a bié vu qu' c' ée pou du bon.

Dou jedi au déner ddequ' au samedi au nuit', el nwâre glène s' a pourmené d'vins l' gardégn in cachant aprés des vièrs. El' jedi au nuit' eyé l' vêrdi au nuit', bién intindu, èle s' a mis à pièrce ayu ç' qu' èle a pouvu. Hortense el' ravisot d' tins in tens tout in busiant, de mwéns in mwégn à sn aise mais sans candjé d' idèe : «Des yârds, des yârds!» Quand l' aot n' sakè in s' tiète, èle ne ll' aot gné ayeû.

Et ainsi, on 'st arivé au samedi au nuit'. Su l' côp d' neuf hêures et demie, Adelson a dit à Hortense, sans l' ravaitié et sans dire én mot pus haut qu' l' aute : «Perdez l' cruchon d' jenève in l' armware eyé m'tè lle su l' tâbe.» Et il est dalé quée l' nwâre glène, qu' ée ddjà à pierce, avé s' tiète pa ddzous s' pena.

Vous savez bié qu' il a pus d' én moyé d' twer n' glène. On pwet li torde es' goyer, li comper s' tiète avé nn' apiète, scafoter avé des çusiaus in s' gôète. Tout çoua n'est gné fô biau à vî et co mwégn à fée. El pus facîle, c'est co d' li ouvrî s' bec avé n' cuyère et d' li intouner én grand bac[6] de j'nêve. C' est çu qu' Adelson a fait. L' glène s' a debatu n' mîlète et, aprés, èle n' a pus boudjé. L' pus souvint, c' es't ainsi qu' ça s' passe. Avé én grand bac, el glène d' a s' conte. Ttévosé, i faut én deûzième bac de j'nêve, mais ça n' arive gné én côp su cint.

6. *bac*, gobelet à alcool, sans pied, en verre épais, coulé ou taillé à relief très accusé. Il était d'usage courant dans les cabarets.

Adelson a mis l' glène in n' pesache, il a mis s' bèche et, sans in dire de pus, il a ouvri l' uche. «Ayu daléez?» qu' èle a dit Hortense. «À Nwârchégn, qu' il a respondu Adelson, vî l' Nwâr Bonome.» Hortense est m'nue d'lée li, li a bayé n' baise et èle li a dit : «Faites bié atinsyon.» Mès èle ne ll' a gné r'tenu. Tout l' mème, hein! çu qu' l' amour des yards fait des djins! Adelson a rauché ses spales et il est dalé sans se r'tourner.

Pindant qu' Adelson in va à grandes asgambèes pa l' Bouverie, Framerie et Nwârchégn, tt au long de l' route provénciale, et pasqué vous n' in savez gné d' pus qu' on n' vous ind a apris, de m' in ô vous dire qui ç' que c' est l' Nwâr Bonome, si vous n' l' avez gné co d'viné. C'est l' diâbe, el diâbe, vous m' intindez bié! Quand on arive à Nwârchégn, on prind su s' gauche, au long dou mur dou cim'tière. On continue su én k'mén d' tère pindant sîs, ché cints mètes. On prind co à gauche su én k'mén d' tère pus p'tit eyé, deûs, twâs cints mètes pus lon, on arive devant nn' ûrèe d' cint mètes de long èyé d' chonq, sîs mètes de haut. C'est l' pus grande ûrèe qu' on eûsse djamins vû, avé des orties, des rwénches, des piquiots d' toute sorte, èyé gné n' maison à mwégn d' én kilomète. C' est doûlà que l' Nwâr Bonome se r'tiét. Èyé, si vous avez n' saqué à li d'mander, c' est doûlà qu' i faut m'nî, pa l' nouvèle lune, quand douze heûres par nuit' sounté au clokier d' Nwârchégn. Seûl'mint, faite bié atinsyon, el diâbe èn' baye rié pou rié. Vous d'vez li aporter n' nwâre glène twêe l' mème djoû èyé, atinsyon, co én côp, l' diâbe ne vous l' dîra gné, mais, in li bayant l' nwâre glène, c' est voun âme que vous li bayez. Ainsi vous stez prév'nu.

Donc, Adelson 'st arivé d'vant l' ûrèe. Les douze côps sounôt' justemint. Come Adelson sakiot l' glène de s' pesache, il a intindu n' saqui qui disot : «Mais qué kwèsse çoucè! Qu' est-ce que tout vî fèy laucè?»[7] — «Mossié l' Nwâr Bonome, qu' il a dit Adelson polimint, c' est mi Adelson, qui d'meûre su l' Trî[8], au Pasturâje, èyé d' ai n' saqué à vous d'mander.» — «Oh, n' fais gné atinsyon, qu' il a dit l' diâbe, de m' ao abusé. In t' viyant m'nî de d' par là, d' ao pinsé qu' t' ées d' Framerie. Mais ça n' fait rié, de sé d'viser etou come au Pasturâje. D' ayeûrs, de couno tous les langues : el francés, l' inglés, l' al'mand, el russe, el chin'was, el tchouc-tchouc et mème el flamin. Bon, èyé mèt'nant qu'est-ce qu' i t' faut?» — «Des yârds, ène masse de yârds», qu' il a respondu Adelson. «Boû, qu' il a dit l' diâbe, si n' c' est foc çoua, n' t' énquète gné, d' d' ai à r'vinde, ed' d' ai én monchau cénquante côps come el teris d' Crachet[9]. Mais, as-t' aporté n' nwâre glène? Èyé sèsse bî[10]... Bon, là

7. La phrase est en dialecte de Frameries, nettement différent de celui de Pâturages. Cf. I, note 7.

8. *l' Trî*, actuellement Place Emile Zola.

9. *Crachet*, charbonnage à Frameries.

10. *Eyé sesse bî...* En dialecte de Frameries.

co qu' sans l' fée sprés de pale come à Framerie. Metons que d' n' ai rié dit. Sè-t bié çu qu' ça vét dire, ène nwâre glène?» — «Hè oui, oui, qu' il a dit Adelson, de ne l' sé foc trop bié. N' in parlons pus.» — «Bon, qu' il a dit l' diâbe, si ç' ainsi, baye par ci.»

Adelson li a bayé l' glène in disant in li-mème : «Tégn! C'êst drole, èle est co toute caude.» — «Combé ç' qu' i t' faut?», qu'il a dit l'diâbe. Adelson ravaitiot su l' ûrèe, pinsant de l' vî, mais i n' viyot foc deûs zyés qui r'luisôt' come des zyés d' cat. Seûl'mint, il ét' quate côps pus grands. «Trinte kilos d' ôr», qu' il a dit. «Ç' t' intindu, qu' il a dit l' diâbe. De wo bié qu' t' es fôrt assez pou lze porter. L' anèe passèe, i d a m'nu eûgn de Djumape qui d' a d'mandé cint kilos. I n' a gné mème soyu lze soul'ver. D' ai d'vu li mète su s' dos. Deûs heûres aprés, de ll' ai trouvé stindu au d'bout de l' piésinte, môrt, scwaté pa s' kièrke. Bon, nous disones trinte kilos. Atinds n' segonde. Ça fait quate mile sîs cint cénquante pièches de vént francs. Ça fait nonante-twâs mile francs.» On arot dit que l' diâbe aot n' machine à calculer vins s' tièt e, come el cièn e qu' il a au bureau de l' fosse. Et il a co dit : «Pou gagné tout çoua, à chon francs par djoû, in ouvrant sîs djoûs par semaine, i faurot qu' t' ouvrisses pindant quasimint soissante ans.» — «Gné d' pus! qu' i pinsot Adelson. I m' chenot à vî qu' avé trinte kilos d' ôr, ed' pouro vîve avé m' fème au mwégn deûs cint cénquante ans sans rié fée.» Mais l' diâbe, avé ses ziés d' cat, lîsot vins les pinsèes Adelson et i li a dit : «I n' faut gné ao ses zyés pus grands que s' panche et i faut stinde ses piés à l' am'nant d' ses dras. Si tou d' ao d'mandé d' pus, de te ll' aro bayé mais tou n' aros gné soyu l' porter ddequ' au Pasturâje. Tégn, là én sac tout nwé avé tes trinte kilos d' ôr devins èyé mèt'nant d'zèrte de d'ci au pus râde.» Et, in disant çoula, i li tindot l' sac de trinte kilos sans pus d' efôrt que si ça aot sté én saclot d' bobons. Tout in s' demandant s' i n' ée gné in trégn de fée n' biestrie, Adelson a pris l' sac et ll' a mis su s' dos. «Met'nant qu' t' as tes yârds et qu' d' ai t' glène, nous stons tout quites, qu' il a dit l' diâbe. À rvwâr quète à jedi»[11].

Mais à ç' momint-là, i 'st arivé n' saquè que l' diâbe li-mème n' aot djamins pinsé et, i faut bié ll' ercounwate, Adelson non pus. El glène, qui n' boudjot pus d'puis des heûres, s' a r'dressé tout' d' én côp. Èle a skeû ses pnas, èle a crié «Cot', cot', cot', codâk» et èle a bayé én bon

11. *À rvwâr quète à jedi*. La formule, parfois complétée par *s' i fait biau*, est celle qu'employaient les jeunes filles sur le seuil de leur maison, le dimanche au soir, pour prendre congé de leur amoureux, quand celui-ci n'était pas encore autorisé à entrer pour faire sa cour. À ce stade, les relations n'avaient rien d'officiel et elles étaient souvent sans lendemain. D'où l'usage ironique de la formule lorsqu'une nouvelle rencontre est improbable. *Quète*, membre viril. Le mot s'employait, sans intention particulière, pour parler d'un homme ou pour s'adresser à lui. *C' es't én fameûs quète. Wêh, quète.* Cf. *biroute*, I, note 12.

côp d' bec in l' magn dou diâble. Ç'ti-ci a sté tél'mint ayuri qu' il l' a laché èyé qu' èle s' a involé. «El laid fâde diâbe à cornes», qu'il a dit l' diâbe, sans pinser qu' i parlot d' li-mème. Et il a djuré come én pôve pindant deûs minutes sans r'prinde ses vints. «Rinds-mé mes yards», qu' il a dit. «Gné question, qu' il a dit Adelson. T' as crié ‹Tout quites›. Tou n'ées gné oblidjé. Si tou n' es gné capâbe de vî l' diférince intre n' glène morte èyé n' vivante, ça n' depind gné d' mi. Erva-t-in d' yu ç' que tou viés, in infêr, au diâbe et co chèt heûres au d'zeûr.» Èyé, là-d'sus, il est d'zerté pus fel que l' diâbe, c' est l' cas de l' dire.

I 'st arivé su l' Trî à twâs heûres au matégn, tout cru d' caud mais bié binaise quand mème, in s' disant qu' il l' aot scapé bèle. Mais n' c' ée gné co tout', i n' s' in pouvot mau. Vous n' savez gné qui ç' qu' ée su l' swèy de s' maison, à ll' atinde? Vous ne l' devin'réez djamins. El glène, el nwâre glène. Èle le ravisot avé ses p'tits roujes zyés. I n' ao gné co ouvrí l' uche qu' èle ée ddjà su l' tâbe. Mais Adelson aot aute chôse à fée que d' s' ocuper d' li, pasqué Hortense, li etou, ll' atindot. Vous n' aréez pus dit l' mème djin. Èle aot auyu tout l' tens d' busié et d' ao peû. «Mon Dié Signeûr, qu' èle a dit, in ll' imbrassant, d' ai pinsé qu' vous n' ervêréez pus djamins. D' ai trâné come ène fwèye. mais que d' sû binaise que vous stez là! Èyé dire que d' ai ôsu vous dire de daler au diâbe. Comint ç' que d' ai pouvu iète si bièt̀e. D' ai manquié d' ièt̀e bié punie.» — «N' in parlons pus, qu' il a dit Adelson. Mèt'nant que d' wo bié qu' vous m' viyez vraimint vortiers, ça va daler. On n' carougn'ra pus djamins.»

Èyé l' glène, pindant ç' tens-là? El glène! Vous n' dalez gné l' crwâre. Èle demorot stampèe su l' tâbe èyé, sans boudjé n' plème, èle ravisot vous n' savez gné què? El cruchon d' jenève.

«Pôve bièt̀e, qu' il a dit Adelson. On dîrot qu' èle d' a invie. Bayez-li in én grand bac. Èle l' a bié gagné. C' est pasqu' èle ée là qu' tout' s' a bié passé. Sans li d' dalo in infèr tout' d' ène poc.» Crwayez-llé ou bé ne l' crwayez gné, c' est vous qu' ça r'gârd, mais l' glène a widjé l' bac eddequ' à l' dernière goute, in r'levant s' tièt̀e, in stindant s' goyer et in lèyant deskinde el jenève devins come si c'ée d' iau d' plève. S'apinse à Ôsèe, l' home de coupe Adelson, c' est l' prumier vère qui vous rind alcolique. Èyé l' glène ind ée au deûzième et èle ée ddjà bié inhuftèe.

Qué dire de pus? L' anèe d' aprés, Hortense a auyu én êfant, én biau p'tit djambot, avé les ziés de s' pa. L' pus drole, c' est que gné Adelson gné Hortense n' ont djamins ôsu despinser ène seûle des quate mile sîs cint cénquante pièches d' ôr. Èyé, des anèes pus târd, én djoû qu' il ont ouvri l' sac, il ont vû qu' i n' aot pus rié d'vins, à pârt des crotes de sorite

èyé n' nwâre plème de glène. De l' ôr, i n' d aot pus n' fiane[12]. El Nwâr Bonome ée m'nu r'ker s' bié. El nuit' d' aprés, Adelson a sondjé qu' i viyot deûs grands zyés d' cat et il a intindu n' vwas qu' aot l' air de widjé d' ènne ûrèe et qui disot : « Çu qui viét d' rif s' in va d' raf. Si t' aos fait skerewèk su mes pièches d' ôr, t' aros auyu tes dwots brûlés ddequ' à tes spales. »

Explicit fabula declivis Nigri Viri nigraeque gallinae atque Adelsoni. Autremint dit, el faufe de l' ûrèe dou Nwâr Bonome, d' Adelson èyé de l' nwâre glène, c' est tout'.

Le talus du Noir Bonhomme

Et l'histoire du talus du Noir Bonhomme, la connaissez-vous bien ? Non ? Ah, bon ; hé bien, je m'en vais vous la raconter. Mais n'allons pas trop vite. Avant toute autre chose, il faut que je vous parle d'Hortense et de son mari, le grand Adelson. Vous allez encore dire en vous-même : « Qu'est-ce qu'Hortense et son mari ont de commun avec le Noir Bonhomme ! » Hé, grisou ! À quoi tient-il que vous ne pouvez jamais attendre un moment ?

En mil neuf cent sept, le grand Adelson travaillait à Saint-Placide. C'était un ouvrier de machine. Vous ne savez pas ce que c'est, hein, un ouvrier de machine ! Mais, Seigneur, qu'est-ce qu'on vous a appris à l'école ! Un ouvrier de machine, c'est quelqu'un qui travaille dans la machine, le puits où passent les cages. S'il y a une fissure où l'eau gicle à une profondeur de trois cent cinquante mètres, c'est lui qui va la boucher avec du ciment. S'il y a une cage qui accroche dans les guides quelque part, c'est lui qui va voir pourquoi et qui fait ce qu'il faut, debout sur la cage. Il est bien certain, en tout cas, que ce n'est pas de l'ouvrage qu'on fait faire par le premier empoté venu, de travailler dans le puits pendant des heures avec rien qu'une sangle pour se retenir au-dessus d'un trou de cinq, six cents mètres, quand ce n'est pas plus. Et tout cela dans une ventilation qui n'arrête jamais, avec rien que la lumière d'une lampe de mineur et, par-dessus votre tête, le cable qui monte, monte, monte jusqu'à la surface et jusqu'aux poulies.

Adelson n'avait que vingt-huit ans. On peut dire que c'était un garçon comme il faut. Il ne buvait pas, à part une chope ou deux le dimanche après-midi, en allant crosser. Et c'était un beau garçon, ça on peut le dire : grand, large d'épaules, fort comme un hercule, avec des yeux noirs

12. *ène fiane*, un brin d'herbe séché. Mais ce sens strict est, le plus souvent, ignoré des usagers, qui emploient le mot avec le sens de « la moindre miette ».

qui riaient toujours. Et, avec ça, toujours prêt à rendre service. Il avait commencé par être maçon, pour faire plaisir à sa mère, qui ne voulait pas qu'il aille à la fosse. Après ça, il avait fait son service militaire dans le génie. Mais c'est ainsi qu'il était devenu ouvrier de machine.

C'est à la ducasse de Flénu qu'il a rencontré Hortense. Tout de suite, il en a été amoureux fou. Malheureusement pour lui ? Comment le savoir ! Si on savait tout d'avance, on ne ferait plus rien.

Hortense, c'était une drôle de fille. Une belle fille, ça, c'est un fait certain. Elle avait tout pour elle : des cheveux noirs bouclés, de beaux yeux noirs rieurs et prêts à l'œillade, pas plus grande qu'il ne fallait, mince, elle aurait fait quatre pas sur une brique. Et on ne pouvait pas dire qu'elle cherchait les aventures faciles : il faut le reconnaître, c'était une fille comme il faut. Seulement, seulement, elle était orgueilleuse. Beaucoup trop, quand on n'est qu'une couturière qui travaille chez le Binchois. Bien entendu, il y en avait plus d'un qui avait déjà couru après elle. Mais ç'avait été peine perdue. Elle ne s'était pas laissé enjôler et ils étaient restés pantois. Qu'est-ce qu'il lui fallait ? Un médecin ? Un directeur de charbonnage ? Toujours est-il que les mauvaises langues se demandaient si elle n'allait pas monter en graine à force de refuser tous ceux qui se présentaient. Même ses parents commençaient à se demander quoi !

En tout cas, avec Adelson, ça n'a pas traîné. Trois mois après, ils étaient mariés. Au commencement, tout a marché on ne peut mieux, c'était toutes roses et violettes. Des baisers par-ci, des baisers par-là, sans parler du reste. Le déjeuner avec du café passé à l'instant toujours prêt à temps. Pour mieux s'occuper de son mari, Hortense a abandonné son travail chez le Binchois. Adelson, lui, ne revenait pas toujours à la même heure. Cela ne dépendait pas de lui. Mais peu importe, Hortense l'attendait toujours sur le seuil, comme un petit chien.

Ça a continué ainsi pendant un an et ça aurait pu continuer ainsi pendant longtemps s'ils avaient eu un enfant. Mais de ce côté là, on ne voyait rien venir. Adelson était désolé, sans rien dire. Hortense non plus ne disait rien, mais son caractère changeait. Elle n'était plus jamais contente. La maison n'était pas assez belle. Le jardin était trop petit. Hortense disait qu'elle n'avait même pas assez d'argent pour acheter une nouvelle robe. Je vous l'ai dit, elle avait toujours été orgueilleuse. Mais, maintenant, c'était encore pis. Elle avait toujours trop peu. Pourtant, Adelson était bien payé et il rendait sa quinzaine à sa femme sans retenir cinq centimes. Elle avait beau chercher querelle, jamais il ne répondait. Mais voilà qu'un jour elle était tellement en colère qu'elle ne savait plus ce qu'elle disait et qu'elle lui a dit : « Allez-vous en au diable et encore sept heures au-delà ! » Ça, c'était trop. Adelson est devenu blanc comme

un linge, il a claqué la porte et on ne l'a plus revu pendant deux jours. Pour la première et la dernière fois de sa vie, il a pris une cuite de tous les diables. Heureusement, c'était le samedi de la Pentecôte, on ne travaillait pas et on n'a pas eu besoin de lui au charbonnage. Sinon, il aurait été renvoyé.

Quand il est revenu, Hortense ne l'a pas regardé et elle ne lui a pas dit un mot pendant trois jours. Ça ne pouvait pas continuer ainsi. Au charbonnage, Adelson ne savait plus ce qu'il faisait. Osée, son coéquipier, un protestant, a fini par lui dire : «Écoute, Adelson, je vois bien qu'il y a quelque chose qui ne va pas. Ça ne me regarde pas, mais il faut que tu fasses attention. Sinon, tu finiras par tomber dans le puits, on ramassera les morceaux dans le fond du puits et on les remontera dans un sac. Tu seras bien avancé et Hortense aussi.» Adelson n'a pas répondu, mais quand il est revenu à la maison, avant même d'enlever sa veste et de mettre son sac à tartines et sa gourde en fer blanc sur la table, il est allé près d'Hortense, il l'a regardée dans le blanc des yeux et il lui a dit : «C'est de l'argent que vous voulez. Hé bien, vous allez en avoir! Et, puisque vous m'avez envoyé au diable, c'est à lui que je m'en vais aller. J'irai demander de l'argent au Noir Bonhomme.» Hortense n'a rien répondu mais il est toujours bien certain qu'elle n'était pas à l'aise. Adelson a encore dit : «Jeudi, vous irez acheter une poule noire au marché.» Cette fois-là, Hortense a bien vu que c'était pour de bon.

Du jeudi à midi jusqu'au samedi soir, la poule noire s'est promenée dans le jardin en cherchant des vers. Le jeudi soir et le vendredi soir, bien entendu, elle s'est perchée où elle a pu. Hortense la regardait de temps en temps tout en réfléchissant, de moins en moins à l'aise mais sans changer d'idée : «De l'argent, de l'argent!» Quand elle avait quelque chose dans la tête, elle ne l'avait pas ailleurs.

Et ainsi, on est arrivé au samedi soir. Sur le coup de neuf heures et demie, Adelson a dit à Hortense, sans la regarder et sans dire un mot plus haut que l'autre : «Prenez le cruchon de genièvre dans l'armoire et mettez-le sur la table.» Et il est allé chercher la poule noire, qui était déjà perchée, avec la tête sous l'aile.

Vous savez bien qu'il y a plus d'un moyen de tuer une poule. On peut lui tordre le cou, lui couper la tête avec une hachette, lui entailler l'intérieur du gosier avec des ciseaux. Tout cela n'est pas fort beau à voir et encore moins à faire. Le plus facile, c'est encore de lui ouvrir le bec avec une cuiller et de lui entonner un grand gobelet de genièvre. C'est ce qu'Adelson a fait. La poule s'est débattue un peu et, après, elle n'a plus bougé. Le plus souvent, c'est ainsi que ça se passe. Avec un grand verre, la poule en a son compte. Parfois, il faut un deuxième gobelet de genièvre, mais ça n'arrive pas une fois sur cent.

Adelson a mis la poule dans une besace, il a mis sa veste et, sans en dire davantage, il a ouvert la porte. « Où allez-vous ? » qu'elle a dit Hortense. « À Noirchain, qu'il a répondu Adelson, voir le Noir Bonhomme. » Hortense est venue près de lui, lui a donné un baiser et elle lui a dit : « Faites bien attention. » Mais elle ne l'a pas retenu. Tout de même, hein, ce que l'amour de l'argent fait des gens. Adelson a haussé les épaules et il est parti sans se retourner.

Pendant qu'Adelson va à grandes enjambées par la Bouverie, Frameries et Noirchain, tout au long de la route provinciale, et parce que vous n'en savez pas plus qu'on ne vous en a appris, je m'en vais vous dire qui est le Noir Bonhomme, si vous ne l'avez pas encore deviné. C'est le diable, le diable, vous m'entendez bien ! Quand on arrive à Noirchain, on prend à gauche, au long du mur du cimetière. On continue sur un chemin de terre pendant six, sept cents mètres. On prend encore à gauche sur un chemin de terre plus petit et, deux, trois cents mètres plus loin, on arrive devant un talus de cent mètres de long et de cinq, six mètres de haut. C'est le plus grand talus qu'on ait jamais vu, avec des orties, des ronces, des épines de toute sorte, et pas une maison à moins d'un kilomètre. C'est là que le Noir Bonhomme se tient. Et, si vous avez quelque chose à lui demander, c'est là qu'il faut venir, à la nouvelle lune, quand minuit sonne au clocher de Noirchain. Seulement, faites bien attention, le diable ne donne rien pour rien. Vous devez lui apporter une poule noire tuée le même jour et, attention, encore une fois, le diable ne vous le dira pas, mais, en lui donnant la poule noire, c'est votre âme que vous lui donnez. Ainsi vous êtes prévenu.

Donc, Adelson est arrivé devant le talus. Les douze coups sonnaient justement. Comme Adelson tirait la poule de sa besace, il a entendu quelqu'un qui disait : « Mais qu'est-ce, ceci ? Qu'est-ce que tu viens faire ici ? » — « Monsieur le Noir Bonhomme, qu'il a dit Adelson poliment, c'est moi Adelson, qui habite sur le Trî, à Pâturages, et j'ai quelque chose à vous demander. » — « Oh, ne fais pas attention, qu'il a dit le diable, je m'étais abusé. En te voyant venir de par là, j'avais pensé que tu étais de Frameries. Mais ça ne fait rien, je sais parler aussi comme à Pâturages. D'ailleurs, je connais toutes les langues : le français, l'anglais, l'allemand, le russe, le chinois, l'arabe et même le flamand. Bon, et maintenant, qu'est-ce qu'il te faut ? » — « De l'argent, beaucoup d'argent », qu'il a répondu Adelson. « Boû, qu'il a dit le diable, si ce n'est que cela, ne t'inquiète pas, j'en ai à revendre, j'en ai un tas cinquante fois comme le terril de Crachet. Mais as-tu apporté une poule noire ? Et sais-tu bien... Bon, voilà encore que, sans le faire exprès, je parle comme à Frameries. Mettons que je n'ai rien dit. Sais-tu bien ce que ça veut dire, une poule noire ? » — « Hé oui, oui, qu'il a dit Adelson, je ne le

sais que trop bien. N'en parlons plus.» — «Bon, qu'il a dit le diable, si c'est ainsi, donne par ici.»

Adelson lui a donné la poule en disant en lui-même : «Tiens! C'est drôle, elle est encore toute chaude.» — «Combien est-ce qu'il te faut?», qu'il a dit le diable. Adelson regardait attentivement sur le talus, pensant le voir, mais il ne voyait que deux yeux qui reluisaient comme des yeux de chat. Seulement, ils étaient quatre fois plus grands. «Trente kilos d'or», qu'il a dit. «C'est entendu, qu'il a dit le diable. Je vois bien que tu es assez fort pour les porter. L'année passée, il en est venu un de Jemappes qui en a demandé cent kilos. Il n'a même pas pu les soulever. J'ai dû les lui mettre sur le dos. Deux heures après, je l'ai trouvé étendu au bout de la piedsente, mort, écrasé par sa charge. Bon, nous disions trente kilos. Attends une seconde. Ça fait quatre mille six cent cinquante pièces de vingt francs. Ça fait nonante-trois mille francs.» On aurait dit que le diable avait une machine à calculer dans sa tête, comme celle qu'il y a au bureau du charbonnage. Et il a encore dit : «Pour gagner tout cela, à cinq francs par jour, en travaillant six jours par semaine, il faudrait que tu travailles pendant quasiment soixante ans.» — «Pas plus! qu'il pensait Adelson. Il me semblait qu'avec trente kilos d'or, je pourrais vivre avec ma femme au moins deux cent cinquante ans sans rien faire.» Mais le diable, avec ses yeux de chat, lisait dans les pensées d'Adelson et il lui a dit : «Il ne faut pas avoir ses yeux plus grands que son ventre et il faut étendre ses pieds à l'avenant de ses draps. Si tu en avais demandé davantage, je te l'aurais donné, mais tu n'aurais pas pu le porter jusqu'à Pâturages. Tiens, voilà un sac tout neuf avec tes trente kilos d'or dedans et maintenant file d'ici au plus vite.» Et, en disant cela, il lui tendait le sac de trente kilos sans plus d'effort que si ç'avait été un sachet de bonbons. Tout en se demandant s'il n'était pas en train de faire une bêtise, Adelson a pris le sac et l'a mis sur son dos. «Maintenant que tu as ton argent et que j'ai ta poule, nous sommes tout quittes, qu'il a dit le diable. Au revoir, jeune homme, à plus tard.»

Mais à ce moment-là, il est arrivé quelque chose que le diable lui-même n'avait jamais pensé et, il faut bien le reconnaître, Adelson non plus. La poule, qui ne bougeait plus depuis des heures, s'est redressée tout à coup. Elle a battu des ailes, elle a crié «Cot', cot', cot', codâk» et elle a donné un bon coup de bec dans la main du diable. Celui-ci a été tellement ahuri qu'il l'a lachée et qu'elle s'est envolée. «Le laid lâche diable à cornes», qu'il a dit le diable, sans penser qu'il parlait de lui-même. Et il a juré comme un pauvre pendant deux minutes sans reprendre son souffle. «Rends-moi mon argent», qu'il a dit. «Pas question, qu'il a dit Adelson. Tu as crié ‹Tout quittes›. Tu n'étais pas obligé. Si tu n'es pas capable de voir la différence entre une poule morte et une vivante, ça ne dépend pas de moi. Retourne d'où tu viens, en enfer, au diable et encore sept

heures au-delà.» Et, là-dessus, il a filé plus vite que le diable, c'est le cas de le dire.

Il est arrivé sur le Trî à trois heures du matin, trempé de sueur mais bien content quand même, en se disant qu'il l'avait échappé belle. Mais ce n'était pas encore tout, loin de là. Vous ne savez pas qui était sur le seuil de sa maison, à l'attendre? Vous ne le devineriez jamais. La poule, la poule noire. Elle le regardait de ses petits yeux rouges. Il n'avait pas encore ouvert la porte qu'elle était déjà sur la table. Mais Adelson avait autre chose à faire que de s'occuper d'elle, parce qu'Hortense, elle aussi, l'attendait. Vous n'auriez plus dit la même personne. Elle avait eu tout le temps de réfléchir et d'avoir peur. «Mon Dieu Seigneur, qu'elle a dit en l'embrassant, j'ai pensé que vous ne reviendriez plus jamais. J'ai tremblé comme une feuille. Mais que je suis bien aise que vous êtes là! Et dire que j'ai osé vous dire d'aller au diable. Comment est-ce que j'ai pu être si bête. J'ai failli être bien punie.» — «N'en parlons plus, qu'il a dit Adelson. Maintenant que je vois bien que vous m'aimez vraiment, ça va aller. On ne se chamaillera plus jamais.»

Et la poule, pendant ce temps-là? La poule! Vous n'allez pas le croire. Elle restait debout sur la table et, sans remuer une plume, elle regardait vous ne savez pas quoi? Le cruchon de genièvre.

«Pauvre bête, qu'il a dit Adelson. On dirait qu'elle en a envie. Donnez-lui en un grand gobelet. Elle l'a bien gagné. C'est parce qu'elle était là que tout s'est bien passé. Sans elle, j'allais tout droit en enfer.» Croyez-le ou bien ne le croyez pas, c'est vous que cela regarde, mais la poule a vidé le gobelet jusqu'à la dernière goutte, en relevant la tête, en tendant son cou et en laissant descendre le genièvre dedans comme si c'était de l'eau de pluie. Comme dit Osée, le coéquipier d'Adelson, c'est le premier verre qui vous rend alcoolique. Et la poule en était au deuxième et elle était déjà bien éméchée.

Que dire de plus? L'année d'après, Hortense a eu un enfant, un beau petit garçon, avec les yeux de son père. Le plus étonnant, c'est que ni Adelson ni Hortense n'ont jamais osé dépenser une seule des quatre mille six cent cinquante pièces d'or. Et, des années plus tard, un jour qu'ils ont ouvert le sac, ils ont vu qu'il n'y avait plus rien dedans, à part des crottes de souris et une plume noire de poule. De l'or, il n'y en avait plus une miette. Le Noir Bonhomme était venu rechercher son bien. La nuit suivante, Adelson a rêvé qu'il voyait deux grands yeux de chat et il a entendu une voix qui semblait sortir d'un talus et qui disait : «Ce qui vient facilement s'en va facilement. Si tu avais fait main basse sur mes pièces d'or, tu aurais eu les doigts brûlés jusqu'aux épaules.»

Explicit fabula...

Autrement dit, la fable du talus du Noir Bonhomme, d'Adelson et de la poule noire, c'est tout.

IV

Les twâs leûs-waroûs

Puisque l' nuit' est keyue, alz in frumer les batantes, ermetez n' choquète in l' fièr de feû èyé sténdez l' lampe : on vîra toudi cléer assez pou çu qu'on a à dire et à fée.

Voléez que d' vous racontisse l' istwâre des twâs leûs-waroûs? Bién intindu, vous n' estez gné oblidjé d' ascouter si ça vous imbête, vous pouvez daler à chlop. Mais si vous dmorez ci, vêtiez de d'morer tranquîes. Sinon, tt à l' eûre, par nuit', eûgn des leûs-waroûs pourot bié m'nî agné vins vous artwales. Èyé vous arez biau crié, n' ç' est toudi gné mi qui dira vî què. D' aro co mwé morî!

I n' a gné moyé d' parler des leûs-waroûs sans dire devant qui ç' que c' ée l' Losse Rous : vous n' comperdréez gné èyé mi, de n' saro gné pa yu couminché.

Quand d' esto djambot, pindant l' guère de quatorse et n' miyète aprés, l' Losse Rous d'morot gné lon ayeû d' nou maison, in l' cour Tanète[1]. Il ée ddjà bié vyèy à ç' momint-là. On contin'wot à l' loumer l' Losse Rous, mais il a lonmint qu' il ée tout blanc. Seûl'mint, pou ièt losse, ça, on pwet dire qu' il ée d'moreû losse.

Si d' vous d'mando çu qu' c' est én losse, de sû toudi bié seûr que vous m' respondréez que c' es't én minteû, én trompeû, én feneyant, én voleûr, én vaurié. Wè, mais n' dalons gné trop râde. Quand én p'tit êfant d' deûs ans vous fait n' guignète in riant et qu' vous li dites que c' es't én p'tit losse, vous n' pinsez tout d' mème gné que c' es't én voleûr et én feneyant. Ça vét dire qu' il est malégn èyé qu' c' est s' gout d' rire. Ça fait qu' vous aperdez l' françés, l' inglés èyé mème el flamind, et vous n' counichez pus l' borégn! Eh bé, ç'tèle-là ç' ind est eune! Vous dalez m' dire que l' borégn èn' chêrt pus à rié. Potiète que vous avez raison aprés tout', nous n' dalons gné disputer pou si pau. On vira bié, si on vit lonmint assez.

Pou in r'venî au Losse Rous, ç' aot toudi sté s' gout d' rire èyé d' fée des farces eyé, mème in stant vyèy, i riot co vortiers. C' est pou çoua qu' on ll' aot loumé et qu' on contin'wot à l' loumer l' Losse.

La croyance aux loups-garous, telle qu'elle s'exprime dans le conte, était encore courante dans le Borinage avant 1914.

Les chansonnettes et formulettes reproduites, du moins en partie, dans le conte appartiennent à la tradition.

1. *el cour Tanète*, annexe du *Trî*. Elle était habitée par des gens de condition très modeste.

Çu que d' m' in ô vous raconter mèt'nant, c'est de m' grand-pée qu' de l' tié. Li èyé l' Losse Rous, il éet' dou mème âje, il aôt' ouvré à fosse inchanne et i s' aôt' toudi couneû.

El Losse ée l' dernier d' sîs, chèt' êfants. Ses frées èyé ses swêrs, mariés, aot' espité d' tous les costés. I d' aot mème eûgn qu' ée dalé in Amerique et qu' on n' aot pus djamins r'vû. Li, il ée d'moreû avé s' man. À vent ans, avé s' visâje de rous plan d' brins d' Judas, avé ses ch'feûs qui strikiôt' su s' tièt̀e come les piquiots d' én urchon èyé s' bouche qui riyot d' ènne orèye à l' aute, on n' pwét gné dire qu' il ée biau. Mais, sans ièt̀e grand, il ée fôrt come én kêne èyé, si on aot dandjer d' li pou bayé én cô d' magn, i n' disot djamins non. Vous viyez bié que n' c' ée gné én monvais losse. Ed' dalo oublié d' vous dire que s' vrai nom, c' ée Dziré eyé c' es't ainsi qu' on disot quand on li parlot, mais, quand on parlot d' li, on disot toudi l' Losse Rous.

Au fond de l' cour Tanèt̀e, il aot n' petite maison sans gardégn. In passant pa l' fernièt̀e de d'pa dryé, on pouvot sauter in l' patûre Grigware et, de d'la, monter su l' teris de l' Boule[2]. C' est doûla qu' Bert dou Mâlau[3], én grand sec et flec, ed'morot avé s' fème Zélie èyé n' boutrie d' êfants. Zélie disot que, pou lze conter, èle devot lze fée widjé èyé lze mèt̀e conte én mur. Quén êje! Toudi à mau fée, les twâs pus vyèys surtout, qu' aôt' à pau prés l' âje dou Losse Rous et qui n' pouvôt' gné l' sintî. Chakeûgn à s' tour ou bé tous les twâs inchanne, i li cachôt' misére. Ttévosé, c' ée eûgn qui li f'zot én gambion; ttévosé, c' ée én aute qui li rwot des cayaus et, ttévosé, i s' metôt' à twâs pou le r'lauder. Mais c' ée peine pièrdue : el Losse Rous ée pus fôrt que yeûs' et c' est li qui yeû foutot n' douye.

De n' saro gné dire si Bert dou Mâlau aot canté au pus vyèy de ses garçons : «Il est tens d' ti gagner t' vie, D' ti raporter des yards à t' man. Tou sés bié qu' d' ai n' grande famîe, T'es l' pus vyèy de sîs êfants. De t'ai sté caché d' l' ouvrâje, T' es réglé au Grand-Bouyon»[4]. El man dou Losse Rous, li, èle ée vêve depuis trop lonmint pou co ao invie d' canter. Toudi est-i qu' à douze ans, il ont sté à fosse tertout' et qu' il ont auyu aute chôse à fée qu' de s' bate. Et, d' ayeûrs, quand i r'venôt', il éet' trop scrands.

2. *el Boule*, charbonnage à Quaregnon, aux confins de Pâturages et de Wasmes.

3. *Bert*, forme avec aphérèse d'*Albert* ou de *Robert*. *Dou Mâlau*, litt[t] «du Bourdon», surnom familial héréditaire. Les familles étaient, en général, désignées uniquement par leur surnom. Au XIX[e] siècle, ce dernier accompagnait fréquemment le nom de famille dans les actes officiels et, notamment, dans les listes de conscrits.

4. *el Grand-Bouyon*, charbonnage à Pâturages.

À vént ans, les twâs garçons dou Mâlau ont tiré au sort èyé, come c' est toudi les pus monvais qu' ont de l' chance, il ont tiré én bon numero, et i n' d a gné eûgn qu' a sté saudart. El Losse Rous, li, de vous ll' ai ddjà dit, c' ée l' pus djône de l' famîe, deûs d' ses frées aot' fait yeû saudarie èyé s' man n' pouvot foc conter sur li pou ao à minjé. Ça fait qu' i n' a gné sté saudart non pus.

Èyé les anèes passot'. Les Mâlau aussi bié que l' Losse Rous ont auyu vént-twâs, vént-quatre ans.

Naturèl'mint, el Mâlau èyé s' triclèe d' djônes, el Rous èyé s' man n'éet' gné les seûls à d'morer in l' cour Tanète. Angèle etou d'morot là. C' ée l' fîe Dolfégn[5] Tchantcha[6] et à s' maison come in lz autes, come c'ée l' mode in ç' tens-là, il aot chonq, sîs êfants. C' ée li l' pus vyèye. Èle aot dîs-huit ans. Èle aot n' saquè in comeûgn avé l' Losse, mais l' n' aot foc çoua. C' est qu' èle ée rousse li etou. Mais li, èle ée bèle. Èle aot én biau visâje de rousse, sans brin d' Judas et des zyés vèrt clér come vous n' d' avez djamins vû. I n'a nouruî qu' arot soyu dire el couleûr des zyés dou Losse Rous : à part es' man, i n' a djamins nouruî qui lz aot ravisés. Qu' est-ce que ça pouvot bié fée qu' i fusté nwârs, bleûs ou bé n' émporte què! Mais les zyés Angèle, quand on lz aot vûs én côp, on n' pouvot pus lz oublié. Aussi bié l' Losse Rous que les djônes Mâlau arôt' bié volu fréquenter avé li, mais l' prumier n' arot djamins ôsu parler à n' fîe su l' kemégn èyé lz autes éet' des baudets et i n' arot' foc soyu dire des biestries.

Quand Dolfégn, el pa Angèle, a sté cwaché à fosse, es' fème a sté ouvrer au lavwâr, mais n' c' ée gné assez pou nourî tout l' monde. Angèle est dalèe in service à Brussèle. Pôve êfant inochint! Gné li gné ses parints n' saôt' gné çu qu' èle risquiot. Ène dizaine de mwos aprés, èle est r'venue pau trégn dou nuit'. I n' a nouruî qui ll' a soyu pindant huit djoûs. Mais, d'vins én trau d' nez[7] come el cour Tanète, tout' finit pa s' sao et il a bié folu qu' Angèle widjisse pou fée des comissions. Èyé les calaudâjes ont couminché : «Vous n' savez gné... El fîe Dolfégn!» — «De què?» — «Ele es't ainsi»[8]. — «Mon! I n'est gné vrai!» — «Siè, siè, c'est mi qui vous l' dis.» — «Eh bé, c'tèle-là, c'ind est eune!» — «Qui ç' qu' arot pinsé çoua d' li, hein! Èle aot l' air si come i faut.» Et patchic patchac. El verité, c' est qu' Angèle s' aot bel et bié lèyé indourdeler pa

5. *Dolfégn*, forme avec aphérèse d'*Adolfégn*, Adolphin.

6. *Tchantcha*, surnom familial héréditaire. Cf. note 3. C'est une forme de *François*. Comp. liégeois *Tchantchès*.

7. *trau n' nez*, litt[t] «narine». L'expression s'employait pour désigner une cour ou une habitation exiguë. *Ène maison come én trau d' nez*.

8. *ainsi* «enceinte». Le geste précisant le sens du mot était parfois esquissé, mais rarement. La plupart du temps, le mot suffisait à exprimer la pensée.

én djône monseû et que ç'ti-ci, quand il aot vû comint ç' que ça tournot, ll' aot lèyé au cô. I n' li d'morot pus foc à inraler braire à s' maison et c' est çu qu' èle aot fait.

Les twâs Mâlau, les fâdes vauriés, riôt' plan yeû panche in s' foutant d'Angèle. C' ée co pau, ça li apèrdrot, èle n' aot foc çu qu' èle meritot.

Mais l' Rous, li, ée vraimint d'bauché. À fosse, à s' maison, in s' lit', i s' demandot çu qu' i pourot bié fée pou Angèle, pou qu' èle ne breyisse pus. Au d'bout d' twâs djoûs, il a dit in li-mème : «De m' in ô daler l' vî. El pîs qu' i pouvisse m' ariver, c' est qu' èle me messe à l' uche. On vira bié! Risque à ris', twé pou twé»[9]. Et il est dalé à mon Dolfégn. El man Angèle l' a r'çû come én tché su én djeû d' bale. Mais il a dit : «C' es't à Angèle que d' vé parler.» Et, quand il a auyu sté d'vant li, i li a dit : «Ascoutez, Angèle, de sé bié çou qui s' passe. De n' vous d'mande foc de responde oui ou bé non. Si vous volez vous marié avé mi, de vous vîrai vortiers come de ll' ai toudi fait. Vous n' arez djamins fégn et voun êfant non pus. De ll' inl'vrai come si c'ée l' mié et i port'ra m' nom.» Angèle l' a ravisé én momint. À la fégn, èle a dit : «Oui, Dziré.» Èyé, naturèl'mint, èle a rcouminché à braire co pus fô que d'vant.

Aprés ça, tout' a sté rade. Sîs s'maines aprés, il éet' mariés. Co quénze djoûs et l' êfant est m'nu au monde, ène bèle petite djambote. On ll' a batisié in les régues. Bié qu' ce fusse ène fîe, el djambot'rie del cour Tanète et dou Trî a canté : «Èm' mamére a acaté én djambot, diabolo, diabolo. On l' batise à l' Église de bos[10], diabolo.» Aprés ça, les êfants ont crié : «Pos d' chuc, pârégn. Pos d' chuc, mârène. S' on n' in rû gné l' êfant moûra. El pârégn, c' es't én crombégn[11]. El mârène, c' es't ène crombène[12]. Scrèpe-sayère[13]!» Et, come de jusse, el pârégn a rwé des pos d' chuc et des mastokes au pispagn. Vous l' viyez bié, ça a sté én biau batème.

Wè, mais mi d' wo bié su vou nez qu' vous dites in vous-mème : «I nous a promis d' parler des leûs-waroûs et i n' arète gné d' ravauvler su l' Rous, su Angèle èyé su s' bastarde.» Mais, nom de zo, vous n' avez

9. *risque à ris', twé pou twé*, formule signifiant que l'on risque le tout pour le tout.

10. *l'Église de bos*. L'«Église de bois», sous le vocable de Notre-Dame de Lourdes, fut construite en 1901 lorsque Quaregnon-Sud fut érigé en paroisse. Elle provenait d'un village du Centre, où elle avait déjà servi pendant plusieurs années. Démontée en 1910 et remplacée par l'église actuelle en briques, elle fut reconstruite à Quaregnon-Centre, dont l'église menaçait ruine, et elle y servit encore pendant quelques années. (Note orale de M. J.-M. Cauchies.) La chansonnette peut donc être datée de 1901-1910.

11, 12. *crombégn, combène*. Mot à double sens : «qui a le corps contrefait» et «qui emploie des moyens détournés pour arrivé à ses fins». C'est le deuxième sens qui est, ici, le plus probable.

13. *scrèpe sayère*, litt[t] «racle-salière», racleur de salière, avare.

gné pus d' pasyince qu' én cat qui s' estranne. Voun istwâre de leûs-waroûs, vous dalez ll' ao. Co n' petite selute de pasyince.

Come bouv'leûs à Sans-Calote[14], el Losse Rous gagnot bié s' vie, mais i trouvot que pou Angèle èyé l' djambote, sans parler de s' man, èn' c' ée gné assez. Én djoû, es' frée Djosèf, qui d'morot in les Passes[15], gné lon ayeû dou Bos l' Vèque, li a dit : «Pouquè ç' que tou n' viés gné à l' cache avé mi? On met des colers én côp ou bé deûs par semaine èyé, quand c'est l' momint des lapégns, c' est bié l' diâbe si on n' d atrape gné chakeûgn deûs ou bé twâs. T' in minges eûgn et tou vinds lz autes.» — «Intindu», qu' il a dit l' Rous. Èyé, come il ée inguigneûs et qu' i n' manquiot gné d' lapégns, ça n' a gné traîné qu' i d' atrapisse én saquant. Ça fait qu' il aot nn' odeûr de lapégn à prones[16] qui s' raspandot su l' cour Tanète pus souvint que l' déminche.

Angèle, ça n' li plaisot foc à mitan d' vî Dziré daler à l' cache par nuit'. Pou li fée plaisi, il a sté comper n' branke in nn' hâe d'espène, il l' a screpé avé n' sarpète, l' a leyé sekî pindant twâs, quate djoûs et il a dit à Angèle : «Avé çouci, de n' ai gné peû d' nouruî, gné mème d' én leû-waroû.» I n' crwayot gné si bié dire.

I n' a gné folu lonmint à les twâs garçons dou Mâlau pou sao çou qui s' passot. Il aôt' toudi vû mwinvî l' Losse Rous, mais d'puis qu' il ée marié avé Angèle, c' ée co pîs, pasqu' il éet' djalous. I yeûs a m'nu nn' idèe, ène monvaise idèe, bién intindu. I s' ont dit qu' in f'zant l' leû-waroû, i dalôt' fée tél'mint peû au Losse qu' i n' ôserot pus djamins widjé de s' maison par nuit'. Mais il a n' saquè qu' il ont oublié, c' est que l' Losse Rous n' aot gné peû d' nérié, èyé nn' aute qu' i n' saôt' gné, c' est que, in f'zant l' leû-waroû, on l' deviét. Vous ne l' savéez gné non pus, hein! Pourtant, c' est l' verité. Si n' saqui fait l' leû-waroû én côp, aprés, i n' sét pus s' ind impêché. Èyé n' c' est gné li qui chwâsit l' djoû gné l' momint. Ainsi vous n' poûrez gné dire qu' on n' vous a gné prév'nus.

El semaine d' aprés l' batème, el nuit' dou vêrdi, su l' côp d' deûs heûres au matégn, el Losse ervenot dou bos. Il aot dit à rvwâr à s' frée et i dalot pa les p'tites rues èyé lz erwèles pou n' gné s' fée r'marquié. I f'zot aussi nwâr que d'vins én foû. In arivant in l' fond d' Grîzwèle[17],

14. *Sans-Calote*, charbonnage à Quaregnon. Les galeries étaient, paraît-il, plus hautes que dans les autres charbonnages, ce qui rendait moins nécessaire, théoriquement, le port du casque en cuir bouilli (*calote*).

15. *les Passes*, lieudit de Pâturages.

16. *lapégn à prones* «lapin aux prunes ou aux pruneaux». C'était le plat traditionnel dans le Borinage lors de la ducasse du village.

17. *el fond d' Grîzwèle*. Fond, rue et charbonnage de *Grisoeil* selon la terminologie officielle. En réalité, *Grîzwèle* est une forme remarquable provenant du lat. *ecclesiola* «petite église, chapelle», dont la toponymie picarde offre d'autres témoignages (*Grizolles, Glisolles, Egriselles, Grisoelle*, etc.).

el Losse wot, au mitan dou k'mégn, éne saquè que, de d'lon, in l' nwâr, on arot pouvu prinde pou én gros sac. Tout' d' én côp, çoua s' a mis à quate pates èyé çoua a couminché à groûler in r'boulant des zyés come les ceûgns d' én cat cornu. «Tégn, qu' il a dit l' Losse Rous, si ç' t én tché, il est ddjà bié gros. M' atinds-je que ça poûrot bié ièt e én leû-waroû.» Èyé, sans li d'mander què 'yé qu' est-ce, i li a bayé én côp d' ranchau su s' tièt e que ça a souné «boum» come én côp d' grosse caisse. El leû-waroû — c' ind ée certain'mint eûgn — a keyu su s' cu, mais, tt aussi râde, i s' a rlevé et il est d'zerté, à quate pates, in criant come én fichau.

El Losse Rous a contin'wé s' kemégn, in arlochant s' tièt e et in disant in li-mème : «Pôve bièt e ! De n' aro potièpe gné d'vu taper si fôrt. Potièpe qu' èle n' in voulot foc à mes lapégns. Bâh, i depind d' li, aprés tout', èle n' aot gné qu' à groûler si fôrt.»

Tout in busiant ainsi, i 'st arivé in l'erwèle dou Couvint. Vous l' savez bié, co audjerdui, c' es't ène petite erwèle à crotes intre deûs hauts mûrs. Mème in plan djoû, on n' wot gné clèer à ses piés, et il ée deûs heûres et demie au matégn. El Rous avanchot come én aveûle avé s' baston d'vant li. I n' aot gné co fait dîs pas qu' il a sintu n' saquè avé s' baston in plan mitan d' l' erwèle. Qu' est-ce que c' ée ? Il l' a soyu tout d' suite pasqué çoua s' a rwé sur li. Heûreûsemint qu' i t'not s' ranchau à deûs magns. Il a tapé drot d'vant li èyé l' côp a keyu, su què ? I n'arot gné soyu l' dire, mais on a intindu come ène branke qui sketot èyé, tout d' suite aprés, on a co intindu — én home ? ène bièt e ? — qui djumichot come ène vaque mau twèe. Et, aprés ça, pus rié, à part «pataplac, pataplac, pataplac». C' ée l' bièt e — i n' aot foc ène bièt e pou courî ainsi — qui dzertot.

El Losse Rous a dit in li-mème : «Là co én leû-waroû ! Qu' est-ce que c' est d' çouci ! I m' in vèt' ! I va folwâr fée atinsyon. Djamins deûs sans twâs.» Et il a contin'wé drot d'vant li.

C' es't ainsi qu' i 'st arivé in l' erwèle dou Jûje, intre l' hâe dou gardégn dou Jûje èyé l' mûr de l' fonderie. El bèle ée l'vèe, ça fait qu' on viyot pus cléer. I n' aot nouruî in l' erwèle, mais, su l' mûr de l' fonderie, il aot come én gros paquet. Çoula n' boudjot gné mais çoula aot des zyés èyé, come el prumier côp, on arot dit des zyés d' cat cornu. «Là l' twâsième, qu' il a pinsé l' Rous in serant s' baston. Fesons chenance de nérié.» Et il a contin'wé tout bel'mint in chuflant intre ses dints, pasqué, tout au fond d' li-mème, c' es't à Angèle qu' i pinsot (Premières mesures de l' *Ode à la joie*). Jusse à ç' momint-là, el leû-waroû s' a rwé sur li. Mais l' Rous a r'culé d' én pas et i li a foutu én côp d' ranchau in ses pates de d'pa dryé come én crocheû qui tape in n' cholète. On a intindu

«crac» èyé l' leû-waroû n' d' a gné d'mandé d' pus. I s' a sauvé su twâs pates in cahulant come én tché qu' a én pwalon à s' queue.

«Sperons qu' c' est tout', qu' il a dit l' Losse Rous in li-mème. Twâs su én heûre, in là assez. Nom de mèn' de nom de queue![18] Pour mi, i d a eûgn au Pasturâje ou bé à Wame qui fait l' inl'vâje des leûs-waroûs et il ont chwâsi ç' nuit'-ci pou d'zèrter. Quand de l' dîrai à m' man et à Angèle, èles ne voûront gné l' cwâre.»

Tout in busiant ainsi, i 'st arivé à s' maison. Tout l' monde dormot. I s' a mis à pié d' cauche, il a mis les lapégns in l' burguet[19] et il est dalé s' coukié d'lée Angèle sans l' rinvyé.

Hê là, hê là! Ayu ç' que vous dalez? Vous pinsez qu' c' est tout'? Vous vous abusez én fameûs côp. Rassîsez-vous et ascoutez co çouci. Pindant huit djoûs, on n' a gné vû les twâs garçons dou Mâlau. Mais én djoû au matégn que l' Losse Rous ée widjé n' miyète pus timpe que d' abitûde, i lz a vûs qui s' dewannot' de yeû maison pou daler à fosse, bié oblidjés pou n' gné morî d' fagn. Mon Dié Signeur! Quée djeû! El prumier aot s' tièt infardelèe vins des loques avé én bounet au-d'zeûr. El deûsième aot s' gauche bras qui pindot sans boudjé. Èyé l' twâsième bostiyot come s' il arot auyu n' gambe de bos. El Losse Rous a tout d' suite compris qu' c' ée yeûs' les leûs-waroûs, qu' il éet' erdem'nus des djins mais qu' i contin'wôt' à sintî les côps d' baston.

Edmorez co assis n' minute, pasqué vous n' avez gné co intindu l' pus biau. Ascoutez çouci! À partî de ç' momint-là, tous lz ans, pindant l' nuit' dou Sént-Djan, pa n'émporte quée tens, d' douze heûres par nuit' à én heûre au matégn, on intindot twâs leûs-waroûs huler su l' teris de l' Boule, eûgn au côp ou bé tous les twâs inchanne : «Oûh, oûh, oûh, ...».

Én djoû, el pus vyèy des Mâlau est môrt èyé on n' a pu foc intindu deûs leûs-waroûs. Et, quand l' deusième est môrt, on n' d a pus foc intindu eûgn. Mais ç'ti-ci, c' ée l' pus djône et il a vi vyèy. Ça fait que, pindant dz anêes, on ll' a intindu huler, tous lz ans, pa l' nuit' dou Sént-Djan : «Oûh, oûh, oûh». Çoua ée tél'mint trisse qu' on arot bié brait et qu' on bouchot ses orèyes pou n' gné ll' intinde et que lz êfants s' rinvyot' in trânant in yeû lit'. «Oûh, oûh, oûh...»

18. *nom de mèn' de nom de queue*, double juron anodin. *Mèn'* est probablement emprunté à la finale d'un juron flamand. *Queue* est une déformation volontaire de *Dieu* (comp. franç. *nom de deux, de bleu, de gueux*).

19. Nous avons traduit approximativement *burguet* par «garde-manger». Il s'agit, en fait, d'un «placard profond, situé au-dessus d'un escalier de cave et ayant son ouverture latéralement par rapport à l'escalier».

Explicit fabula Laeti Rufi et Angelae triumque versipellium.

Autremint dit, el faufe dou Losse Rous, d' Angèle et des twâs leûs-waroûs, c'est tout'.

Les trois loups-garous

Puisque la nuit est tombée, allez fermer les volets remettez une bûche dans l'âtre et éteignez la lampe : on verra toujours assez clair pour ce qu'on a à dire et à faire.

Voulez-vous que je vous raconte l'histoire des trois loups-garous ? Bien entendu, vous n'êtes pas obligé d'écouter si ça vous embête, vous pouvez aller dormir. Mais si vous restez ici, tâchez de rester tranquille. Sinon, tout à l'heure, pendant la nuit, un des loups-garous pourrait bien venir mordre dans vos orteils. Et vous aurez beau crier, ce n'est en aucun cas moi qui irai voir ce qui se passe. J'aimerais encore mieux mourir.

Il n'y a pas moyen de parler des loups-garous sans dire auparavant qui était le Losse Roux : vous ne comprendriez pas et moi, je ne saurais pas par où commencer.

Quand j'étais un petit garçon, pendant la guerre de quatorze et un peu après, le Losse Roux habitait non loin de notre maison, dans la cour Tanète. Il était déjà bien vieux à ce moment-là. On continuait à l'appeler le Losse Roux, mais il y a longtemps qu'il était tout blanc. Seulement, pour ce qui est d'être *losse*, ça, on peut dire qu'il était resté *losse*.

Si je vous demandais ce que c'est qu'un *losse*, je suis bien sûr que vous me répondriez que c'est un menteur, un trompeur, un fainéant, un voleur, un vaurien. Ouais, mais n'allons pas trop vite. Quand un petit enfant de deux ans vous fait un clin d'œil en riant et que vous lui dites que c'est un petit losse, vous ne pensez tout de même pas que c'est un voleur et un fainéant. Ça veut dire qu'il est malin et qu'il aime de rire. De sorte que vous apprenez le français, l'anglais et même le flamand et vous ne connaissez plus le borain ! Eh bien, celle-là elle est raide ! Vous allez me dire que le borain ne sert plus à rien. Peut-être que vous avez raison après tout, nous n'allons pas nous disputer pour si peu. On verra bien si on vit assez longtemps.

Pour en revenir au Losse Roux, il avait toujours aimé de rire et de faire des farces et, même étant vieux, il riait encore volontiers. C'est pour cela qu'on l'avait appelé et qu'on continuait à l'appeler le Losse.

Ce que je m'en vais vous raconter maintenant, c'est de mon grand-père que je le tiens. Lui et le Losse Roux, ils étaient du même âge, ils avaient travaillé au charbonnage ensemble et ils s'étaient toujours connus.

Le Losse était le dernier de six, sept enfants. Ses frères et ses sœurs, mariés, avaient filé de tous les côtés. Il y en avait même un qui était parti en Amérique et qu'on n'avait jamais revu. Lui, il était resté avec sa mère. À vingt ans, avec son visage de roux couvert de taches de rousseur, avec ses cheveux qui se dressaient sur sa tête comme les piquants d'un hérisson et sa bouche qui riait d'une oreille à l'autre, on ne peut pas dire qu'il était beau. Mais, sans être grand, il était fort comme un chêne et, si on avait besoin de lui pour donner un coup de main, il ne disait jamais non. Vous voyez bien que ce n'était pas un mauvais *losse*. J'allais oublier de vous dire que son vrai nom, c'était Désiré et c'est ainsi qu'on disait quand on lui parlait, mais, quand on parlait de lui, on disait toujours le Losse Roux.

Au fond de la cour Tanète, il y avait une petite maison sans jardin. En passant par la fenêtre de derrière, on pouvait sauter dans la pâture Grégoire et, de là, monter sur le terril de la Boule. C'est là que Bert du Mâlau, un grand maigre et mou, habitait avec sa femme Zélie et une ribambelle d'enfants. Zélie disait que, pour les compter, elle devait les faire sortir et les mettre contre un mur. Quelle engeance! Toujours occupés à faire le mal, les trois plus vieux surtout, qui avaient à peu près l'âge du Losse Roux et qui ne pouvaient pas le sentir. Chacun à son tour ou bien tous les trois ensemble, ils lui cherchaient noise. Parfois, c'était l'un qui lui faisait un croc-en-jambe, parfois c'était un autre qui lui jetait des cailloux et, parfois, ils se mettaient à trois pour le rosser. Mais c'était peine perdue : le Losse Roux était plus fort qu'eux et c'est lui qui leur flanquait une raclée.

Je ne saurais dire si Bert du Mâlau avait chanté au plus vieux de ses garçons : «Il est temps de gagner ta vie, de rapporter de l'argent à ta mère. Tu sais bien que j'ai une grande famille, tu es le plus vieux de six enfants. J'ai été te chercher du travail. Tu es embauché au Grand-Bouillon.» La mère du Losse Roux, elle, elle était veuve depuis trop longtemps pour encore avoir envie de chanter. Toujours est-il qu'à douze ans, ils sont allés tous au charbonnage et qu'ils ont eu autre chose à faire que de se battre. Et, d'ailleurs, quand ils revenaient, ils étaient trop fatigués.

À vingt ans, les trois garçons du Mâlau ont tiré au sort et, comme ce sont toujours les plus mauvais qui ont de la chance, ils ont tiré un bon numéro, et il n'y en a pas un qui a fait son service militaire. Le Losse Roux, lui, je vous l'ai déjà dit, c'était le plus jeune de la famille, deux de ses frères avaient fait leur service militaire et sa mère ne pouvait compter que sur lui pour subsister. Cela fait qu'il n'a pas été soldat non plus.

Et les années passaient. Les Mâlau aussi bien que le Losse Roux ont eu vingt-trois, vingt-quatre ans.

Naturellement, le Mâlau et sa ribambelle d'enfants, le Roux et sa mère n'étaient pas les seuls à habiter dans la cour Tanète. Angèle aussi habitait là. C'était la fille de Dolphin Tchantcha et, à sa maison comme dans les autres, comme c'était la mode en ce temps-là, il y avait cinq, six enfants. C'était elle la plus âgée. Elle avait dix-huit ans. Elle avait quelque chose en commun avec le Losse, mais elle n'avait que cela. C'est qu'elle était rousse, elle aussi. Mais elle, elle était belle. Elle avait un beau visage de rousse, sans taches de rousseur et des yeux vert clair comme vous n'en avez jamais vu. Il n'y a personne qui aurait pu dire la couleur des yeux du Losse Roux : à part sa mère, il n'y a personne qui les avait jamais regardés. Qu'est-ce que cela pouvait bien faire qu'ils fussent noirs, bleus ou bien n'importe quoi ! Mais les yeux d'Angèle, quand on les avait vus une fois, on ne pouvait plus les oublier. Aussi bien le Losse Roux que les jeunes Mâlau auraient bien voulu la courtiser, mais le premier n'aurait jamais osé parler à une fille sur le chemin et les autres étaient des ânes et ils n'auraient su dire que des bêtises.

Quand Dolphin, le père d'Angèle a été blessé au charbonnage, sa femme est allée travailler au lavoir du charbonnage, mais ce n'était pas assez pour nourrir tout le monde. Angèle est allée en service à Bruxelles. Pauvre enfant innocente ! Ni elle ni ses parents ne savaient ce qu'elle risquait. Une dizaine de mois plus tard, elle est revenue par le train du soir. Il n'y a personne qui l'a su pendant huit jours. Mais dans un petit trou comme la cour Tanète, tout finit par se savoir et il a bien fallu qu'Angèle sorte pour faire des commissions. Et les bavardages ont commencé : « Vous ne savez pas... La fille de Dolphin ! » — « Quoi ? » — « Elle est ainsi. » — « Ça alors ! Ce n'est pas vrai ! » — « Si, si, c'est moi qui vous le dis. » — « Eh bien, celle-là, quelle affaire ! » — « Qui est-ce qui aurait pensé cela d'elle, hein ! Elle avait l'air si comme il faut. » Et patati patata. La vérité, c'est qu'Angèle s'était bel et bien laissé enjôler par un jeune bourgeois et que celui-ci, quand il avait vu comment les choses tournaient, l'avait abandonnée. Il ne lui restait plus qu'à retourner pleurer chez elle et c'est ce qu'elle avait fait.

Les trois Mâlau, les lâches vauriens, riaient à ventre déboutonné en se moquant d'Angèle. C'était encore trop peu, ça lui apprendrait, elle n'avait que ce qu'elle méritait.

Mais le Roux, lui, était vraiment désolé. Au charbonnage, à la maison, dans son lit, il se demandait ce qu'il pourrait bien faire pour Angèle, pour qu'elle ne pleure plus. Au bout de trois jours, il s'est dit : « Je m'en vais aller la voir. Le pis qu'il puisse m'arriver, c'est qu'elle me mette à la porte. On verra bien. Risque à risque, tué pour tué. » Et il est allé chez Dolphin. La mère d'Angèle l'a reçu comme un chien sur un jeu de balle. Mais il a dit : « C'est à Angèle que je veux parler. » Et quand il a

eu été devant elle, il a dit : « Écoutez, Angèle, je sais bien ce qui se passe. Je ne vous demande rien d'autre que de répondre oui ou bien non. Si vous voulez vous marier avec moi, je vous aimerai comme je l'ai toujours fait. Vous n'aurez jamais faim et votre enfant non plus. Je l'élèverai comme si c'était le mien et il portera mon nom. » Angèle l'a regardé un moment. À la fin, elle a dit : « Oui, Désiré. » Et, naturellement, elle a recommencé à pleurer encore plus fort qu'avant.

Après ça, tout s'est passé vite. Six semaines après, ils étaient mariés. Encore quinze jours et l'enfant est venu au monde, une belle petite fille. On l'a baptisée dans les règles. Bien que ce fût une fille, tous les enfants de la cour Tanète et du Trî ont chanté : « Ma mère a acheté un petit garçon, diabolo, diabolo. On le baptise à l'Église de bois, diabolo. » Après ça, les enfants ont crié : « Dragées, parrain. Dragées, marraine. Si on n'en jette pas, l'enfant mourra. Le parrain, c'est un tordu. La marraine, c'est une tordue. Racleurs de salière ! » Et, comme il se doit, le parrain a jeté des dragées et des pièces de cinq centimes à la volée. Vous le voyez bien, ç'a été un beau baptême.

Ouais, mais je vois bien sur votre nez que vous vous dites : « Il nous a promis de parler des loups-garous et il n'arrête pas de parler à tort et à travers du Roux, d'Angèle et de sa bâtarde. » Mais nom des os (du Christ), vous n'avez pas plus de patience qu'un chat qui s'étrangle. Votre histoire de loups-garous, vous allez l'avoir. Encore un peu de patience, le temps d'un éclair.

Comme bouveleur à Sans-Calotte, le Losse Roux gagnait bien sa vie, mais il trouvait que pour Angèle et la petite fille, sans parler de sa mère, ce n'était pas assez. Un jour, son frère Joseph, qui habitait dans les Passes, non loin du Bois-l'Évêque, lui a dit : « Pourquoi est-ce que tu ne viens pas braconner avec moi ? On met des lacets une ou deux fois par semaine et, quand c'est le moment des lapins, c'est bien le diable si on n'en attrape pas chacun deux ou trois. Tu en manges un et tu vends les autres. » — « Entendu », qu'il a dit le Roux. Et, comme il était ingénieux et que les lapins ne manquaient pas, ça n'a pas traîné avant qu'il en attrape beaucoup. Si bien qu'il y avait une odeur de lapin aux prunes qui se répandait sur la cour Tanète plus souvent que le dimanche.

Angèle, ça ne lui plaisait qu'à moitié de voir Désiré aller braconner pendant la nuit. Pour lui faire plaisir, il a été couper une branche dans une haie d'épine, il l'a raclée avec une serpette, l'a laissée sécher pendant trois, quatre jours et il a dit à Angèle : « Avec ceci, je n'ai peur de personne, pas même d'un loup-garou. » Il ne croyait pas si bien dire.

Il n'a pas fallu longtemps aux trois garçons du Mâlau pour savoir ce qui se passait. Ils avaient toujours détesté le Losse Roux, mais depuis qu'il était marié avec Angèle, c'était encore pis, parce qu'ils étaient

jaloux. Il leur est venu une idée, une mauvaise idée, bien entendu. Ils se sont dit qu'en faisant le loup-garou, ils allaient faire tellement peur au Losse qu'il n'oserait plus jamais sortir de chez lui pendant la nuit. Mais il y a quelque chose qu'ils ont oublié, c'est que le Losse Roux n'avait peur de rien, et une autre qu'ils ne savaient pas, c'est que, en faisant le loup-garou, on le devient. Vous ne le saviez pas non plus, hein ! Pourtant, c'est la vérité. Si quelqu'un fait le loup-garou une fois, après, il ne peut plus s'en empêcher. Et ce n'est pas lui qui choisit le jour ni le moment. Ainsi vous ne pouvez pas dire qu'on ne vous a pas prévenus.

La semaine d'après le baptême, la nuit du vendredi, sur le coup de deux heures du matin, le Losse revenait du bois. Il avait dit au revoir à son frère et il allait par les petites rues et les ruelles pour ne pas se faire remarquer. Il faisait aussi noir que dans un four. En arrivant dans le fond de Grisoeil, le Losse voit, au milieu du chemin, quelque chose que, de loin, dans le noir, on aurait pu prendre pour un gros sac. Tout à coup, cela s'est mis à quatre pattes et cela s'est mis à gronder en roulant des yeux comme ceux d'un hibou. « Tiens, qu'il a dit le Losse Roux, si c'est un chien, il est déjà bien gros. M'est avis que ça pourrait bien être un loup-garou. » Et, sans lui demander quoi et qu'est-ce, il lui a donné un coup de gourdin sur la tête, que ça a sonné « boum » comme un coup de grosse caisse. Le loup-garou — c'en était certainement un — est tombé sur son cul, mais tout aussi vite, il s'est relevé et il a filé, à quatre pattes, en criant comme un putois.

Le Losse Roux a continué son chemin, en secouant la tête et en disant en lui-même : « Pauvre bête ! Je n'aurais peut-être pas dû taper si fort. Peut-être qu'elle n'en voulait qu'à mes lapins. Bah, c'est de sa faute, après tout, elle n'aurait pas dû gronder si fort. »

Tout en réfléchissant ainsi, il est arrivé dans la ruelle du Couvent. Vous le savez bien, encore aujourd'hui, c'est une petite ruelle à crottes entre deux hauts murs. Même en plein jour, on ne voit pas où on marche, et il était deux heures et demie du matin. Le Roux avançait comme un aveugle avec son bâton devant lui. Il n'avait pas encore fait dix pas qu'il a senti quelque chose avec son bâton en plein milieu de la ruelle. Qu'est-ce que c'était ? Il l'a su tout de suite parce que cela s'est rué sur lui. Heureusement qu'il tenait son gourdin à deux mains. Il a tapé droit devant lui et le coup est tombé, sur quoi ? Il n'aurait pas pu le dire, mais on a entendu comme une branche qui se brisait et, tout de suite après, on a encore entendu — un homme ? une bête ? — qui gémissait comme une vache mal tuée. Et, après ça, plus rien, à part « pataplac, pataplac, pataplac ». C'était la bête — il n'y avait qu'une bête pour courir ainsi — qui se sauvait.

Le Losse Roux s'est dit : « Voilà encore un loup-garou ! Qu'est-ce que c'est que ça ! Ils m'en veulent ! Il va falloir faire attention. Jamais deux sans trois ! » Et il a continué droit devant lui.

C'est ainsi qu'il est arrivé dans la ruelle du Juge, entre la haie du jardin du Juge et le mur de la fonderie. La pleine lune était levée, si bien qu'on voyait plus clair. Il n'y avait personne dans la ruelle, mais, sur le mur de la fonderie, il y avait comme un gros paquet. Cela ne bougeait pas mais cela avait des yeux et, comme la première fois, on aurait dit des yeux de hibou. « Voilà le troisième, qu'il a pensé le Roux en serrant son bâton. Faisons mine de rien. » Et il a continué à avancer tout doucement en sifflant entre ses dents, parce que, tout au fond de lui-même, c'est à Angèle qu'il pensait. Juste à ce moment-là, le loup-garou s'est rué sur lui. Mais le Roux a reculé d'un pas et il lui a flanqué un coup de gourdin dans ses pattes de derrière comme un crosseur qui tape dans une soule. On a entendu « crac » et le loup-garou n'en a pas demandé davantage. Il s'est sauvé sur trois pattes en criant de douleur comme un chien qui a un poêlon à la queue.

« Espérons que c'est tout, qu'il a dit le Losse Roux. Trois en une heure, en voilà assez. Nom de mèn' de nom de queue ! À mon avis, il y en a un à Pâturages ou bien à Wasmes qui fait l'élevage des loups-garous et ils ont choisi cette nuit-ci pour se sauver. Quand je le dirai à ma mère et à Angèle, elles ne voudront pas le croire. »

Tout en réfléchissant ainsi, il est arrivé à la maison. Tout le monde dormait. Il s'est déchaussé en gardant ses chaussettes, il a mis les lapins dans le garde-manger et il est allé se coucher près d'Angèle sans la réveiller.

Hé là ! hé là ! Où allez-vous ! Vous croyez que c'est tout ? Vous vous abusez joliment. Rasseyez-vous et écoutez encore ceci. Pendant huit jours, on n'a pas vu les trois garçons du Mâlau. Mais un matin que le Losse Roux était sorti un peu plus tôt que d'habitude, il les a vus qui s'extrayaient de leur maison pour aller au charbonnage, bien obligés pour ne pas mourir de faim. Mon Dieu Seigneur ! Quelle histoire ! Le premier avait la tête emmaillotée de linges avec un bonnet au-dessus. Le deuxième avait le bras gauche qui pendait sans bouger. Et le troisième boîtait comme s'il avait eu une jambe de bois. Le Losse Roux a tout de suite compris que c'étaient eux les loups-garous, qu'ils étaient redevenus des gens mais qu'ils continuaient à sentir les coups de bâton.

Restez encore assis une minute, parce que vous n'avez pas encore entendu le plus beau. Écoutez ceci ! À partir de ce moment-là, tous les ans, pendant la nuit de la Saint-Jean, par n'importe quel temps, de minuit à une heure du matin, on entendait trois loups-garous hurler sur le terril

de la Boule, un à la fois ou bien tous les trois ensemble : « Oûh, oûh, oûh... ».

Un jour, le plus vieux des trois Mâlau est mort et on n'a plus entendu que deux loups-garous. Et quand le deuxième est mort, on n'en a plus entendu qu'un. Mais celui-ci, c'était le plus jeune et il a vécu jusqu'à un âge avancé. Cela fait que, pendant des années, on l'a entendu hurler tous les ans, la nuit de la Saint-Jean : « Oûh, oûh, oûh... ». Cela était tellement triste qu'on aurait bien pleuré et qu'on se bouchait les oreilles pour ne pas l'entendre et que les enfants se réveillaient en tremblant dans leur lit. « Oûh, oûh, oûh... »

Explicit fabula...

Autrement dit, la fable du Losse Roux, d'Angèle et des trois loups-garous, c'est tout.

*
* *

Imprimerie des Nouvelles Editions Liégeoises - 1990.

Le tome 7 de *Tradition wallonne* est le second volume consacré au Hainaut, en témoignage d'amitié au Professeur Maurice-A. Arnould.
Les textes qui composent ce recueil concernent le rôle des femmes dans les marches de l'Entre-Sambre-et-Meuse et les réactions en sens divers qui résultent de cette évolution; les joutes nautiques sur la Sambre thudinienne et d'intéresssantes comparaisons avec le Midi de la France et le Jura; le mot et la chose : la *soumonce* du carnaval de Binche et la *soumon'za*, «caisse d'épargne» des mises de chaque société binchoise pour assurer son bon fonctionnement; les marches en Hainaut vues à travers des textes de journaux qui montrent l'attachement des habitants des petites cités et des villages à «leur» marche; les fêtes des faubourgs et des quartiers d'Ath, mais aussi la célèbre ducace de cette ville; le «triomphe» réservé par Mons à ses étudiants lauréats, des années 1720 aux années 1920; une entrevue avec le dernier cloutier du pays de Charleroi qui, jusqu'en 1960, exportait sa production non seulement en Europe mais aussi du Golfe persique à l'Afrique et aux deux Amériques.
Enfin, quatre délicieux contes en borain, avec traduction, issus du fonds populaire régional, mais que, selon l'usage des ménestrels et des trouvères, l'auteur a marqués de sa griffe.

Revue du Conseil supérieur d'Ethnologie
Direction générale de la Culture
du Ministère de la Communauté française,
éditée par l'ASBL Traditions et Parlers populaires
Wallonie-Bruxelles,
avec la participation du Conseil supérieur des Arts
et Traditions populaires et du Folklore

ISSN 0774-2312